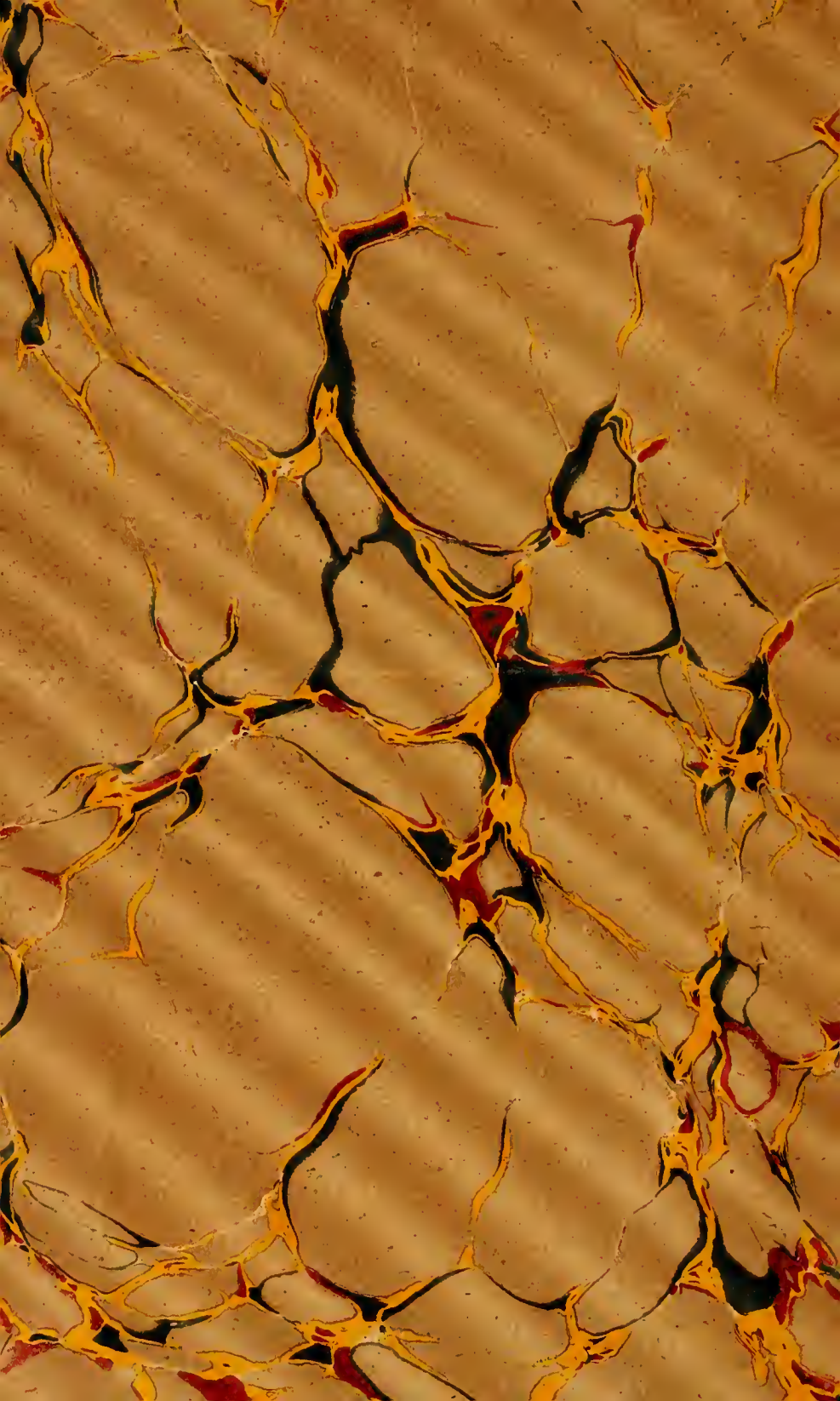

GAZETTE ANECDOTIQUE

TROISIÈME ANNÉE — TOME II

AP
20
G25
année 3
t. 2

LIBRARY
UNIVERSITY OF TORONTO

Y21422

GAZETTE ANECDOTIQUE

LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE

ET BIBLIOGRAPHIQUE

PUBLIÉE PAR G. D'HEYLLI

Paraissant le 15 et le dernier jour de chaque mois

TROISIÈME ANNÉE — TOME II

PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXVIII

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 13 — 15 JUILLET 1878

SOMMAIRE.

Morts royales. — Hystérie académique. — M. Sardou au Théâtre-Français. — Mgr de Belzunce. — La Liste civile impériale. — A travers les tribunaux — Abbé, Médecin et Poëte. — Nécrologie : Eugène Razoua.

Varia. — Le Schah écorché. — Les Diamants de la Couronne. — Les Enfants naturels. — La Pierre de la Bastille. — *Ultima verba*. — Deux Professions de foi. — Le Phonographe. — Vers de Louis Veuillot. — Une Commune à part. — Annonce matrimoniale.

MORTS ROYALES. — Le mois de juin a été fatal pour les têtes couronnées : un roi et une reine, le roi Georges de Hanovre et la reine Mercédès d'Espagne, sont morts dans ce mois à quelques jours de distance l'un de l'autre.

Le roi Georges était très-connu à Paris, où il vivait

depuis sa dépossession par la Prusse, en 1866. Il avait grand air et était un dilettante émérite, ce qui le rendait sympathique et même populaire. Il avait, en effet, l'habitude de fréquenter beaucoup les concerts et les théâtres de musique. En été il allait aux eaux, et, partout où il se montrait, il était toujours affable et simple. On lui a fait à Paris de solennelles obsèques, puis le corps a été transporté à Windsor, où ont eu lieu les funérailles définitives, le défunt étant membre de la famille royale d'Angleterre. Voici, comme document relatif aux titres et qualités du roi Georges, les paroles que prononça à haute voix le roi d'armes de la jarretière au moment où le cercueil fut descendu dans les caveaux de la chapelle de Windsor :

« Ici repose feu Son ex-Majesté Georges-Frédéric-Alexandre-Charles-Ernest-Auguste, duc de Cumberland et de Teviotdale, comte d'Armargh, duc de Brunswick et de Lunebourg, chevalier de la Jarretière, cousin de Sa Majesté la reine de Grande-Bretagne et d'Irlande, que Dieu garde, et à laquelle il donne longue vie, santé et honneur. »

On sait que le feu roi était aveugle, mais on sait moins comment lui était survenue cette terrible infirmité. « C'est à Windsor précisément, nous dit le correspondant du *Figaro,* qu'il avait été victime d'un accident ayant entraîné une complète cécité. Le prince Georges présidait un tricket match entre les clubs de Windsor et

d'Eton. Un élève d'Eton venait de gagner la partie par un coup brillant, le prince debout dans le pavillon, l'applaudissait beaucoup, tenant à la main une longue bourse terminée par un gland d'or. Dans son enthousiasme, il agitait cette bourse dont le gland vint le frapper fortement à l'œil gauche. On s'empressa de porter secours au prince; mais l'œil atteint fut perdu, et la maladie se communiqua à l'œil droit, qui fut bientôt perdu également. »

Le roi Georges avait cinquante-neuf ans, mais, hélas! la jeune reine d'Espagne venait d'en avoir seulement dix-huit, lorsqu'une mort implacable est venue la ravir au bonheur si récent de son intronisation et de son mariage! Elle avait, comme chacun sait, épousé son cousin Alphonse XII au mois de janvier dernier. Il y avait eu dans ce mariage un petit bout de roman qui en faisait une chose gracieuse et respectable. Les convenances diplomatiques n'y étaient entrées pour rien, et cette union royale avait été considérée en Espagne, aussi bien par le peuple que par la noblesse, comme l'aurore d'un règne plein de joies et de bénédictions.

Fille du duc de Montpensier, petite-fille de Louis-Philippe, la jeune princesse se rattachait par sa naissance à la France elle-même, où sa mort a causé une vive et universelle émotion.

Hystérie académique. — C'est Philarète Chasles qui

fut atteint de cette grave et inguérissable maladie. On vient de vendre la collection des lettres autographes qui composaient son cabinet, et celles que nous allons citer montrent à quel point ce critique, souvent désagréable, était possédé du désir de s'asseoir dans un fauteuil académique. Un fait assez piquant à citer à ce sujet, c'est que c'est lui qui était chargé, au *Journal des Débats,* de rendre compte des réceptions à l'Académie, ce qui donnait chaque fois un nouveau crève-cœur à son ambition toujours déçue. On sait en effet qu'il ne fut jamais nommé. Sa correspondance prouve toutefois que ce n'est pas faute de promesses et de sollicitations !...

En 1847, au moment où il posait sa vingtième candidature peut-être, J. J. Ampère lui écrivit pour l'engager à l'ajourner encore, attendu « que lui-même n'était que nommé, mais non reçu, ce qui l'empêcherait de voter pour lui ».

En 1850, il est de plus en plus candidat. Eugène Delacroix lui écrit pour lui rendre compte des démarches qu'il a faites en sa faveur. « Il a trouvé Sainte-Beuve un peu mieux disposé ; Alfred de Musset, — son concurrent, — sort de la pénombre où il se tenait volontairement, et il devient redoutable, à ce que lui dit Mérimée. »

Dix ans plus tard, en 1860, c'est le poëte Émile Deschamps qui lui écrit une jolie lettre : « Saisissant, dit-il, par les cheveux l'occasion de renouer leur confraternité de la Comédie française... L'Académie ne se laisse pas

saisir ainsi, continue-t-il. Mais ne trouvez-vous point qu'il vaut mieux qu'on dise de vous et de moi : « Pourquoi ne sont-ils pas de l'Académie? » que si l'on disait : « Pourquoi en sont-ils?... »

Lors de la candidature de Ph. Chasles, en 1851, c'est Pongerville qui cherche à lui mettre du baume dans l'âme et qui l'excite à se présenter, dans une lettre moitié prose et moitié vers, et aussi moitié sardonique :

L'Académie est maîtresse coquette...
On en médit, mais on veut l'épouser...
Épousez-la, c'est un fort bon parti...
Avec plaisir je serai de la noce...

Plus tard, quand Prévost-Paradol est lui-même de l'Académie, il est sollicité de donner sa voix à son « vieux maître Philarète Chasles ». Les jeunes, lui répond-il, sont toujours à la disposition de leurs amis les vieux. Laissez-moi pourtant protester contre votre prétendue vieillesse, et souhaiter pour ma jeunesse votre ardeur et votre talent... »

Suit une série de lettres de Sainte-Beuve (trente-huit, qui ne figurent pas encore dans sa *Correspondance*), dont trois sont relatives aux successives candidatures de Philarète Chasles. Dans une première lettre, il cherche à le consoler à l'avance d'un échec possible... « Rester critique, rester écrivain indépendant et en face du public, ce serait encore le plus beau rôle, ne dût-on jamais être de l'Académie. » Dans une autre, il le supplie de ne

pas s'abandonner à sa mauvaise humeur : « Nous avons tous passé par là, par cette sorte d'attente d'antichambre très-impatientante. Musset dut y passer lui-même. Une fois à l'Académie, bien des choses se calment. Pas d'irritation, il ne faut pas dire : « Nommez-moi, ou je pars pour Boston !... » Enfin, dans une dernière lettre du 29 mars 1865, il lui promet d'appuyer sa candidature ; mais il lui reproche avec amertume en même temps d'avoir fait de lui un portrait malveillant, dans un de ses cours au Collége de France, et, afin qu'il ne puisse nier, il lui cite ses propres paroles.

M. Thiers est plus difficile à séduire. Le 6 août 1862, il écrit à Philarète Chasles une très-spirituelle épître sur sa candidature, qu'il regrette bien de ne pouvoir patronner : « N'assistant pas aux séances, je suis, dit-il, sans influence à l'Académie. »

Autre lettre, celle-ci du poëte Viennet, qui, à propos de la candidature de Philarète Chasles, se livre à un éreintement de la littérature contemporaine (24 février 1861). « Il ne connaît rien de plus stupide de la part des académiciens que d'admettre parmi eux les ennemis de tout pouvoir, ceux qui ont renversé les d'Orléans. » Il traite de « sauvages » les Gautier, les Féval et « autres rejetons de la préface de *Cromwell* ». Le seul littérateur pour qui il consentirait à voter est Henri Martin.

Tout le monde se mêle, d'ailleurs, de la candidature de Chasles, même ceux qui ne sont pas de l'Académie,

car voici Francisque Sarcey, qu'on ne s'attendait guère à voir en cette affaire, et qui lui écrit, en 1864, une lettre dans laquelle il traite très-durement la docte assemblée, comme pour consoler Philarète Chasles de ses échecs renouvelés. Quant aux fortes têtes qui dirigent les quarante et leur vote, elles envoient simplement à Chasles de l'eau bénite... d'Académie, et de Barante et Guizot, puis plus tard de Laprade, E. Legouvé et John Lemoinne (en 1862, alors qu'il est, lui aussi, déjà candidat).

Nous avons gardé pour la fin trois lettres de Jules Janin, qui, lui aussi, fut longtemps candidat malheureux. Ils se poussaient d'ailleurs tous deux, lui et Chasles, vers l'Institut, à coup d'articles élogieux échangés l'un sur l'autre. « Dites de moi ce que vous pensez, écrit-il à Chasles le 30 décembre 1844 : cela ne peut faire de mal d'habituer la boutique à entendre parler de moi. Si une fois j'y étais, moi qui serais un des assidus, et de tous les jours, je vous remettrais en selle... » Il a mijoté un article qui fera dire que ce Philarète Chasles est un homme bougrement fort... « Il vous manque, conclut-il, de manger un peu de jésuite : c'est un peu coriace, mais de haut goût. »

Le 4 janvier 1851, il lui écrit pour lui dire que, lui aussi, il serait bien heureux d'être enfin à l'Académie. « Allons, bon courage ! et aimons-nous les uns les autres, c'est le plus court ! » Ce fut là en somme la vraie devise de Jules Janin.

Enfin, le 3 mars 1852, Janin écrit une dernière lettre à Chasles « pour lui remonter le moral ». Chasles, en effet, avait exhalé vivement sa colère, et Janin le rappelle au calme et lui cite même une sentence de Sénèque appropriée à la circonstance, et il ajoute : « Si vous avez quelque chose de mieux, donnez-moi-z'en ! »

Mais le bon Janin eut au moins cet avantage sur son ami Chasles de mourir dans la peau d'un académicien.

M. Sardou au Théatre-Français. — Le nouvel académicien s'est piqué d'honneur. Il avait une comédie promise au Palais-Royal, mais il vient de déclarer au directeur de ce théâtre qu'il ne la lui donnerait qu'après avoir terminé une œuvre sérieuse pour la Comédie française, les palmes qui viennent de lui être octroyées lui faisant un devoir de reparaître victorieusement sur notre première scène littéraire.

Ce sera la seconde fois seulement, depuis vingt-trois ans que M. Sardou fait du théâtre, que l'auteur de *Nos Intimes* sera joué rue de Richelieu. Sa première pièce représentée par les sociétaires date déjà du 11 avril 1862; elle s'appelait *la Papillonne,* et fut jouée par Got, Leroux, et Mmes Aug. Brohan et Figeac. L'histoire de son arrivée à la Comédie française est assez piquante; elle nous a été racontée par M. Sardou lui-même et figure dans un *Journal intime de la Comédie française* que nous allons prochainement publier :

« Après le grand succès de la comédie *Nos Intimes*, on trouva tout à fait étonnant que le Théâtre-Français n'eût pas encore ouvert à deux battants les portes de la maison de Molière à M. Sardou. Le ministre d'État, M. Fould, se fit volontiers, en cette circonstance, l'interprète du sentiment public, et il demanda *tout de suite* à M. Sardou une comédie nouvelle pour notre premier théâtre. « Soit, répondit Sardou, je vous la promets pour l'hiver prochain! — Non, répliqua le ministre, c'est immédiatement qu'il nous la faut! — Mais vous ne pouvez vraiment m'obliger à bâcler en quinze jours une pièce destinée à une scène aussi importante! — Bah! vous en avez bien quelqu'une toute faite en portefeuille! — Pas la moindre, je vous jure! — Mais le Gymnase ou le Vaudeville n'ont-ils pas une comédie de vous bientôt prête à passer? — Pas davantage; j'ai lu simplement à Fargueil et à Félix trois actes... — Nous les prenons!... — Je m'y refuse formellement. Il s'agit d'une pièce un peu bouffonne qui sera très-bien à sa place sur une scène de second ordre, mais qui ne peut avoir aucun succès rue de Richelieu. — Nous la prenons, vous dis-je, il nous la faut! — Mais... — Je le veux!... » Tel fut à peu près le dialogue vif et animé qui s'établit entre le ministre et M. Sardou, et à la suite duquel ce dernier reprit sa comédie au théâtre de la Bourse pour l'apporter à celui de la rue de Richelieu. »

Ajoutons que *la Papillonne* est une pièce extragaie

qui a eu beaucoup de succès partout ailleurs qu'à la Comédie française, où elle ne fut jouée que trente fois de suite. « C'est celle de mes pièces, nous disait encore Sardou, qui me rapporte le plus de droits en province! »

Cette fois il s'agit d'une grande comédie écrite spécialement pour la Comédie française, et qui doit être digne à la fois de notre premier théâtre, de l'Académie et de M. Sardou lui-même.

Mgr de Belzunce. — Voilà ce grand prélat, qui était si populaire à Marseille, mis aujourd'hui à l'index. Le jour de la procession annuelle qui célèbre, à Marseille, le grand souvenir du dévouement de Mgr de Belzunce pendant la peste de 1720-1721, il y a eu des manifestations publiques dans la grande cité phocéenne, les uns voulant couronner la statue de l'évêque, les autres arrachant et détruisant les couronnes déposées à ses pieds. Enfin on a été jusqu'à tenter de renverser le monument du prélat, et il n'est pas sûr encore qu'il ne sera pas enlevé un de ces jours pour éviter dans l'avenir le retour de semblables manifestations. Tout cela est regrettable, d'autant plus que c'est par suite d'excès dans les deux sens que toutes ces querelles mi-politiques et mi-religieuses ont éclaté. Quant à Mgr de Belzunce, qu'avait-il à faire dans tout cela ? On le déclare auteur de tout le mal cependant, et l'on va jusqu'à assurer, dans certains journaux, que son dévouement de 1720 a été singulière-

ment exagéré. Nous voulons venger la mémoire du courageux évêque en publiant la déclaration suivante, dont le signataire n'est pas suspect de cléricalisme. Elle fera sans doute réfléchir les promoteurs de la destruction du monument de Mgr de Belzunce :

Lettre au Père de La Tour.

7 février 1746.

L'évêque de Marseille, pendant que la contagion dépeuplait cette ville, et qu'il ne trouvait plus personne ni qui donnât la sépulture aux morts, ni qui soulageât les mourants, allait le jour et la nuit, les secours temporels dans une main et Dieu dans l'autre, affronter de maison en maison un danger beaucoup plus grand que celui où l'on est exposé à l'attaque d'un chemin couvert. Il sauva les tristes restes de ses diocésains par l'ardeur du zèle le plus attendrissant, et par l'excès d'une intrépidité qu'on ne caractériserait pas sans doute assez en l'appelant héroïque. C'est un homme dont le nom sera béni avec admiration dans tous les âges.

VOLTAIRE.

LA LISTE CIVILE IMPÉRIALE. — M. Alph. Gautier, ancien secrétaire général du ministère de la maison de l'empereur et des beaux-arts, a écrit récemment au *Times*, en réponse à des assertions erronées de ce journal sur l'ancienne liste civile impériale, une lettre qui contient de curieux chiffres, lettre qui, vu la situation de

son auteur, peut passer pour un document authentique.

Le *Times* avait assuré que l'empereur, qui n'avait que 25 millions de fixe par an, avait souvent trouvé le moyen d'en dépenser 35. Voici ce que M. Alph. Gautier répond à cette allégation :

« La liste civile de l'empereur Napoléon III se composait d'abord d'une dotation en argent fixée, comme pour le roi Louis XVI, pour l'empereur Napoléon Ier, pour les rois Louis XVIII et Charles X, à 25 millions; il avait ensuite, comme ses prédécesseurs, la jouissance des revenus de la dotation immobilière et mobilière de la couronne, lesquels s'élevaient annuellement à 5 millions environ.

« Le budget de la liste civile impériale comprenait encore, pour ordre et pour satisfaire aux règles de la comptabilité, des recettes qui n'entraient dans ses caisses que pour en sortir : telles, par exemple, que la dotation de 150,000 francs affectée aux princes et princesses de la famille impériale; la subvention de 300,000 francs allouée par le ministre de la guerre pour l'escadron de cent-gardes, qui lui coûtait 800,000 francs; la subvention de 800,000 francs allouée à l'Opéra, dont la couronne payait toutes les dépenses, et qui lui imposait un sacrifice annuel de 3 à 400,000 francs; les recettes de ce théâtre; prévues pour une somme qui variait de 1 million à 1,300,000 francs; vous trouverez donc, si vous voulez additionner tous ces chiffres, en y joignant quelques re-

cettes accidentelles, un total qui a pu s'élever quelquefois à 35,000,000 de francs. »

A TRAVERS LES TRIBUNAUX. — *Jusqu'au genou.* — Il s'agit d'un pseudo-comte russe, qui se nommait, selon lui, Edmond Zalewski, et qui était tout simplement Polonais et pas comte du tout. Un soir qu'il avait sans doute bu comme boivent ses compatriotes, le Polonais fut recueilli, évanoui sur le grand chemin, par un fermier de Stains, M. Tillet, lequel avait le cœur compatissant. Il reçut en effet le sieur Zalewski chez lui et le soigna de son mieux.

Zalewski déclara alors à son hôte qu'il était comte, qu'il était riche, et, quelques jours après, il lui demanda la main de sa fille, car le fermier avait une fille. Le père, qui n'était pas tout à fait ébloui par les belles phrases du Polonais, hésita bien un peu ; mais la fille, qui rêvait d'être comtesse, vainquit ses scrupules, mit à la porte son amoureux ordinaire, et Tillet dut consentir à marier les deux jeunes gens. C'est ici que la chose se complique, et ce qui suit aurait pu servir de canevas à un nouveau conte rémois de feu M. de Chevigné.

Le Russe, une fois agréé par la famille Tillet, ne tarda pas à risquer une demande non moins insolite que délicate. Il avait une chambre où il était mal, paraît-il, et il s'en fut tout bonnement trouver son futur beau-père en lui demandant, puisqu'il allait être bientôt son

gendre, l'autorisation de prendre par avance un petit à-compte sur ses droits d'époux en allant partager la chambre et le lit de sa fiancée. Mais le beau-père, cette fois, se fâcha tout de bon, fit au Polonais les plus vives remontrances et voulut le mettre à la porte.

Mais un Polonais ne se laisse pas intimider facilement. Le nôtre, très-fier de sa noblesse, qu'entre parenthèses il n'avait pas, se rua sur le beau-père, le bouscula dans son escalier, et enfin le rossa d'importance.

Le brave fermier alla alors se plaindre en justice, et les investigations de la police lui prouvèrent que Zalewski n'était ni Russe ni comte, qu'il avait quelques peccadilles d'escroquerie sur la conscience, et que même il ne s'appelait pas Zalewski. Seulement il refusa de donner son vrai nom.

A l'audience comparaissent naturellement, comme témoins, le père Tillet et sa fille. La déposition de cette dernière est assez piquante et aurait presque exigé le huis-clos.

« Mademoiselle, interroge M. le président Boulanger, le prévenu vous avait promis de vous épouser!

Le témoin. — Oui, Monsieur. Un jour, dans le jardin, il me prit la taille, m'embrassa et me dit : « Il est affreux, ton fiancé, il est abominable! Tu es donc bien pressée de te marier?... Eh bien, marie-toi avec moi, veux-tu? J'ai un oncle qui me laissera un million. Tu seras comtesse, tu auras un bel équipage, tu danseras

avec des princes, et tu n'auras qu'une chose à faire : dépenser de l'argent toute la journée !...

M. le président. — Le prévenu n'a-t-il pas essayé un jour d'aller plus loin ?

Le témoin (d'un air confus). — Oh ! Monsieur... Je ne me rappelle pas...

M. le président. — Il faut dire toute la vérité, mon enfant. Recueillez vos souvenirs. Voyons, la scène de la voiture ?

Le témoin (à demi-voix). — Ah ! oui, un soir, à la brune, nous étions en voiture, lui et moi, avec papa. Papa dormait un peu. Alors, monsieur m'a embrassée bien fort...

M. le président. — Bien fort ?...

Le témoin (levant les yeux au ciel). — Bien fort !... et puis il a fait des gestes...

M. le président. — Des gestes ?

Le témoin (avec dignité). — Ah ! mais, Monsieur, jusqu'au genou seulement !... Je lui ai donné un soufflet, il a retiré sa main en jurant, et ça a réveillé papa. (Sensation.)

M. le président. — Voyez-vous, mon enfant, il ne faut pas écouter comme cela les inconnus qui passent. Il vaut mieux s'en rapporter aux jeunes gens du pays ! (Rires.)

Le témoin (d'un air convaincu). — Oh ! oui ! » (Mouvement.)

En somme, le faux Zalewski s'est vu condamner, sous ce nom, à un an de prison et cinq ans de surveillance de la haute police. Mais Mlle Tillet va-t-elle maintenant trouver facilement un autre amoureux?

ABBÉ, MÉDECIN ET POETE.—L'abbé est M. Moigno, qui dirige le journal *les Mondes;* le médecin est le docteur Lantier, qui s'intitule « ex-chirurgien de l'ambulance municipale de l'administration des postes, auteur du traitement guérissant *mathématiquement* les maladies des femmes, etc., etc. » M. Lantier, ayant fait paraître dans le susdit journal un long travail sur le *traitement balsamique et pneumatique* des blessures, voulut ensuite le publier en brochure, ce à quoi consentit M. Moigno. Mais l'abbé et le médecin cessèrent d'être d'accord quand il fallut payer la facture de l'imprimeur, chacun prétendant laisser à l'autre le soin de la régler.

De là procès, dans lequel l'avocat de l'abbé a démontré que, la brochure n'étant qu'un long dithyrambe en l'honneur du médecin, son client n'avait pu avoir aucun intérêt à en prendre les frais pour lui. C'est aussi ce qu'a pensé le tribunal en mettant à la charge du médecin le payement des frais d'impression. Mais M. Lantier a largement de quoi se consoler dans les éloges pompeux dont son travail présente le curieux assemblage, et desquels nous détachons la poésie suivante, qui mérite d'être conservée aux siècles à venir :

A M. le Docteur Lantier.

A mesure que l'homme invente des machines
Pour sa destruction,
L'art de guérir s'attache à tirer des racines
Sa conservation.

Conserver! tout est là; c'est la loi que, docile,
Accepte un médecin,
Celui qui, sous le feu, court panser le mobile
Menacé de sa fin.

Quoi de plus meurtrier que l'obus et la balle ?
Entre eux et le soldat est-il un intervalle,
Un délai protecteur ?
Il est tombé déjà que l'écho gronde encore...
Va-t-il mourir? Peut-être .. Un drapeau blanc s'arbore,
Et voici le docteur.

En hardi novateur, riche de faits qu'il cite,
A l'amputation il pose une limite,
Soucieux d'un trépas;
La trouvant abusive, il démontre l'urgence
D'un mode d'opérer autre, et dont l'excellence
Ne se conteste pas.

Le mode est découvert, il n'est plus un problème.
C'est par l'emploi d'une eau qu'il fait du vieux système
Un objet de rebut.
C'est en toi, doux extrait, Teinture basalmique,
Qu'un brave, mutilé par l'arme satanique,
Trouvera son salut !

Signé : LAFEUILLADE,
rue du Faubourg-Saint-Denis, 148.

Nécrologie. — *Eugène Razoua.* — Le communard qui portait ce nom vient de mourir en Suisse. C'était un ancien militaire qui n'a dû sa notoriété qu'aux nombreux procès politiques qui ont émaillé son existence. Il avait été condamné à mort par contumace en 1872.

Sous l'Empire, Razoua fit du journalisme; il écrivit des articles dans la *Vie parisienne*, qu'il signait du pseudonyme de Mustapha, souvenir de l'Algérie, où il avait servi dans les spahis. Il était alors surtout connu des habitués du café de Madrid comme un intrépide buveur d'absinthe. Il pouvait, en effet, se passer de tout, même de manger, pourvu qu'il eût de l'absinthe. Ce qu'il en a absorbé dans sa vie, trop longue, hélas! est incalculable. Ses excès ont dû être la principale cause de sa mort, car c'est en sortant d'un café de Genève, où il venait de se livrer à ses libations habituelles, que l'ancien commandant de l'École militaire pendant la Commune est tombé subitement foudroyé.

Varia. — *Le Schah écorché.* — Voilà quelques jours que, pour employer le langage des journaux solennels, nous n'avons plus le Schah de Perse *dans nos murs.* Il aura sans doute gardé la meilleure impression de son passage en France, avec une exception, pourtant, en ce qui concerne les hôteliers, dont l'un a entrepris de l'écorcher de la belle façon. Disons tout de suite, à l'honneur des Parisiens, que cet hôtelier est de Fontainebleau.

Pendant les deux jours qu'il a eu l'honneur d'héberger la Majesté persane, il lui a confectionné une note qui pourra rester comme un document d'histoire contemporaine. On y voit en effet : un melon de 60 francs ; — trois voitures pour 800 francs ; — 1,500 francs de fleurs ; — des pêches à 10 francs l'une, *et cætera*. Mais le Schah a montré ses griffes, et on a transigé, paraît-il, pour une somme encore assez ronde.

Seulement l'histoire nous apprend que le Schah, avant d'être écorché chez nous, a été écorcheur dans sa patrie, et cela dans le sens le plus sérieux et le plus cruel du mot. La *Vie littéraire* a fait dernièrement quelques recherches sur la vie de ce bon prince, et nous lui empruntons les petites anecdotes que l'on va lire :

« En Angleterre, au dîner officiel que lui donna le prince de Galles, le Schah remarqua le duc de S***, un des plus riches lords anglais, et, le désignant au prince, il lui dit :

« Vous allez lui faire couper la tête.

« — Pourquoi donc ? répondit le prince étonné.

« — Mais pour lui prendre son argent », reprit le barbare, de l'air le plus naturel du monde. Et le prince put à grand'peine faire comprendre à son hôte que l'aimable coutume de couper la tête aux gens dont on convoite la fortune n'est plus de mise en Europe.

« Voici maintenant un trait d'amour fraternel :

« Quand il monta sur le trône, à la mort de son père,

le Schah avait un tout jeune frère. Pour ne redouter plus tard ni compétiteur ni rival, il résolut de se débarrasser de cet enfant, et donna tout simplement ordre de l'assassiner.

« Dans le palais vivait, auprès des princes, un vieux précepteur qui les avait élevés. Le cœur du vieillard s'attendrit sur le sort qui menaçait son plus jeune élève ; il l'aimait tendrement, et résolut de le sauver. Il alla trouver le Schah, et lui dit : « Maître, je me charge de te « débarrasser de ton frère...

« — Fais », dit le Schah.

« Le précepteur sort, cherche l'enfant, qui jouait dans les jardins, l'appelle et le couvre de caresses, pleure même sur sa tête, — nous avons dit qu'il l'aimait tendrement, — puis, d'un coup rapide, il lui enfonce ses pouces dans les yeux, et les fait jaillir hors des orbitres...

« Cette horrible exécution accomplie, il revient vers le Schah, et lui dit :

« Maître, tu es délivré, jamais l'enfant ne pourra régner, la loi dit qu'il faut un voyant pour conduire les autres : il est aveugle... »

« C'est ainsi que le Schah inaugura son règne. »

Nous continuons à citer la *Vie littéraire :*

« Un peintre français de grande valeur, M. Jean Laurens, qui a vécu plus de dix ans en Perse, a vu, dans ce pays, enterrer vivante une femme adultère.

« La malheureuse, garrottée, jetée dans un trou peu profond, fut recouverte de terre. Pendant quelques se-

condes des convulsions horribles secouèrent le sol. Puis la foule vint piétiner sur cette fosse. Voilà les mœurs du pays ! Mais écoutez encore :

« Après la prise d'une ville ennemie, le Schah faisait son entrée triomphale ; et, comme d'autres se font présenter les clefs de la ville, il se fit apporter sur des plateaux *trente livres pesant d'yeux* arrachés aux principaux habitants.

« Une autre fois, des malheureux avaient conspiré contre cet aimable maître ; il les fit saisir, traîner sur la place publique ; là, on leur arracha toutes les dents ; puis à coups de marteau, le bourreau les leur enfonça dans le crâne, en dessinant avec ces clous horribles le nom du Schah, le seigneur tout-puissant.

« Ce que nous venons de raconter est de l'histoire, hideuse dans sa nudité. Ces faits suffisent à peindre l'homme à qui la République française et les souverains d'Europe ont donné l'hospitalité. »

Les Diamants de la Couronne. — La foule assiége, au palais du Champ de Mars, la tribune vitrée où sont exposés ces merveilleux diamants, que M. Benjamin Raspail a récemment proposé à la Chambre de vendre aux enchères publiques comme absolument inutiles. La *Patrie* reproduit, sur la valeur de ces diamants, divers renseignements qui ne sont pas tout à fait nouveaux, mais que nos lecteurs peuvent avoir oubliés :

« D'après l'inventaire fait sous Louis XVIII, ces joyaux étaient au nombre de plus de 64,000 ! A l'époque en question, ils pesaient 18,751 carats et étaient évalués *vingt millions neuf cent mille deux cent soixante francs.*

« Les principales pierres sont le *Régent* et le *Sancy,* dont tout le monde connaît l'histoire; et parmi les objets les plus précieux nous citerons : le *Glaive impérial*, d'une valeur de 240,700 fr.; la plaque en brillants du Saint-Esprit, estimée 386,000 fr., et celle de la Légion d'honneur, coûtant 45,000 fr. Une parure de perles, destinée aux souveraines, ne vaut pas moins de 1,165,000 fr.; une autre parure en brillants et saphirs a coûté 280,000 fr. La couronne de France, qui compte environ 5,360 pierres précieuses, parmi lesquelles le *Régent,* figure sur les états pour la somme de *quatorze millions sept cent deux mille francs.* »

Les Enfants naturels. — Mme Gagneur a résolu de fonder une œuvre d'adoption des enfants naturels. Elle s'est adressée à Victor Hugo pour placer sous son patronage cette œuvre dont ses romans contiennent déjà l'embryon. Voici le passage le plus intéressant de sa lettre, qui est trop longue pour que nous puissions la reproduire tout entière ici :

« Les statistiques le démontrent, ce sont des enfants naturels qui peuplent en grande partie nos prisons et nos bagnes.

« Il en naît par an 50,000 ; sur 36 millions d'habitants, la France en compte près de 2 millions, et cette proportion augmente chaque jour.

« Depuis quelques années, un mouvement marqué de l'opinion se produit en leur faveur. Les économistes comme les moralistes plaident leur cause ; nos législateurs cherchent le remède ; la littérature proteste contre cette injustice sociale ; le théâtre en réhabilite les innocentes victimes.

« Sans doute, l'État les assiste ; mais l'État c'est un être impersonnel, qui ne peut suppléer aux soins dévoués, à la sollicitude affectueuse de l'initiative privée, et ses secours ne s'adressent qu'à la première enfance.

« Notre projet de société a donc pour but de créer une vaste famille à ces orphelins, à ces déshérités ; de les protéger surtout au moment où l'État cesse de les assister, c'est-à-dire à l'âge de quatre ans et de douze ans, quand ils sont déclarés enfants trouvés ; de les élever dans des écoles professionnelles spéciales, agricoles et industrielles ; puis de les suivre dans la vie, de fonder pour eux des cercles, salles de lecture, cours instructifs ; de les aider à se placer et à contracter d'honnêtes mariages ; de les adopter, en un mot. C'est pourquoi nous voudrions appeler cette société : *l'Adoption*.

Victor Hugo a répondu à Mme Gagneur par la lettre suivante :

Paris, 23 juin 1878.

Madame,

L'idée est belle et grande; j'y adhère de toute mon âme devant Dieu, et de tout mon cœur devant les mères.

Ah! vous avez raison, venez au secours des innocents; et les plus augustes des innocents, ce sont les enfants.

Ce que vous faites aujourd'hui, l'État, honteux de manquer à ses devoirs, le fera un jour.

En attendant, Madame, soyez bénie dans votre bonne œuvre.

VICTOR HUGO.

La Pierre de la Bastille. — Il paraît que la commune de Montreuil-sous-Bois possédait une précieuse relique qui n'est rien moins qu'une pierre provenant des démolitions de la Bastille au lendemain du 14 juillet 1789. Cette pierre serait authentique et la municipalité de la susdite commune veut faire une cérémonie publique à l'effet de donner à la pierre en question la place d'honneur dont elle est digne. Nous n'avons pas à nous prononcer sur le plus ou moins d'authenticité de la relique Montreuilloise: on sait qu'en matière de reliques, c'est la foi seule qui sauve! Nous nous bornerons à reproduire, comme curiosité, l'arrêté pris par le maire, après délibération du conseil municipal, au sujet de la fête projetée pour l'inauguration de la pierre, arrêté qu'il serait vraiment dommage de ne pas conserver dans notre *Gazette :*

COMMUNE DE MONTREUIL-SOUS-BOIS

« Le maire de Montreuil a l'honneur d'informer ses concitoyens que le conseil municipal, en séance du 29 mai 1878, a décidé que, pour subvenir aux frais de la fête d'inauguration de la *pierre provenant des cachots de la Bastille*, et envoyée dans tous les chefs-lieux de canton de France, une souscription publique serait ouverte pour donner à la manifestation un véritable caractère républicain et patriote.

« Ce fragment d'un monument élevé par la tyrannie, et qui a vu tant de souffrances et de cruautés, était resté ignoré dans les archives de Montreuil. Il mérite certainement une place d'honneur et sera encastré à droite de la porte principale de la maison commune.

« Tous les citoyens sont appelés à contribuer le plus largement possible, selon la mesure de leurs *fonds*, à cette grande fête, qui sera célébrée le 14 juillet prochain, jour anniversaire de la prise de la Bastille par le peuple.

« Les souscriptions sont reçues chez MM. les membres du conseil municipal.

« Montreuil-sous-Bois, le 31 mai 1878.

« *Le maire*, A. CHEREAU. »

Ultima verba. — Se souvient-on encore — on oublie si vite en France et surtout à Paris! — de ce pauvre

poëte, nommé Victor Meyret, qui se jeta à la Seine, en 1873, dans une heure de désespérance? Le malheureux n'avait plus le sou et sa maîtresse l'avait quitté. Il ne voulut pas survivre à l'amour éphémère qu'elle lui avait donné non plus qu'à la perte de ses illusions, et il se précipita dans la rivière du haut du pont de la Concorde, après avoir laissé sur le parapet une feuille de papier, maintenue par une grosse pierre, et sur laquelle feuille étaient écrits les vers suivants, qui formeront sans doute l'épilogue du petit volume dans lequel on va réunir quelques œuvres éparses du pauvre garçon :

Mon bonheur dura quinze jours à peine,
Il *lui* faut toujours des amours nouveaux.
Allons, imbécile, un saut à la Seine,
L'écrevisse attend sous les verts roseaux.

C'est un fin régal que la chair malsaine
D'un cadavre mou, verdi par les eaux,
Que jusqu'à Saint-Cloud le courant entraîne,
Et laisse aux cailloux morceaux par morceaux!...

Comme je ne sais nul mets qui *lui* plaise
Plus que l'écrevisse à la bordelaise,
Écrevisses, sus!... sus! .. je vous attends!...

Repaissez vos becs de mes chairs meurtries.
Puissiez-vous ensuite être, un soir, servies
A celle pour qui je meurs à vingt-ans!

Deux Professions de foi. — M. Charles Cousin vient

de publier, sous le titre de *Voyage dans un grenier,* un livre bien singulier et, ma foi, bien amusant, malgré le décousu qui a présidé à l'arrangement des pièces curieuses qu'il renferme. La plupart de ces pièces sont des lettres ou documents inédits. Nous en citerons deux qui constituent de véritables professions de foi littéraires, et qui sont signées de noms célèbres à divers titres.

Voici d'abord une lettre signée F. S. (lisez Francisque Sarcey), et dans laquelle le critique théâtral du *Temps* refuse de se laisser enrôler dans la franc-maçonnerie :

Monsieur,

N'attribuez mon long retard à répondre à vos offres obligeantes qu'à l'hésitation d'un homme qui ne veut pas prendre une détermination grave sans avoir longtemps pesé le pour et le contre.

Je me suis promis, le jour où j'ai mis le pied hors de l'Université, de n'être jamais d'aucune association, de ne posséder jamais aucun titre, de n'ambitionner jamais aucune place, de faire mon trou seul et de rester seul et libre : je me suis tenu parole jusqu'à ce jour. M'engager dans la maçonnerie, ce serait changer ma vie du tout au tout : car, une fois la première brèche faite, tout l'édifice des résolutions premières ne tarderait pas à crouler. L'idée me viendrait peut-être d'être ou député, ou sénateur, ou académicien, ou vénérable, ou décoré, ou n'importe quoi tenant à quelque chose.

Ce sont autant de liens dont on charge sa plume.

Il me semble qu'un journaliste ne doit rien être que journaliste.

Le public en a plus de confiance en lui. Il me croira davan-

tage, quand je lui parlerai de la maçonnerie, si je n'y appartiens pas.

C'est une grande force que de se tenir en dehors de tout.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, etc.

F. S.

Suit un billet de Théodore Barrière, dont la conclusion misanthropique ne surprendra personne :

Mon cher Monsieur,

Vous me demandez si je connais M. de Rothschild? Hélas! ou plutôt heureusement, non. Je ne me lie jamais avec les heureux de la terre, afin de garder mon libre arbitre.

Règle générale, je ne me lie avec personne, afin d'être toujours à même de dire du mal de tout le monde.

Salut empressé.

THÉODORE BARRIÈRE.

Les Bourreaux d'autrefois. — Nous devons la communication du curieux document qui suit à l'obligeance du savant magistrat Ch. Desmaze :

Lettre à monsieur le procureur du roy au bailliage et siége présidial d'Amiens.

Saint-Quentin, 1er avril 1754.

Monsieur,

Nous avons à nous plaindre de l'exécuteur que vous avez pris la peine de nous envoyer. C'est un homme qui ne sçait pas son métier. — Agnès Duchesne a été par luy pendue, samedy dernier, mais il l'a dépendue sans l'avoir entièrement

étranglée, de façon que cette fille, ayant donné quelques signes de vie au moment qu'on allait l'inhumer, monsieur le mayeur [1] a été obligé de se transporter au lieu de l'enterrement, et d'y appeler l'exécuteur pour lui faire achever là son office, ce qui a fait un grand tumulte dans cette ville. — Lorsqu'il a roué le nommé Betfort, il y a deux ans ou environ, il ne lui a cassé qu'un des membres, et, dix ans auparavant, il avait encore maltraittée une fille condamnée à être pendue. Un homme si maladroit ne doit pas continuer ce service. Nous aurions pu le punir ici par la prison ; mais, comme messieurs du présidial sont ses supérieurs et juges naturels, nous avons cru qu'il était plus à propos de vous en porter nos plaintes, afin que vous ayez la bonté d'y mettre ordre et de faire en sorte que le service se fasse mieux à l'avenir.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur le procureur du roy, très sincèrement, vos très humbles serviteurs.

Pour le mayeur,
L'adjoint
MALLET,
Greffier secrétaire.

Le Phonographe. — Tout Paris connaît aujourd'hui ce merveilleux instrument qui répète les sons avec une exactitude qui sans doute va s'améliorer de jour en jour; mais ce que tout Paris ne sait pas, c'est que l'idée du phonographe est vieille de deux siècles. Cyrano de Bergerac y a pensé, et voici ce qu'il en dit dans son *Histoire comique des estat et empire de la Lune.*

« Mon démon me dit : « Pour vous divertir, voici un

1. Le maire.

« livre que je vous laisse. » Ce livre était dans une boîte .. A l'ouverture de la boîte, je trouvai je ne sais quoi de métal presque semblable à nos horloges, plein de je ne sais quels petits ressorts et de machines imperceptibles. C'est un livre, à la vérité, mais c'est un livre miraculeux, qui n'a ni feuillets ni caractères; enfin, c'est un livre où, pour apprendre, les yeux sont inutiles : on n'a besoin que des oreilles. Quand quelqu'un donc souhaite lire, il bande, avec grande quantité de toutes sortes de petits nerfs, cette machine; puis, il tourne l'aiguille sur le chapitre qu'il désire écouter, et au même temps il en sort, comme de la bouche d'un homme ou d'un instrument de musique, tous les sons distincts et différents qui servent, entre les grands lunaires, à l'expression du langage... »

Si vous voulez vérifier vous-même la citation, nous vous conseillons de le faire dans la jolie édition d'amateurs publiée par la Librairie des Bibliophiles, sous le titre de *Voyages fantastiques de Cyrano de Bergerac.*

Vers de Louis Veuillot — Nous trouvons, dans le *Journal des Demoiselles* du mois de novembre 1860, les vers suivants, auxquels le nom de leur signataire donne une valeur de curiosité :

LA MER.

Du haut de la colline, assis sous le vieux frêne,

J'ai vu le beau matin rire dans le ciel clair.
Des souffles embaumés sans bruit traversaient l'air,
Effleurant les buissons plus ornés qu'une reine.

Non loin de mes regards, immobile, la mer,
Libre de vils fardeaux dans sa paix souveraine,
Autre ciel tout d'azur, épanchait sur l'arène
Ses étoiles d'argent où se jouait l'éclair.

Dieu me faisait sentir sa présence sublime :
Il descendait du ciel, il montait de l'abîme!
Je priais. — Tout à coup, remplissant le chemin,

L'homme, hélas! apparut : un berger maigre et blême,
En haillons, l'œil méchant, vomissant le blasphème,
Menait ses moutons paître, un fouet à la main,

LOUIS VEUILLOT.

Une Commune à part.— Il paraît que le journal *l'Écho de la Mayenne* avait insinué que les femmes de la Baconnière, commune de ce département, n'étaient pas toutes d'une fidélité exemplaire. Aussi le maire de cette commune vient-il d'adresser au susdit journal, à la demande de ses administrées, la notification suivante, dont il serait regrettable de priver nos lecteurs :

Dans votre numéro du samedi 15 juin, vous racontez comme arrivée en la commune de la Baconnière une histoire de flagrant délit d'adultère qui aurait été suivi du meurtre ou de l'amant ou du mari.

Les femmes de cette commune, que j'administre comme

maire, me prient de vous faire savoir qu'il n'y a rien de vrai dans votre histoire et que *toutes sont fidèles à leurs maris.*

Le maire de la Baconnière,

DOMINIQUE.

Y a-t-il beaucoup de maires en France qui pourraient délivrer, à coup sûr, de pareils certificats?

Annonce matrimoniale. — On n'invente pas ces choses-là!... Voici ce que nous lisons dans un des derniers numéros des *Petites Affiches :*

Trente-quatre ans, orphelin, élève de l'École centrale (mécanique), possédant 200,000 francs, plus la nue propriété d'un immeuble rapportant 25,000 francs, sur un tête de quatre-vingts ans, désire se marier à demoiselle ou jeune veuve de fortune et d'*honorabilité relatives.* Rien des agences. Poste restante jusqu'au 20 juin, A. G. J. L.

Honorabilité relative!... Il faut avouer que M. A. G. J. L. n'est vraiment pas assez difficile!

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 14 — 31 JUILLET 1878

SOMMAIRE.

Le Quatorze Juillet. — Une Lettre de Ledru-Rollin. — Béranger auteur dramatique. — A propos de l'Académie. — Lettre de Voltaire. — Nécrologie : Fr. Bazin.

Varia. — Assassin et poëte. — A propos du *Capitaine Fracasse*. — Liszt à Paris. — Courbet peint par Vermersch. — Histoire d'un mot. — Se retirer à temps. — Victor-Emmanuel et les décorations. — Un Patriarche. — Poëme inédit de Baudelaire. — Un Nom de pont.

LE QUATORZE JUILLET. — On avait voulu, cette année, donner une certaine solennité à l'anniversaire de la prise de la Bastille ; mais le gouvernement en a interdit a célébration en tant que fête politique. Le même jour on a célébré le centenaire de J. J. Rousseau, qui n'est pourtant ni né ni mort ce jour-là ; mais cette fête est loin

d'avoir eu le même éclat que le centenaire de Voltaire. S'il faut des fêtes, pas trop n'en faut, et le public finit par s'en fatiguer.

A propos de cet anniversaire de la prise de la Bastille, les journaux ont publié bon nombre d'articles dans lesquels ils ont répété tous à peu près la même chose. Rien de bien neuf d'ailleurs sur ce sujet, qui a déjà donné lieu à tant de discussions pour et contre depuis quatre-vingt-dix ans!

Rappelons cependant que la démolition de la fameuse forteresse, commencée en 1789 sous la direction du sieur Palloy, ne fut terminée que le 21 mai 1791, et qu'elle coûta la somme, énorme pour l'époque, de 943,769 fr. Citons encore ce fait, probablement oublié ,qu'au lendemain de la prise de la Bastille, un sieur Manuel, se disant homme de lettres, et qui y avait été enfermé comme auteur d'un pamphlet relatif au procès du collier de la reine, guida le peuple dans la chambre même qu'il avait jadis occupée. Il voulait s'assurer s'il retrouverait une pièce de vers qu'il avait écrite pendant sa détention et dissimulée sous la doublure d'un dossier de fauteuil. Manuel retrouva en effet cette pièce intacte, parodie des imprécations de Camille des *Horaces*, et il la lut à haute voix au milieu des acclamations de la foule :

La Bastille, où la nuit sert des tyrans heureux !
La Bastille, où la haine est le plaisir des dieux !
La Bastille, où la force enchaîne le génie !

La Bastille, où l'on meurt sans sortir de la vie !
Puissent les citoyens ensemble conjurés,
Enfoncer ses cachots par le fer assurés !
Et si, pour ébranler ce colosse de pierre,
Paris ne suffit pas, vienne la France entière !
A pas précipités que cent peuples divers
Passent pour la détruire et les monts et les mers ;
Qu'elle-même sur soi renverse ses murailles ;
Que l'enfer agrandi s'ouvre par ses entrailles ;
Que le ciel en courroux, allumé par mes vœux,
Fasse pleuvoir sur elle un déluge de feux.
Puissé-je de mes yeux y voir tomber la foudre,
Voir ses canons en cendre et ses soldats en poudre,
Son dernier gouverneur à son dernier soupir,
Moi seul en être cause et mourir de plaisir !

Comme on l'a vu, les vœux de Manuel, jusques et y compris la mort du gouverneur, furent entièrement réalisés !

Une Lettre de Ledru-Rollin. — Nous devons à M. Auguste Magen, l'un des plus dévoués collaborateurs de notre *Gazette*, la lettre suivante, écrite par Ledru-Rollin à un ami qui lui avait dédié son livre :

10 juin 1857.

Mon cher M...,

Je suis vraiment honteux de ne vous avoir pas encore répondu. Je n'ai guère qu'une excuse : c'est le désir que j'avais d'aller vous surprendre un jour dans votre retraite pour vous dire tous mes remercîments.

On s'occupe des élections avec une ardeur qui ne me laisse pas sans quelque espoir. Si faible que soit une influence à distance, j'ai dû m'y consacrer tout entier, puisqu'on voulait bien me consulter. Comment négliger un souffle qui passe sur le pays et semble lui rendre quelque vie ? Pour moi, je le recueille, je le hume pour ainsi dire, avec cette anxiété fiévreuse du vieux marin qui voit les premières rides de la brise après un calme mortel.

Des quelques paroles que vous voulez bien consigner de moi avec trop d'éloges je ne me rappelais rien ; elles ne traduisent plus à mon gré ma pensée d'aujourd'hui. Ah ! si c'était à recommencer ! Ce qui n'était alors qu'à l'état de sentiment est devenu depuis, par une étude constante et sous l'empire des faits, une conviction profonde, arrêtée, invariable. Je n'avais pas moi-même assez dépouillé le vieil homme : les langes de l'enfance sont difficiles à déchirer, et on reste longtemps enfant sous le joug des premières impressions et sous l'influence de l'air qu'on a d'abord respiré.

Lorsque je pense qu'à l'heure qu'il est la presque totalité des têtes dirigeantes et des écrivains de notre grand parti voient dans l'institution chrétienne le berceau de la liberté, bien que l'histoire lue à ses sources enseigne le contraire, mon esprit se révolte et s'indigne. Pas de compromis, pas de transaction possible entre le dogme indéfini du progrès, toujours ouvert, toujours *révisible*, et les dogmes fermés, immuables, de la théogonie du moyen âge. Vouloir enter celui-là sur ceux-ci est une contradiction et un non-sens.

Le mot de Mirabeau est profondément vrai : « Pas de révolution conquise, assurée, aussi longtemps que la France ne sera pas déchristianisée. »

Il doit être la devise des hommes d'État futurs ; non qu'il doive s'appliquer par la force : pas de violence dans le domaine sacré de la conscience, tant qu'on n'en sortira pas pour conspirer contre l'État. Cette transformation des vieilles

croyances doit s'opérer par la liberté absolue, illimitée, sans privilége comme sans exclusion pour personne, en vertu de l'enseignement répandu partout et de la science, des sciences naturelles surtout, coulant à plein bord. Au temps de réaction catholique où nous vivons, votre livre est donc presque courageux ; il est surtout utile, puisqu'il lutte contre un courant qui entraîne encore, même parmi nos amis, tant d'esprits égarés . . . . . .

Il est essentiel de remonter jusqu'à l'origine de ces croyances. La connaissance plus approfondie des langues du passé, l'histoire mieux connue des religions de l'Inde, toutes les découvertes de la science moderne, en offrent amplement les moyens.

Le rire de Voltaire n'a fait qu'effleurer les lèvres; les esprits plus chercheurs de notre temps veulent être convaincus par des raisons sans réplique, c'est-à-dire par le dernier état de la science mis à la portée de tous.

C'est parce que je vous sais, mon cher M..., dans cette voie, que j'accepte volontiers votre dédicace amicale, moins pour le très-peu que j'ai fait dans le passé que comme engagement envers l'avenir, si jamais il se rouvre pour moi.

A vous,

LEDRU-ROLLIN.

On sait que nous n'avons pas à juger les idées exprimées par cette lettre de Ledru-Rollin; elle nous a surtout paru intéressante en ce que, n'étant pas destinée à la publicité, elle révèle les sentiments intimes de son auteur sur une des plus redoutables questions de notre temps.

BÉRANGER AUTEUR DRAMATIQUE. — Le journal *la*

Chanson vient de publier, sous ce titre, un article de M. L. Henry Lecomte qui est des plus curieux, et auquel nos lecteurs nous sauront certainement gré de faire un large emprunt.

L'auteur de l'article cherche d'abord à démontrer que, dans sa *Biographie,* Béranger ne parle pas de lui avec toute l'exactitude désirable au point de vue de ses tentatives comme auteur dramatique. Le poëte essaye, au contraire, de nier non-seulement ses aptitudes pour le métier d'auteur de théâtre, mais encore les propres ouvrages auxquels il collabora et qui furent représentés sans sa signature, aussi bien que ceux qu'il a laissés en portefeuille et qui ont été retrouvés après sa mort.

Voici d'abord la liste des pièces pour lesquelles le répertoire des agents dramatiques attribue formellement à Béranger une part de collaboration et de droits :

Les Caméléons, ou Une matinée d'un homme en place, vaudeville en un acte, avec Moreau et Wafflard (Vaudeville, 25 octobre 1815);

Haguenier, ou l'Habit de cour, vaudeville en un acte, avec Antier et Delespine (Porte-Saint-Martin, 10 juillet 1818);

La Lanterne sourde, ou les Deux portefaix, vaudeville en un acte, avec Désaugiers, Antier et Hubert (Vaudeville, 20 mars 1823);

La Maison de plaisance, vaudeville en un acte, avec d'Epagny et Antier (Vaudeville, 8 octobre 1823);

Attila, ou le Troubadour, vaudeville en un acte, avec Antier et Bilderberck (Vaudeville, 7 février 1824);

Les Femmes, ou le Mérite des Femmes, vaudeville en un acte, avec Antier (Gaîté, 23 mars 1824).

Les ouvrages dramatiques posthumes de Béranger sont au nombre de trois, dont les manuscrits appartiennent à la famille de Benjamin Antier, qui les a communiqués à M. Lecomte. Ces trois pièces sont une comédie en vers, un opéra-comique et un vaudeville.

La comédie a pour titre *le Paresseux;* la scène se passe à Paris, sous le premier Empire. Cléon, homme de plaisir, prétend faire épouser sa fille Elise à son ami Dorante. Elise préférerait le chevalier Valère, et Dorante a pris jadis avec une comtesse, sa cousine, des engagements gênants pour ses projets. On est arrivé pourtant sans incidents au jour du mariage, et la pièce commence par le récit suivant d'un valet, qui parle ainsi des tracas inséparables de toute noce bien ordonnée :

Que de peines, bon Dieu, pour nos apprêts de noces!
Lettres, bijoux, musique, habits, festins, carrosses,
A tout il faut penser, courir je ne sais où,
Sortir la bourse pleine et rentrer sans un sou.
De son côté, mon maître aura fait ses affaires :
Pour voir curé, témoins, magistrats et notaires,
Recueillir de l'argent, pénétrer à la cour,
Il m'a fait l'éveiller dès la pointe du jour.
Il n'a depuis dix ans fait une œuvre pareille!
Bien lui prend que l'amour l'ait tiré par l'oreille,
Et moi, s'entend : car, seul, l'amour en vain, je crois,

Pour l'arracher du lit l'eût éveillé dix fois.
Ce bon monsieur Dorante a tant, tant de paresse !
Mais que pense de nous la jalouse comtesse,
Cette belle cousine? Elle doit tout savoir.
Pour nous laisser en paix, il faut qu'à se pourvoir
Elle travaille aussi... Ma foi, ce serait sage :
Le plaisir de changer venge bien d'un volage !...

Voici encore un petit portrait assez lestement débité par le même valet sur le compte de son maître, le paresseux :

. . . . . Le jour ne faisait que de naître
Qu'avec grand bruit chez lui j'ouvre porte et fenêtre :
« Monsieur? Monsieur? Monsieur? il faut vous marier !
Debout, Monsieur, debout !... » Je me tue à crier :
« Monsieur, vous dormirez après le mariage !... »
Il bâille, ouvre les yeux, se frotte le visage,
Et dit : « Quelle heure est-il? — Sept heures et le quart
(Il était moins). — Maraud, tu m'éveilles trop tard ! »
— Ce qu'il n'a jamais dit ! — et, grâce à sa tendresse,
Le voyant en bon train de vaincre la paresse,
Je sors, et de Paris deux fois j'ai fait le tour...
Il est midi, bientôt il sera de retour. »

Puis vient Dorante lui-même, qui cherche à excuser son capital défaut, lequel n'est pas ce qu'on croit. N'a-t-il pas fait la guerre et ne s'est-il pas distingué?

Si je n'eusse reçu deux blessures fort graves,
On me verrait encor combattre avec nos braves ;
Mais, quitte envers l'État, en paix avec l'honneur,
Je suis le doux penchant qui me mène au bonheur.
Ennemi des emplois dont le faix importune,

Je ne voudrais pas faire un pas vers la fortune ;
Je dédaigne les biens qui font tant de jaloux,
Et, malgré les brocards dont vous m'accablez tous,
Ce qu'on nomme paresse est ma philosophie !

Ces quelques citations, auxquelles le nom de leur auteur donne surtout une valeur, offrent une idée suffisante du ton poétique de toute cette comédie, que M. Lecomte déclare « absolument remarquable » et digne de la Comédie française, où le détenteur actuel du manuscrit, Mme Antier, consentirait très-volontiers à la laisser jouer. Ce serait là, certes, une curiosité de haut goût ; mais la mémoire de Béranger a-t-elle vraiment besoin de ce surcroît de gloire littéraire, qu'un insuccès d'ailleurs pourrait compromettre ?

La seconde pièce, opéra-comique, se nomme *la Vieille Femme et le Jeune Mari*. Le manuscrit porte en tête ces mots, de la main même de l'illustre chansonnier : *Lue en assemblée générale le 26 juillet* 1810. Cette note est suivie de l'indication du refus de la pièce, en ces termes : *Pièce refusée comme étant immorale, ce qui est très-édifiant de la part de MM. les comédiens.* C'est, paraît-il, une pièce fort gaie et que connut sans doute le vaudevilliste Rochefort, père du trop célèbre pamphlétaire de ce nom : car sa pièce *Scipion*, jouée aux Variétés, en 1836, par Frédérick-Lemaître, en a reproduit très-exactement l'intrigue.

La troisième et dernière pièce est un à-propos-vau-

deville intitulé : *les Acteurs bourgeois.* On retrouve dans les couplets de cette pièce l'esprit et la verve de Béranger, et, à ce titre, quoi qu'en puisse penser M. Lecomte, qui est d'un avis contraire, c'est celle des trois pièces en question que nous préférerions. Voici bien, dans les couplets qui suivent, empruntés au début de la pièce et débités par le jardinier qui mouche les chandelles, un spécimen de la finesse sarcastique de l'auteur. C'est le tableau très-réussi du contraste des coulisses avec la rampe :

Un amant,
Exprimant
Son martyre,
Se dit tout près d'expirer,
Et, s'il vous fait pleurer,
Au foyer s'en va rire.

Telle aussi
Fait ici
L'inhumaine
Qui, pour s'en laisser conter,
A hâte de quitter
La scène.

Deux amants pris de tendresse
S'unissent-ils dans la pièce,
Ce nœud vain
De l'hymen
Fait l'office :
Car, en vrais époux déjà,
Ils disputent dans la
Coulisse.

. . . . . .
Par divers
Des travers
Que l'on fronde,
Je vois qu'un spectacle ainsi
Nous peint en raccourci
Le monde.

Voici deux autres couplets également traités avec une spirituelle observation. Il s'agit d'un voyage de Momus, envoyé par Thalie sur la terre, et qui raconte ainsi son voyage de l'Olympe à notre globe :

En courant, j'ai vu de là-haut
Les voyageurs de votre sphère;
J'ai vu par excès ou défaut
Bien des gens perdus sur la terre;
Si, pour se délasser
J'ai vu des gens passer
La borne qu'on redoute,
J'ai vu que, pour les remplacer,
D'autres étaient en route.

J'ai vu peu d'esprits s'élever;
J'ai vu des intrigants descendre;
J'ai vu les méchants s'entraver
Dans les chemins qu'ils voulaient prendre;
J'ai vu des courtisans
Ramper dans tous les sens;
J'ai vu, quoi qu'il en coûte,
Vers le bien marcher quelques gens,
Mais tous restaient en route.

Un peu plus loin, voici Molière lui-même en scène, et

qui fait son propre portrait dans des termes pleins de ressemblance et de justesse :

Toujours j'ai défendu le goût,
De l'art j'ai posé les limites;
La raison réprouvait en tout
Les erreurs qu'enfin j'ai proscrites;
En badinant j'ai combattu
Le faux savoir et le caprice;
J'ai fait sourire la vertu,
Et n'ai fait pleurer que le vice.

J'atteignis, pour servir les lois,
Où les lois ne peuvent atteindre,
Et tel qui fit taire leur voix
Eut sans cesse la mienne à craindre.
Près de l'innocent abattu,
Mon cœur démasqua l'artifice,
Et, pour consoler la vertu,
J'ai fait la peinture du vice.

Citons encore le dernier couplet du vaudeville final, lequel est d'une bonne humeur tout à fait philosophique :

L'homme, sur la scène du temps,
N'est qu'une marionnette :
Cinq fils, qu'on appelle des sens,
Font agir la follette.
Cette machine, par le sort
De quelque attrait douée,
S'éveille et rit, bâille et s'endort,
Et la farce est jouée !

C'était la première fois qu'on publiait un renseigne-

ment quelconque au sujet de ces trois pièces, et qu'on donnait au public tous ces fragments inédits. Le même numéro du journal auquel nous les empruntons cite encore une petite chanson également inédite de Béranger, trouvée dans les papiers de Mme Mélanie Waldor, et qui n'a qu'un couplet :

LA CHANSON.

Il faut dans une chanson
Finesse, grâce et saillie,
Bien moins d'art que de folie,
Plus d'esprit que de raison :
Sans gaîté point de critique,
Quelque licence poétique,
Même un jeu de mots comique,
Le tout sur des airs badins.
Ayez ces façons de plaire,
Et la France tout entière
Répétera vos refrains.

A PROPOS D'ACADÉMIE. — Les récentes luttes académiques d'où sont sorties les nominations de MM. Henri Martin et Renan, préférés à MM. Taine et Wallon, ont remis en circulation quelques anecdotes relatives à la noble assemblée des immortels. Voici les réflexions un peu dures qu'elle inspirait à Rivarol, et qui sont bien faites pour consoler les candidats éliminés :

« Mettez-vous bien dans l'esprit qu'il en est des compagnies littéraires comme de celles de commerce. Quand

un peuple est pauvre et sans industrie, il faut alors créer des compagnies, leur donner des priviléges exclusifs; mais, quand chaque citoyen est devenu commerçant, il faut alors détruire ces corps privilégiés, car ils dégénéreraient en monopole et voudraient étouffer l'industrie générale prête à éclore.

« Ainsi, quand une nation est barbare et que quelques têtes possèdent à elles seules le peu d'esprit qu'elle a, il est nécessaire de les rassembler, afin que les regards du peuple incertain se tournent vers elles et qu'on sache bien qu'il n'y a des lumières et du goût que chez elles.

« Mais, quand une fois cette nation a goûté les plaisirs de l'esprit, que les bons modèles se sont multipliés en tout genre et qu'un vernis de littérature s'est répandu sur toutes les conditions de la société, alors ces chambres privilégiées, le faste de leurs inscriptions, leurs séances, leurs adoptions et leurs exclusions excitent plus de murmures que d'émulation. Attaquées par les aspirants qu'elles repoussent, elles ne sont jamais défendues par leurs membres ; le vœu général est contre elles, et, après avoir rendu à une nation le service de lui donner une Académie, le plus grand bien qu'on puisse lui faire est de la lui reprendre. »

Léon Gozlan, dont on va de nouveau publier les œuvres, avait-il lu ce passage de Rivarol? C'est ce que nous ne saurions dire. Tant il y a qu'il céda, comme

tant d'autres, à la tentation d'aller s'asseoir sous le dôme de l'Institut ; et voici l'anecdote que M. Jules de Carné nous raconte à se sujet dans le *Paris-Journal :*

« Il eut, lui aussi, l'ambition d'être académicien ; mais il ne pouvait se résoudre à faire les visites obligatoires. Il se décida néanmoins, en voyant que la montagne ne venait pas à lui, à aller à la montagne. Il fut arrêté net dans ses démarches par l'incident suivant :

« Il s'était présenté — c'était sa troisième visite académique — chez un immortel qui n'était pas favorable à sa candidature, M. Patin, si j'ai bonne mémoire.

« Que me voulez-vous ? lui dit celui-ci assez brusque-
« quement dès qu'il eut entendu annoncer le visiteur ;
« vous venez me demander ma voix ? Je n'ai jamais lu
« aucun de vos ouvrages.

« — Ce n'est pas votre voix que je viens vous de-
« mander, Monsieur, riposta vivement Gozlan : c'est
« votre fauteuil. »

« L'académicien fit une grimace ; il n'était pas encore revenu de son étonnement que Gozlan était dehors. L'auteur du *Médecin du Pecq* renonça dès ce jour à entrer à l'Académie. »

Lettre inédite de Voltaire. — On en découvre tous les jours. C'est le *Polybiblion* (Revue bibliographique) qui nous offre la suivante ; elle avait été adressée par le chantre de *la Henriade* à un M. d'Alissac, de Valréas

(Vaucluse), qui se proposait d'écrire une *Histoire des Papes*, dont il soumit la préface à Voltaire. Cette préface était remplie d'éloges et même de coups d'encensoir à l'adresse du grand homme, qui ne put faire autrement que de la trouver parfaite :

Vous avez orné, Monsieur, le tombeau d'un vieillard octogénaire qui se meurt; vous lui avez envoyé de trop belles choses et vous lui en dites de trop flatteuses pour qu'il lui soit facile de vous exprimer toute sa sensibilité. J'ai lu deux fois la préface de l'*Histoire des Papes* : elle est écrite avec autant de force que de vérité, et je n'y ai trouvé d'autre défaut que les éloges que vous voulez bien m'y donner. Votre entreprise est grande et utile; je voudrais être à portée de vous en faciliter l'exécution : j'y trouverais ma gloire dans ce monde et mon salut dans l'autre; mais il siérait tout au plus à un vieux pécheur tel que moi d'être l'historien de la papesse Jeanne, et, après avoir tant parlé des souverains pontifes, il ne me reste rien à démêler avec eux que le soin de recourir à leur indulgence et à leur... (*un mot illisible*). C'est à vous, Monsieur, sujet des successeurs de saint Pierre et leur historien, à m'obtenir cette double faveur. Je vous en demande pour gage un exemplaire de la première édition de votre ouvrage, et vous prie de me croire, etc., etc.

VOLTAIRE,

Gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

A Ferney, 2 auguste 1777.

L'authenticité de la susdite lettre est d'ailleurs indiscutable : son original est collé au verso de la couverture

du premier volume in-folio (manuscrit) de cette *Histoire des Papes*, qui n'a jamais été achevée. Le rédacteur du *Polybiblion*, qui a eu longtemps ce manuscrit entre les mains, nous assure que le monde savant n'a rien perdu à ce qu'il restât toujours inédit.

Nécrologie. — *Fr. Bazin.* — L'auteur d'un *Voyage en Chine*, opéra-comique joué il y a une vingtaine d'années à la salle Favart, ne fut pas un musicien de génie : il était plus savant qu'inspiré. Professeur éminent, il a formé d'excellents élèves : c'était en outre un homme bon, dévoué, et que la mort a surpris au lendemain d'un triomphe tout personnel. Le 30 juin, jour de la grande fête nationale donnée aux étrangers par la France, il dirigea l'orchestre et les chœurs du concert des Tuileries, et un morceau de sa composition, qu'on y exécuta, lui valut une ovation considérable. Le surlendemain, 2 juillet, il succombait à une attaque d'apoplexie, à l'âge de 52 ans. Voici une piquante appréciation musicale de Bazin, empruntée à un album par Ph. Audebrand, qui l'a reproduite dans l'*Illustration :*

« Les biographes disent que Mozart était triste. La belle découverte ! Allez aux Italiens écouter le *Don Juan*, et pour sûr vous vous arrêterez à la sérénade. Tout y est vif, hilare, dansant. Mozart a pris tout le trésor de sa gaieté et l'a répandu là dedans pour réjouir le présent et l'avenir, et des historiens aux oreilles d'âne vous diront :

« Il était triste! » Oui, pardieu! comme Callot et Molière l'ont été, en faisant rire des millions d'hommes! »

FR. BAZIN.

VARIA. — *Assassin et poëte.* — Bientôt vont paraître devant la Cour d'assises les deux assassins de la veuve Gillet : Barré et Lebiez. Le dernier, étudiant en médecine manqué, journaliste avorté, était aussi poëte à ses heures, et nous donnons ici, comme échantillon de son talent, une pièce dont le titre n'est pas précisément folâtre :

A UN CRANE DE JEUNE FILLE.

De quelque être charmant reste froid et sans vie,
Beau crâne apprêté par mes mains,
Dont j'ai sali les os et la face blanchie
D'un tas de noms grecs et latins;

Sombre et froid compagnon de mes heures d'étude,
Toi qu'à l'instant j'ai rejeté
Dans un coin, ah! reviens tromper ma solitude,
Réponds à ma curiosité :

Dis-moi combien de fois ta bouche s'est offerte
Aux doux baisers de ton amant;
Dis-moi quels jolis mots de ta lèvre entr'ouverte
Dans les heures d'égarement...

Insensé! Tu ne peux répondre, pauvre fille!
Ta bouche est close maintenant :
L'impitoyable Mort, de sa noire faucille
A brisé tes charmes naissants.

Triste leçon pour nous, qui croyons que la vie
Peut durer pendant de longs jours !
Et jeunesse, et bonheur, et beauté qu'on envie,
Tout passe ainsi que les amours.

Je rêve au temps qui fuit. Alors je te regarde,
Et, tandis que je suis à plaindre ton destin,
Je crois t'entendre dire en frissonnant : « Prends garde,
Mortel ! ton tour viendra demain ! »

Vous aviez raison, monsieur le poëte, de nous dire dans vos vers que chacun doit s'attendre à voir venir son tour ; mais vous avez eu le grand tort, dans la vie réelle, de vouloir faire passer les gens avant leur tour.

A propos du CAPITAINE FRACASSE. — Nous ne parlerons guère de l'opéra nouveau que MM. Catulle Mendès et Émile Pessard viennent de faire jouer au Théâtre-Italien, transformé en Théâtre-Lyrique. La pièce est amusante et la musique peu originale, mais très-scénique. Nous préférons vous parler des deux auteurs de la pièce, plus intéressants, à coup sûr, que la pièce elle-même.

M. Émile Pessard est « un jeune ». Né en 1843, il commence seulement à percer. Fils d'un père musicien, il fut d'abord excellent pianiste. Entré au Conservatoire, il fit de solides études d'accompagnement et d'harmonie dans la classe de Bazin, qui est précisément mort le jour même de la première représentation du *Capitaine Fracasse*. Pessard remporta, en 1861 et 1862, les

second et premier prix d'harmonie; en 1866, il était proclamé prix de Rome, et sa cantate intitulée *Dalila* fut exécutée à l'Opéra le 21 février 1867. Depuis il a fait jouer deux petits actes à l'Opéra-Comique : *la Cruche cassée* et *le Char*. Le voilà aujourd'hui lancé sur la route de la notoriété et du succès.

Quant à M. Catulle Mendès, tout le Paris lettré et artiste connaît ce blond Parnassien fantaisiste. M. Mendès est en effet l'une des gloires incontestées du Parnasse contemporain. Il a épousé la fille de Théophile Gautier, connue en littérature sous le nom de Judith, pendant que M. Émile Bergerat, un autre Parnassien, mais moins enraciné, épousait l'autre fille du poëte, laquelle n'a point jusqu'à ce jour, que nous sachions, marché dans les mêmes voies que sa sœur aînée.

Nous ne vous raconterons pas la vie littéraire de M. Mendès, qui a une suffisante notoriété, et nous vous parlerions, certes, encore moins de sa vie privée, s'il n'avait tenu à la mettre lui-même en évidence. En effet, M. et Mme Mendès viennent de plaider en séparation, et tous les journaux ont publié l'assignation lancée par cette dernière à l'adresse de son mari, ainsi que la lettre incroyable par laquelle M. Mendès a répondu aux attaques motivées de sa femme. Toute l'assignation de Mme Mendès a pour but de démontrer que son mari ne craignait pas de paraître en public avec sa maîtresse, qu'il lui offrait des bijoux et des cadeaux pendant qu'on

saisissait son mobilier au domicile conjugal, et que l'argent et les bénéfices de la communauté, qui auraient dû servir à alimenter le ménage régulier de M. Mendès, étaient employés par lui au profit de son ménage illégal.

A l'articulation de ces faits, M. Mendès a répondu par la lettre suivante, qui simplifiait singulièrement la tâche des juges, puisque le mari coupable avouait lui-même aussi clairement sa culpabilité :

A Madame Mendès.

Madame,

J'ai reçu l'assignation que vous avez cru devoir m'envoyer, et j'ai lu les motifs sur lesquels s'appuie votre requête.

Je crois inutile de les discuter.

Je dois dire seulement que toute tentative de votre part pour être reçue dans mon domicile serait une vaine tentative. Vous jugerez bon, je pense, de vous en épargner et de m'en épargner les pénibles circonstances.

A tort ou à raison, ma vie a pris une direction qui la sépare absolument de la vôtre. Vous n'ignorez pas et personne n'ignore que je me suis créé, depuis bien des années déjà, une nouvelle famille, que j'ai une femme que j'aime et j'estime, et qui est ma véritable femme; que j'ai des enfants de cette femme; en un mot, que j'ai contracté des devoirs qui, pour être moins légitimes au point de vue de la loi, n'en sont pas moins sacrés à mes yeux.

De là, Madame, entre vous et moi, la nécessité d'un éloignement et l'impossibilité de remédier à cet état de choses.

Permettez-moi d'ajouter qu'en dépit des amertumes communes de notre situation, je ne cesse pas d'avoir pour votre

personne la plus cordiale sympathie, et la plus vive admiration pour votre beau talent.

CATULLE MENDÈS,

18, place des Batignolles.

Nous devons dire que le tribunal a été absolument interloqué par cette épître insolite et inattendue. M. Mendès faisait d'ailleurs défaut, et la cause a été jugée en cinq minutes. M. et Mme Mendès sont aujourd'hui séparés judiciairement de corps et de biens. C'était là d'ailleurs ce qu'ils désiraient tous les deux.

Liszt à Paris. — Ce célèbre pianiste est venu, lui aussi, visiter l'Exposition. M. Philibert Audebrand, qui l'a rencontré, nous parle de lui en ces termes dans le journal *l'Illustration :*

« C'est Franz Liszt, le premier pianiste de tous les temps, un grand musicien et un petit prêtre. Il est en habit ecclésiastique, la soutane traînante et le tricorne sur la tête. Cet appareil ne l'empêche pas pourtant d'aller faire visite au diable. Ces jours-ci, il est allé en personne souhaiter le bonjour à Victor Hugo, en compagnie de M. Ernest Renan. Vous avez bien lu, « en compagnie de l'auteur de la *Vie de Jésus* ». Une autre fois, il assiste à un dîner de grands seigneurs ; une autre fois, il fait le tour du Salon ayant un journaliste sous le bras. On prétend qu'il est allé, l'autre soir, à l'Opéra, entendre le

Faust de Gounod. Et pourquoi pas, puisqu'en Italie tous ceux qui portent la robe de prêtre font à Rome, à Naples et à Milan ce qu'il fait à Paris? Mais soyez tranquille, Franz Liszt se garde à carreau. D'abord il a obtenu permission plénière du pape Léon XIII ; ensuite il porte sur lui, sous forme de scapulaire, un aphorisme de Zordis, grand prêtre d'Epaphos, ainsi traduit par feu Champollion : « Respecte le musicien, parce qu'il est le seul qui parle la langue du ciel. »

Courbet peint par Vermersch. — Il s'agit du peintre célèbre auquel on doit la chute de la colonne Vendôme et de l'écrivain qui ressuscita, pendant la Commune, le *Père Duchesne,* lequel poussa à la démolition de la maison de M. Thiers et au massacre des otages. Ce Vermersch avait publié en 1869, sous le titre de *les Binettes rimées* (Paris, in-18, chez Gayet), une plaquette contenant quelques portraits en vers de célébrités littéraires et artistiques du moment. Cette plaquette est dédiée par le futur communard Vermersch à « son ami Eugène Schnerb », actuellement préfet de la Corse et ancien rédacteur du *XIXe Siècle.* Elle est devenue aujourd'hui une curiosité et une rareté en librairie, et elle contient, en dehors des portraits à la plume de E. de Girardin, Daudet, Banville, A. Houssaye, Courbet, Offenbach, etc., les portraits au crayon de ces messieurs, dessinés par L. Petit et F. Regamey. Courbet étant encore, en ce

moment, à l'ordre du jour de l'actualité, nous citerons seulement les strophes de Vermersch qui le concernent :

COURBET

Tableau.

Il entre, le voilà ! superbement coiffé
D'un large panama qu'il pose à la patère.
O Théodore, il fait tressaillir ton café !
Deus, eccc deus ! tremble sous son pas, terre !

C'est le maître Courbet ! Sa barbe, fleuve noir,
Descend à flots épais sur sa large poitrine ;
Pareil au bruit que fait l'eau dans un entonnoir,
Un rire olympien fait gonfler sa narine !

Quand ils le voient passer dans les vallons du Doubs,
Les farouches taureaux jalousent ses épaules ;
Comme un Turc il est fort, et comme un agneau doux.
Son nom, caché longtemps, a volé jusqu'aux pôles.

C'est le peintre — le vrai — des rochers et des bois,
Des chevreuils et des bœufs égarés dans les plaines,
Des femmes en chansons laissant mourir leurs voix,
Et des curés béats aux immenses bedaines !...

Histoire d'un mot. — Il nous tombe sous la main un ancien numéro du *Journal de Paris* dans lequel nous trouvons une lettre écrite par un ecclésiastique abonné de ce journal. Cette lettre élucide un point curieux d'histoire contemporaine et nous donne l'origine d'un

mot célèbre qui a servi de justification au coup d'État du 2 décembre. On sait que, dans sa proclamation tendant à expliquer ses intentions et ses projets, le prince Louis-Napoléon avait écrit cette phrase, alors fort admirée : « Je ne suis sorti de la légalité que pour rentrer dans le droit. »

« Voici, écrit le susdit ecclésiastique, l'histoire de ce fameux mot. Elle est parfaitement connue du clergé de Nancy. Quelques jours après le coup d'État, l'abbé Delalle [1], vicaire général de Mgr Menjaud [2], se trouvait avec plusieurs prêtres chez M. R..., curé de S..., village voisin de Nancy. Naturellement l'entretien roula sur l'événement encore tout récent : les uns l'approuvaient, les autres le qualifiaient fort sévèrement, car l'opinion ecclésiastique fut très-partagée au sujet du 2 décembre, et une grande partie du clergé l'admira beaucoup moins qu'on ne l'a dit.

« Au milieu de la discussion, M. R... lança ces mots : « Qu'a fait, en définitive, M. le président? Il est sorti « de la légalité pour rentrer dans le droit. »

« Cette formule frappa le vicaire général, qui en prit note et la communiqua le soir même à l'évêque de Nancy, Mgr Menjaud. Celui-ci la glissa en manière de félicitations au prince-président, qui l'inséra dans

1. Depuis évêque de Rodez.
2. Depuis premier aumônier de l'empereur.

sa célèbre proclamation, au grand étonnement de l'évêque, du vicaire général et du curé, qui ne comptaient guère que leur mot ferait un si beau chemin. »

Ajoutons que, si Mgr Menjaud et l'abbé Delalle ont été payés de leur mot par un avancement hiérarchique, l'abbé R..., qui leur avait fourni ce mot, est encore aujourd'hui curé du même village de S....

Se retirer à temps. — C'est là une science, paraît-il, des plus difficiles pour les artistes, à quelque genre qu'ils appartiennent. On a vu des comédiens ou des chanteurs illustres se perpétuer, malgré le public, sur la scène qui avait vu leurs triomphes passés, et compromettre ainsi, aux yeux d'une génération nouvelle, leur gloire d'autrefois, justement acquise.

Un sage d'aujourd'hui, c'est M. Eugène Labiche, qui publie en ce moment son *Théâtre complet*, si plein de gaieté, de fines observations et d'excellent comique. En même temps, l'auteur du *Chapeau de paille d'Italie* veut prendre sa retraite ; il ne veut lasser ni la fortune ni les directeurs, et il se retire — il en fait le serment du moins — avant d'avoir épuisé la veine.

« Il faut, disait-il à ce propos à notre ami Claretie, savoir se retirer à temps ! » Et il citait à l'auteur de *Maison vide*, à l'appui de son dire, l'anecdote suivante, bien vraie et bien triste à la fois :

« J'ai toujours conservé le souvenir d'un petit fait

qui a son éloquence. J'étais un jour dans le cabinet d'Offenbach, alors directeur des Bouffes, lorsqu'un garçon de théâtre vint apporter une carte. Offenbach y jeta les yeux, lut le nom gravé et dit :

« *Oh! encore!... Répondez que je n'y suis pas!...*

« Et je croyais qu'il s'agissait d'un importun ou d'un fâcheux quelconque, lorsque Offenbach me dit :

« C'est Scribe qui vient me demander de mettre en « musique et de jouer sa vieille comédie : *la Chatte « métamorphosée en femme!* »

« Quoi! Scribe lui-même! Scribe sollicitant! Scribe n'étant pas reçu! Scribe évincé comme un pauvre débutant qui offre en tremblant son manuscrit!... Je me promis d'éviter assez à temps les cabinets des directeurs pour qu'on ne me fît pas revenir lorsque je ferais passer ma carte ... »

Alex. Dumas, lui aussi, était usé, archiusé avant sa mort; on ne voulait plus rien de nouveau de lui ni dans les théâtres ni dans les journaux. Lamartine s'était rendu importun et ennuyeux dans ses dernières productions. Il n'y a que Victor Hugo qui ait encore de ces coups d'éclat et de ces éclairs de génie qui font lire quand même les œuvres inférieures qu'il produit aujourd'hui. Quant aux comédiens et aux chanteurs qui ont voulu persister à jouer et à chanter après la perte de leur talent et de leur voix, la liste en serait trop longue pour que nous puissions la dresser ici.

Victor-Emmanuel et les décorations. — Il paraît que le feu roi d'Italie avait, au point de vue des décorations et autres « hochets de la vanité » que ses fonctions royales l'obligeaient à conférer, une certaine philosophie misanthropique, si nous en croyons l'extrait suivant d'une biographie de Victor-Emmanuel signée *Fausto,* et qui vient de paraître en Italie :

« Victor-Emmanuel décorait volontiers les gens : c'était pour lui un moyen de rétablir la hiérarchie sur la vulgaire uniformité des habits noirs. Il disait qu'il ne faut jamais refuser un cigare ni une croix. Il ne fit quelque difficulté qu'une seule fois, quand le baron Nicotera lui apporta d'un seul coup soixante-dix brevets de commandeur à signer. « C'est beaucoup pour une fois, dit « le prince. — Sire, répondit le ministre, ce sont tous « des hommes éminents et profondément attachés à « votre personne. — Je ne croyais pas être tant aimé, » dit Victor-Emmanuel, qui signa les soixante-dix brevets.

« Il osa décorer un comédien, Antonio Petito, qui portait avec beaucoup de grâce et de bonne humeur le masque de Polichinelle, et qui mourut tragiquement en scène, au milieu des éclats de rire, il y a très-peu d'années. On reprocha un jour au souverain d'avoir fait de Polichinelle un chevalier. Le souverain répondit : « Ce « n'est pas le premier bouffon qu'on décore. »

« Quand il n'offrait pas de croix, il offrait des cigares, qui lui coûtaient plus cher. »

Un Patriarche. — Les journaux d'Espagne nous révèlent l'existence, en Nouvelle-Grenade, d'un centenaire comme on en voit peu. Il s'agit d'un individu qui n'est pas âgé de moins de cent quatre-vingts ans, et c'est un médecin en voyage dans le pays qui a découvert ce phénomène extraordinaire.

« Ce patriarche, dit le journal auquel nous empruntons le récit que lui a adressé le susdit docteur, est un fermier nommé Miguel Solis, demeurant à la Sierra-Mesilla. Il n'est pas bien certain de son âge et se rajeunit peut-être un peu, car les anciens du pays ont raconté au docteur que, dans leur enfance, Miguel passait déjà pour centenaire, et que le nom de ce Miguel Solis figure sur une liste de souscription qu'on avait faite en 1712 pour bâtir le monastère franciscain qui se trouve près de Saint-Sébastien.

« Le docteur a trouvé le vieillard travaillant dans son jardin. Il paraît robuste et actif ; sa tête blanche est recouverte d'un turban à la mode, et ses yeux sont encore si vifs que le docteur avait peine à soutenir son regard. Il a répondu au docteur, qui le questionnait sur sa manière de vivre, que le secret de vivre un siècle ou deux était bien simple : c'était de ne jamais s'enivrer ni de trop manger. »

Nous serions désolé de chercher à diminuer l'enthousiasme du docteur ; mais ne ferait-il pas bien de méditer la fameuse histoire de l'invalide Jocobwszki, ce Polonais

légendaire qui se fit, sous Louis-Philippe, payer tant de petits verres de rhum en racontant la bataille de Fontenoy, où il assurait avoir été blessé? Il fut prouvé, en effet, lorsque Jacobwszki mourut, qu'il avait à peine quatre-vingts ans, et que le héros de Fontenoy n'était pas lui, mais bien son grand-père!

Poëme inédit de Baudelaire. — Un amateur de curiosités littéraires a retrouvé et adressé au *Figaro* une pièce de vers qu'il atribue à Baudelaire, mis au défi dans un salon de faire un poëme épique en vers d'un pied. Voici ces vers, peut-être plus étranges qu'authentiques :

LE PAUVRE DIABLE

Poëme

Père
Las!
Mère
Pas.

Chaque
Vent
Claque
Dent.

Pâle,
Fou,
Pas le
Sou!

Erre
Sur
Terre...
Dur!...

Rude
Jeu...
Plus de
Feu!

Couve
Port
Trouve
Mort!

Maigre
Flanc,
Nègre
Blanc,

Rêve
Pain,
Crève
Faim...

Bière...
Trou...
Pierre
Où

Blême !
Pas
Même
Gras.

Cherche
Rôt,
Perche
Haut,

Sale
Chien
Pale
Vient

Songe
Vain...
Ronge
Frein.

Trotte
Loin,
Botte
Point.

Sur le
Bord,
Hurle
Fort,

Couche
Froid,
Mouche
Doigt ;

Traîne
Sa
Gêne,
Va,

Clame,
Geint,
Brame...
Fin !

Un Nom de pont. — Il paraît que, pendant la Commune, — c'est M. Maxime Ducamp, témoin oculaire, qui le raconte, — on voulut débaptiser toutes les rues dont les noms rappelaient quelque souvenir de la gloire du premier Empire. On jeta d'abord la colonne Vendôme par terre, parce qu'elle représentait le symbole le plus éclatant et le plus visible de cette gloire même. Quand on dressa les noms des rues qui étaient à supprimer, un membre de la Commune demanda que le nom d'Arcole, que portait un pont voisin de l'Hôtel de ville, et qui rappelait une des premières victoires du tyran impérial, fût ajouté à la liste.

« Or, ajoute Maxime Ducamp, ce n'est pas le nom de la bataille d'Arcole, gagnée le 17 novembre 1796, que

porte ce pont, mais celui d'un jeune homme mort, le 28 juillet 1830, dans les circonstances suivantes :

« Les troupes royales défendaient le pont de la Grève, et les citoyens placés à l'une des extrémités du pont n'osaient pas avancer. Un jeune homme de vingt ans s'élance l'épée à la main. Une colonne d'insurgés le suit, mais à peine a-t-elle parcouru la moitié du pont qu'il est mortellement frappé.

« Souvenez-vous que je m'appelle d'Arcole ! » s'écrie-t-il en tombant pour ne plus se relever.

« Immédiatement son nom fut substitué à celui que portait le pont où il avait trouvé la mort. »

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 15 — 15 AOUT 1878

SOMMAIRE.

Une Fête nationale. — Le Voltaire assis du Théâtre-Français. — La Question de l'Odéon. — La Comédie de la presse. — Bibliographie.— Théâtres : *Orphée aux Enfers*.

Varia. — A propos du monument de Lamartine. — Les Entrées à l'Exposition. — Exposition de la Bibliothèque nationale. — Un Chapeau de Napoléon Ier. — Les Diamants de la reine Isabelle. — L'Ordre de la Jarretière. — Les Bâtonniers des avocats à Paris. — Histoire d'une moustache impériale. — La succession de Mme Jules Janin. — Correspondance hugotique. — Un Vœu.

UNE FÊTE NATIONALE EN 1793. — Il s'agit de la fête du 10 août, célébrée en commémoration de la chute de Louis XVI, et dont c'était le premier anniversaire. Nous trouvons dans nos papiers de famille une lettre très-curieuse d'un jeune néo-républicain du département de la Haute-Garonne, envoyé par son père à Paris pour pré-

senter à la Convention divers griefs mis en avant par sa commune. Ce jeune homme n'a jamais vu la capitale, et sa lettre est des plus intéressantes en raison de sa naïveté et de sa simplicité. C'est un document qui respire avant tout la sincérité, mérite d'autant plus inestimable qu'il est plus rare dans les pièces de ce genre.

A M. Bascans.

Paris, le 10 août 1793.

Mon très-cher père, dans la crainte où je suis que vous ne soyez inquiet sur mon compte, parce que je ne vous ai pas écrit par le dernier courrier, je m'empresse de vous annoncer que je suis arrivé à Paris le 6 courant. J'y serais arrivé trois ou quatre jours avant si les postes eussent été leur train ordinaire; mais j'ai rencontré précisément l'époque de la plus grande affluence des députés. Il me serait inutile de vous dire combien cette ville est immense et superbe dans tout ce qu'elle contient : pour en avoir une idée il faut l'avoir vue. Le lendemain de mon arrivée, mes premiers pas me portèrent naturellement vers la Convention. Je remis le procès-verbal dont j'étais porteur, et je reçus un diplôme d'entrée. La Convention tient une séance par jour. Elle commence à dix heures et finit de quatre à cinq. Les députés des assemblées primaires ont rang parmi les membres de la Convention. On avait d'abord désigné dans la salle les deux côtés pour distinguer les membres de la Convention des autres députés; mais ceux-ci sont en si grand nombre, et les autres si peu nombreux, qu'il a fallu les laisser mêler. Je ne saurais vous exprimer la manière affable et fraternelle dont nous avons été reçus par tous les Parisiens en général et en particulier par tous les membres de la Convention et par les Jacobins. La Montagne surtout s'est

distinguée dans l'accueil qu'on nous a fait. De toutes les séances auxquelles j'ai assisté, la plus intéressante a été celle d'hier. Gossuin fit un rapport sur l'acceptation de la Constitution. Il en résulte, comme vous le verrez sans doute dans les papiers publics, qu'elle a été presque unanimement acceptée dans toute l'étendue de la République, si on en excepte Marseille et l'île de Corse. (On vient de me dire tout à l'heure que Marseille a envoyé son adhésion, et que ses députés sont arrivés hier soir.) Une seule commune a demandé un roi, qui serait le fils de Capet. Cette commune s'appelle Saint-Onand, district de Saint-Brieuc, département des Côtes-du-Nord. Enfin, d'après le rapporteur, la nouvelle Constitution est le présage le plus heureux de la paix rendue à la terre. Montaut donna des détails sur la reddition de Mayence. Ces détails sont très-affligeants, puisque, suivant lui, nous y avons perdu 400 pièces de canon. Les papiers publics vous apprendront cela; mais, comme on dit qu'il ne paraîtra pas de journal demain à cause de la solennité de la fête d'aujourd'hui, je vais vous donner une idée de la fête que nous venons de célébrer.

Ce matin, à quatre heures, nous étions tous sur l'emplacement de la Bastille. La seule horreur qu'inspirent ces débris du despotisme est capable de faire chérir la Révolution. On lisait des inscriptions sur diverses pierres de la Bastille, entre autres celles-ci : *L'enfer a vomi les rois.* — *L'enfer a vomi les prêtres.* — *La vertu conduit ici.* — *Cette pierre n'a jamais été éclairée.* — *Il y a quarante-quatre ans que je meurs*, etc. Ces inscriptions ont du rapport aux malheureux qui avaient été engloutis dans les cachots de la Bastille. La cérémonie a été si longue qu'il était quatre heures du soir quand nous sommes arrivés au Champ de Mars. Cependant nous étions toujours sur pied.

Arrivés au Champ de Mars, nous sommes tous montés sur l'autel de la Patrie, où le président de la Convention a solennellement proclamé l'acceptation de l'acte constitutionnel.

Jamais scène plus attendrissante et plus majestueuse : dans tout le cours de la marche, qui a duré douze heures, on n'entendait que ces cris de toute part : « Vive la République ! à bas les tyrans ! Vive la Convention nationale ! vive la Montagne ! vivent nos frères des départements ! » A notre tour, nous nous égosillions de crier : « Vivent nos frères de Paris ! etc. » Le bûcher où l'on a brûlé les attributs de la royauté était immense. Ce feu purificatoire a produit le plus bel effet du monde. En un mot, partout on voyait la joie la plus délicieuse et la plus tendre fraternité; dans le moment que je vous écris le feu roulant du canon se fait entendre au Champ de Mars en signe d'allégresse.

J'ai vu Mailhe, Jullien et Campmartin : tous m'ont fait les plus grandes honnêtetés. Mailhe, surtout, m'a paru bien sensible au plaisir de me voir. Je dois revenir chez lui demain matin. Jullien aussi m'a très-bien reçu; il m'a beaucoup parlé de Villeneuve et surtout de Couat et de Laguerre. Il est aussi montagnard que Chabot, et ce n'est pas peu dire. J'espère que les procès-verbaux que j'emportai de Villeneuve produiront leur effet; d'après ce que m'a dit Mailhe, la chose est plus sérieuse que vous ne pensez. Laissez-moi faire, et je me charge que les orgueilleux perturbateurs des assemblées de Villeneuve seront remis à l'ordre de la bonne manière. La guillotine ne se rouille pas ici; elle est tous les jours en mouvement. On y envoie les royalistes par demi-douzaines; on attend de jour en jour le jugement de Custine, de Carra et de Marie-Antoinette.

Vous devez savoir qu'un décret de la Convention prohibe la circulation des assignats à face royale, de manière qu'à Paris on ne prend plus en payement aucun assignat de 100, 200, 300, 500, etc.; on ne reçoit que ceux de 50 et 400. Ce décret a fait bien des mécontents; on espère qu'il sera rapporté.

Je ne vous dis plus rien à présent. Je vous écrirai par le prochain courrier. Dites bien des choses de ma part à nos amis Couat, Laguerre, Ribis, Estrampes, etc. Je pense que je ne

tarderai pas à repartir. Je vous parlerai de cela par le premier courrier.

Assurez mes amitiés à ma chère mère et marraine et au reste de la famille, et croyez-moi avec respect,

Mon très-cher père,

Votre affectionné fils,

BASCANS aîné.

LE VOLTAIRE ASSIS DU THÉATRE-FRANCAIS. — Une discussion s'est élevée récemment dans les journaux, à propos du centenaire de Voltaire, sur la question de savoir si la célèbre statue du chantre de la *Henriade*, chef-d'œuvre de Houdon, qui est placée au foyer de la Comédie française, est bien originale, ou si elle est seulement une copie de celle qui est en Russie.

Un petit-fils de Houdon, M. Edmond Duval, vient de publier, à ce sujet, une lettre qui fixe définitivement la vérité sur ce point historique, et dont voici le principal passage :

C'est en 1778 que Mme Denis commanda à mon grand-père une statue en pied de Voltaire, son oncle, avec l'intention de l'offrir à l'Académie française. La statue, achevée en 1781, fut exposée au Salon de cette année sous le numéro 252.

Mais, à cette époque, Mme Denis, devenue Mme Duvivier, se brouilla avec quelques membres de l'Académie. Elle changea alors la destination de la statue, et la donna à la Comédie française. Les sociétaires la reléguèrent d'abord dans la salle de leurs réunions ; mais, sur les instantes récla-

mations de Mme Duvivier, elle fut descendue sous le péristyle du théâtre, où elle est restée pendant de longues années. Depuis peu de temps, on l'a mise dans le foyer du public, où elle est aujourd'hui.

Ce n'est que plus tard que l'impératrice de Russie commanda une copie de cette statue à mon grand-père.

C'est seulement en 1864, le 16 mars, que la statue de Voltaire quitta le péristyle de la Comédie française, pour aller occuper la place d'honneur où elle se trouve actuellement. La Comédie donna, à cette occasion, ce même jour, une représentation extraordinaire, composée du *Dépit amoureux*, du *Misanthrope*, et complétée par un petit acte en vers, de M. Amédée Rolland, intitulé : *Voltaire au foyer*.

Le sujet de cet à-propos était fort ingénieux. C'est Voltaire lui-même que nous voyons en scène, cherchant à gagner sa nouvelle place, s'égarant dans l'obscurité des coulisses, heurtant sans le bien voir le pompier de service, qu'il prend, attendu son casque, pour un héros quelconque de tragédie, et rencontrant enfin un certain Harpon (Coquelin), qui propose à l'ami du grand Frédéric de faire paraître devant lui, par le nouveau moyen — qui l'eût cru? — des tables tournantes, alors en faveur, les personnages qui ont jeté le plus d'éclat sur la Comédie française. Voltaire accepte, la rampe se lève et le défilé commence. Voici donc venir Molière (Leroux), Lagrange (Delaunay), Lekain (Maubant), Gros-René (Eug. Provost); Mmes Contat (Madeleine Brohan), Clai-

ron (Devoyod), Marinette (Mlle Didier), et enfin Adrienne Lecouvreur (Mlle Favart). Chacun récite son petit couplet devant Voltaire, que représente très-spirituellement Louis Monrose.

La célèbre statue de Voltaire venait donc, en 1864, orner le nouveau foyer de la Comédie française, agrandi dans les restaurations considérables que le théâtre subit à ce moment, en raison du remaniement de la place du Palais-Royal. On avait d'abord voulu donner cette place d'honneur à Molière, à qui elle était due, en effet, plus naturellement. Mais on n'avait aucune statue du grand comique qui valût celle de Houdon comme morceau de sculpture. C'est donc cette dernière qui fut préférée, en raison de son mérite, et, par le fait, c'est à Houdon plutôt qu'à Voltaire qu'on a fait, en cette circonstance, les honneurs du grand foyer public de la Comédie française.

La Question de l'Odéon. — On fait, depuis quelques mois, une guerre acharnée à ce pauvre M. Duquesnel, directeur de l'Odéon, sous le prétexte, très-plausible d'ailleurs s'il était justifié, que ce directeur fait de sa direction une spéculation. Placé à la tête d'un théâtre qui a surtout pour mission de faire connaître les jeunes auteurs, il sacrifierait, en dépit de son cahier des charges, les intérêts des nouveaux venus au désir de gagner de l'argent en représentant surtout les œuvres des auteurs

célèbres ou seulement déjà connus. M. Sarcey, dans le *Temps*, et M. Albert Delpit, dans la *Liberté*, se sont mis très-chaudement, dans l'intérêt de l'art, à la tête de la croisade entreprise contre le malheureux directeur.

D'autre part, M. Aug. Vitu, rédacteur théâtral du *Figaro*, vient d'intervenir, et cette fois pièces en main, dans le débat. Nous ne voulons pas nous prononcer ni prendre trop vivement parti pour l'un des deux camps dans ce combat purement artistique : ce n'est pas là notre rôle. Nous nous bornerons à résumer les faits présentés par la défense de M. Vitu, d'autant plus qu'ils nous paraissent concluants en faveur de M. Duquesnel, et surtout parce qu'ils produisent, à l'appui, des renseignements qu'il nous semble intéressant de conserver pour nos lecteurs.

En 1872, M. Duquesnel, associé de M. de Chilly dans la direction de l'Odéon depuis cinq ans, lui succéda comme directeur, à la demande de tous les artistes et employés du théâtre. M. Duquesnel était un ancien journaliste, critique d'art et de théâtre à feu le *Courrier du Dimanche*. Jusqu'à l'année dernière, les journaux, montés aujourd'hui contre lui, le laissèrent à peu près tranquille. On lui reprochait bien de jouer trop longtemps les mêmes pièces et de trop laisser dormir le répertoire classique, mais enfin on ne demandait pas encore sa tête. Aujourd'hui, c'est sa démission qu'on exige, volontaire ou forcée.

Mais, répond M. Duquesnel par l'organe de M. Vitu, vous m'accusez, avant tout et surtout, d'avoir négligé les nouveaux et les jeunes au profit des maîtres consacrés du théâtre, et d'avoir fait ainsi de la spéculation et non de l'art ! A cela je réponds ceci : De 1872 à 1878, j'ai joué les ouvrages nouveaux de trente auteurs qui avaient peu ou n'avaient point encore paru sur la scène; or, de 1860 à 1871, c'est-à-dire dans une période double, l'Odéon a joué trente-cinq auteurs nouveaux seulement ; j'ai donc ouvert, en cinq ans et demi d'exploitation, la scène de l'Odéon à presque autant de jeunes auteurs que mes prédécesseurs n'en avaient accueilli en douze ans.

Et, à l'appui de cette assertion, M. Vitu cite la liste suivante des jeunes auteurs représentés par M. Duquesnel dans la susdite période :

1872-73. — MM. P. Ferrier, Leconte de Lisle, Coppée, Valery-Vernier, Aubryet, de Porto-Riche, Fr. Mons, A. d'Artois, A. Delpit.

1874. — MM. E. d'Hervilly, H. Adenis, L. Davyl.

1875. — MM. H. Tessier, Adam, J. Normand.

1876. — MM. P. Newsky (de Corvin), Blémont, Valade, P. Elzéar, Max Legros, A. Gill.

1877. — MM. H. Gréville, P. Giffard, de Margalier, Déroulède, Grévin.

1878 (six mois). MM. A. Roger, R. Dick, P. Delaird, P. Lemoine.

Vingt des pièces nouvelles de ces auteurs étaient leur première œuvre ; quinze étaient un deuxième ouvrage ; ensemble trente-cinq pièces nouvelles sur quarante-sept pièces jouées.

Dira-t-on maintenant que M. Duquesnel se rattrapait sur sa troupe et qu'il la soldait à bas prix ? Au point de vue de l'excellence de ses artistes, il convient de dire tout d'abord que la Comédie française en a recueilli, depuis 1872, un certain nombre, dont quelques-uns occupent aujourd'hui rue de Richelieu une situation éclatante : Mmes Sarah-Bernhardt, Barretta, Broisat, M. Mounet-Sully, tous les quatre sociétaires ; MM. Pierre Berton, Baillet, Truffier, Roger, Richard, pensionnaires, et Monval, archiviste. Ces mêmes artistes lui coûtaient en outre très-cher. Il suffit pour s'en assurer de rapprocher les traitements des comédiens de l'Odéon, il y a une douzaine d'années, de ceux qu'ils touchent aujourd'hui.

En 1866, M. Saint-Léon touchait 4,800 francs ; M. Thiron, 8,000 francs ; M. Laroche 5,500 francs. Ces deux derniers sont également aujourd'hui sociétaires du Théâtre-Français. Actuellement M. Porel reçoit 16,000 francs et MM. Marais et Dalis chacun 12,000 francs. Les appointements de 1878 sont donc doubles de ceux de 1866. Et, à côté de cela, la subvention du théâtre, qui était de 100,000 francs sous les prédécesseurs de M. Duquesnel (de 1847 à 1871), a été réduite à

60,000 francs depuis que ce dernier tient les rênes du théâtre.

La conclusion de tout ceci, c'est que la place de M. Duquesnel tente sans doute beaucoup d'ambitions et surtout d'ambitieux, lesquels, s'ils s'asseyaient jamais dans son fauteuil directorial, seraient peut-être bien embarrassés de mettre en pratique, pour réussir comme lui, les théories un peu creuses à l'aide desquelles on cherche à le renverser.

La Comédie de la presse. — La presse, à laquelle nous nous faisons gloire d'appartenir, a parfois des côtés comiques. Jugez-en plutôt.

Le journal *la Défense*, par des raisons que nous n'avons pas à rechercher, voyait diminuer sensiblement le nombre de ses abonnés. Alarmée d'un état de choses qui portait atteinte à son amour-propre en même temps qu'à sa caisse, la direction du journal envoya à ses différents désabonnés une circulaire *confidentielle*, dans laquelle elle leur demandait la raison de leur abandon, et qui eut le sort de toutes les communications confidentielles : elle fut rapidement divulguée, et circula surtout dans des régions auxquelles elle n'était pas destinée.

En effet, le *XIX*e *Siècle*, qui ne navigue pas précisément dans les mêmes eaux que la *Défense*, fut des premiers à connaître la circulaire intime, et immédiatement il ouvrit ses colonnes aux griefs des désabonnés de son

confrère. Bien entendu, le journal de M. About ne comptait recevoir aucune confidence, et se proposait simplement de faire entrer dans le cadre qu'il s'était ainsi préparé les réflexions satiriques que lui aurait inspirées la lecture quotidienne de la feuille de M. Dupanloup.

Mais le *XIX*e *Siècle* n'a pas eu à se mettre en frais d'imagination, et il s'est trouvé servi au delà de ses souhaits. Un vrai désabonné, prenant la chose au sérieux, lui a envoyé ses doléances, consignées dans la lettre suivante, qui est vraiment curieuse à reproduire, et que nous croyons devoir donner en son entier :

Monsieur,

Si je me décide aujourd'hui à répondre à votre appel et à vous expliquer pourquoi je me suis désabonné à la *Défense*, ce n'est pas, croyez-le bien, pour le plaisir de me voir imprimé dans vos colonnes, et encore moins pour satisfaire la malignité des libres penseurs qui lisent le *XIX*e *Siècle*. Je suis chrétien, Monsieur, j'ai vingt ans d'honorabilité dans le commerce, et je suis profondément attaché à la religion catholique, à laquelle j'ai dû toutes mes joies quand mon commerce était florissant, et qui est ma consolation depuis dix-huit mois que mes affaires vont mal.

La religion n'a rien à voir dans la décision que j'ai prise relativement à la *Défense*. C'est une question toute littéraire. Quoique fort absorbé par mes affaires, j'ai trouvé le temps de m'occuper de beaux-arts et de littérature. Je me pique même de connaître assez bien l'histoire littéraire de mon pays. Aussi suis-je profondément choqué, attristé, que mon journal la *Défense* commette à tout instant dans ses colonnes de lourdes erreurs et d'impardonnables hérésies littéraires.

Croiriez-vous, Monsieur, que dernièrement, à propos du centenaire de Rousseau, elle a accusé ce misérable Jean-Jacques d'avoir renié son père et d'avoir pris le nom de Vermette !... Quelle énorme et inexcusable confusion ! Prendre Jean-Baptiste Rousseau pour Jean-Jacques Rousseau ! Confondre le pieux auteur de poésies religieuses avec le dangereux écrivain du *Contrat social !* Certes, je n'aime pas Jean-Jacques: sa conduite vis-à-vis de Mme de Warens et à l'égard de ses enfants a toujours révolté mes sentiments d'honnête homme, de père et de chrétien. Je pense sur ce point comme M. Nisard. Mais je crois qu'en toute chose il faut être juste et ne pas charger de crimes qu'il n'a pas commis un homme qui n'aura déjà, quoi qu'il en dise, que trop de peine à se défendre lorsque sonnera la trompette du jugement dernier. Mon journal a eu le tort, le grand tort de se laisser entraîner par sa haine et sa répulsion — que je comprends du reste — pour le centenaire de Rousseau. J'admets et j'approuve que le journal chrétien que je lis fasse de la politique, et de la polémique ; mais j'entends qu'il reste juste dans ses attaques, qu'il ne commette pas de balourdise et qu'il respecte la littérature. Il ne l'a pas fait, je me désabonne : ce qui ne m'empêchera pas, croyez-le bien, Monsieur, de lire quelquefois la *Défense*, que j'achèterai au numéro. A mon âge on ne renonce pas aisément à de bonnes et vieilles habitudes.

En vérité, je vous le dis, on n'invente pas des lettres comme celle-là, et l'on ne sait, dans cette véritable aventure, ce que l'on doit le plus admirer, ou de la grimace du directeur de la *Défense,* ou de la stupéfaction du *XIXe Siècle*, ou de la respectable naïveté du désabonné qui, sans être rédacteur de journal, connaît mieux son histoire littéraire que celui qui avait mission de la lui enseigner.

Tribunaux. — *Lebiez et Barré.* — Le crime de la rue Poliveau vient d'avoir son dénoûment : Barré et Lebiez, les assassins de la veuve Gillet, ont été condamnés à mort. Les débats n'ont pas révélé grand chose de nouveau sur la situation des deux criminels, que les détails circonstanciés des journaux avaient par avance fait suffisamment connaître. Tous deux se sont d'ailleurs assez mollement défendus : comme ils avaient tout avoué, ils n'ont eu que peu de chose à dire, et le procès n'a point offert l'intérêt que présentent ordinairement ces grands spectacles judiciaires lorsqu'il s'agit d'un criminel qui cherche à sauver sa tête en niant sa culpabilité. Ici, point d'hésitation; toute la question était de savoir si le jury admettrait, oui ou non, des circonstances atténuantes. Il a été muet sur ce point, et, à moins d'une commutation de peine, les têtes de Barré et de Lebiez doivent tomber.

Ce Barré est le plus vulgaire des assassins : il n'avait ni l'intelligence, ni la supériorité réelle en toutes choses de Lebiez. C'était un garçon qui ne vivait que de bas expédients : il en était venu jusqu'à voler son père, auquel il faisait par lettres les plus belles promesses et les plus beaux discours, promesses et discours auxquels le brave homme se laissa prendre tant qu'il eut de l'argent.

La vie parisienne, écrivait Barré à son père le 5 octobre 1875, a deux côtés bien distincts : l'amusement et le travail. Paris est certes bien agréable pour celui qui aurait 300

francs par mois à dépenser... Beaucoup dépensent des sommes folles. Mais, quand bien même j'aurais pareille somme à ma disposition, je ne le ferais pas. Je travaille sérieusement et veux continuer...

Et le père, émerveillé, se laissait de plus en plus duper par son misérable enfant.

Quant à Lebiez, alors étudiant en médecine, il avait fait des études excellentes et pouvait devenir un homme remarquable. Il a préféré demander au crime sa triste célébrité. Très-instruit, il s'était fait au quartier latin une réputation méritée; il avait du style, parlait facilement et avec une certaine élégance, et il allait devenir gérant du *Père Duchesne*, journal que le publiciste extraradical Buffenoir cherchait à ressusciter avec l'argent que devait lui fournir une baronne prussienne. Enfin, le 11 avril dernier, c'est-à-dire près de quatre semaines après l'assassinat de la veuve Gillet et alors que les coupables étaient encore inconnus, Lebiez fit à la salle de la rue d'Arras une conférence ayant pour titre *le Darwinisme et l'Église*. C'est une étude sérieusement faite et qui offre de l'intérêt, mais elle est surtout l'œuvre d'un étudiant dévoyé et qui exagère les droits de la libre pensée. La péroraison en est notamment curieuse :

La science et la religion ne seront jamais sœurs. Le rapprochement est à tout jamais impossible.

Ce que l'évêque Freppel nomme la foi savante, la science fidèle, est devenu impossible. La synthèse des sciences cou-

ronnée par la foi n'est plus qu'une chimère d'où nous éloigne de plus en plus le mouvement des sciences naturelles, historiques, morales et politiques. L'esprit qui anime les maîtres de l'orthodoxie et qui a inspiré le *Syllabus* n'est pas de nature à nous en rapprocher. Libre de toute entrave, la science doit marcher vers son but : la vérité et le savant doivent pouvoir dire sans vanité, en parlant de la science biblique, ce que Laplache disait de Dieu :

« Nous n'avons pas besoin de ces hypothèses-là. »

Bibliographie. — Voici deux curieux et rares ouvrages dont nous trouvons le titre dans une vente récente de livres.

1° *L'Enterrement du Dictionnaire de l'Académie.* In-12, Paris, 1697. — C'est un pamphlet dirigé contre la première édition du *Dictionnaire de l'Académie,* par l'auteur inconnu de l'*Apothéose*, autre pamphlet paru l'année précédente. Le frontispice de cet ouvrage est très-singulier : il représente l'inhumation d'un gros volume avec les quatre vers épigrammatiques suivants :

En cet enterrement, lecteur, si tu ne vois
Point de prêtre en surplis, point de cierge, ni croix,
Ni point de bénitiers, veux-tu qu'on te l'explique?
C'est que cet enterré n'était pas catholique.

Ajoutons, pour la compréhension du dernier vers, que *catholique* est pris ici dans le sens d'*universel*, l'auteur du pamphlet reprochant à ce dictionnaire un grand nombre d'omissions.

2° *La Dance aux Aveugles* (de Pierre Michault) et autres poésies du XVe siècle, extraites de la Bibliothèque des ducs de Bourgogne par Lambert Doux fils. In-8, Lille, 1748.

C'est là également un rarissime ouvrage. On y trouve : la Confession de la belle fille, la Louange des dames, le Miroir des dames, de Bouton, qui n'est autre chose qu'un catalogue rimé de toutes les femmes célèbres, et surtout galantes, du temps. Citons encore un curieux testament d'un officier nommé Nesson, fait prisonnier à Azincourt, testament en faveur de la Vierge :

Je vous donne mon corps et m'âme,
Si fait pareillement ma femme
En vous faisant foy et hommage
De tout notre petit ménage.

Ce testament rappelle, par sa naïveté, la prière non moins naïve et originale qu'adressait à Dieu chaque soir le capitaine Lahire, le même qui se distingua à Orléans aux côtés de Jeanne d'Arc : « Mon Dieu, fais à Lahire ce que tu voudrais qu'il te fît s'il était Dieu et que tu fusses Lahire !... »

THÉATRES. — *Orphée aux Enfers.* — Le Théâtre de la Gaîté vient de reprendre, une fois encore, cette célèbre opérette d'Offenbach, la meilleure à coup sûr qu'ait

produite sa muse bouffonne. Il paraît que cette reprise prend pour date la neuf centième représentation du chef-d'œuvre offenbachique ! Son attrait principal est entièrement aujourd'hui dans son interprétation : le rôle de Pluton est repris par Léonce, le drolatique Léonce, qui l'a créé jadis aux Bouffes du passage Choiseul en 1858; quant au personnage de Jupiter, il est joué aujourd'hui par le compositeur Hervé ; oui, lecteurs, vous avez bien lu, le célèbre Hervé, l'auteur immortel de *l'Œil crevé,* ce même compositeur « toqué » — c'est ainsi qu'on l'appelle — qui a été un moment le rival d'Offenbach lui-même, et même rival souvent heureux, ainsi que l'est actuellement M. Lecocq, le compositeur, plus heureux encore comme rival d'Offenbach, auquel on doit *la Petite Mariée* et *la Fille de Madame Angot.*

Cette étrange prise de possession d'un rôle d'Offenbach par son rival Hervé méritait d'être notée comme l'une des curiosités artistiques les plus inattendues et les plus bizarres de ce temps-ci.

C'est Mme Peschard, des Bouffes, qui joue avec sa crânerie habituelle le rôle d'Eurydice, qu'elle a déjà souvent chanté. On raconte que, le matin même de la reprise, elle avait reçu de son directeur, M. Comte, un exploit sur papier timbré lui défendant de chanter le soir à la Gaîté, attendu que ses engagements avec les Bouffes lui interdisaient de paraître ailleurs que sur la scène du passage Choiseul. Or, le même soir, M. Comte

— qui par parenthèse est le gendre d'Offenbach — assistait à la représentation d'*Orphée*, dans la loge de son beau-père, et applaudissait à tout rompre au succès de sa récalcitrante pensionnaire. C'est bien là le cas de s'écrier : Qui trompe-t-on ici ? et de se demander — ce qui n'est pas d'ailleurs très-difficile à deviner — quel est le mot de ce secret de comédie.

Varia. — *A propos du monument de Lamartine.* — C'est le 18 de ce mois que va être inauguré à Mâcon le monument que la reconnaissance et l'admiration de ses concitoyens ont élevé à Lamartine. On a publié, à ce propos, divers articles intéressants, qui nous ont montré Lamartine sous toutes ses faces si diverses ; mais aucune anecdote ne nous a touché autant, dans les récits variés de ces articles, que la suivante que nous extrayons des *Confidences d'un journaliste*, de M. Maxime Rude.

« C'était un soir de musique aux Tuileries. Un vieux monsieur, la tête perchée sur une haute cravate, « mélange de grand oiseau de proie et de cheval anglais, » se promenait seul. Sa redingote boutonnée jusqu'au menton et son chapeau gris le faisaient ressembler à un vieux maître d'armes.

Il attira l'attention d'une jeune femme, une élégante, qui le montra en riant à son mari. Celui-ci partagea son hilarité.

M. Rude s'était approché de ce couple joyeux.

« Pardon, Madame, savez-vous quel est le vieux monsieur qui vous met en si belle humeur ?

— Mais... non, Monsieur.

— C'est M. de Lamartine. »

La jeune femme demeura interdite ; puis, jetant un regard de côté sur le promeneur qui lui avait paru si démodé, elle cacha son visage dans son mouchoir et fondit en larmes. »

Les Entrées à l'Exposition. — La direction générale de la comptabilité publique vient de publier le relevé officiel des entrées à l'Exposition universelle pendant les mois de mai et de juin. Le chiffre total des entrées, pour cette période, a été de 4,222,402 visiteurs.

Mai . . . . . 1,666,879 entrées.
Juin . . . . . 2,555,523 —

En défalquant de ces chiffres les billets gratuits, on arrive aux recettes effectives suivantes :

Mai . . . . . 1,278,860 francs.
Juin. . . . . 1,954,103 —

Soit une recette réelle de 3,232,963 francs. Or, en 1867, le produit correspondant avait été de 2,582,121 francs, savoir :

Mai. . . . . 1,224,184 francs.
Juin. . . . . 1,357,937 —

Soit, pour l'Exposition actuelle, une augmentation de 650,842 francs pendant cette période.

Ajoutons que pendant le mois de juillet les recettes ont gardé la même supériorité sur celles de 1867 : elles ont atteint 1,827,007 francs, tandis qu'elles n'avaient été alors que de 1,257,548 francs. L'augmentation totale des produits monte ainsi, pour les trois premiers mois de l'Exposition, à la somme de 1,223,301 francs, et le produit général des tickets dépasse, pour cette même période, la somme de 5,000,000.

Exposition de la Bibliothèque nationale. — Cette curieuse exposition, qui vient de s'ouvrir dans la galerie Mazarine, à la Bibliothèque de la rue de Richelieu, nous montre, rangées dans des armoires et vitrines, quelques-unes des principales richesses manuscrites que possède ce grand établissement.

Voici d'abord une série de manuscrits à peintures ayant appartenu aux rois et reines de France, à dater de Charlemagne. Viennent ensuite les autographes, qui constituent la partie la plus curieuse et la plus originale de cette exposition : Lettre de Joinville à Louis X (1315); lettre de Charles V; puis des signatures de Bertrand Duguesclin (*Btram*) et d'Agnès Sorel; enfin une longue lettre de Marie Stuart, et d'autres, moins développées, mais non moins intéressantes comme rareté, de Michel de l'Hospital, de Jeanne d'Albret, du maréchal de Biron à Henri IV, de Cujas à Pithou, de Juste Lipse à J. A. de Thou, etc.

La Bibliothèque possède une curiosité bibliographique qui est d'un bien précieux intérêt pour elle : c'est le premier catalogue des livres qu'elle comptait sur ses rayons, et qui fut dressé en 1373 et alors qu'elle était installée au Louvre. Ce catalogue manuscrit est entièrement sur parchemin. Une autre curiosité est un plan du port de Cherbourg exécuté à la main par le roi Louis XVI.

Quant aux manuscrits étrangers, ils sont également représentés dans cette exposition ; on y trouve surtout des manuscrits orientaux, et notamment le *Schah-na-mé* (Livre des Rois) et des transcriptions originales sur feuilles de palmier. Les objets exposés ne nous offrent d'ailleurs qu'une très-petite partie des riches collections de la Bibliothèque, qui se propose de faire ainsi passer successivement sous nos yeux, à l'occasion de l'Exposition universelle, toute la série de ses plus rares merveilles bibliographiques.

Un Chapeau de Napoléon Ier. — On a vendu, le 1er de ce mois, à l'hôtel de la rue Drouot, un chapeau historique qui, en d'autres temps, avait eu de glorieuses destinées : ce chapeau était celui que l'empereur Napoléon Ier avait porté pendant toute la campagne de Russie.

Après 1812, l'Empereur, voulant récompenser son valet de chambre Évrard des services qu'il en avait reçus pendant cette mémorable et terrible campagne, lui fit

don de ce chapeau. Des pièces authentiques prouvent, à n'en pas douter, que le couvre-chef impérial qu'on vient de vendre avait bien la provenance qu'on lui attribuait. On avait posé des affiches annonçant la vente et fait une certaine publicité pour attirer le public. Hélas ! est-ce un signe des temps? est-ce la fameuse légende qui s'émiette de plus en plus?

Le chapeau de 1812, que les héritiers du valet de chambre impérial avaient racheté en 1852, lors de sa succession, moyennant 3,800 fr., n'a pu être mis à prix le 1er août que moyennant 150 fr., et il a été adjugé, sur une seule enchère de 25 fr., au peintre de batailles Armand Dumarescq.

Rappelons encore, à ce propos, qu'en 1835, à la vente du baron Gros, le chapeau que Napoléon portait à la bataille d'Eylau, et qui avait servi au célèbre peintre pour le tableau qu'il fit de cette bataille, fut vendu moyennant 3,000 fr. au docteur Leroy, de la rue des Bons-Enfants. En mourant, ce médecin légua le tricorne impérial à l'hôtel des Invalides, où il est encore aujourd'hui conservé.

Les Diamants de la reine Isabelle. — L'ex-reine d'Espagne vient de mettre ses diamants en vente, et jamais l'hôtel Drouot n'avait vu une aussi splendide et aussi riche collection de pierres précieuses. Il n'a pas fallu moins de seize vacations pour terminer cette vente co-

lossale. Nous ne saurions énumérer ici par le détail tous ces bijoux merveilleux; nous citerons cependant les trois principaux, qui ont été vendus dans la dernière vacation et ont atteint le prix le plus élevé, savoir :

Un diadème formé d'un cercle de brillants, surmonté de douze fleurs de lis, gros brillants et entre-deux, ornements également en brillants, monture argent, a été démonté et les pierres ont été vendues au poids : elles ont été acquises par Mme veuve Charles Blanc moyennant 166,615 fr.

Un collier composé d'une rangée de 37 grosses perles pesant 1,570 grains et fermé par un gros chaton brillant; au-dessous, une splendide et unique perle-poire formant pendant et pesant 237 grains. Cette perle seule a été payée 50,000 fr. et le reste du collier 124,000 fr., soit 174,000 fr. pour le collier tout entier.

Enfin de magnifiques boucles d'oreilles composées de boutons et poires-perles, avec entre-deux de brillants, les boutons pesant 80 grains et les poires 305 grains, ont été adjugées pour la somme de 83,000 fr.

Le total de la vente s'est élevé à 3,437,806 fr. ; en y ajoutant le 5 p. 100, qui est de 171,850 fr. 50 c., on arrive à un total général de 3,608,856 fr. 30 c.

L'Ordre de la Jarretière. — Cet ordre éminent, le plus rarement donné en Europe, et qui ne compte que cinquante membres, vient d'être complété à nouveau par

l'admission de lord Disraeli (Beaconsfield) et de lord Salisbury, en récompense des importants services que ces deux diplomates ont rendus à l'Angleterre au congrès de Berlin. Rappelons, à ce propos, que l'ordre de la Jarretière comprend deux catégories de titulaires : vingt-cinq appartenant aux familles royales et vingt-cinq aux grands personnages, surtout anglais et écossais, qui remplissent les plus hautes situations dans la noblesse et dans les fonctions de l'État.

En publiant la liste des souverains et chefs d'État décorés de l'ordre de la Jarretière, les journaux ont compris parmi les titulaires français de cet ordre le premier président de notre République de 1871, M. Thiers. C'est là une erreur grave : tout chef d'État qu'il était, M. Thiers, n'étant pas noble d'origine, ne pouvait recevoir l'ordre de la Jarretière. Le dernier titulaire de cet ordre en France fut l'empereur Napoléon III. Ce qui a pu induire, à ce sujet, les journaux en erreur, c'est que M. Thiers reçut, dans la dernière année de sa présidence, l'ordre espagnol de la Toison d'or, également illustre et de même fort peu distribué, surtout aux étrangers, à ce point que cet ordre ne compte aujourd'hui que deux titulaires en France, le maréchal de Mac-Mahon et le duc de Noailles.

Les Bâtonniers des avocats à Paris. — Me Nicolet, l'avocat si connu à Paris, vient d'être élu bâtonnier de

l'ordre des avocats du barreau de Paris. C'est le vingt-sixième bâtonnier élu depuis 1830. C'est en effet le gouvernement de Louis-Philippe qui restitua aux avocats le droit, dont ils jouissaient avant 1789, d'élire directement leur bâtonnier.

Voici, à ce propos, les noms des vingt-cinq avocats qui ont reçu de l'élection, antérieurement à Me Nicolet, l'honneur très-envié du bâtonnat : MM Mauguin (1830). — Parquin (1833). — Ph. Dupin (1834). — Delangle (1836). — Teste (1838). — Paillet (1839). — Marie (1840). — Chaix d'Est-Ange (1842). — Duvergier (1844) — Baroche (1846). — Boinvilliers (1848). — Gaudry (1850). — Berryer (1852). — Bethmont (1854). Liouville (1856). — Plocque (1858). — Jules Favre (1860). — Dufaure (1862). — Desmarets (1864). — Allou (1866). — Jules Grévy (1868). — Rousse (1870). Lacan (1872). — Senard (1874). — Bétolaud (1876).

Les bâtonniers, ainsi qu'on l'a vu par le tableau ci-dessus, restent généralement deux ans en exercice.

Histoire d'une moustache impériale. — Nous extrayons des *Souvenirs personnels* que M. Granier de Cassagnac père publie depuis quelque temps dans le *Figaro* une curieuse anecdote, dont nous lui laissons naturellement toute la responsabilité. C'est l'empereur lui-même qui fait à M. Granier de Cassagnac le récit de cette singulière anecdote de la manière suivante :

« J'ai eu, au commencement, beaucoup de ministres qui étaient au fond mes adversaires, et qui d'ailleurs me prenaient à peu près pour un imbécile. Tenez, vous ne croiriez pas qu'une des raisons qui mirent Thiers et Molé contre moi, c'est que je leur avais refusé de couper mes moustaches.

« C'était quelque temps avant le 10 décembre. Ayant, il y avait quelques jours, accepté un dîner chez Molé, Thiers voulut m'avoir aussi. J'acceptai, et le jour fut fixé. « Nous serons en petit comité, me dit M. Thiers. « Venez un peu avant l'heure ; nous monterons dans « mon cabinet, Molé y sera ; et nous causerons des « circonstances actuelles. »

« Je me rendis à l'heure convenue ; nous montâmes tous les trois dans le cabinet de M. Thiers, placé, comme vous savez sans doute, au haut de la maison. Thiers prit le côté droit de la cheminée, Molé le côté gauche, et je me vois encore au milieu, attendant les graves ouvertures que deux personnages aussi considérables ne pouvaient pas manquer de me faire.

« Thiers prit la parole. Il fit un tableau de la société moderne, et s'attacha à établir que l'élément civil y dominait, et même la caractérisait essentiellement. Passant du caractère de la société à celui que le pouvoir était tenu d'adopter pour être en harmonie avec elle, il émit l'opinion que ce pouvoir devait répudier toute habitude et même toute tenue militaire. « Vous allez, continua-

t-il, très-certainement, être élevé à la présidence de la République. Eh bien, pour répondre à l'état et aux tendances de la société actuelle, Molé et moi nous estimons que vous devez couper vos moustaches. Si lui ou moi nous étions nommés président, nous n'en porterions pas.»

L'empereur, qui aimait à rire et qui riait bruyamment, éclata en achevant son récit; ajoutant qu'un des grands efforts de sa vie avait été celui par lequel il s'était contenu, lorsque deux hommes politiques aussi graves, qui l'avaient invité à une conférence, rattachaient à une paire de moustaches, maintenues ou rasées, l'avenir du grand pouvoir que la France allait probablement lui conférer. »

La Succession de Mme Jules Janin. — Les journaux du département de l'Eure publient un décret du président de la République qui autorise la ville d'Évreux à accepter divers legs qui lui ont été faits par Mme Adélaïde-Françoise Huet, veuve de M. Gabriel-Jules Janin, tous deux décédés. Voici, d'après ces mêmes journaux, quelle est l'importance de ces legs :

1° Un buste de M. Huet, ancien président du tribunal et ancien maire d'Évreux, père de Mme Jules Janin : ce buste devra être placé dans une des salles de l'Hôtel de ville ;

2° Une somme de 300,000 fr., destinée à établir une distribution d'eau et des bornes-fontaines dans la ville

d'Évreux ; il devra en outre être élevé une fontaine monumentale avec inscriptions rappelant la mémoire de MM. Huet et Jules Janin ;

3° Plusieurs rentes annuelles dont voici le détail : rente de 2,000 fr. à l'hospice d'Évreux ; de 500 fr. au bureau de bienfaisance ; de 1,000 fr. aux Petites Sœurs des gardes-malades ; de 1,000 fr. aux Sœurs de la miséricorde ; de 500 fr. à la fabrique de la cathédrale ; enfin, au lycée de la ville, une rente annuelle suffisante pour créer une bourse gratuite en faveur d'un élève studieux, à partir de la classe de cinquième.

Correspondance hugotique. — La lettre qui suit fut adressée, en 1818, au secrétaire de l'Académie des Jeux floraux par un frère de Victor Hugo, qui se trouvait être alors le rival en poésie de l'auteur des *Odes et Ballades*. Cette curieuse épître a été retrouvée et publiée tout récemment par un journal de province, le *Progrès libéral de Toulouse*.

A M. le secrétaire de l'Académie des Jeux floraux.

Paris, le 4 avril 1818.

Monsieur,

Je viens de recevoir le paquet que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Je voudrais vainement vous exprimer combien je suis reconnaissant de votre complaisance et des bontés de l'Académie. Croyez du moins que je ne négligerai rien pour

m'en rendre digne, moins soutenu dans mes efforts par l'espoir d'une couronne que par le désir de ne pas tromper votre indulgence.

Il est cependant des circonstances, en faveur d'un de mes rivaux, que je me reprocherais de ne pas vous avoir fait connaître ; ce rival est mon frère, l'auteur des odes sur l'*Amour de la gloire* et *la Mort de Louis XVII*. Je l'ai vu, pressé par l'époque du concours, faire la première en une nuit et la seconde en trois jours. Il est à peine âgé de seize ans ; c'est le même jeune homme qui, à quinze ans, a obtenu en 1877 une mention honorable à l'Académie française.

Je ne sais, Monsieur, si ces considérations, jointes à la différence d'âge qui existe entre nous et aux encouragements que mérite sa jeunesse, auront aux yeux de l'Académie la même force qu'aux yeux d'un rival ; je n'ose exprimer mon sentiment sur ce que je lui soumets. Daignez néanmoins être persuadé que, quels que soient mes efforts pour répondre à votre attente, la plus forte marque de satisfaction que l'Académie puisse me donner ne serait pas de couronner ma pièce.

C'est dans ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

E. Hugo.

J'ose espérer, Monsieur, le secret sur ce que je vous dis de mon frère : s'il venait à savoir mon indiscrétion, il serait homme à ne me la pardonner de deux mois. La décision de l'Académie m'apprendra assez si vous avez mis le comble à ma reconnaissance.

Voici, d'autre part, une lettre qui vient d'être adressée tout récemment par M. Victor Hugo à l'ex-général Bordone, non moins connu comme pharmacien que comme général, et qui est originaire du même département que

Victor Hugo. Ce héros garibaldien avait adressé à l'illustre poëte un livre dans lequel il vient de raconter les prouesses militaires de Garibaldi en 1870-71, livre qui porte pour titre : *Garibaldi, sa vie, ses aventures, ses combats*, et qui est dédié à Victor Hugo :

Mon vaillant et cher concitoyen,

Je vous approuve. Racontez les grandes choses que Garibaldi a faites pour la France en péril. Raconter les grandes choses, c'est rallier les grandes âmes. Toutes les fermes et nobles intelligences se groupent aujourd'hui autour de la République, et le plus beau signe d'alliance qui puisse rassurer les peuples, c'est la fraternité de la France et de l'Italie.

J'accepte avec émotion votre dédicace et je vous envoie tous mes vœux de succès.

VICTOR HUGO.

Un Vœu. — Notre confrère Paul Courty, de *l'Événement*, nous raconte l'anecdote suivante, qui, paraît-il, fait actuellement le tour du monde artistique. Que ceux qui en connaissent les héros mettent les points sur les *x*.

« Un de nos portraitistes les plus distingués a été appelé l'année dernière à la campagne pour faire le portrait de Mme de X... Le modèle était charmant, et le peintre paraissait trouver un plaisir extrême à prolonger les séances. Quant à M. de X..., c'est un chasseur enragé, et il courait les buissons toute la journée.

« J'espère bien, dit-il un jour pourtant au peintre,

que vous allez envoyer le portrait de ma femme au prochain Salon.

— Je ne puis vous le promettre absolument.

— Comment ! une œuvre aussi réussie !

— Sans doute ; mais vous ne songez pas que je peins une demi-douzaine de portraits de femmes chaque année. Obligé de choisir, j'ai fini par faire un vœu qui décide de ceux que j'expose au Salon.

— Un vœu ! Et lequel ? fit Mme de X..., intriguée.

— Permettez-moi de ne pas le dire.

— Vous avez raison, dit le mari : ma femme est d'une indiscrétion... Un vœu, c'est sacré. »

La conversation en resta là.

Le jour de l'ouverture, M. et Mme de X... eurent la satisfaction de voir le portrait, en très-bonne place, réunir l'unanimité des suffrages. Madame ne semblait pas, du reste, bien étonnée ; quant à Monsieur, il était rayonnant.

« Enfin, t'y voilà, c'est l'essentiel, répétait-il à chaque instant ; mais c'est égal, je voudrais bien savoir ce que peut être ce vœu ! »

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 16 — 31 AOUT 1878

Nos lecteurs ne nous en voudront pas si nous consacrons à la mémoire de Lamartine la plus grande partie de ce numéro de notre Gazette, *où nous avons réuni une série de documents oubliés ou inédits concernant l'illustre poëte.*

SOMMAIRE.

Lamartine.
Varia. — La Fête de la Pomme. — Un Chapeau de Victor Hugo. — Quelques auteurs sifflés. — Devoirs de vacances. — Avocats et sages-femmes.

LAMARTINE.

L'illustre poëte est de nouveau à l'ordre du jour. La ville de Mâcon vient, en effet, d'élever au plus célèbre de ses enfants un monument qui doit — *ære perennius*

— transmettre aux âges futurs les grands souvenirs politiques et littéraires que son nom évoque. Lamartine, à coup sûr, n'avait pas besoin d'une statue pour vivre éternellement dans la mémoire des hommes; mais il n'en faut pas moins louer la municipalité de Mâcon d'avoir conservé par le bronze l'image définitive de l'un des plus grands poëtes de ce siècle.

On a écrit beaucoup d'articles à propos de cette inauguration; on a même publié des livres entiers remplis d'anecdotes plus ou moins authentiques, entre autres l'ouvrage, déjà contesté, de M. H. de Lacretelle, qui a cependant été un familier du poëte, et qui mieux que personne peut garantir la vérité de ses propres assertions. Quant à la cérémonie même de l'inauguration du monument, nous devons constater qu'elle a réellement manqué du prestige et de la solennité grandiose qu'elle aurait dû avoir. Ç'a été plutôt une solennité politique que littéraire : on n'y voyait, en effet, que des sénateurs et des députés, peu de gens de lettres, *pas un seul* membre de l'Académie française, M. de Laprade, qui avait été délégué, s'étant trouvé malade au dernier moment. Quant à M. V. Hugo, qui est actuellement le seul personnage littéraire dans une situation en rapport avec la haute illustration de Lamartine, il a trouvé qu'il était suffisant de se faire représenter à l'inauguration du monument du chantre d'Elvire par la lettre ou plutôt par le billet suivant :

A M. le maire de Mâcon.

Guernesey, 16 août 1878.

Monsieur le maire,

Je m'associe aux honneurs rendus à Lamartine; j'admire le grand poëte, j'honore le grand orateur.

Je le vois toujours tel que la France l'a vu, admirable dans le livre, superbe à la tribune. Je salue cette grande ombre.

VICTOR HUGO.

Lamartine ne valait-il pas cependant un petit discours, ou au moins une lettre plus détaillée, plus concluante, et qui en aurait tenu lieu ?...

Un de nos lecteurs nous a adressé, à propos de Lamartine, un certain nombre d'anecdotes qui nous ont paru d'autant plus curieuses qu'elles sont à peu près inconnues ou inédites. Nous les reproduisons donc intégralement, malgré leur étendue :

⌘

L'histoire dit tout simplement que Lamartine est né à Mâcon, que son grand-père avait eu l'intendance générale des biens de la famille d'Orléans, et que son père était capitaine dans un régiment de chevau-légers.

La tradition est plus prolixe : elle fait sa famille originaire d'une sorte de colonie arabe fixée, de temps immémorial, dans un grand village du Mâconnais. On s'y était longtemps marié entre soi, sans aucun mélange de sang gaulois.... La taille mince et haute, l'œil noir, le

nez un peu de l'aigle, les traits purs, le front noble, la main maigre et longue ; je ne sais quel mélange de dignité, de douceur, de chevalerie et d'orgueil : tel était le type de cette race... on ne peut nier que Lamartine la rappelât de tout point.

Vers la fin de l'automne de 1817, de passage à Moulins, un jour de marché, il fut accosté, sur la place de l'Allier, par une bohémienne qui voulut absolument lui prédire l'avenir.

Le poëte riait et s'y refusait.

« Il le faut! dit la vieille : Sarrasin et gitana se donnent la main. »

Lamartine obéit.

« Tu as là trois lignes, continua la devineresse, qui annoncent que tu seras, trois fois dans ta vie, le plus malheureux des hommes.

— Je l'ai déjà été davantage, » répondit le jeune homme.

Il avait alors vingt-sept ans.

« Oui, des malheurs vulgaires, qui passent, qui s'oublient... Mais je parle de catastrophes qui s'incrustent et ne s'effacent plus.

— Soit, j'attendrai, dit le poëte en riant toujours.

— Par contre, poursuivit la bohémienne, tu as trois étoiles au ciel, trois âmes de bienheureuses qui veillent sur toi et te réservent trois grandes destinées.

— Oh ! alors, tout va bien.

— Seront-ce trois royaumes qui t'appartiendront, trois couronnes que tu ceindras, ou trois facultés divines dont tu seras doué, je n'en sais rien...

— Ni moi non plus, ma brave femme. Et combien tout cela ? ajouta le poëte en tirant sa bourse.

— Rien, reprit la gitana : je ne vends que les mensonges ; la vérité, je la donne.

Lamartine plaisantait souvent au sujet de cette prophétie, qu'il taxait de ridicule ; mais, au fond du cœur, il ne lui déplaisait pas de penser que, mortes toutes jeunes, trois femmes qu'il avait aimées — les premières — s'étaient partagé, là-haut, le soin de réagir sur ses destinées :

Angelina,
Graziella,
Elvire.

On a tout dit sur les deux dernières, mais fort peu sur l'autre.

A dix-huit ans, sur les routes italiennes peuplées de bandits, la bourse légère, mais le cœur vaillant, Lamartine avait rencontré un premier ténor qui s'en allait, disait-il, faire les délices du théâtre de *San Carlo*, à Naples.

Ce ténor modeste avait pour compagnon de voyage un charmant garçon, à peu près du même âge que Lamartine. Cela se trouvait admirablement : les deux jeu-

nes gens devinrent une paire d'amis, les deux doigts de la main, Nisus et Euryale.

La nuit, ballottés dans les voiturins, ils se prêtaient tour à tour leur épaule en guise d'oreiller. Angelo dormait assez bien, mais Lamartine ne se trouvait jamais bien à l'aise; il ne faisait que se tourner et se retourner.

Pendant ce temps, l'oncle filait des gammes chromatiques et souriait dans sa barbe noire.

Un soir, on arrive à Rome; ils descendent naturellement dans la même auberge.

« Nous ne sommes pas riches, dit Lamartine au ténor; il me semble qu'une chambre suffirait pour Angelo et pour moi.

— Oh! ne me parle pas de coucher deux en Italie, dit le jeune homme en riant : les lits ne sont déjà que trop habités! »

Le lendemain, le poëte est réveillé par la voix de son compagnon de route, qui frappe à sa porte et lui crie que le déjeuner est prêt.

Lamartine passe un pantalon à la hâte; il court ouvrir, et jette un cri de stupeur.

Au lieu du neveu du ténor, il voit une charmante figure de jeune fille romaine élégamment vêtue, et dont les cheveux noirs, tressés en bandeaux autour du front, étaient rattachés derrière par deux longues épingles d'or à têtes de perles, comme les portent les paysannes de Tivoli.

« Toi ou ta sœur? demanda Lamartine. — L'un et l'autre, répondit Angelina, qui avait repris, en arrivant à Rome, le costume de son sexe: mais l'habit ne change pas le cœur; seulement, je ne dormirai plus sur votre épaule, ni vous sur la mienne.

— Avec ça que j'y dormais! »

Mais il fallait encore aller de Rome à Naples, et le chemin était long; si bien que... Puis, atteint de phthisie, Angelo, devenu Angelina, avait bientôt soldé d'imprudentes ardeurs par une mort déplorable.

Et voilà pourquoi Lamartine avait tout de suite pensé à Angelina, à Graziella et à Elvire, lorsque la bohémienne lui avait parlé de trois âmes envolées qui veillaient sur lui.

La triple auréole est venue, de poëte, d'orateur, d'homme d'État... Les désastres aussi sont venus... et peut-être le grand désolé se sera-t-il intérieurement avoué, dans ces derniers temps, que, pour s'être ainsi cotisées au profit de son bonheur, ces trois premières maîtresses n'avaient que très-médiocrement atteint le résultat désiré.

Lamartine a été surtout le poëte des femmes. On a retrouvé chez lui, au chalet du bois de Boulogne, des lettres par centaines de mille, et plus de la moitié de

ces lettres implorent un autographe. Il n'y a pas d'exemple qu'un romancier ait jamais mis entre les mains d'une jeune fille, « lisant dans le parc, ou dans le salon, ou sous la charmille », un autre poëte que Lamartine.

C'était comme Schubert pour le piano.

Ici se dresse cette question, dans le sens *passionnel* du mot :

Lamartine a-t-il beaucoup aimé ?—Avec la tête, oui ; avec le cœur et les sens, non.

Ces grands enthousiastes, ces sublimes rêveurs de la perfection, ces chanteurs merveilleux qui sont comme un écho des concerts célestes, s'éteignent bien vite dans le prosaïsme forcé des contacts humains.

Où voulez-vous qu'ils trouvent la réalisation de leur idéal ? Ils se jettent bien un instant aux genoux de l'idole, mais voilà qu'apparaissent les pieds d'argile, qu'ils croyaient d'or, et ils se relèvent aussitôt.

Voilà pourquoi Lamartine n'a guère aimé que des mortes. Celles-ci se sauvaient par le mirage de l'éloignement ; le poëte pouvait les laisser sur leur piédestal.

Quelques plaisants ont dit de lui que c'était « un sultan sans mouchoir ».

D'autres ont prétendu que, s'il avait vécu à Athènes du temps d'Aspasie, il aurait fait, comme Platon, de l'esprit avec elle ; mais que quant à peupler la République, il n'y eût même pas songé.

C'est une calomnie : les mouchoirs ne lui manquaient

pas ; il en a même beaucoup jeté, le soir, aux lumières et sur l'étiquette ; mais, dès qu'on les lui rapportait au grand jour, il n'en voulait plus.

Ce n'était pas une femme qu'il fallait à Lamartine, c'était Ève avant le serpent, parfaite, divine et immaculée de tout point.

En voici la preuve :

Un jour (il y a de cela pas mal d'années), Mme de Lamartine était en Angleterre, M. de Lamartine était à Saint-Point. Une berline de poste s'annonce par une sérénade de coups de fouet... des armoiries, quatre chevaux, un courrier en avant, deux domestiques sur le siége, dont une femme de chambre en voile vert, de belles vaches en cuir dessus, derrière et dessous, tout ce qu'il faut pour déplacer beaucoup de poussière et ne jamais manquer son entrée dans les comédies de la vie.

Ce fraças se résumait par une belle grande dame russe en *itch* ou en *off*. Elle arrivait tout exprès de Moscou pour voir le poëte du *Lac* et des *Harmonies*. C'était désormais pour elle une condition de vie ou de mort ; elle ne pouvait plus respirer sans s'être donné cette satisfaction. Lamartine ou la tombe !...

Vous savez ce que sont les Moscovites quand elles se mêlent d'être du monde et d'être jolies : sveltes, fines, délicates, endiablées : des camélias légèrement rosés qui sortent d'une femme ; et de l'esprit ! et de l'aplomb ! et

des airs de tête ! et des tours de jupes ! et un accent !... de suaves petites notes argentines qui s'égrènent d'un clavier d'ivoire.

Avouons que c'était flatteur, et qu'il eût fallu être plus ou moins qu'un homme pour ne pas avoir, en pareille occurrence, un mouchoir à jeter.

Lamartine jouissait en vrai sybarite de cette fête qu'on donnait à son amour-propre.

Quand, après une demi-heure de *contemplation*, la grande dame voulut repartir, il se trouva que, sur l'ordre du maître, les chevaux étaient retournés à la poste et que la berline dormait sous la remise.

« Quoi ! Est-ce possible ? jamais de la vie !... oh ! mais non !... Ce serait d'une indiscrétion !... Vous n'y pensez pas !... »

Et beaucoup de phrases de ce genre minaudées avec une coquetterie qui les démentait à mesure.

« Eh bien, oui, jusqu'à ce soir, finit-elle par dire.

— D'abord, jusqu'à demain matin, implora le poëte ; et ensuite jusqu'à toujours, si vous le voulez », ajouta-t-il galamment.

C'était le matin.

La journée s'écoula en promenades langoureuses, en escarmouches charmantes.

« Hum ! pensait la jolie Russe, voilà une hospitalité qui pourrait bien me coûter cher... cher pour mon mari,

bien entendu, car pour moi... je ne lui montrerai pas la carte à payer, voilà tout.... Et puis, un poëte, ce n'est pas un homme, c'est comme une incarnation de Dieu... et puis, en voyage !... et puis, à la campagne !... »

Que d'excuses, alors qu'elle n'en demandait qu'une seule, toute petite, à sa conscience, qui était l'indulgence même.

Lamartine était littéralement grisé ; cette femme lui portait à la tête comme l'aï mousseux.

Une heure avant le dîner, elle s'était éclipsée pour faire un peu de toilette.

Le cordon bleu de Saint-Point, — la femme d'Aurèle, le valet de chambre — avait reçu l'ordre de se distinguer.

On dévalisait les parterres, et le castel se métamorphosait en un bouquet de fleurs.

En attendant qu'elle descendît, le poëte, impatient et charmé, allait à l'aventure par la maison.

Il passe devant l'office ; il entend causer, il s'arrête...

« Du papier Fayard, Mademoiselle ! disait à la caméristé étrangère Mme Louise, l'intendante du logis, nous n'en avons pas ici ; j'en suis vraiment désolée... Vous avez donc des œils de perdrix, ou quelque chose d'analogue ? »

— Oh ! pas moi, Madame, mais ma maîtresse ; elle en souffre le martyre ; il y a des jours où elle ne peut pas

se chausser... J'en emporte toujours en voyage, de ce papier ; mais, cette fois, nous sommes parties si précipitamment... Je vais joliment être grondée !...

Dix minutes après, Lamartine montait à cheval, et il s'en allait...

« A Mâcon, chercher le remède Fayard ! » me suis-je écrié, la première fois qu'on me raconta cette histoire.

— Non pas, chère lectrice, mais tout simplement à Charmé, non loin de Saint-Point, chez M. le comte de Rambuteau, où il s'invitait lui-même à dîner et à coucher.

Toutefois, il laissait à l'Ariane moscovite l'autographe suivant :

Plaignez-moi, Madame : un souffrant m'appelle, et je vole à lui... Ah ! le devoir !... Je n'ai jamais mieux compris ce qu'il a parfois de cruel et d'inopportun.

Toute la maison est à vous ; disposez d'elle comme de moi.

Mes respectueux empressements.

LAMARTINE.

Aurèle devait venir le prévenir quand l'étrangère serait partie.

Celle-ci attendit jusqu'au lendemain à midi ; et, comme elle ne recevait pas de nouvelles, comme c'était, après tout, une très-grande dame, qui ne jetait sa fanchon de dentelles que jusqu'au moulin, mais jamais au-dessus,

elle laissa un pourboire royal et partit moins coupable qu'elle ne l'avait espéré peut-être.

L'amoureux et le poëte sont là tout entiers. Celui-ci fait du tort à l'autre : il lui ôte son bandeau, il lui montre une tare légère, un bobo, moins que rien... et le jeune Cupidon s'envole encore plus vite qu'il n'était venu.

Si la belle et « honneste » dame vit encore, et que ces lignes lui tombent sous les yeux, elle y trouvera le mot d'une énigme qu'elle a sans doute longtemps et vainement cherchée.

⌘

Voulez-vous une autre preuve que cette imagination puissante pouvait, à son gré, tout dorer ou tout assombrir ?

Le voilà en Orient. Il passe deux jours, deux jours seulement, dans une petite ville de Syrie, le long de la côte. Vous savez ce qu'est la Syrie : une contrée longue, étroite, hérissée de falaises calcaires ; pour montagnes, le Thabor et les Oliviers ; pour fleuve, le Jourdain, sans compter la mer Morte et le lac de Génésareth. C'est triste au possible ; c'est ennuyeux à s'avaler la nuque en d'interminables bâillements. Mais c'est aussi la terre promise des Hébreux. — Sémiramis, Alexandre, Pompée, Marius, César, Godefroy de Bouillon, le général Bonaparte, y ont laissé leurs traces... A ce titre, il n'y a pas de mal d'y avoir été.

Le poëte était donc dans la petite ville dont je vous

parlais. Il n'y avait là que des Arabes, des Turcs, des juifs, des Kourdes, des Maronites et des Arméniens : tous gens peu sensibles à la poésie, et pour qui Lamartine ne valait pas le capitaine-marchand d'une felouque quelconque... je me trompe : il y avait aussi un consul français et ses deux filles.

Naturellement, le consul s'empare de l'illustre voyageur et le loge chez lui ; on l'accable d'attentions charmantes et des soins les plus délicats.

Que faire pour s'acquitter ? Il ne peut rien offrir, on n'accepterait pas.

Ah ! une idée !

Les deux jeunes personnes n'avaient été que très-médiocrement dotées du bon Dieu ; j'ajoute qu'elles ne devaient pas l'être du tout par leur père : ce qui rendait leur établissement fort problématique.

Mais, c'est égal, *le Voyage en Orient* paraît, et Lamartine a trouvé le moyen de consacrer dix pages entières à ses hôtesses de Syrie. Son enthousiasme n'a pas de bornes ; elles ne sont pas seulement jolies, ce sont des beautés, de véritables déesses, des anges fourvoyés du ciel. Phidias n'a jamais rien sculpté de pareil. Aspasie n'était qu'une laide et une sotte, comparée à ces prodiges de grâce et d'esprit.

Pour l'exprimer avec tant de conviction, il devait être certainement arrivé à le croire.

Il résulta de cette publicité que beaucoup de touristes européens se détournèrent de leur route pour aller voir les deux merveilles que Lamartine venait de révéler au monde.

La petite ville devint quelque chose comme la Mecque : un but à pèlerinage.

Seulement, les pèlerins envoyaient le poëte au diable et s'en allaient fort désappointés.

Toutefois, dans le nombre, il finit par s'en trouver deux, — des Anglais, cela va sans dire, — et fort riches, cela va toujours sans dire, — qui, sur la simple recommandation du poëte, épousèrent les jeunes filles en fermant les yeux.

Mais, hélas ! quand ils les rouvrirent...

Peu de temps après son mariage, un de ces braves enfants d'Albion disait au patriarche des Maronites, qui me l'a répété :

« J'ai épousé ma femme parce que M. de Lamartine a écrit et publié que c'était une délicieuse créature... J'ai beau faire, je ne puis réussir à partager cet avis... Mais il doit être meilleur juge que moi dans ces questions-là. »

Pour être un instant ministre des affaires étrangères, Lamartine n'avait pas cessé d'être poëte : aussi les minutes qu'il envoyait aux chefs de bureau étaient-elles souvent annotées de rimes, d'hémistiches, de vers tout

entiers qui, comme on le pense bien, ne concernaient en rien les affaires publiques.

Une idée lui venait, et il la jetait sur le papier.

Un postulant arrivait, âpre à la curée, et il prenait note de son nom.

Le tout entremêlé sur la même feuille, à la queue-leu-leu.

Or, un jour, entre autres nominations, le *Moniteur* annonce celle du citoyen David au consulat de Brême.

Le futur diplomate avait oublié de laisser son prénom et son adresse ; mais, sans doute, il ne tarderait pas à venir réclamer en personne l'ampliation du décret.

Quinze jours se passent ; nul ne se présente, et Brême, une *anséatique !* reste sans consul.

On demande vainement un David à tous les échos. Est-il mort? l'a-t-on assassiné ?

« Mais alors qu'il le dise ! concluait agréablement Hetzel, le secrétaire général. David qui ? David quoi ? Il paraît qu'il a été très-chaudement recommandé ; sans cela, il y a longtemps que nous en eussions nommé un autre. »

Enfin on en réfère au ministre.

Celui-ci se creuse la cervelle :

« David ! David ! c'est singulier, je ne me rappelle plus du tout... Voyons la minute. »

On apporte la feuille aux hiéroglyphes. Lamartine la

parcourt des yeux... Tout à coup il se frappe le front :

« Malheureux ! dit-il au chef de bureau, qu'avez-vous fait ? le prophète, le grand roi David, consul général à Brême... je vous demande un peu !... »

La lecture des Psaumes lui ayant inspiré la pensée de consacrer une de ses *Méditations* au père de Salomon, le poëte avait tout simplement écrit ce nom, pour mémoire, au milieu de beaucoup de pétitionnaires plus vivants et qui ne remontaient pas précisément aussi haut dans l'histoire des siècles.

Le lendemain paraissait au *Moniteur* le décret suivant :

« Le citoyen Marchand est nommé consul de France à Brême, en remplacement du citoyen David, *appelé à d'autres fonctions.* »

Ces derniers mots du décret valent leur pesant d'or.

La ville de Brême ne s'est jamais doutée de l'honneur qui a failli lui arriver.

A. P.

M. L. Duprat donne, dans *la Patrie*, la liste suivante des parents fort nombreux qu'a laissés Lamartine ; cette liste nous fait connaître amplement la situation exacte de la famille du poëte :

« Lamartine eut cinq sœurs : Mme de Cessiat, qui est morte ; Mme de Ligonès, qui habite Mantes ; Mme de Vigné, qui habite Chambéry ; Mme de Montereau, qui

habite Lyon; Mme de Coppens, qui habite Mâcon. Voici maintenant les enfants de ces cinq sœurs.

Mme de Cessiat mourut laissant cinq enfants : Mme de Pierreclos, morte elle-même et mère de Mme de Parceval, laquelle est veuve; Mme de Belleroche; Mlle de Cessiat, qui habite Saint-Point et a été autorisée à prendre le nom de Mme de Lamartine; Mme de Beer, qui a épousé M. le baron de Beer, conservateur des forêts à Mâcon; Mme de Sennevier, femme du consul général de France à Gênes; enfin M. Emmanuel de Cessiat, qui est mort.

Mme de Ligonès a eu cinq enfants : un fils et quatre filles. Le fils est abbé, deux filles sont religieuses; les deux autres sont Mme de Prades, qui habite la Lozère, et Mme de Verneuil, dont le séjour est à Paray-le-Monial.

Mme de Vigné a eu un fils et une fille : le fils, officier distingué au service de Victor-Emmanuel, opta pour la France lors de l'annexion de la Savoie. Il prit part, en qualité de lieutenant-colonel du génie, à la guerre de 1870-71, et mourut à Neuchâtel, à la suite de la désastreuse campagne de l'Est, qui amena en Suisse l'armée du général Bourbaki. M. de Vigné a laissé une veuve sans enfants. Sa sœur, Mme la baronne de Montfort, habite la Savoie et a un fils.

Le fils unique de Mme de Montereau est mort chargé d'affaires de France à Bade, et a laissé une veuve, deux fils et une fille.

Mme de Coppens est la mère de M. de Coppens d'Hondschoote, directeur général des contributions directes. »

Le nom de Lamartine s'éteindra donc avec Mlle de Cessiat.

Nous trouvons dans *la Liberté* la curieuse anecdote qui suit, relative à la rue qui porte actuellement à Paris le nom du poëte. C'est Lamartine lui-même qui raconte comment cette rue, qui s'appelait antérieurement *Coquenard*, a été débaptisée pour prendre son nom :

« Je m'étonnais devant Lamartine que la rue la plus laide de Paris eût été décorée d'un des plus beaux noms de l'histoire.

« C'est une espièglerie charmante, me répondit-il. « Vous avez vu quelquefois, chez notre ami Adolphe de « La Tour, un jeune peintre nommé Fourreau?

« — Très-certainement, un garçon de talent.

« — Il avait le malheur de demeurer rue Coquenard. « Il blasphémait lorsque, poussé aux dernières extrémi- « tés, il était obligé de donner son adresse. Il arrachait « la page du livret qui la contenait. Il n'admettait pas « qu'une toile d'art pût demeurer là. C'était une manie « de lamentations. Le malheur voulait aussi qu'il tînt « beaucoup à son atelier et que la pensée d'un déména- « gement lui fût odieuse.

« Février survint, il l'acclama, mais par une consi-
« dération locale ; il n'y vit pas l'affranchissement de son
« pays, mais sa délivrance propre. Il passa toute la nuit
« du 25 au 26 à travailler. Il peignit en bleu noir des
« plaques d'étain et écrivit en lettres blanches : *Rue La-*
« *martine.*

« Avant l'aube, il prit une échelle et cloua les plaques
« à tous les angles de la rue. Ceux qui s'étaient cou-
« chés rue Coquenard se réveillèrent rue Lamartine. Il
« n'y eut pas une seule protestation.

« Mon nom avait plus de sonorité alors que celui de
« ce pauvre bourgeois, M. Coquenard, avec lequel
« les journaux réactionnaires me confondaient si aima-
« blement deux mois plus tard.

« J'appris ma nouvelle gloire le lendemain, à l'Hôtel
« de ville. Mes collègues sourirent et applaudirent à la
« substitution.

« O déroulement des destinées ! mon nom est impopu-
« laire maintenant, mais familier aux cochers de fiacre !

« Voilà tout ce qui m'est resté de la révolution de
« Février : je remplace M. Coquenard. »

Le même journal vient d'avoir une bonne fortune d'une saveur littéraire particulièrement précieuse, en ce moment où le nom de Lamartine est de nouveau dans toutes les bouches : c'est la communication des lettres

autographes écrites par le grand poëte à M. le baron Mounier, ancien pair de France.

« Ce qui frappe immédiatement, dit le rédacteur de l'article qui encadre ces lettres, c'est l'absence absolue de ratures : Lamartine pensait avec une telle clarté, un tel calme, que sa plume, interprète seulement, n'avait qu'à courir, comme celle de Mme de Sévigné, la bride sur le cou. L'écriture est un peu penchée, déliée et fine ; elle est plus anglaise que française. Ce n'est pas une écriture originale : on reconnaît au premier coup d'œil le caractère saxon. Joseph Prudhomme, élève de Brard et Saint-Omer, expert en calligraphie, serait de notre opinion, certainement.

« L'écriture de Lamartine n'a pas varié de 1829 à 1852, ce sont les époques que nous avons sous les yeux : donc, si la graphologie et M. Michon disent vrai, Lamartine sera resté toute sa vie l'être sensible, nerveux à l'excès, féminin et capricieux, que nous connaissons. C'est une âme forte, sans doute, mais pourtant soumise plus que toute autre aux abattements soudains, aux tristesses inexplicables.

« La plupart des lettres que nous avons sous les yeux sont écrites sur du papier de différents formats et en général assez grossier. C'était l'époque où on n'affranchissait pas : les lettres se payaient à l'arrivée. On ne se servait pas non plus d'enveloppes, du moins rarement. On pliait la lettre à la bonne franquette, et on cachetait

avec ce pauvre pain à cacheter qui disparaît de plus en plus de nos habitudes ; on le trouve encore dans quelques bureaux. Lamartine cachetait à la cire, avec un sceau très-simple, même peu élégant, sur lequel on lit : « Alphonse ».

« Nous citerons une seule de ces lettres ; c'est la plus intéressante d'ailleurs de celles qui sont publiées, et elle se rattache aux plus douloureux moments de la vie toute entière de Lamartine. Il s'agit de la mort de sa fille unique :

A M. le baron Mounier.

Château de Monceaux, par Mâcon,

5 octobre 1833.

Monsieur le baron,

A toutes les époques critiques de ma vie j'ai retrouvé un souvenir bienveillant de vous, comme une preuve que ce qui m'arrivait d'heureux ou de triste retentissait dans un cœur ami. Jamais ce souvenir ne me fut plus nécessaire et plus doux qu'aujourd'hui, car jamais la Providence ne me frappa d'un coup plus rude. Soyez donc remercié et béni pour m'avoir dit que vous pensiez à moi dans les horribles épreuves que je viens de traverser en y laissant tout mon bonheur présent et à venir ! C'est seulement hier que je suis définitivement rentré chez moi : je n'avais fait que déposer en passant Mme de Lamartine dans ce qui me reste de famille, et j'étais allé chercher seul à Marseille tout ce que la mort pouvait me rendre.

J'ai placé hier de mes propres mains ce cercueil sur celui de ma mère, et je suis revenu me renfermer avec Mme de Lamar-

tine dans notre triste isolement et notre deuil. C'est elle qui m'a remis ce matin votre lettre, dont elle est aussi touchée que moi.

Je ne sais si j'aurai la force d'aller à Paris, comme mon devoir et ma conviction politique le voudraient. Je viens de passer pendant dix-huit mois par les plus fortes secousses physiques et surtout morales qu'un homme puisse éprouver. Je sens mes facultés anéanties, je suis souffrant de corps, de cœur et d'esprit, et je donnerais tout au monde pour ne pas être obligé d'aller me mêler dans un pareil état d'impuissance et de dégout à une mêlée politique où je ne vois plus même une prochaine espérance. Je négocie pour cela avec les personnes dont la bienveillance m'a porté à la Chambre ; mais si je ne puis obtenir leur consentement et que ma requête les blesse, j'irai.

Ce que j'ai vu et étudié avec les ruines sous les yeux et l'histoire à la main, depuis tant de mois, m'a beaucoup plus enseigné le passé que le présent, et m'a jetté dans une indifférence peu politique sur ce qui se passe immédiatement autour de nous. Il me semble que notre sphère en tout est bien étroite et que nous donnons à nos événements contemporains plus d'importance propre qu'ils n'en ont réellement. J'aimerais à causer avec un homme comme vous sur tous les points de notre horizon politique, que vous avez touchés avant moi et d'un coup d'œil plus pratique et plus sûr.

Adieu, Monsieur le baron. . . . . .

. . . . . .

A. DE LAMARTINE.

VARIA. — *La Fête de la Pomme.* — On a donné récemment, à Caen, une fête littéraire des plus curieuses. La société locale de *la Pomme* faisait les honneurs d'une ré-

ception toute spéciale à la société de *la Cigale*, à l'occasion du concours poétique dont elle avait pris l'initiative. Trois sujets avaient été donnés à traiter aux concurrents : *le Pommier*, un *Éloge de Chateaubriand* et un *Éloge de Malherbe*.

Parmi les prix accordés, nous signalerons tout particulièrement celui qu'a reçu M. Amédée Tissot, bibliothécaire à Lisieux, pour la jolie pièce de vers que nous reproduisons ci-après :

Le Pommier.

On a souvent chanté la vigne,
On a célébré le raisin ;
Sans doute à cet honneur insigne
Ils ont droit, puisqu'ils font le vin.
Je trouve bon qu'on les renomme,
Mais crois, sans les humilier,
Qu'on peut aussi chanter la pomme
Et le pommier.

Le pommier, c'est de la science
L'arbre fécond et glorieux.
A son ombre, avec patience,
Laplace nous décrit les cieux ;
D'Urville interroge la sphère ;
Newton s'éveille, et, le premier,
Surprend un secret à la terre
Sous un pommier.

Sous un pommier, le grand Corneille
Évoque ses mâles héros ;

Malherbe naît ; Boïeldieu veille ;
Le Poussin saisit ses pinceaux ;
Bérat fredonne son idylle,
Et l'on sait qu'un pauvre ouvrier
Créa le joyeux vaudeville
Sous un pommier.

Il est un peuple qu'on renomme
Pour sa vaillance et sa fierté,
Qui révère dans une pomme
L'emblème de sa Liberté.
C'est la Suisse ! — Sa délivrance
Apprend à l'univers entier
Qu'on trouve aussi l'indépendance
Sous un pommier.

Un banquet qui a été donné à l'Hôtel de ville de Caen a réuni tous les « Pommiers » et tous les « Cigaliers ». Au nombre de ces derniers figurent MM. Monselet et Henri de Bornier. L'auteur de *la Fille de Roland* a lu, entre la poire et le fromage, une chanson fort gaie dédiée à *la Pomme*. En voici quelques vers : c'est la Pomme qui parle à la Cigale :

Viens, la chanteuse provençale,
Sans redouter un ciel brumeux,
Viens voir au plafond de la salle
Jaillir le bon cidre écumeux ;
Le cidre est la gaîté de l'homme,
Qu'il vienne d'Auge ou de Fécamp ;
Viens, *Cigale*, sœur de la *Pomme*,
Les Cigaliers s'en vont à Caen !

Viens, je n'ai pas la Vénus d'Arles,
La brune aux regards pleins d'éclairs,
Dont le silence même parle,
Mais j'ai les blondes aux yeux clairs....

Un Chapeau de Victor Hugo. — Nous parlions dernièrement de la vente d'un des tricornes légendaires de Napoléon Ier. Voici maintenant que les chapeaux de Victor Hugo commencent à entrer déjà, de son vivant, dans le domaine de la curiosité historique. En effet, on a vendu récemment à Bruxelles un chapeau de paille ayant appartenu à l'auteur des *Misérables*. Il a été adjugé moyennant 17 francs.

Ce chapeau provenait de la vente, après décès, des meubles, livres et objets d'art de M. Camille Berru, secrétaire de M. Bérardi, directeur de l'*Indépendance Belge*. Voici comment M. Berru s'était trouvé en possession de ce chapeau :

Lorsque, en 1870, Victor Hugo revint à Paris, il alla faire ses adieux à son compatriote, qui demanda au poëte de faire un échange de chapeaux, auquel le poëte consentit. Il poussa même la gracieuseté jusqu'à écrire dans la coiffe de ce chapeau :

VICTOR HUGO DEDIT.

(6 *septembre* 1870).

On a vendu aussi une plume d'oie, attachée à une feuille de papier sur laquelle était la note suivante :

Je prie M. Victor Hugo de certifier que cette plume lui a servi à écrire NAPOLÉON LE PETIT.

CAMILLE BERRU.

Oui : VICTOR HUGO.

Papier et plume ont été adjugés 36 francs.

Quelques auteurs sifflés. — Nous trouvons dans un article de M. Vitu sur l'Odéon, article dont nous avons déjà parlé ici même, un curieux renseignement qui intéresse le théâtre en général. Il s'agit des premières pièces de quelques-uns des auteurs dramatiques les plus célèbres de ce temps-ci, pièces qui sont toutes tombées sous les sifflets. Dans le nombre de ces auteurs, quelques-uns ont obtenu depuis les plus éclatants succès pour leurs pièces suivantes.

« Veut-on savoir quels ont été les débuts, au théâtre, des écrivains les plus célèbres de ce temps-ci? Qu'on médite la liste suivante :

Le premier drame de M. Victor Hugo, *Amy Robsart*, sifflé à l'Odéon.

Le premier drame de Fréderic Soulié, *Christine à Fontainebleau*, sifflé à l'Odéon.

La première comédie d'Alfred de Musset, *la Nuit vénitienne*, sifflé à l'Odéon.

Le premier drame d'Alfred de Vigny, *la Maréchale d'Ancre*, sifflé à l'Odéon.

Le premier drame de George Sand, *Cosima*, sifflé au Théâtre-Français.

Le premier drame de Balzac, *Vautrin*, sifflé à la Porte-Saint-Martin.

Le premier drame d'Henri de Latouche, *la Reine d'Espagne*, sifflé au Théâtre-Français.

Le premier drame de M. Auguste Vacquerie, *Tragaldabas*, sifflé à la Porte-Saint-Martin.

La première comédie de Victorien Sardou, *la Taverne des Étudiants*, sifflée à l'Odéon.

La première comédie de M. Edmond About, *Gaëtana*, sifflée à l'Odéon.

La première comédie de MM. de Goncourt, *Henriette Maréchal*, sifflée à la Comédie française. »

Nous nous bornerons à relever une légère erreur dans cette nomenclature. La première pièce sifflée de M. About n'est pas *Gaëtana*, mais bien *Guillery*, comédie en 3 actes, en prose, donnée par lui, le 1er février 1856, à la Comédie française, et qui inaugura la direction de M. Empis, lequel remplaçait précisément, ce jour-là, M. Arsène Houssaye, démissionnaire. La pièce fut jouée une deuxième et dernière fois le lendemain, et on dut même, en présence de la bruyante hostilité du public, baisser le rideau avant la fin de la représentation.

Devoirs de vacances. — Voulez-vous connaître les devoirs de vacances que donne à ses élèves un grand

établissement d'instruction publique de Nîmes, la Maison de l'Assomption? En voici un échantillon, tiré d'une brochure que ce collége trop catholique remet tous les ans à ses élèves la veille de la distribution des prix. Il s'agit d'un devoir en vers latins, dont l'argument est lui-même en latin; nous donnons, d'après *le XIXe Siècle*, la traduction des extraits qui suivent :

« M. Littré, un grand savant de nos jours, a découvert, paraît-il, que nous descendons du singe. Il va trouver ses frères du Jardin des Plantes, et les prie de l'admettre au milieu d'eux :

« Je suis Littré, connu dans tout l'univers. Si le spec-
« tacle de mon horrible chute vous émeut, écoutez-
« moi, mes frères.

« Oh! bienheureux les singes, s'ils apprennent à con-
« naître leur bonheur! Méprisant la providence divine,
« ils mènent une vie tranquille. Pour eux, les jours, les
« sommeils sous l'ombrage, une vie tranquille; c'est là
« ce que je regrette et désire.

« Oh! qui de vous m'ouvrira les bras et me permet-
« tra de jouir de ces mêmes félicités avec mes chers
« frères! »

« Les singes consentent à l'admission de M. Littré dans leur société, pourvu qu'il essaye de grimper comme eux sur les arbres.

« Le président des singes, après s'être apitoyé sur le

sort de ce nouvel hôte, lui répond en ces termes : « Cet « amour de la famille me touche. Mais si vraiment tu es « de la race des singes, tu dois posséder encore quel- « ques-unes de leurs qualités : essaye de grimper sur cet « arbre, et si tu y réussis, nous te reconnaîtrons pour un « des nôtres.

« Que ne peut dans un cœur mortel l'amour sacré de la patrie ! Littré embrasse le tronc. Infortuné Littré ! C'est en vain qu'il se démène et qu'il sue. Les singes se moquent de son air déconfit. Tous s'élancent d'un bond à l'arbre, lui jettent une pluie de noix et de pommes, et s'écrient d'une seule voix : « Va-t'en, profane ! tu n'es « pas digne d'être un singe ! »

Admirable matière à mettre en vers latins !

Que dites-vous de cette ineptie, basée sur une sottise que M. Littré n'a jamais dite, et au nom de laquelle on engage les écoliers à tourner en ridicule un des plus grands savants de notre temps ? Cette gaminerie fera sans doute peu de tort à M. Littré, mais nous ne pensons pas qu'elle puisse faire beaucoup de bien au collége de l'Assomption.

Avocats et Sages-femmes. — Voici deux curieux documents dont nous devons encore la communication à l'obligeance de M. Ch. Desmaze.

Moins belliqueux que leurs confrères actuels, les avo-

cats de Saint-Quentin avaient adressé à d'Aguesseau la requête suivante à l'effet d'être dispensés de monter la garde :

20 mai 1749.

« Monseigneur,

« Le droit ne parle pas d'une manière équivoque. Il nous apprend que rien n'est plus bas, plus vil, plus indécent que d'être de garde à la porte d'une ville. *Stare ad custodiam portarum est vile officium.* (Loi 14, livre X, *Humilioribus.*) Barthole, une des plus grandes lumières du barreau, s'expliquant sur ce texte, dit : Qu'on ne doit pas commettre à la garde des portes, des hommes à qui on donnait le nom de Décurion chez les Romains. — *Quod officia vilia non sunt danda Decurionibus, sed aliis hominibus inferioribus subditis, ut stare ad custodias portarum.* — La nation française, de concert avec ses souverains, reconnaît dans les avocats une noblesse d'esprit, plus glorieuse que celle du sang, qui n'est que le pur effet du hasard, tandisque celle-là est le fruit de leurs veilles, et qu'elle inspire, parmi eux, des sentimens généreux et une louable émulation. — N'est-il pas indécent de voir un avocat quitter le barreau, laisser les affaires du public, s'éloigner de son cabinet, pour aller monter la garde à une poterne, à un bastion, sous les ordres d'un homme de la lie du peuple ? »

Les avocats obtinrent gain de cause et ne furent pas

astreints à la garde personnelle; ils durent seulement payer en argent. Voici maintenant une pétition des sages-femmes de la même ville à l'effet d'obtenir également l'exemption de la garde pour leurs maris, mais sans qu'ils fussent pour cela astreints à payer une redevance. A cette requête, qui date du 8 novembre 1764, le mayeur (maire), qui était évidemment un homme d'un esprit piquant et caustique, répondit de la manière suivante:

« Les sages-femmes sont mal fondées. Leurs maris ne sont pas forcés à faire la garde personnelle, mais seulement à payer en argent. L'ordre des avocats est exempt de la garde personnelle, tous la payent : ne valent-ils pas bien les maris des sages-femmes? Il y en a parmi eux qui font un commerce considérable avec boutique ouverte, et enfin ce ne sont pas les sages-femmes qui sont mises à la garde! »

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 17 — 15 SEPTEMBRE 1878

SOMMAIRE.

Un Grand Anniversaire. — Lettres inédites du maréchal Bosquet. — Littérature industrielle. — Cassagnac et Victor Hugo.

Varia. — Télégraphe et Téléphone. — Le Père Lécureux. — Les Cinq Francs « à la mèche ». — Le Tableau de Mackart. — Mariage ou absolution. — Les Chevalières de la Légion d'honneur.

UN GRAND ANNIVERSAIRE. — C'était le 3 du mois l'anniversaire de la mort de M. Thiers. Il a été célébré en grande pompe à l'église Notre-Dame, au milieu d'une nombreuse assistance. Les ministres, la plupart des sénateurs et des députés, un grand nombre de représentants des puissances étrangères, et des délégations de tous les départements, assistaient au service. On a re-

marqué et beaucoup commenté l'absence de l'archevêque et du président de la République. On dit que l'abstention de Monseigneur de Paris vient de ce qu'il aurait vu dans l'hommage rendu à l'ancien président une démonstration politique : on se rappelle, d'ailleurs, le désaccord qui se produisit l'année dernière entre lui et Mme Thiers au sujet du service funèbre, dont il ne permit pas la célébration dans une église autre que celle du défunt, et peut-être le souvenir de ce différend a-t-il été pour quelque chose dans l'attitude que l'archevêque a cru devoir prendre cette fois-ci. Quant au président de la République, on dit qu'il ne se serait pas trouvé suffisamment invité.

Tout s'est passé, dans l'église comme au dehors, avec l'ordre et le calme le plus parfait. Le public parisien devient-il plus sage, ou la police est-elle mieux faite? Il y a peut-être des deux; mais on doit remarquer que, depuis quelques années, il se produit beaucoup moins d'accidents et même d'incidents dans les grandes foules.

La cérémonie a été égayée par l'apparition d'un individu portant un vêtement gris tout entouré de rubans tricolores, et qui s'est avancé gravement jusqu'au cénotaphe sans que les commissaires, qui le prenaient sans doute pour un délégué de quelque chose, aient songé à l'arrêter. Questionné sur la raison de sa présence au service, il a répondu qu'il venait là à titre

d'électeur. On l'a éconduit poliment, le prenant pour un fou. On a dit plus tard que cette très-mauvaise plaisanterie était l'exécution d'un pari.

— L'anniversaire de la mort de M. Thiers a remis sur le tapis une foule d'anecdotes sur son compte. En voici une, rééditée par un de nos confrères, et qui nous a paru particulièrement curieuse.

« Du temps de Louis-Philippe, à une époque où M. Thiers faisait partie, avec M. Guizot, d'un ministère que présidait le maréchal Mortier, duc de Trévise, ce dernier, qui tirait grande vanité de son titre, affectait, quand il rencontrait M. Thiers, de lui demander des nouvelles de Mme la baronne sa femme.

« Ma femme se porte très-bien, répondit une première fois le futur président de la République, et elle sera fort sensible à l'intérêt que vous voulez bien lui témoigner; seulement elle n'est pas baronne. »

Le maréchal fit semblant de n'avoir pas entendu, et plusieurs fois, par la suite, mit une insistance marquée à s'informer de la santé de la baronne Thiers, si bien que M. Thiers, perdant un jour patience, lui dit en plein conseil des ministres :

« Apprenez donc une fois pour toutes, monsieur le duc, que je suis M. Thiers tout court, que je ne suis pas baron, et que, si la fantaisie me prenait de me laisser anoblir, je serais duc. Seulement j'aime mieux être M. Thiers, tout simplement. »

Lettres inédites du Maréchal Bosquet. — Le troisième volume de la correspondance de cet illustre guerrier, que publie la Société des Bibliophiles du Béarn, vient de paraître à Pau, chez le libraire Ribaut, éditeur de la Société. On sait que cette correspondance, dont nous avons déjà donné des extraits lors de la publication des précédents volumes, n'est pas mise en vente, et qu'elle se distribue seulement aux membres de la Société. On peut donc la considérer comme inédite. Nous ferons, en conséquence, un large emprunt au nouveau volume.

Ce troisième volume — il y en aura un quatrième et dernier — comprend les lettres écrites de 1842 à 1851. Au début du volume Bosquet n'est que capitaine; il est général quand le livre se termine. Toutes les lettres que nous citons sont datées d'Afrique, où Bosquet continue alors sa brillante carrière.

A Madame Bosquet.

« Chez les Beni-Dergoum, 15 décembre 1842.

« Ma bonne mère, je t'écris du milieu des bois, chez les Beni-Dergoum, dont tu n'as pas entendu parler assurément. Que ne peux-tu me voir ici, entouré d'Arabes, recevant des soumissions, imposant des conditions, faisant peur aux uns, encourageant les autres, écoutant

beaucoup et tranchant toute la journée des difficultés comme un vieux chef musulman !

« Le général de Lamoricière m'a remis le portefeuille des affaires arabes de la division de Mostaganem ; je suis donc ici le « ministre des affaires étrangères », et à peu près « ministre de la guerre ». Le général de Bourjolly, arrivé tout récemment, ne connaît ni les choses ni les gens. Les premiers jours, il m'a observé, écouté; maintenant, il me dit : « Faites. »

« Aujourd'hui, les Arabes ne m'appellent plus que l'aga, ce qui signifie le ministre de la guerre, le bras droit du premier chef. Vois-tu ton fils, assis dans une tente, les jambes croisées, traitant les affaires en présence d'une dizaine de personnages silencieux ou bruyants, clients, réclamants, accusés? Les gens qui veulent se soumettre arrivent à l'entrée de la tente; en dehors, des gaillards, le bâton à la main, la moustache en l'air, prêts à exécuter, écartant, appelant, frappant. Ces scènes sont de tous les jours au bivouac. Puis, en route, ce sont des cavaliers courant aux renseignements, qui viennent ensuite se réunir autour de l'aga pour donner des nouvelles.

« Je viens de faire une razzia; elle a parfaitement réussi. Nous avons fait des prisonniers; parmi les femmes et les enfants, il y a une petite fille de sept à huit ans. On l'amène dans ma tente; elle est jolie, ses yeux me rappellent ceux d'Anna. Elle m'embrasse volontiers,

grignote du sucre et des raisins, rit aux éclats, ouvre les journaux et s'en fait des voiles, arrange ou dérange tout, retourne tout, se roule sur le tapis, et me pince les oreilles par derrière, quand j'ai renvoyé tout le monde pour écrire. En ce moment, elle est allée courir au milieu de mes soldats, et je suis tranquille pour causer avec toi. Pauvre enfant! Son père est venu me la demander; je la lui rendrai, mais la loi de la guerre exige qu'il nous donne des renseignements utiles sur l'ennemi; il est en course et risque de se faire couper la gorge pour ravoir son enfant!

« Soyez sans inquiétude; je me porte bien, je suis content. Je suis dans mon milieu : beaucoup de besogne sérieuse et bon espoir de réussir.

« Ma figure et mes mains sont couleur de bronze. Miséricorde! j'ai l'air d'un Sarrasin.

« Je t'embrasse un million de fois. »

A Madame Bosquet.

« Les Ouled-Qhrelouf, le 16 mars 1844.

« Je t'écris du milieu d'une population étrange de Kabyles, qui ne peuvent pas comprendre que les vieilles méthodes turques sont changées dans le pays. Il y a plus de trois siècles que ces tribus n'ont aucune idée de la justice vraie, et elles pensent que le conquérant, quel qu'il soit, ne doit avoir en vue que la rapine et

le mensonge. Aussi sommes-nous chez eux. Leur éducation sera peut-être bien longue; ils attendront dans la misère la plus profonde que la lumière leur vienne.

« Ici règne l'individualisme le plus complet. Chez ces gens il n'y a pas de chef, à proprement parler; chacun, en général, suit son idée. Le pays est horriblement difficile : des ravins boisés, traversés par quelques rares sentiers de chèvres. Des hommes, des femmes avec des enfants, se cachent par petits groupes dans les fourrés, dans les cavernes que la nature a creusées dans ces solitudes. C'est là que nous vivons aujourd'hui, plutôt en chasseurs qu'en soldats faisant la guerre sérieuse. Cette chasse ne laisse pas de nous faire des morts et des blessés, surtout de nous fatiguer beaucoup les jambes. Et, pour moi, il y a une fatigue d'esprit que tu comprendras quand tu songeras que les détails de cette chasse me regardent personnellement, et que j'ai en même temps à diriger les Arabes de tout le reste de « notre petit royaume » de Mostaganem.

« J'ai à peine le temps de t'embrasser aujourd'hui, et voilà que je commence à te faire un tableau de mes occupations, absolument comme si j'étais près de toi, bien près, te tenant les mains dans les miennes, et causant longuement, mes yeux fixés sur les tiens.

« Quelle cruauté de rester ainsi loin de toi si longtemps! Je ne songe qu'au moment où j'irai t'embrasser. »

A Madame Bosquet.

« Chez les Kabyles du Dahra, le 27 mai 1846.

. . . . . .

« Je t'écris, ma bonne mère, de chez les Kabyles du Dahra. Ils ont tous mis bas les armes; ils payent de fortes amendes de guerre et nous livrent leurs chevaux, qui serviront à notre cavalerie. Pendant que nous éteignons ici la révolte dans le pays de Bou-Maza, qui a fui au loin, M. le maréchal vient d'obtenir aussi de bons résultats dans l'Ouarensenis : les Kabyles y sont tous rentrés dans le devoir; Hadj-Seghrer, qui les avait soulevés, a fui dans le sud avec Bou-Maza.

« Les affaires intérieures vont au mieux. Pourquoi faut-il qu'un ordre barbare nous mette en deuil de nos camarades prisonniers de guerre à la « Deira » de l'émir! Ils ont été massacrés, rien n'est plus vrai...

« La « Deira » s'est dissoute, la misère y était au comble; et, au moment où une colonne de l'empereur du Maroc s'approchait pour délivrer nos pauvres camarades, un horrible personnage, l'oncle de l'émir, a donné l'ordre de les massacrer. On espère que quelques-uns se seront sauvés; une de nos colonnes les cherche. On espère aussi que les officiers auront été épargnés.

« Venez donc, messieurs les philanthropes, nous prêcher vos méthodes, et, de vos bons fauteuils, les pieds dans de chaudes pantoufles, enseignez-nous ce

qu'il y a à faire dans ce rude pays pour le conquérir! Mais il n'y aura donc pas une loi ou une émeute contre ces philosophes de cabinet, la perte de notre pays! Les détails de ce massacre sont horribles!!

« En même temps que nos affaires générales s'arrangent et que de beaux résultats nous donnent des espérances pour l'avenir, voilà les brouillons, les bavards de Paris, qui trouvent que cela va trop bien; ils ont déjà inventé un changement complet dans le personnel de l'armée.

« Nous allons assister à de nouvelles funérailles, à de nouveaux malheurs, et sois bien assurée que, pour battre de nouveau l'ennemi, nous ne trouverons à côté de nous aucun de ces marchands de paroles qui ont tant de pouvoir aujourd'hui. Ils ont forcé M. le maréchal à offrir sa démission; tout le monde s'en va : c'est qu'il y a des atmosphères empoisonnées au milieu desquelles on ne peut respirer. Et voilà le triomphe de nos marchands de paroles! Il faudrait battre des mains pour nos succès si complets contre la grande révolte, et ils ont choisi ce moment pour tout ruiner; il faudrait continuer comme nous avons commencé, et les voilà qui changent tout. Il y a un démon acharné contre cette pauvre France!

« Que pouvons-nous faire ainsi, et où arriverons-nous? Une guerre européenne peut nous prendre à l'improviste, avant que la conquête soit consolidée; alors, conquête et honneur, tout sera perdu. Et il y a des as-

semblées en France qui jouent avec tout cela! Il y a des hommes qui marchent sans sourciller au déshonneur et à la ruine de notre pays!

« Adieu, ma bonne mère; mon sang bouillonne quand je fais ces réflexions, et j'ai peut-être tort de te les écrire. Mais pourquoi ne te dirais-je pas ce que je pense et ne te laisserais-je pas voir tous mes chagrins, comme mes joies, si le Ciel m'en envoie? »

A Madame Bosquet.

« D'Orléansville, le 6 janvier 1848.

« Ma bonne mère, j'avais aujourd'hui à déjeuner un jeune chirurgien militaire de l'hôpital d'Orléansville, M. Chanton, qui part pour la France avec une nouvelle destination, — l'hôpital de Bordeaux, je crois. — Comme il passera à Pau pour se rendre à Dax auprès de sa famille, il a bien voulu me promettre de t'aller faire une visite. Il te remettra cette lettre et te dira qu'il m'a vu en bonne santé, moins bien organisé qu'à Mostaganem, parce que le logement qui m'est destiné n'est pas encore achevé; il ne le sera guère qu'au moment où mon régiment quittera l'Afrique. Le 53e, en effet, est des premiers à rentrer, et je ne serais pas étonné que l'ordre de départ arrivât vers le mois de mai. Ne va pas croire pour cela que je rentrerai à la tête de mon régiment pour rester en France; je doute qu'on me laisse partir: ce n'est

point dans ce but qu'on m'a donné dernièrement les épaulettes de colonel. Je suis prêt, au reste, et n'ouvrirai pas la bouche pour demander, pas plus que pour refuser. « L'homme s'agite, et Dieu le mène.» Je ne veux pas même m'agiter.

« Je pense quelquefois à ta promenade à Bernadets, à celles que tu te proposes de faire encore, et je me prends à regretter la province d'Oran, où j'aurais eu la chance de voir M. de Laussat au printemps prochain, s'il y vient faire une petite visite. Si je reste à Orléansville, ce serait très-aimable à lui de venir visiter mon petit « royaume », dont je serais bien heureux de lui faire les honneurs.

« Tu vas trouver étrange, peut-être, que je ne t'aie pas écrit à propos de la ruine de l'émir Abd-el-Kader. Les journaux te diront là-dessus des détails très-satisfaisants. Cependant ce qu'ils ne peuvent te dire, c'est la joie que j'ai eue de le voir tomber dans les mains du lieutenant général de Lamoricière, le plus vieux soldat d'Afrique. C'est une gloire pour sa maison, une fête pour ses amis. Le sabre de l'émir, offert par ce dernier en signe de soumission, a été envoyé par M. le duc d'Aumale à Mme de Lamoricière. Voilà une jeune femme qui peut être fière et qui sera heureuse. Dans peu de temps, elle sera « madame la maréchale. » Penses-tu à tous les sentiments qui doivent lui agiter doucement le cœur ?

« Je t'écrirai plus longuement demain ou après-

demain, je l'espère ; ma lettre précédera celle-ci. Mon temps est pris presque en totalité par les soins de mon régiment, que j'étudie, et par le commandement de la subdivision : ce qui en reste ne me suffit pas pour des études générales qui me serviront plus tard.

« Au milieu de tant de travaux et quoique je n'aie point de plaintes à formuler dans cette position, que le public appelle brillante, il me manque quelques joies intérieures : vous êtes bien loin de moi et je suis bien seul ! A mesure que je monte, je me sens un peu froid au cœur, toutes les fois que je reste en tête-à-tête avec moi-même. »

A M. Cazenave.

« D'Orléansville, le 23 avril 1848.

« Mon cher Hillot, je conçois qu'un étranger cherche à se faire connaître ; je comprends qu'il puisse venir à l'esprit d'un homme qui se sent fort de se poser. Je ne suis ni l'un ni l'autre de ces hommes. J'ajoute que l'élection est pour moi chose si pure que je la voudrais voir débarrassée de tout ce qui sent le moins du monde le charlatanisme. Si vous connaissez un homme droit de cœur, pur, qui ait fait ses preuves d'intelligence et de fermeté, nommez-le. S'il refusait, il serait un mauvais citoyen. Ne lui demandez pas si cela lui convient : le mandat de représentant est trop lourd pour être accepté

autrement que par un sentiment de dévouement. Je plains ceux qui le recherchent par ambition, par spéculation ou convenance.

« Si ce poste m'eût été assigné par les Béarnais, je l'aurais accepté pieusement, comme j'en ai accepté bien d'autres devant l'ennemi. Mais, dans les deux cas, j'attends, mes armes prêtes, l'expression de la volonté qui dirige : l'opinion ou le commandant en chef. Voilà toute ma pensée, mon cher ami, pour répondre aux premières lignes de ta lettre, inspirées par ton affection pour moi plus que par la réalité des choses.

« Au reste, tes recommandations, que j'apprécie beaucoup et qui sont bien l'expression de mon opinion aussi, sont arrivées trop tard. Les élections de l'armée d'Afrique ont été faites le 9 avril, ou même avant, et n'ont pas été recommencées. Elles ont été ce que tu sais : on n'a pas eu le temps de faire l'éducation de ceux qui ne savent pas.

« Et, quoique la population civile de l'Algérie ait eu plus de temps, je reste convaincu qu'elle votera très-mal. L'élément mauvais y domine l'élément passable. C'est une désolation ; déjà le gouverneur est aux trois quarts usé à la besogne. Ce sont des saturnales, et point du tout les discussions d'un peuple libre.

« Que l'Assemblée nationale y avise : la République ne peut être l'anarchie ; « l'organisation du travail » ne peut être une loi d'indemnité pour les paresseux et les

débraillés de la place publique. Qu'on y avise aussi : l'armée n'est ni une garde prétorienne, ni une bande d'ilotes étrangers. L'armée, c'est la poitrine sainte et dévouée qui reçoit la balle destinée au cœur de la France ; l'armée, c'est la sauvegarde et l'honneur du pays, et tout ce qui se sent au cœur du dévouement pour la patrie, tout ce qui vibre aux sentiments d'honneur, tout cela est de l'armée ou peut en être demain. Que disait donc M. Ledru-Rollin, ou un autre ? Ils n'en sont donc pas, de cela !

« Ces choses m'attristent, sans me décourager le moins du monde : quand on a fait le sacrifice de sa vie, on ne recule plus. J'espère bien que, sous prétexte d'aller en avant, on ne fera pas reculer les choses publiques.

« Je te serre la main, mon cher Hillot, et je te prie d'offrir à ta charmante famille mes meilleurs compliments. Charge tes jolies enfants de donner de mes nouvelles à Anna et à ma mère. Je n'ai pas un moment aujourd'hui pour leur écrire ; je pars, peut-être demain, pour tirer les premiers coups de canon qu'aura tirés la jeune République. Si c'était au moins en avant de la Vistule !.... »

A Madame Bosquet.

« De Sétif, le 12 mars 1851.

. . . . . .

« Ainsi, après six ou sept mois d'efforts de toute

sorte, je viens d'obtenir un grand résultat, qui peut avoir de sérieuses conséquences. Contre l'avis et les espérances de ceux qui avaient étudié avant moi les montagnes du Djurjura, j'ai réussi à entrer en relations avec les célèbres Tolba-Ben-Dris, espèce de commanderie religieuse et militaire dont l'influence s'étend sur la partie des Zouaouas, montagnards encore insoumis dans le groupe du Djurjura. Mon voyage à Bougie, mes rencontres avec plusieurs chefs de la montagne, le souvenir de quelques succès obtenus dans la province de l'ouest, tout cela n'a pas été étranger au résultat dont je parle. Je m'étais fait un ami d'un jeune chef, le saint marabout de Chellata, voisin des Tolba-Ben-Dris, et j'avais pour correspondre avec lui, comme intermédiaire courant de lui à moi, un de mes caïds, homme très-intelligent, de grande race et dévoué, nommé Ben-Djeddou. Il y a quelques jours, Ben-Djeddou se présenta, rayonnant, avec des lettres de mon jeune marabout; il était accompagné des deux principaux des Tolba-Ben-Dris, députés par les leurs pour venir me saluer et faire soumission entre mes mains. C'étaient deux montagnards très-distingués, dont les physionomies respiraient l'énergie, le courage, la résolution; l'un m'a rappelé le type basque.

« Je les ai gardés trois heures, eux parlant leur langue kabyle, moi l'arabe; un savant kabyle nous servait d'interprète. Ce fut une entrevue très-intéressante, et

pour moi et pour tous ceux des officiers qui écoutaient pouvant comprendre un peu de l'arabe que je parlais et qu'on me rendait. J'ai été fort satisfait de tout ce que ces montagnards ont dit et promis; je leur ai longuement parlé de l'état présent des affaires, de la puissance de la France, de leur avenir, et nous nous sommes quittés très-bons amis. En serrant la main que le « Basque » me tendait : « C'est la main d'un monta- « gnard comme toi que je te donne, lui ai-je dit. Je suis « un Kabyle de l'ouest de la France; cette main va « toujours droit au cœur de l'ami ou de l'ennemi; la « main ouverte, l'épée nue, et parole sans retour. Sou- « viens-toi de mes adieux. » Il m'a serré la main et m'a répondu : « C'est aussi notre devise; le mensonge n'est « pas connu dans nos montagnes, parce que nous n'y « gardons que des braves. » Tout cela a fini très-bien, je les ai renvoyés avec des présents.

« On m'écrit « bravo » de Constantine, comme si tout cela avait une valeur parfaite... Moi, qui suis plus calme, je voudrais qu'on profitât de l'occasion pour entrer dans ces montagnes avec de bonnes baïonnettes et achever la soumission. C'est un gros bloc du Djurjura qui se détache; il y a un ébranlement général qu'il faudrait seconder sans retard, et nous en finirions cette année avec la dernière masse de résistance.

« Mon voyage dans le Sahara, au sud de Bou-Saada, la construction du fort que j'achève sur ce point, l'ordre

que j'établis, le commandement direct que j'exerce tous les jours çà et là, ont déjà porté des fruits. Un intrépide voyageur, qui revient de Tunis par le sud, celui à qui j'avais offert, tu le sais, l'hospitalité pendant mon voyage d'Aumale à Sétif, au mois de juillet dernier, me fait savoir que les peuplades nomades à travers lesquelles il passe s'entretiennent de la justice, de la loyauté qui président à Bou-Saada à toutes les décisions, et s'applaudissent d'avoir près d'elles un point de commandement français.

« Tu vois, bonne mère, que les pluies et les neiges n'empêchent pas de marcher et d'arriver. Tout cela est plus sérieux que des bals. Songe donc que ma barbe grisonne sur quelques points, et que j'en suis arrivé là sans guère savoir ce qu'on entend par les plaisirs bruyants de ce monde. Je n'ai donc pas le temps et la pensée de les regretter, si tant est qu'ils méritent un regret.

« Cependant, après six mois de deuil, il m'a fallu, par nécessité de position, songer aux autres. Mon petit salon, coquettement rangé, m'a permis de faire danser. C'est la première fois qu'on danse à Sétif, chez un général, depuis Bélisaire. Reste à savoir si ce grand général aimait la valse et les quadrilles. J'avais dix-huit danseuses, et charmantes, du meilleur goût, jeunes, des toilettes de la dernière fraîcheur. C'est merveille de voir aux avant-postes des jeunes femmes suivre leurs

maris : c'est de la bravoure française tout à fait galante. Mes jeunes gens ont eu, de leur côté, une idée délicieuse. Comme toutes les fleurs de Sétif étaient mortes sous la neige, — les pauvrettes! — ils ont envoyé des cavaliers à travers les rudes montagnes qui nous séparent du soleil, et le jour du bal chaque danseuse recevait, émerveillée, un beau bouquet de fraîches fleurs rapportées par de braves cavaliers qui avaient fait cinquante lieues à travers les boues et les neiges pour un sourire et un joli petit remercîment. Où donc, en France, trouverez-vous cette attention de bon goût, de chevalerie?... Je ne dois pas oublier de te conter que j'ai fait danser deux jeunes chefs, l'un Kabyle, l'autre Coulougli, avec deux charmantes femmes qui ont été très-heureuses de les diriger. C'est la première fois que l'on a triomphé ainsi de la gravité indigène, et ces dames trouvaient piquant de nous aider de cette façon à la conquête. Elles n'auront pas manqué d'annoncer leur victoire à leurs amies de France.

« J'aurais dit toutes ces choses à Anna si, au dernier courrier, j'avais été de loisir comme aujourd'hui; mais c'est pour elle comme pour toi que j'écris, et elle s'amusera de tout cela avec ses amies.

« Après le bal, les choses sérieuses : le petit salé, par exemple ! Je suis avisé que les deux caisses sont arrivées à Philippeville le 25 du mois dernier, et qu'on a dû les charger sur la voiture d'un roulier qu'on me

désigne ; mais ce roulier ne va pas aussi vite que les cavaliers qui portent des fleurs, et aussi le petit salé se conservera frais plus longtemps que des bouquets. Dieu fait donc pour le mieux! Carnaval ou non, je te promets que ces provisions seront les bien fêtées et que nous trinquerons à ta santé. Je trinque toujours, malgré la mode perdue, — les bonnes modes sont à conserver, — et je trouve des partisans chaque fois qu'il y a du jurançon à boire. »

Littérature industrielle. — Nous avons sous les yeux quelques curieux prospectus dont nous regretterions de priver nos lecteurs. Ainsi, il serait fort malheureux de ne pas les édifier sur les mérites de la maison Désiré Boudrant, dont l'enseigne : *Aux graines célestes*, est déjà à elle seule une recommandation, et cela d'autant mieux que cette maison de confiance fournit spécialement « messieurs les ecclésiastiques ». Ajoutez à cela que M. Boudrant est poëte. Voici d'ailleurs ses nombreux titres et qualités :

Médecin des plantes, jardinier-poëte, ancien élève des Écoles d'application, d'horticulture et des fermes-écoles ; membre de la Société d'horticulture et de celle des jardiniers du département de la Seine ; membre de la Caisse des écoles du 1er arrondissement.

Quant à la poésie, il la traite, comme ses fleurs, par un procédé nouveau qui diffère essentiellement, ainsi

que vous l'allez voir, des us et coutumes des autres poëtes. Voici un spécimen à la fois poétique et biographique qui ne vous laissera aucun doute à cet égard :

J'avais à peine treize ans, par un bien triste jour,
Je quittais la maison paternelle, hélas ! pour toujours.
Mon bon père et ma bonne mère aussi, dirent à mon âme émue :
« Il y a dans la vie, sur la route parcourue,
Trois sentiers à suivre. D'abord celui de l'honnêteté,
Qui fait qu'on est pour vous tout rempli de bonté ;
Ensuite celui du travail constant et opiniâtre,
Qui fait que le soir on se repose si bien au coin de l'âtre ;
Enfin, et surtout, je te le dis, mon fils, celui de la tempérance.
Sur ce sentier le cœur est toujours gai et sans souffrance.
Ces trois sentiers sont très-arides et durs à parcourir ;
Mais le bonheur est au bout : il faut savoir souffrir.
Ton âme, ô mon fils ! plus d'une fois trahie,
Vendue, traînée à terre par une personne haïe... [reux.
Mais courage, en suivant le droit chemin, tu seras toujours heu-
Sois bon avec tous et pour tous généreux ;
Dans les jours de malheur offre à Dieu ton âme ;
Donne-lui de ton cœur la plus ardente flamme. »
Vingt ans se sont passés depuis ce triste jour,
Toujours dans ma pensée est gravé ce discour,
Et toujours, le suivant, j'ai eu mon âme heureuse ;
Et je suivrai toujours, je le jure, sa pensée généreuse,
Car jamais, dans la vie, un grand cœur ne s'abat,
A moins que la mort ne le mette hors de combat.

M. Boudrant tient également tous les livres traitant d'agriculture, et il annonce même, comme devant paraître à la fin de l'année, une nouvelle publication poé-

tique : *les Loisirs du Jardin*, délassement dramatique, que l'on trouvera chez tous les libraires, moyennant 3 fr. broché et 4 fr. relié, et surtout « chez les dépositaires de la *Revue des Deux-Mondes* ».

Complétons nos renseignements en faisant savoir au public que, le jeudi 27 juillet dernier, il a été procédé dans l'hôtel de la Société d'horticulture de France au « couronnement » de M. Boudrant pour les grands services qu'il a rendus à l'agriculture.

Voici maintenant un courtier en vins de la Creuse qui est en même temps homme de lettres à l'instar de M. Boudrant, mais qui de plus est membre de l'Académie de Voltri. Nous vous soumettons ici sa carte, qui vous fera mieux que toutes nos descriptions connaître les titres littéraires de ce haut personnage :

PRADIER-BAYARD, polyglotte littéraire, parlant le latin, le grec, un peu l'arabe, l'italien, l'espagnol et le français, si doucereux et imagé ; — membre de l'Académie de Voltri (Italie), — et dans la mélodieuse et redoutable Espagne chevalier de l'ordre émérite d'Isabelle la Catholique, première Sémiramis de toute la terre, donnant ses ordres souverains à Christophe Colomb de découvrir de nouvelles terres, et qui revint en apportant l'incomparable fortune d'attacher à la mère patrie le nouveau monde, lui-même étonné de connaître l'éternelle gloire des vieux continents.

C'est de lui qu'Amédée Achard a dit : « Il est dommage de voir un si beau talent dormir derrière un comptoir ! » M. Vaïsse, notaire à Bourganeuf, lui écrivait, le

29 janvier dernier, une épître extra-élogieuse dans laquelle cet honorable tabellion s'étonne de ne pas voir M. Pradier-Bayard à l'Académie française... « Laissez faire les détracteurs, ajoute-t-il ; si les hommes s'en vont, les écrits restent, et le jour n'est pas éloigné où les puissants de ce monde rougiront de n'avoir pas récompensé vos talents, et rendront justice à votre mémoire en faisant figurer votre nom à côté de ceux qui ont illustré la France. » A cette lettre, notre courtier répond par une épître non moins hyperbolique, et dans laquelle il déclare qu'un grand littérateur finit toujours par avoir raison de l'oubli dont il est momentanément l'objet, « car il vole comme l'aigle audacieux traînant sous les formidables serres de l'intelligence qu'il dispute au divin Créateur la céleste proie qu'il essaye de lui ravir pour en faire de touchants hommages ».

Et il signe sa lettre en faisant suivre son nom de la modeste nomenclature que nous reproduisons ci-après :

PRADIER-BAYARD, Livingston du commerce, dont les sources quotidiennement recherchées sont plus pactolisantes et plus trouvables que celle du Nil, qui fertilise un lambeau de terre, tandis que par ses quotidiens échanges il limonise d'incalculables richesses tout l'univers émerveillé, moins par le saint Ciboire sanctificateur et toastisateur qu'il tabernaculise dans ses mains redoutables d'apôtre imagé,

Que par ses xénophoniennes étapes retentissantes kruppisées et salvisées à la face de tout l'univers par dix mille guerriers invincibles, qui portent l'incassable épée de l'intelligence damoclésienne, qui gravite en tombant dans son immo-

bilité fictive pour effrayer les criminels redoutables et les tyrans exécrés.

Cassagnac et Victor Hugo. — M. de Cassagnac le père continue à publier dans le *Figaro* ses mémoires intimes sur le second Empire, mémoires remplis de révélations bien inattendues ! Lisez surtout le numéro du mercredi 4 courant ; vous y verrez comme quoi M. Thiers et le général Changarnier ont été les premiers — au dire de M. de Cassagnac — à pousser le prince Louis-Napoléon à se faire empereur.

Nous trouvons aussi, dans ces mémoires, de curieux renseignements sur les relations de M. de Cassagnac et de Victor Hugo, qui aurait pu être, sans un malentendu, « l'un des plus fidèles et des plus grands ministres de l'empereur » !...

« Une amitié profonde pour Victor Hugo, écrit M. de Cassagnac, et des relations charmantes entre nos familles, ont rempli les vingt meilleures années de ma vie. Lorsque je me mariai, il fut mon témoin. L'acte porte cette signature : « Victor-Marie, vicomte Hugo, membre de « l'Académie française, officier de la Légion d'honneur, « place Royale, 6. » Je lui dus, ainsi qu'à M. Guizot, mon entrée au *Journal des Débats*, et c'est par lui que je devins, dans la *Presse*, collaborateur de M. de Girardin. Il m'est précieux de conserver ici un souvenir de ces chères années, et, parmi d'autres lettres, j'en choisis spéciale-

ment deux, parce qu'elles témoignent de la cordialité de nos rapports.

« Celle que je veux transcrire d'abord, parce que, la première en date, elle m'est aussi la plus précieuse, c'est celle qu'à mon occasion il adressa au comte Molé, et dans laquelle il lui disait ce qui suit :

Monsieur le président du conseil,

Je demande à Votre Excellence la croix de la Légion d'honneur pour Adolphe-Granier de Cassagnac, publiciste, rédacteur principal du journal *la Presse ;* je demande pour lui cette haute distinction comme la récompense des services éminents que, depuis quatre ans, il n'a cessé de rendre à la cause de l'ordre. Je ne suis que le colonel signalant au général en chef un vaillant officier à décorer.

Ce n'est pas une faveur que je sollicite de la bienveillance personnelle de M. le comte Molé : c'est un acte de justice que je réclame de l'intelligente initiative de M. le président du conseil.

VICTOR HUGO.

Paris, 3 avril 1838.

« Cette lettre, communiquée par M. le comte Molé à mon compatriote M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, fut décisive : car, à mon retour de Londres, où j'étais allé passer un mois avec Adolphe Bossange, le plus spirituel feuilletonniste de cette époque, je trouvai mon brevet chez mon concierge.

« Voici la seconde :

Vous savez que, le 15 décembre, j'attends invariablement à

dîner mes amis les plus chers. C'est pourquoi je compte sur vous ce jour-là, sans faute.

Je viens de lire les excellentes et belles pages que vous avez écrites pour Delloye, et j'ai grande impatience de vous serrer la main.

Votre volume de *Ruy Blas* vous attend.

Ex imo corde.

V. H.

12 décembre 1839. »

VARIA. — *Télégraphe et Téléphone.* — Il n'y a rien de nouveau sous le soleil !... Voici deux inventions qui ne sont pas encore bien anciennes, — la seconde surtout, qui est d'application toute récente, — lesquelles existaient déjà, paraît-il, au moins en principe, il y a aujourd'hui près de cent ans. Il résulte, en effet, d'un rapport d'Arthur Young, voyageant en France en 1787, qu'à cette époque le télégraphe existait déjà.

« Vous écrivez, dit-il, deux ou trois mots sur du papier. M. Lormand les prend avec lui dans une chambre et tourne une machine dans un étui cylindrique au haut duquel est un électromètre, une jolie petite balle de moelle de plumes; un fil d'archal est joint à un pareil cylindre et électriseur dans un appartement éloigné, et sa femme, en remarquant les mouvements de la balle qui correspond, écrit les mots qu'ils indiquent : d'où il paraît qu'il a formé un alphabet de mouvements. Comme la longueur du fil d'archal ne fait aucune différence sur l'effet, on pourrait

entretenir une correspondance de fort loin, par exemple avec une ville assiégée, disposer des objets beaucoup plus dignes d'attention et mille fois plus innocents. Quel que soit l'usage qu'on en pourra faire, la découverte est admirable. »

Enfin, à propos du téléphone, dont tout le monde s'occupe en ce moment, voici un extrait de la *Correspondance secrète* (édit. de Londres (1788), t. XIV) qui prouve que cette invention n'est pas non plus tout à fait nouvelle :

« *De Paris, le 7 mai* 1783. — Pendant que je suis au chapitre des projets, je vous parlerai de celui qui a, dit-on, tiré Linguet de la Bastille. Il s'annonce sous ce titre par un prospectus : *Projet d'une machine singulière, ou expérience sur la propagation du son et de la voix sous des tuyaux prolongés à une grande distance, nouveau moyen d'établir une correspondance très-rapide entre des lieux fort éloignés.*

« Si celui-ci réussissoit, on pourroit avoir avec son ami ou sa maîtresse, éloignés de quelques centaines de lieues, une conversation suivie qui deviendroit un peu publique par l'intervalle; mais, en taisant les noms, personne ne seroit dans le secret que les interlocuteurs. A la vérité, si chacun des souscripteurs, dont le nombre augmentera à l'infini en cas de succès de la machine, se met à converser d'un bout du monde à l'autre, il ne sera plus possible de s'entendre ici-bas, à moins que les tuyaux

ne soient tellement prolongés qu'ils aboutissent des deux parts directement au tuyau de l'oreille de ceux qui converseront ensemble. »

Le Père Lécureux. — Se souvient-on encore de ce brave bonhomme de libraire, qui demeurait au n° 20 de la rue des Grands-Augustins, et qui avait pour spécialité de vendre des livres dépareillés ? Que de services n'a pas rendus cet aimable bouquiniste à tous les vrais amateurs du livre ? M. Alex. Piedagnel, qui doit sans doute, en sa qualité de bibliophile, quelque reconnaissance à ce brave homme, a tenu à faire vivre sa mémoire, et il vient de publier à cet effet chez Rouveyre, sur le père Lécureux, une élégante plaquette qui conservera définitivement sa curieuse physionomie.

Voici le portrait du bonhomme; vous le reconnaissez tous et le voyez encore derrière le petit bureau de sapin noirci où il se tenait invariablement tout le jour : « Sec, courbé, de moyenne taille, la figure parcheminée et sillonnée de rides profondes, les pommettes saillantes, les cheveux blancs et assez rares, les yeux vifs derrière ses lunettes rondes, le nez long et légèrement busqué, barbouillé de tabac, la bouche fine et souvent souriante d'un bon sourire franc : tel était le père Lécureux, vêtu dès l'aube, l'hiver aussi bien que l'été, d'une redingote noire lustrée par l'usage, et dont les manches étroites étaient protégées par des fourreaux en percaline tachés

d'encre et passablement fatigués... Le père Lécureux, en effet, ne songeait point du tout à s'habiller : absorbé par ses recherches et ses classements incessants, il voulait simplement se couvrir à la hâte et tant bien que mal, pour se mettre en règle vis-à-vis de la société. »

Né à Paris en 1795, le père Lécureux y est mort le 18 novembre 1875, à quatre-vingts ans, après une courte maladie. Un bouquiniste du voisinage, son ancien commis, lui a fermé les yeux. Ce laborieux bouquiniste a travaillé jusqu'à sa dernière heure ; quelques moments avant de mourir, il signait encore, d'une main défaillante, plusieurs lettres d'affaires, et faisait avec lucidité ses dernières recommandations.

On aurait pu croire que sa collection de volumes avait une grande valeur, bien qu'elle se composât presque exclusivement de livres dépareillés. Lui-même l'estimait au minimum 30,000 francs. Hélas ! *habent sua fata libelli*, tous les volumes du père Lécureux ont été livrés en bloc à un marchand de vieux papiers, à raison de dix centimes le kilo !...

Les Cinq Francs « à la mèche ». — On vient de vendre à l'hôtel de la rue Drouot quelques-unes des pièces connues sous ce titre singulier, dont voici l'explication :

L'un des premiers décrets du prince Louis-Napoléon, après le 2 décembre 1851, fut relatif à la nouvelle monnaie qui devait porter son effigie. On apporta une épreuve

des pièces au chef de l'État pour la soumettre à son examen. Occupé à ce moment à d'autres affaires plus graves, il laissa la pièce sur sa cheminée, où elle séjourna un certain temps. Lorsqu'il la regarda enfin, il trouva disgracieuse une mèche en croc qui se faufilait sur sa tempe. Il ordonna qu'on fît une retouche à la gravure; mais, quand l'ordre arriva à l'hôtel des monnaies, on venait de commencer le frappage des pièces, le silence prolongé du prince ayant été considéré comme une approbation. Vingt-trois pièces étaient frappées. Le coin passa alors à l'atelier de gravure pour être modifié.

Ces vingt-trois pièces sont donc devenues une rareté et une curiosité de valeur pour les numismates. Celles qu'on a adjugées à la vente dont nous parlons plus haut ont été vendues chacune 240 francs.

Le Tableau de Mackart.— Le chroniqueur du journal *le Temps* nous fait, au sujet du tableau de Mackart *Entrée de Charles-Quint à Anvers* (1520), si admiré à l'exposition autrichienne au Champ de Mars, une bien piquante révélation, dont nous lui laissons toute la responsabilité:

Albert Dürer, écrivant à Mélanchthon pour lui raconter l'entrée de l'empereur dans sa bonne cité d'Anvers, lui raconte que les magistrats de la ville « avaient arrangé sur le passage de Charles-Quint toutes sortes de spectacles où figurèrent les plus belles et les plus nobles de-

moiselles de la ville, presque toutes nues, sans chemise, couvertes seulement de gaze très-fine ». Déjà sérieux, le jeune empereur tourna la tête d'un autre côté. Albert Dürer confesse qu'en sa qualité de peintre il n'eut garde de mettre ses yeux dans sa poche.

Et le rédacteur du *Temps* ajoute :

« Vous savez qu'un peintre autrichien, M. Mackart, a fait sur ce sujet un tableau très-couru à l'Exposition, et où figurent, dit-on, sous les formes de femmes nues, de charmantes personnes appartenant à la haute société viennoise. »

Voilà une allégation bien grave pour un chroniqueur d'un journal aussi sérieux que le *Temps*. Les grandes dames de Vienne sont-elles donc venues poser devant l'artiste dans la tenue toute spéciale où il les a représentées ?...

Mariage ou absolution. — Il vient de paraître dans la collection des *Petits Chefs-d'Œuvre*, avec une intéressante notice de notre collaborateur A. Piedagnel, une nouvelle édition des *Lettres de Mademoiselle Aïssé*. On connaît l'histoire de cette jeune Circassienne, amenée en Europe, à l'âge de quatre ans, par le comte de Ferriol, ambassadeur de France à Constantinople, et qu'a rendue célèbre son attachement pour le chevalier d'Aydie. Ses lettres, d'une exquise sensibilité, contiennent aussi de très-piquants détails sur les mœurs et les personnages du

XVIIIe siècle. Dans l'une d'elles nous en trouvons une autre attribuée à un officier des invalides à qui son supérieur refusait une femme légitime, tandis que son confesseur ne lui permettait pas d'avoir une maîtresse ; elle nous a paru si spirituelle et si bien dans l'esprit léger de l'époque que nous croyons devoir l'offrir à nos lecteurs :

Monseigneur,

J'aurois cru que le précepte de saint Paul étoit bon à suivre, surtout quand il dit qu'il vaut mieux se marier que brûler. C'est ce qui m'a fait prendre la liberté de demander à Votre Grandeur la permission d'épouser Mlle d'Auval, fille d'un mérite et d'une sagesse consommés. C'est ce que tous ceux qui la connoissent certifieront à Votre Grandeur. Cependant monsieur notre gouverneur m'a défendu de voir cette demoiselle si je ne voulois être démis de mon emploi. J'ai obéi à cette défense, et, si Votre Grandeur ne trouve pas à propos ce mariage, je la supplie très-instamment, pour le salut de mon âme, de m'en présenter une autre, ou bien d'envoyer ordre au P. Pascal, mon confesseur, de m'absoudre quand je vais à confesse, ce qu'il m'a refusé. Je fais tous mes efforts pour contenter ce bon père, mais en vain, Dieu ne m'ayant point donné à trente-huit ans le don de continence. Enfin, Monseigneur, si vous me procurez le paradis sans femmes, et que je vienne à mourir plus tôt que Votre Grandeur, je ne laisserai point Dieu en repos qu'il ne vous ait marqué une place digne de votre mérite dans son paradis.

Je suis, etc.

Les Chevalières de la Légion d'honneur. — A propos

de la récente nomination dans la Légion d'honneur de Mlle Dodu, la courageuse directrice de télégraphe, la *Gazette de France* vient de donner une liste inexacte des femmes décorées. Voici cette liste, rectifiée sur documents officiels :

1° Mme Abicot de Ragis, femme du maire de la commune d'Oison (Cher), défense de la mairie contre des hommes armés (1852); 2° Mlle Dusoullier (sœur Hélène), supérieure de l'hospice de Jouarre (Seine-et-Marne (1852); 3° Mlle Chagny (sœur Barbe), supérieure de l'hôpital de la Grave, à Toulouse (1852); 4° Mme Massin (sœur Jeanne-Claire), supérieure des Filles de la Charité, à Compiègne (1852); 5° Mlle Rendu (sœur Rosalie), supérieure des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul (1852); 6° Mlle Marie-Rosa Bonheur, de Bordeaux, artiste peintre (1865); 7° sœur Penin, dévouement pendant les inondations de Toulouse (1875); 8° Mme Lefèvre (sœur Onésime), supérieure des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, à la Martinique (1875); 9° Mlle Juliette Dodu.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 18 — 30 SEPTEMBRE 18[illegible]

SOMMAIRE.

Jules Favre poëte. — Théâtre de M. Zola. — Chez Mme Rattazzi — Théâtres : *Rodogune*. — Nécrologie : le Roi d'Araucanie, Clément Laurier, Léon Duval. — Le Monument de Bougival. — Encore Vermersch! — L'Aiguille de Cléopâtre. — Le Socialiste Claudel.

Varia. — Le Lycée Bourbon-Bonaparte-Condorcet-Fontanes. — Le Viatique de l'abbé de Voisenon.

JULES FAVRE POÈTE. — Dans un de ses derniers numéros, la *Revue littéraire* a donné des extraits d'une idylle publiée, sans nom d'auteur, en 1864, et qu'on a depuis attribuée à Jules Favre. Il est certain qu'elle fut imprimée par les soins du secrétaire de notre illustre avocat. C'est une brochure grand in-8, de 24 pages, ayant pour

titre ΨΥΧΗ, et publiée avec un grand luxe d'ornements typographiques. C'est l'éditeur Curmer qui avait eu l'obligeance de prêter ces ornements, pris dans son arsenal de gravures, et si bien choisis qu'on les croirait dessinés exprès pour la circonstance.

Nous avons pu emprunter un exemplaire de cette curieuse brochure, tirée à un très-petit nombre, et qui, destinée à quelques amis, n'a jamais été mise dans le commerce. Nous donnons aujourd'hui la première partie de cette idylle, dont la fin sera publiée dans notre prochain numéro :

ΨΥΧΗ

« Le long d'une prairie en fleur,
Foulant du pied les violettes,
S'avançait au chant des fauvettes
Une fillette à l'air rieur.

« Sa chevelure blonde et fine
En boucles sur son cou jouait,
Et vers ses tempes se nouait
A la branche d'une aubépine.

« Des essaims de papillons bleus
Et de craintives sauterelles
Sous ses pas déployaient leurs ailes,
Où le soleil dardait ses feux.

« La douce joie et la décence
Éclairaient son visage pur,
Et de ses yeux le chaste azur
Semblait un rayon d'innocence.

« A la voir ainsi cheminer,
Vive, légère, insoucieuse,
On eût dit quelque fée heureuse
Du bonheur qu'elle peut donner.

« Elle atteignit bientôt la rive
D'un ruisseau qu'un feuillage épais
Couvrait comme d'un vaste dais,
Pour abriter ses flots d'eau vive.

« Cette eau gazouillait doucement
En courant sur un lit de pierre,
Reflétant l'ombre et la lumière
Au gré des caprices du vent.

« Aux brins d'herbe les demoiselles
Balançaient leurs corsages verts,
Et sur les glaïeuls entr'ouverts
Vivement agitaient leurs ailes.

« Tout était silence et fraîcheur
Dans cette oasis solitaire,
Où l'on ne voyait de la terre
Que l'art divin de son auteur.

« Mais notre belle adolescente
N'était pas d'humeur à rêver;
Son chaste cœur pouvait braver
Tout ce qu'ignore une innocente.

« Elle s'assit sur le gazon,
Arrachant d'une main mutine
Les frais boutons d'une églantine
Sortant des touffes d'un buisson.

« Lorsqu'en soulevant une branche
Tombant de l'arbuste épineux,
De la fleur chère aux amoureux
Elle vit la couronne blanche,

« Elle y courut et la cueillit,
Et puis, de ses petits doigts pâles
Effeuillant ses légers pétales,
D'une voix douce elle lui dit :

« De mon destin fidèle oracle,
« M'aimera-t-il un peu, beaucoup,
« Passionnément ou pas du tout?
« Pour moi peux-tu faire un miracle? »

« Et de plus en plus lentement
Elle dépouillait la corolle,
Qui, pour sa dernière parole,
Lui répondit : « Passionnément... »

« Aussitôt un léger nuage
Sur son front virginal passa,
Et vivement elle pressa
La fleurette dans son corsage. »

« Sur l'autre rive du ruisseau
Se promenait un jouvenceau
Tout absorbé par sa lecture.
Que lisait-il? De la nature
Son livre était-il le reflet?
Non : la senteur du serpolet
N'avait point parfumé ses pages :
C'était une œuvre où des sept sages,
Par la science tourmentés,
Les beaux systèmes commentés,
Sous prétexte de concordance,
Se combattaient à toute outrance.
Trop expliquer n'est pas humain :
L'ombre est toujours sur le chemin
Où nous poursuivons la lumière,
Et, quand notre ardeur téméraire
Nous pousse à franchir l'horizon
Que Dieu nous donne pour prison,
Sous le vain fardeau de l'étude
Nous succombons de lassitude,
Et revenons, ne sachant rien,

A faire simplement le bien.
Mais la confiante jeunesse
N'accepte pas notre faiblesse;
Son cœur est plein d'un long espoir,
Son rêve fixe est de pouvoir
Tout explorer et tout connaître,
Et l'obstacle en elle fait naître
La révolte, qui nous apprend
A tenter un effort plus grand.
Notre écolier, jeune et sincère,
Avait livré son âme entière
A ce noble attrait du savoir.
Il lui semblait que le devoir
De toute libre intelligence
Est d'épuiser chaque science
Et de forcer l'humanité
A recevoir la vérité.
Pour lui les studieuses veilles
Avaient des voluptés pareilles
A celles des plus doux plaisirs,
Et, quand l'orage des désirs
Grondait en feu dans sa poitrine,
Du saint travail l'aide divine
Rendait à son sein agité
Le calme et la sérénité.
Sous ce discret et frais ombrage,
Son esprit était, sans partage,

Captivé par le mâle attrait
Qui nous entraîne vers l'abstrait,
Vers ce monde où la raison pure,
Libre d'entrave et de souillure,
Sans effort s'approche des cieux,
Et, planant d'un vol glorieux,
En nous enlevant de la terre,
Nous fait oublier sa misère.
Notre écolier, de ces hauteurs,
N'entendait plus que ses docteurs
Et leurs raisonnements sublimes.
Mais que faut-il pour que des cimes
Des plus célestes vérités
Nous soyons brusquement jetés
Loin des régions éternelles,
Au courant des choses réelles?
Un souffle, un soupir, une fleur,
Quelquefois rien qu'un saut du cœur.
Au moment où, tournant sa page,
Devant lui notre jeune sage
Levait son modeste regard,
Le zéphyr, comme par hasard,
Lui montra la tête petite
D'une sauvage marguerite.
Pourquoi la cueillit-il? Comment
Se troubla-t-il en l'effeuillant?
Nul ne l'a su, tout est mystère.

Mais, en voyant le solitaire
S'éloigner pensif et rêveur,
On devinait que l'humble fleur
Venait de réveiller sa vie
Au nez de la philosophie. »

Le Théatre de M. Zola. — Ce remarquable romancier vient de réunir en un volume les trois pièces qu'il a déjà données au théâtre : *Thérèse Raquin*, *les Héritiers Rabourdin* et *le Bouton de rose*. Chaque pièce est précédée d'une préface furibonde à l'adresse de messieurs les critiques, lesquels, tous en général, ont trouvé que M. Zola, qui avait un immense talent comme romancier, n'en avait, en revanche, que peu ou point du tout en qualité d'auteur dramatique. Enfin, le recueil lui-même s'ouvre par un avant-propos qui se termine de la manière suivante :

« ... Je publie mes pièces sifflées, et j'attends. Elles sont trois, les trois premiers soldats d'une armée. Lorsqu'il y en aura une vingtaine, elles sauront se faire respecter. Ce que j'attends, c'est une évolution dans notre littérature dramatique ; c'est un apaisement du public et de la critique à mon égard ; c'est une appréciation plus nette et plus juste de ce que je suis et de ce que je veux. J'ai beaucoup d'entêtement et de patience. On a bien fini par lire mes romans : on finira par écouter mes pièces... »

M. Zola nous raconte ensuite que ses trois pièces ont

eu ensemble un chiffre total de trente-trois représentations : *Thérèse Raquin* a été jouée neuf fois, *les Héritiers Rabourdin* dix-sept, *le Bouton de rose* sept. D'après l'auteur de *l'Assommoir*, c'est à l'acharnement inique et irréfléchi de la critique qu'est due seulement la chute de ces trois chefs-d'œuvre.

M. Zola nous semble bien injuste envers cette pauvre critique, qui, hélas ! n'en peut mais. A-t-elle pu lui inspirer une seule bonne pièce ? Mais M. Zola vient de fournir précisément contre lui-même, en tant qu'auteur dramatique, le plus formidable des arguments, en réunissant ses pièces dans un unique recueil. Nous pouvons apprécier là, d'un seul coup, le talent de M. Zola, sous les deux faces diverses du drame et de la comédie. Eh bien ! nous devons l'avouer en toute franchise, comme écrivain de théâtre, M. Zola n'a point de talent !... Le dernier vaudevilliste qui fait des levers de rideau pour les Folies-Dramatiques ou les Menus-Plaisirs est sur ce point spécial beaucoup plus fort que lui. M. Zola n'est qu'un ambitieux qui veut emporter de force un succès à la scène, comme il en a remporté dans le roman. Chez M. Zola, au contraire, le talent du romancier est considérable ; il est certainement le premier écrivain de romans de ce temps-ci. Pourquoi cette gloire ne lui suffit-elle point ? Que penserait-il lui-même de MM. Augier et Sardou, ces deux maîtres de la scène, s'il leur prenait fantaisie d'écrire à leur tour quelque nouvel *Assommoir*,

ou de refaire à leur point de vue *la Faute de l'abbé Mouret* ou *Une Page d'amour?...* A chacun son genre et à chacun sa part, dans la spécialité des lettres, comme dans toute autre spécialité. On a rarement vu un grand dramaturge écrire de bons romans, et plus rarement encore un grand romancier faire également de bon théâtre. Ce dernier cas est absolument celui de M. Zola, et ce n'est pas lui qui créera l'exception!

Chez Madame Rattazzi. — Un procès tout récent nous a livré de bien étranges et curieux détails sur la vie privée de cette grande dame, ex-princesse de l'ex-famille impériale. On sait qu'elle habite, dans l'avenue du bois de Boulogne, l'ancien hôtel d'Aquila, et qu'elle y donne d'assez fréquentes fêtes qui sont très-courues. Or, il paraît que l'été dernier, à la suite de l'une de ces fêtes, Mme Rattazzi constata qu'on lui avait volé des boucles d'oreilles de la valeur de 2,000 francs. Peu après elle apprit, à n'en pas douter, que son voleur n'était autre que l'un des invités de sa dernière fête, le sieur Raphaël de Moralès, journaliste espagnol, qu'elle recevait depuis un certain temps dans son intimité.

Un bijoutier vint en effet déclarer à Mme Rattazzi que ledit sieur de Moralès lui avait vendu, la veille, les boucles d'oreille qu'on recherchait. On devine le scandale!... Mme Rattazzi traduisit aussitôt M. de Moralès devant les tribunaux; et c'est là, soit de la bouche de l'accusé,

soit de celle des témoins cités à charge et à décharge, qu'il nous a été révélé, sur l'intérieur Rattazzi, ces étranges détails dont nous parlons plus haut.

Voici d'abord M. de Moralès sur la sellette, et, comme bien vous pensez, fort embarrassé de sa triste personne. Dans la perquisition qu'on a faite chez lui, on a encore trouvé, entre autres objets provenant de chez Mme Rattazzi, une cuiller en vermeil.

« Oh, cela, dit-il, en réponse au président qui l'interroge, c'était une plaisanterie : un jour, il y avait eu un grand dîner chez Mme Rattazzi ; mais, comme on n'était pas satisfait du repas, il fut convenu que chaque convive prendrait une cuiller et une fourchette pour aller les engager au Mont-de-piété, et ensuite aller faire un bon dîner chez un restaurateur. »

Mme Rattazzi, qui est malade, ne comparaît pas ; mais nous avons à sa place une fort séduisante et piquante soubrette, Mlle Apolline Barrière, qui lui sert de dame de compagnie. C'est elle qui a constaté la disparition des boucles d'oreilles. C'est là, d'ailleurs, une bien étrange personne, de mise excentrique, le visage barbouillé de rouge et de noir, les yeux cerclés de bistre et agrandis à plaisir, et qui semble mieux faite pour jouer les soubrettes dans le répertoire de Regnard que dans le salon d'une grande dame qui a du sang impérial dans les veines.

Vient ensuite la lingère de l'ex-princesse, qui nous

déclare que la disparition de la cuiller en vermeil n'avait pas éveillé une très-grande attention, « attendu que toutes les fois qu'il y avait des dîners chez Mme Rattazzi, il manquait des couverts le lendemain ! »

Voici maintenant M. Capelle, rédacteur en chef du *Télégraphe*, lequel, à la suite du dîner de Mme Rattazzi, ne s'est pas senti à son aise et est monté, pour s'y reposer, dans la chambre à coucher de cette grande dame. Il faut dire qu'un moment plus tôt, la jolie soubrette de Regnard venait de déclarer que l'entrée de la chambre de Mme Rattazzi était interdite à toutes les personnes de la maison. Il paraît qu'en revanche, les étrangers y avaient facilement accès, car à peine M. Capelle s'y est-il installé pour se remettre d'un trop bon, ou d'un trop mauvais dîner, que M. de Moralès y entre à son tour, une bougie en main, soi-disant pour se rendre au cabinet d'aisances, mais en réalité pour y commettre la soustraction qu'on lui rapproche.

Il y a encore une jolie scène à rapporter, et qui suit la première découverte du vol. Mme Rattazzi, qui en somme a l'âme bonne, veut bien épargner M. de Moralès, mais elle exige de lui l'aveu de sa faute et, naturellement, la restitution de ses pendants d'oreilles. Alors,— voyez quelle excellente scène de comédie ! — elle fait cacher sa soubrette derrière un rideau, évidemment pour se créer un témoin à charge en cas de besoin, et là, devant cet auditeur invisible, elle questionne M. de Moralès,

le supplie de lui dire la vérité, lui offrant le secret en échange! Singulier secret que la jolie soubrette aurait connu aussi bien que sa maîtresse et qu'elle aurait pu, par la suite, exploiter à son aise!

Cette triste affaire a eu pour conclusion la condamnation de M. de Moralès à un an de prison. Et maintenant, il nous semble qu'il eût mieux valu que Mme Rattazzi ne cherchât jamais à retrouver ses boucles d'oreilles. Elle eût évité ainsi la désagréable enquête que l'indiscrétion publique n'a pas manqué de faire dans sa vie privée.

Théatres. — *Rodogune.* — L'Odéon vient de reprendre cette célèbre tragédie de Corneille, qui n'est cependant pas l'une de ses meilleures. Mais le personnage de Cléopâtre a toujours tenté les grandes tragédiennes ; il fut à coup sûr le meilleur rôle de Mlle Georges dans le répertoire classique, et Mme Émilie Guyon y a également laissé de beaux souvenirs à la Comédie française. C'est Mme Marie-Laurent qui l'interprète aujourd'hui avec sa fougue habituelle, son véritable talent tragique et sa grande intelligence ; cependant, quoi qu'elle fasse, cette remarquable actrice n'est et ne peut être qu'une tragédienne du boulevard. C'est une grande échappée du drame de la Porte-Saint-Martin ou de l'Ambigu, et que le drame réclame. Elle y excelle : que n'y est-elle restée ?...

Ce rôle considérable de Cléopâtre est le dernier que Mlle Georges ait joué à la Comédie française, lors d'une représentation suprême et solennelle donnée à son bénéfice le 17 décembre 1853. L'illustre tragédienne avait alors 68 ans, et il y avait 51 ans qu'elle avait débuté pour la première fois sur ce même théâtre (29 novembre 1802) dans Clytemnestre d'*Iphigénie en Aulide*. Cette représentation avait attiré une foule énorme. La jeune et nouvelle génération ne connaissait Mlle Georges que par le souvenir de ses triomphes dramatiques et par le récit des succès de tous les genres que lui avait valus son éclatante beauté. Chacun voulait voir, au moins une fois, cette femme célèbre, et, bien qu'elle ne fût plus alors que l'ombre d'elle-même, elle produisit cependant sur ce public, qui était accouru surtout pour saluer en elle l'une des gloires du passé, une impression profonde par la majesté de son geste, l'ampleur et la netteté de sa diction et l'aspect sculptural et vraiment grandiose encore de toute sa personne. Cette soirée, qui ne se termina que vers deux heures du matin, fut pour elle un long triomphe : on l'acclama, on la rappela avec un enthousiasme formidable; et, quand elle reparut, à la fin de la tragédie, ramenée par Beauvallet (Antiochus) et Mlle Rimblot (Rodogune), les bouquets et les couronnes tombèrent sur la scène jetés de toutes parts autour d'elle.

C'est dans ce même rôle de Cléopâtre que Mme Émilie

Guyon opéra sa rentrée définitive à la Comédie française le 25 février 1859. Elle y avait débuté une première fois, le 7 juin 1841, mais sans succès, dans la dona Sol d'*Hernani*. On a pu dire de Mme Guyon jouant la tragédie ce que nous disions plus haut de Mme Marie-Laurent : ces deux éminentes artistes de drame, qui avaient jadis paru ensemble dans les mêmes pièces, au boulevard, y ont en effet toujours mieux réussi que dans la tragédie pure. C'est ce qui explique l'insuccès relatif de Mme Guyon à la Comédie française, dont le répertoire ne s'est jamais prêté à un développement suffisant des qualités spéciales qui avaient établi ses grands succès sur les scènes secondaires où le drame est en honneur.

Nécrologie. — *Le Roi d'Araucanie*. — Ce célèbre souverain qui, sous son nom patronymique, Antoine de Tounens, fut d'abord simple avoué à Périgueux avant de devenir roi, vient de mourir ces jours derniers, dans un état des plus misérables. Nous retrouvons dans le *Figaro* une lettre rectificative qu'il avait adressée jadis à ce malin journal, en réponse à des plaisanteries faites sur sa personne et sur sa couronne. Cette lettre entre dans des détails assez curieux, et constitue, pour la future histoire de l'éphémère royauté de l'ex-avoué, un document qui mérite d'être conservé :

Monsieur le rédacteur,

Il ne serait pas de bon goût de ma part de me plaindre de

vos plaisanteries ; aussi ne vous dirai-je rien à ce sujet. Permettez-moi cependant de rectifier quelques erreurs qui se trouvent dans votre article, et qui, répandues à des milliers d'exemplaires, pourraient nuire beaucoup à ma cause. Vous dites : *Orélie-Antoine a décidé qu'il allait repartir immédiatement pour son royaume afin de le reconquérir.*

Je ne suis nullement dépossédé de mon royaume ; par conséquent, je n'ai pas à le *reconquérir*. Mon départ d'Araucanie n'a eu lieu qu'après délibération entre les chefs qui composent mon conseil et moi. Mon retour temporaire en Europe a pour but de faire cesser les guerres qui, depuis trois siècles et demi, désolent les contrées sur lesquelles je règne et celles où vivent les Chiliens et les Argentins. Il a aussi pour but de faire reconnaître l'indépendance de mes sujets et de préparer les moyens de développer dans mes États la civilisation déjà naissante.

Vous terminez, Monsieur, par une facétie un peu forte, d'où l'on pourrait conclure que les Araucaniens et les Patagons ont coutume de scalper les ennemis vaincus. Je ne puis laisser passer cela dans un pays comme le nôtre, où on sait si mal l'ethnographie, et où l'on est si peu renseigné sur les coutumes des autres peuples. Mes sujets combattent avec une grande bravoure. Ils blessent ou tuent leurs ennemis en loyal combat ; mais chez eux la coutume dont vous parlez est absolument inconnue.

Recevez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Prince O. A. DE TOUNENS,
Roi d'Araucanie et de Patagonie, ou Nouvelle-France.

Le 5 septembre 1872.

Clément Laurier. — Cet avocat de talent, plus célèbre

encore par ses relations intimes avec M. Gambetta et par la négociation de l'emprunt Morgan, en 1870, vient de mourir d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de quarante-sept ans.

Il avait été jadis, avec M. Gambetta, secrétaire de l'avocat-ministre Crémieux. Avocats, nous dit le *Gaulois*, ils se prêtaient leurs dossiers et même, au besoin, faisaient le coup de poing l'un pour l'autre. M. Mirès l'apprit un jour à ses dépens. Certain soir, au concert Musard, le beau-père du prince de Polignac rencontra nos deux amis. La veille, devant le tribunal civil, Laurier avait plaidé contre lui et l'avait assez malmené.

« Canaille ! » murmura le vindicatif financier en bousculant Laurier du coude.

Laurier ne brillait pas précisément par les muscles ; il était alors petit et gringalet ; de plus, il avait sa femme au bras. Mais, en moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, M. Gambetta s'était déjà précipité sur M. Mirès, l'avait renversé sur le sol et à moitié assommé.

Léon Duval. — Ce célèbre avocat vient de mourir à l'âge de soixante-quatorze ans. Il s'est distingué surtout pendant le règne de Louis-Philippe, et était inscrit au tableau des avocats de la Cour d'appel de Paris depuis 1825. La *Gazette des Tribunaux* a consacré à la mémoire de Léon Duval une intéressante notice à laquelle nous emprunterons quelques curieux détails.

« Le talent de M. Léon Duval, par son caractère tout original, lui avait fait au Palais une place exceptionnelle. Il a eu toute sa vie pour le culte des lettres une fidélité à nulle autre seconde. Souvent, chez lui, le lettré passait avant l'avocat, et il écrivait certaines plaidoiries beaucoup plus pour les gens du monde qui la devaient lire que pour les juges qui la devaient entendre.

Souvent il se promenait seul, pensif, dans la salle des pas perdus. On le voyait marchant lentement, en se dandinant un peu, absorbé dans une profonde méditation. Tout à coup, il changeait la direction de ses pas : on le voyait alors suivre le chemin de la bibliothèque. Il y entrait, prenait dans son paquet de dossiers une cote en vieux parchemin où il renfermait les feuillets de la plaidoirie objet de sa prédilection du moment ; il parcourait ces feuillets et, quand il avait trouvé celui qu'il cherchait, il prenait une plume, raturait un mot, lui en substituant un nouveau. C'était souvent une simple épithète qu'il venait de changer ; puis il refermait son paquet pour aller reprendre sa promenade interrompue.

La préparation d'une plaidoirie, dans une de ces affaires qui le passionnaient, lui prenait quelquefois un mois de travail, quelquefois plus. Une fois absorbé par une affaire, il ne pensait plus à autre chose. Son entourage semblait disparaître pour lui. La vie extérieure s'effaçait, il n'avait plus qu'un objectif, la plaidoirie qu'il devait prononcer tel jour dans telle affaire.

Pendant longtemps, au Palais, on lui avait fait une spécialité, celle de plaider les séparations de corps. Une fois l'affaire entamée, il n'y avait pas de plus rude jouteur que lui. Personne ne savait dire comme lui les choses les plus terribles. Il marchait droit son chemin dans la plaidoirie, frappant en face le client adverse, frappant aussi parfois, à droite et à gauche, ceux qui, de près ou de loin, avaient été mêlés à l'affaire.

Le talent de M. Léon Duval l'a fait à plusieurs reprises élire membre du conseil de l'ordre. Il avait une certaine raideur de caractère qui le rendait sévère sur la discipline. Il ne comprenait pas les compromissions. Il avait donné sa démission de membre du conseil de l'ordre, en 1867, après la visite de l'empereur de Russie au Palais de justice. »

Le Monument de Bougival. — On vient d'inaugurer à Bougival le monument élevé à la mémoire des trois habitants de cette commune fusillés par les Prussiens pendant la guerre. Nous donnons ici, d'après notre confrère de *Paris-Journal*, leur héroïque histoire, qui mérite de rester consignée dans tout ce qui se publie en France de journaux et de revues :

« Le 46e régiment d'infanterie prussienne venait d'arriver à Bougival. Un télégraphe fut établi entre cette commune et le quartier général de Versailles. Le lendemain le fil était coupé.

On le rétablit, il fut coupé de nouveau.

Les soupçons se portèrent sur un vieux jardinier nommé François Debergue. Le 26 septembre il fut arrêté. Loin de nier, il se déclara prêt à recommencer.

— Je suis Français, dit-il ; tant que j'aurai un souffle de vie, je ferai du mal aux ennemis de mon pays. Condamné à mort séance tenante, François fut placé au milieu d'un peloton de vingt-quatre soldats prussiens. Il marchait résolûment à la mort, si résolûment que l'officier qui commandait le peloton en fut ému. On l'entendit murmurer tout bas ces mots : *Patriotisme! Patriotisme!*

Arrivé sur les hauteurs qui dominent Bougival, le prisonnier fut attaché au tronc d'un pommier. L'officier demanda un mouchoir pour lui bander les yeux.

— J'en ai un dans ma poche, dit Debergue, prenez-le.

Un instant après, il tombait, la poitrine traversée de dix-huit balles tirées à quatre mètres de distance.

C'était la première victime; les deux autres moururent un mois plus tard, le 24 octobre.

Elles se nommaient Jean-Baptiste Gardon, âgé de quarante-quatre ans, commis à la briqueterie de M. Jules Pointelet, et Jean-Nicolas Martin, âgé de cinquante ans, contre-maître à la fabrique de M. Émile Pointelet. Ce dernier était malade et fut arraché de son lit. Ils étaient accusés d'avoir tiré sur les troupes prussiennes avec un

fusil à vent. Ils furent conduits dans le même champ où avait été déjà fusillé François Debergue.

Martin fut attaché au tronc du même pommier, et Gardon à un arbre voisin. On prit leurs mouchoirs pour leur bander les yeux.

« Nous sommes innocents! dit alors Martin à l'officier prussien.

— C'est l'ordre du général », répondit froidement celui-ci en abaissant son épée.

Une seconde plus tard, Martin et Gardon étaient morts.

C'est à ces trois hommes courageux que Bougival a élevé le monument dont l'inauguration vient d'avoir lieu. »

A la fin de la cérémonie d'inauguration, M. Deroulède s'est avancé et a récité des strophes émues, dont nous donnons ici quelques-unes :

O braves! dont je viens saluer la mémoire,
Vous que Hoche ou Desaix eût pris pour compagnons,
Fiers vaincus qui tentiez d'effrayer la victoire,
Que n'ai-je un nom qui puisse éterniser vos noms!

Oh! ces hommes si grands dans leur vaillance obscure!
Propre séve de l'arbre, invisible au passant,
Par qui l'arbre grandit, par qui la forêt dure,
Ce sont eux la vigueur de la France et son sang!

Ils se disent parfois que les peuples sont frères,
Qu'on n'a rien à haïr, qu'on n'a rien à venger,

Et puis, vienne le jour de nos destins contraires,
Les revoilà Français, repoussant l'étranger.

Voilà leur cœur qui bat, et leur instinct qui crie :
Rien n'atteint leur espoir, rien n'arrête leurs coups;
Ce sont les meilleurs fils de la mère patrie.
Gloire à vous, paysans, ouvriers, gloire à vous!

Martin, Gardon, et toi, simple et noble victime,
Dont le cadavre même eût dû porter la croix,
Debergue au cœur vaillant, Debergue au cri sublime,
Soyez tous trois bénis, vous êtes grands tous trois.

Encore Vermersch!... — Ce trop fameux communard n'est pas mort, ainsi que le bruit en avait récemment couru. Voici, en effet, une lettre adressée à l'*Événement* par Mme Vermersch pour démentir ce faux bruit, et qui est accompagnée d'une pièce de vers assez jolie, que nous reproduisons également.

Monsieur le Directeur,

Plusieurs journaux ont annoncé la mort de mon mari, M. Eugène Vermersch. L'*Evénement* a rapporté le fait en des termes si dignes que c'est à vous que je m'adresse pour vous prier de rectifier cette nouvelle erronée.

Mon mari a été fort malade, en effet, et maintenant encore nous n'avons que peu d'espoir de le sauver, car sa raison est devenue chancelante à la suite d'une congestion cérébrale causée par de grands chagrins et d'importants travaux. Pourtant les médecins croient à une guérison que je désire de tout cœur.

J'ai lu dans l'*Evénement* une de ses pièces de vers sur le maestro Offenbach.

Mon mari vient précisément de finir un nouveau recueil de poésies, qui paraîtra sous le titre : *Galerie des tableaux*.

En voulez-vous un fragment? Je vous l'envoie à tout événement, espérant que cette primeur vous fera plaisir.

Veuillez agréer, etc.

DELPHINE VERMERSCH.

Voici maintenant les vers, qui sont vraiment charmants, et qu'on ne croirait guère sortis de la plume qui a rédigé les sanglants articles du *Père Duchêne :*

LE REFUGE.

Du vent, des feuilles et de l'eau !
C'est là tout, et c'est peu de chose :
Dans la bruyère et le bouleau
On voit, l'été, sous le ciel rose,
Une source, un bois, un coteau :
C'est là tout, et c'est peu de chose!
Mais l'air est plein d'un chant d'oiseau;
La Paix y dort, l'Oubli s'y pose;
Du vent, des feuilles et de l'eau!
La source pleure; le bois chante;
Le coteau se tient là debout,
Comme en une extase touchante :
C'est peu de chose, et c'est là tout!
Et la nature recueillie
M'a fait tout bas dire souvent :
« Que n'ai-je pour cacher ma vie,
Au plus profond du bois mouvant,
Pour que j'oublie et qu'on m'oublie,
De l'eau, des feuilles et du vent! »

Les Commandements du chasseur. — En ce temps d'exercices cynégétiques, rappelons à nos lecteurs ces commandements du chasseur, que nous trouvons reproduits par l'*Événement* :

Avant l'aube tu sortiras
De ton lit, précipitamment.

Au chemin de fer tu courras
(On vous garde un compartiment).

Beaucoup de chasseurs tu verras,
Mais du gibier, aucunement.

Le chien d'autrui tu ne prendras
Pour un lièvre devenu grand.

Vingt kilomètres tu feras
Sans tuer un chat seulement.

Ton fusil tu déchargeras,
En revenant, soigneusement.

Le soir, enfin, tu passeras
A la Halle, sournoisement.

Et partout tu te vanteras
D'avoir eu bien de l'agrément!

L'Aiguille de Cléopâtre. — On vient enfin de mettre sur pied, sur le quai de Westminster, à Londres, ce monolithe, qui n'a pas moins de quatre vingts pieds de hauteur et dont le poids est de deux cents tonnes. Vingt ouvriers et une demi-heure ont suffi pour placer cette immense pierre sur sa base. On voit quels progrès ont

été faits depuis quarante ans par les ingénieurs qui se chargent de l'érection des monuments de cette sorte, si l'on veut bien se souvenir des difficultés immenses qu'il fallut aplanir pour élever sur notre place de la Concorde, à Paris, l'obélisque qui s'y trouve encore.

Il paraît que, dans le soubassement du piédestal qui supporte le nouvel obélisque, on a placé une série d'objets destinés à donner aux âges futurs une idée de notre civilisation. Voici la nomenclature de ces objets, singulièrement disparates, et que j'emprunte à la Correspondance anglaise de mon confrère T. Johnson :

« On a placé dans ce soubassement, entre autres objets : une réduction en bronze de l'obélique, le dessin sur vélin des machines employées, un lot de toutes nos monnaies, y compris une roupie à l'effigie de l'impératrice des Indes ; le portrait de la reine, cela va sans dire ; des Bibles en toutes les langues, un Guide des chemins de fer, un rasoir d'un shilling offert par un fabricant de coutellerie, un étui à cigares, une pipe. J'ai été surpris de voir un paquet d'épingles à cheveux, des jouets d'enfants et un biberon dit Alexandra, un plan de Londres ; un almanach de l'année, et le Dictionnaire des adresses de Londres. Enfin, au dernier moment, le capitaine Carter a introduit dans un des vases de terre renfermant ce singulier mélange douze photographies des plus jolies femmes de l'Angleterre. Que penseront

devant ces portraits les générations à venir, et comment s'expliqueront-elles le rasoir à un shilling? J'ai omis de mentionner un exemplaire de tous les journaux quotidiens et de tous les journaux illustrés. »

Le Socialiste Claudel. — Les tribunaux belges viennent de condamner, par contumace, à cinq ans de prison, un Français nommé Claudel, qui, à propos des attentats récents sur l'empereur d'Allemagne, avait publié une brochure dont voici quelques curieux extraits.

Cette brochure est intitulée : *le Sort réservé aux empereurs et rois, par un socialiste.* N'allez pas croire qu'il s'agisse de les fusiller ou de les pendre : Claudel est plus humaine et surtout plus pratique que cela.

« Sans toucher à un seul de leurs cheveux, dit Claudel, nous les mettrons dans l'impossibilité d'assouvir sur la société leurs appétits sanguinaires.

« Mais le rôle de la société nouvelle ne se bornerait pas à réduire ces individus à l'impuissance, la société aurait encore le devoir de les guérir...

« On les remettrait (les rois et les empereurs) entre les mains de professeurs et de médecins qui devraient travailler de concert à rétablir l'équilibre moral, intellectuel et matériel chez ces malheureux, pervertis par l'atmosphère où ils ont grandi. Un régime bien combiné, des *douches* savamment administrées, finiraient par apporter des impressions nouvelles au cerveau (à moins d'un ra-

mollissement total), et leur intelligence, sollicitée par les habiles exercices des professeurs, entreverrait peu à peu un monde nouveau d'idées....

« Pour hâter la guérison de ces infortunés, on les mettrait en face des réalités de la vie, qu'ils n'ont jamais connues. On les conduirait à la campagne, dans les champs, au milieu de cette brave et magnifique population qu'ils ont pressurée, et, une pioche, une pelle et un râteau à la main, on leur ferait faire quatre ou cinq heures seulement de travail manuel, et toujours en rapport avec leurs forces...

« On les conduirait à l'atelier dans les villes, au milieu de cette brave, laborieuse et pacifique population d'artisans qu'ils ont tracassée... et, un marteau, une lime, un rabot à la main, on leur ferait exécuter de petits travaux en rapport avec leurs forces, et quatre à cinq heures seulement. »

Quant aux princesses, elles ont aussi leur genre d'expiation dans la brochure, et voici de quelle façon l'auteur voudrait qu'elles fussent traitées :

« On apprendrait à ces malheureuses à aimer la simplicité, à s'habiller avec décence, à se plaire dans le travail. Pendant longtemps elles passeraient une partie de la journée auprès de quelque laborieuse mère de famille, afin de faire naître en elles, par l'exemple d'une vie active, honnête, économe, une horreur invincible pour la fainéantise, l'indécence, la prodigalité, dans lesquelles

elles avaient vécu auparavant. Puis on les conduirait d'atelier en atelier...

« Elles ne seraient pas condamnées à une tâche de douze heures, elles seraient traitées avec une humanité dont on ne voit pas d'exemple aujourd'hui... »

Tout cela en somme est plus comique que sérieux. Pour notre part, nous aurions condamné l'auteur à cinq ans non de prison, mais de Charenton!...

VARIA. — *Le Lycée Bourbon-Bonaparte-Condorcet-Fontanes.*— Ce lycée fameux, qui a tant de fois changé de nom, va, dit-on, troquer de nouveau son titre de Fontanes contre celui de Condorcet qu'il portait précédemment. Le mieux ne serait-il pas toujours de s'en tenir, pour ces sortes de dénominations, aux titres primitifs, qui sont, en somme, des titres historiques qu'on pourra changer autant de fois que l'on voudra, sans pour cela changer l'histoire?

Ce n'est pas que, dans le cas présent, nous voulions le moins du monde défendre la mémoire de Fontanes. Nous reconnaissons, en effet, que le nom de ce célèbre palinodiste n'est pas absolument à citer comme exemple. Le journal *le Voltaire* vient même, à son propos, de se livrer à un petit travail fort curieux auquel nous ferons quelques emprunts :

Donnant toujours pour modèle aux « jeunes élèves »

le souverain, quel qu'il fût, dont il aspirait à conquérir les bonnes grâces.

Combien, Sire, disait-il dans un discours à Napoléon, les mémorables exemples que vous donnez seront utiles à nos leçons! etc.

Et dans un discours à Louis XVIII :

La tâche qui lui est imposée (à l'Université) devient désormais facile. Pour instruire à aimer toutes les vertus, elle les montrera sur le trône.

A la distribution des prix de 1813, on pouvait l'entendre s'écrier :

L'Université n'a point vu sans un vif intérêt que, dans les compositions tirées même des sujets anciens, les meilleurs élèves s'étaient empressés de saisir, avec le discernement le plus sûr, toutes les allusions brillantes qu'offraient les temps modernes. Plusieurs ont ramené l'image du prince (Napoléon) dans les discours les plus distingués par leur élégance et leur correction, et cette image, environnée de tant de gloire, n'aura que mieux inspiré leurs jeunes talents.

Et, à la distribution des prix de 1814, c'était avec le même élan qu'il s'exclamait :

Jeunes Français qui partagez nos émotions et notre joie (la joie causée par le retour de Louis XVIII), vous ne serez plus exposés comme nous aux essais hasardeux d'un gouvernement inconnu ; c'est le gouvernement légitime qui renaît.

Et il exprimait la douleur de l'Université, « obligée de se taire » devant le génie des conquêtes, impatient

de tout perdre et de se perdre lui-même dans sa propre ambition.

Le servilisme de Fontanes allait jusqu'à ne pas se donner la peine de chercher d'autres formules pour louer le gouvernement auquel il devait tout et celui qui venait de le jeter par terre.

On lira sans doute avec la même stupéfaction que nous ces deux débuts de discours; le n° 1 datant de 1809 et le n° 2 de 1814 :

Sire,

L'Université, que les monarques vos prédécesseurs appelaient leur fille aînée, doit partager vivement la joie que le retour de Votre Majesté fait naître dans tous les cœurs. Elle se félicite en ce moment *de porter au pied du trône les hommages et les vœux d'une génération entière, qu'elle instruit dans ses écoles* A VOUS SERVIR ET A VOUS AIMER.

Cela s'adressait à l'empereur.

Sire,

L'Université de France ne s'approche qu'avec la plus vive émotion du trône de Votre Majesté. Elle vous parle au nom des pères qui ont vu régner sur eux les princes de votre sang et qui lui ont confié l'espoir de leur famille ; *elle vous parle au nom des enfants qui vont croître désormais* POUR VOUS SERVIR ET VOUS AIMER.

Cela s'adressait au roi.

Il n'a manqué à Fontanes que de vivre assez vieux pour apprendre aux jeunes générations « à servir et à aimer » tous les régimes variés qui ont suivi.

Le Viatique de l'abbé de Voisenon. — Notre ami Octave Uzanne vient de publier chez Quantin, dans une édition de grand luxe, *les Contes de l'abbé de Voisenon.* L'intéressante notice qui ouvre le volume n'est point faite pour nous édifier sur le compte de cet abbé frivole et licencieux, que d'ailleurs nous connaissions de reste, et qui nous a toujours beaucoup plus agréé comme écrivain spirituel que comme prêtre dévot. Les abbés de ce temps-là n'étaient pas, tant s'en faut, des petits saints, et on les rencontrait plutôt dans les ruelles galantes qu'à l'église.

M. Uzanne s'étend avec grands détails sur Voisenon, et nous doutons même qu'on ait jamais consacré, à aucune époque, une notice aussi complète à ce singulier abbé. Il avait de l'esprit naturel, et ses reparties et ses bons mots sont demeurés célèbres; notre confrère en cite bon nombre qui sont inédits ou oubliés. Quant aux anecdotes sur sa vie, si remplie de singularités et d'aventures excentriques, l'étude d'Octave Uzanne en fourmille. En voici une qui est bien amusante et qui vaut la peine d'être rééditée :

« La distraction de Voisenon était proverbiale, témoin cette anecdote que l'on ne racontait alors qu'au milieu des rires les plus fous. Un jour, à la campagne, se trouvant à l'article de la mort, ses domestiques l'abandonnèrent pour aller chercher les sacrements à la paroisse. Dans l'intervalle, notre mourant se sent mieux,

se lève, s'habille, prend son fusil et sort par la porte de derrière. Chemin faisant, il rencontre le prêtre qui porte le viatique, avec la procession ; il se met à genoux, se signe comme les autres passants et poursuit son chemin. Le bon Dieu arrive chez lui avec le prêtre et ses domestiques ; on ne trouve plus le malade, qui, pendant qu'on le cherchait dans toute la maison, tirait des lapins dans la plaine. »

Enfin, quelques années plus tard, il mourut pour tout de bon, « et, lorsqu'on lui apporta le cercueil de plomb qu'il avait commandé, il s'écria en s'adressant à son domestique, dans une plaisanterie suprême : « J'espère « du moins qu'il ne te prendra pas envie de me voler « cette redingote-là !... »

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 19 — 15 OCTOBRE 1878

SOMMAIRE.

Victor Hugo improvisateur. — Jules Favre poëte (fin). — Les Révélations de M. de Cassagnac. — Théâtres : *La Dame aux camélias*, *Polyeucte*.

Varia. — La Loterie de l'Exposition. — Le Baron Taylor. — Ermenonville à vendre. — Le Bombivore. — Coco dans le Trocadéro. — Annonces et avis divers.

VICTOR HUGO IMPROVISATEUR. — Le livre que M. Gustave Rivet vient de consacrer à Victor Hugo sous ce titre : *Victor Hugo chez lui*, ne nous apprend pas grand'chose de nouveau sur l'illustre poëte. C'est une compilation bien moins intéressante que celle que Mme Hugo a publiée sur son mari, et qui est intitulée : *Victor Hugo*

raconté par un témoin de sa vie. On y trouve cependant quelques anecdotes qui méritaient d'être conservées ; mais ce livre ne nous représente en somme Victor Hugo qu'en déshabillé et vu par le petit bout de la lorgnette.

M. Rivet cite, par-ci par-là, dans son livre, quelques amusantes improvisations poétiques de Victor Hugo, et, pour nous bibliophiles, c'est la partie vraiment neuve du volume. Aussi en avons-nous extrait, pour nos lecteurs, en les réunissant en un seul article, toutes ces spirituelles boutades éparpillées tout au long du récit, et auxquelles le grand nom de Victor Hugo donne surtout une valeur.

— Un jour qu'il attendait sous une porte, avec une dame, et par une pluie battante, que le déluge eût cessé, une vieille comtesse passe en voiture et jette sur le couple embarrassé un regard rempli de dédain.

Si le Ciel était juste, ô comtesse pimbêche !
Vous seriez dans la boue, et nous dans la calèche !

s'écria Victor Hugo lorsque la noble dame passa à la portée de sa voix.

— Ayant envoyé à son amie Mme D... un album qui renfermait un recueil de ses dessins originaux datés de Guernesey, il écrivit les vers suivants sur la première page :

A Madame D...

Il met sous votre aile aujourd'hui

Ces dessins qu'hélas ! on déterre !
Plaignez-le de ce double ennui :
Étant le proscrit volontaire,
D'être le peintre malgré lui !...

V. H.

Et, à propos d'album, voici le distique qu'il écrivit sur celui d'un M. Guyot-Berger, qui lui avait demandé un autographe :

Il aurait volontiers écrit sur son chapum :
«C'est moi qui suis Guyot-Berger de cet album !... »

— Une très-belle personne, qui avait un assez grand talent de cantatrice, ayant été présentée par lui à deux vieilles filles, qui l'avaient assez mal reçue, Victor Hugo adressa à cette dame — sans doute pour la consoler — le petit apologue qui suit :

Un rossignol rendait visite à deux chouettes
Si souvent qu'à la fin, — notez ceci, poëtes, —
Ces monstres s'écriaient : « Le vilain animal !
Comme il est ennuyeux et comme il chante mal !.. »

— On lui avait donné une Notre-Dame des Victoires, portant dans ses bras l'enfant Jésus avec le globe en main, le tout en vieux rouen d'une certaine valeur. Il écrivit au bas :

Le peuple est petit, mais il sera grand.
Dans tes bras sacrés, ô mère féconde !
O liberté sainte, au pas conquérant !
Tu portes l'enfant qui porte le monde !...

— Après la Commune, et lorsque Victor Hugo eut offert sa demeure de Bruxelles comme refuge à plusieurs des communards de Paris, la plupart des journaux le traitèrent fort mal : on l'appela fou, ivrogne, même complice des assassins ! ! « Et rappelez-vous, disait Victor Hugo, que jadis Henri Heine avait déclaré que j'étais bossu !... » A la suite de cette boutade, il écrivit sous un de ses portraits les deux vers suivants :

Voici les quatre aspects de cet homme féroce :
Folie, assassinat, ivrognerie et bosse !...

— C'est lui qui improvisa un jour le vers suivant sur un poëte médiocre qui abusait des inversions. « Il serait homme à écrire, disait Victor Hugo, de la manière suivante le dicton si connu :

Et passez de chemin votre petit bonhomme !... »

— Dans un moment de colère à l'endroit d'un critique célèbre, il écrivit le quatrain que voici et dans lequel nous supprimons le nom de sa victime :

O X.... face immonde encor plus que sinistre,
Laid à faire avorter une femme vraiment !..
Quand on te qualifie et qu'on t'appelle cuistre,
Istre est un ornement !

— Voici maintenant quelques improvisations qui remontent au siége de Paris. On lui avait servi à dîner un pâté de rats, qui lui inspira ce quatrain :

O Mesdames les hétaïres,
A vos dépens je me nourris !
Moi, qui mourais de vos sourires,
Je vais vivre de vos souris.

— Quelques jours plus tard, le grand poëte adressa les vers suivants à Mme Catulle Mendès (Judith Gautier) pour l'inviter à dîner chez lui :

Belle dont le regard éblouit, charme, embrase,
Je prétends vous offrir un festin sans rival :
Si vous venez demain, je fais rôtir Pégase,
Afin de vous offrir une aile de cheval !...

Il paraît que le même dîner avait quelque peu travaillé les entrailles du poëte, car il s'écria, après avoir quitté la table :

Mon dîner me tracasse et même me harcèle ;
J'ai mangé du cheval... et je songe à la selle !..

— Enfin, vers la fin du siége, le bruit se répandit dans le peuple que, faute de pain, on serait bientôt obligé de se manger les uns les autres. Victor Hugo profita de cette invraisemblable rumeur pour écrire son testament en quatre vers que voici :

Je lègue au pays non ma cendre,
Mais mon bifteck, morceau de roi !
Femmes, si vous mangez de moi,
Vous verrez comme je suis tendre !..

— Voici, pour terminer, un distique original qui a sa

petite histoire. Le poëte commença son pamphlet *Napoléon le Petit* le 12 juin 1852 et le termina le 14 juillet de la même année. Une seule bouteille d'encre avait suffi pour écrire tout ce livre. Sur cette bouteille, devenue vide, Victor Hugo écrivit ces deux vers :

De cette bouteille sortit
Napoléon le Petit.

V. H.

Il la donna ensuite à son amie Mme D... Le docteur Yvan, fils du médecin de Napoléon Ier, étant venu soigner cette dame et ayant vu cette bouteille, exprima le désir de la posséder. Mme D... la lui donna, avec l'agrément de Victor Hugo. Peu de temps après, le prince Napoléon, s'étant rendu en visite chez le docteur Yvan, y aperçut à son tour la susdite bouteille; sans autre façon, il s'en empara et l'emporta au Palais-Royal. A-t-elle été détruite lors de l'incendie du palais, ou a-t-elle été sauvée avec les objets du prince, que les employés de la Comédie française parvinrent à soustraire aux flammes? Nous manquons de documents pour vous dire quelle a été depuis la destinée de cette bouteille historique.

Jules Favre poete. — Nous donnons aujourd'hui la fin de l'idylle attribuée à Jules Favre, et dont le commencement a paru dans notre dernier numéro.

ΨΥΧΗ

(FIN)

« Au temps où les Muses chantaient
Sur les monts divins qu'habitaient
Les souverains de l'Empyrée,
Chaque air de leur voix inspirée
Faisait tressaillir l'univers.
On voyait les cieux entr'ouverts,
Et, de leurs splendeurs infinies,
En ineffables harmonies
Descendait un hymne sans fin,
Que répétait le genre humain.
Les cités, au son de la lyre,
Dressaient leurs temples de porphyre,
Que Thétis baignait de ses eaux;
Et les plus fiers des animaux,
Vaincus par l'extase muette,
Se couchaient aux pieds du poëte
Qui les enivrait de ses chants.
Tout était dieu : les bois, les champs,
Le zéphyr frissonnant sur l'onde,
L'éclat du jour, la nuit profonde,
Et le dôme étoilé des cieux,
Et le désert silencieux;
Chaque force de la nature,
Chaque élément de la structure

Qu'anima le souffle éternel
Devenait un être immortel,
Résumant dans sa pure essence
Sa part de la toute-puissance;
Mais l'un d'eux tous les dominait,
Non par la taille : on le prenait
Pour un enfant doux et candide;
Son fin minois, sa bouche humide,
Et son sourire un peu moqueur,
Et sa capricieuse humeur,
N'inspiraient pas de défiance;
On allait à lui sans défense,
Et soudain l'on se sentait pris :
J'ai nommé le fils de Cypris,
Chacun a pu le reconnaître.
Il régnait en souverain maître,
Était partout, dictait ses lois
Aux grands esprits, aux sots, aux rois;
Dardant ses flèches invisibles
Contre les cœurs les moins sensibles,
Et se faisant un jeu malin
De rendre fou le genre humain.

« Toutes ces fictions charmantes
Ont disparu dans les tourmentes
Des âges fiers de leur raison.

Ils ont reculé l'horizon
Que notre œil satisfait embrasse.
Nous pénétrons sous la surface,
Nous voulons tout analyser.
La science nous fait briser
Les dieux, l'Olympe et ses merveilles;
Elle accoutume nos oreilles
A de moins gracieux accents.
Mais elle nous laisse impuissants
En face du maître invincible
Qui pose son joug inflexible
Sur les fronts les plus glorieux,
Et, comme au temps de nos aïeux,
Souvent nous pouvons le maudire,
Mais il nous tient sous son empire.

« L'Amour est partout, mais les bois
Sont les lieux chers à ses exploits.
Il s'y blottit sous le feuillage,
Guettant comme un traître, au passage,
Les cœurs ne pensant pas à mal,
Pour les percer d'un trait fatal.
Il était donc vers la clairière,
Agenouillé dans la bruyère,
Lorsque nos jeunes ignorants
Venaient, naïfs et confiants,

L'une jouer et l'autre lire.
Le fripon vit deux points de mire
Pour exercer son art cruel.
Il s'empara d'un dard mortel,
De son arc ajusta la corde,
Et visa sans miséricorde
Le pauvre cœur de l'écolier.
Mais un caprice singulier
Soudain subjugua sa pensée,
Et, de sa flèche délaissée,
Il piqua deux petites fleurs,
Mit son venin sur leurs couleurs,
Et s'envola sans tirer gloire
De sa trop facile victoire.

« Ce qu'il advint, vous le savez;
Et, si comme moi vous suivez
La trace du tyran volage,
Il vous conduit de cet ombrage,
Où sa ruse eut un plein succès,
Vers un toit de commode accès,
Orné de pampre et de verdure.
Autour, une fraîche culture
D'œillet, de rose et de jasmin;
Et, sur le revers du chemin,
Un bouquet de chênes antiques,

Figurant de vastes portiques,
Où l'œil se plonge sans trouver
L'inconnu qui nous fait rêver.
Sur le seuil, en pleine lumière,
Se détache une jeune mère
Souriant à son nourrisson
Et lui fredonnant la chanson
Par laquelle elle fut bercée.
Sur une page commencée
Abaissant un regard distrait,
Son jeune époux cède à l'attrait
Du riant tableau qui l'enivre.
Bientôt, abandonnant son livre,
Il vient embrasser tour à tour
Les deux trésors de son amour.
Quant à l'archer de la clairière,
Captif sous un berceau de lierre,
Il est pour toujours enchaîné.
Son maître, c'est le nouveau-né.
Il est l'hôte de la demeure,
Et c'est lui qui donne à chaque heure
La douce paix, les plaisirs sûrs,
Secret des cœurs aimants et purs. »

Vichy, septembre 1863.
Pau, juin 1864.

Les Révélations de M. de Cassagnac. — Voici

encore quelques curieux emprunts faits aux souvenirs personnels que M. de Cassagnac le père publie chaque semaine dans le *Figaro,* et qui — si on en admet l'authenticité — jettent une bien vive et bien étrange lumière sur notre histoire contemporaine.

Le Général Monk-Changarnier. — « C'était au moment où l'Assemblée nationale venait de rejeter par un vote les innombrables pétitions révisionnistes déposées sur son bureau.

« Chose étrange, me dit le prince, — c'est M. de Cassagnac qui raconte, — ils me refusent une réélection légale, et ils m'ont offert l'usurpation ! »

Et comme j'accueillais cette confidence avec surprise, le prince continua :

« Oui, dit-il, le général Changarnier m'a offert de me conduire aux Tuileries, et de m'aider à me faire moi-même empereur. C'était en 1849, après l'apaisement de l'inquiétude causée par la mutinerie de quelques gardes mobiles. Le général, un peu échauffé par l'opinion publique, très-favorable à l'établissement d'un pouvoir ferme et concentré, me pressa vivement de le laisser faire. Je refusai. Je ne veux pas usurper, et la gloire d'être la branche cadette du suffrage universel ne me tente pas. Le général fut désolé. Il disait le lendemain aux officiers et aux généraux, dans son salon, que j'avais manqué une belle occasion, et que peut-être je

n'en retrouverais pas une pareille. Il ajoutait, paraît-il, qu'il lui était aussi facile de rétablir l'Empire que de faire un cornet de bonbons. »

Plus tard, le général Changarnier protesta publiquement contre la proposition qu'il avait faite au prince de le conduire lui-même aux Tuileries. J'eus l'occasion, en 1857, de causer de cette circonstance avec un chef de bataillon des mobiles, le vicomte Justinien Clary, qui, présent à la réception du général Changarnier, avait, comme la plupart des officiers, entendu sa déclaration. Il voulut bien, sur ma demande, m'adresser le témoignage formel, que je publie aujourd'hui pour la première fois :

Monsieur et cher collègue,

Vous venez faire appel à mes souvenirs en faveur de l'histoire. Bien qu'il me soit pénible, dans cette circonstance, de voir citer mon nom à côté de celui d'un homme que j'estime comme le général Changarnier, que je serais heureux de voir rentrer en France, je n'hésite pas à rapporter les paroles que j'ai entendu prononcer aux Tuileries quelques jours après le 29 janvier 1849, par le général :

« Le prince a manqué une belle occasion pour aller aux Tuileries. »

Telle est l'exacte vérité.

Agréez, etc.

Vicomte J. Clary.

Ce 12 juillet 1857.

Le Duc de Morny. — « Il était fils de la reine Hortense

et du comte de Flahaut. Je suis d'autant plus en mesure de l'affirmer, que c'est de lui-même que je le tiens.

Cette révélation me fut faite en deux fois. Ce fut d'abord en 1850. M. de Morny, sans être hostile ou même indifférent à la cause du prince, ne l'avait pas encore franchement et chaudement adoptée. Il en parlait quelquefois légèrement, et s'exprimait sur le prince en termes qui n'étaient pas toujours dictés par cet esprit de courtoisie et de convenance dans lequel il était néanmoins passé maître. Un jour, notamment, il se plaignait devant M. Véron et devant moi d'un tort qu'il imputait au prince au sujet du partage de la succession de la reine, leur mère commune.

Ce fut ensuite en 1852, à une réception du ministère de l'intérieur. Il était, comme on sait, élégant de sa personne, et magnifique de caractère. Le monde, et le meilleur, y affluait. Me prenant par la main et me conduisant vers un vieillard de grande taille et de haute mine, il me dit : « Venez, je vais vous présenter à mon père, le comte de Flahaut. »

Cette origine, que le sentiment de la piété filiale aurait dû voiler de respects, inspira à M. de Morny une visée irréfléchie, imprudemment gouvernée, et qui, sans amener la satisfaction convoitée, fut pour lui une source de déboires : il eut l'ambition d'être reconnu et traité comme frère, désir inconsidéré et qui n'eût pu être exaucé sans porter une grave atteinte au nom de la mère.

Ce fut surtout après le 2 décembre, lorsque le partage d'une nouvelle et grande autorité se laissa voir en perspective, que cette ambition égara le bon sens et l'esprit délicat de M. de Morny, et qu'il résolut de s'arroger lui-même le caractère qu'avec une douce mais ferme persistance le prince lui refusait.

En 1856, au moment où M. de Morny se rendait en Russie pour aller représenter l'empereur aux fêtes du couronnement de l'empereur Alexandre, il eut un nouveau et plus violent accès de son ambition invétérée; il se donna des armes parlantes : c'était un *hortensia* en fleur, et, pour que son langage en fût plus clair encore, il y ajouta ces mots pour devise : *Tace, sed memento*, c'est-à-dire : *Tais-toi, mais souviens-toi.*

En 1858, j'étais depuis vingt ans chevalier de la Légion d'honneur, car on n'avançait pas vite à cette époque. M. de Morny trouva que j'avais assez attendu la croix d'officier, et, au mois d'avril, il la demanda pour moi.

Voici le billet affectueux dans lequel il m'annonçait sa prochaine démarche.

Jeudi.

Mon cher collègue,

Ainsi que je vous l'ai dit, non-seulement je vous présenterai avec plaisir, par amitié pour vous, mais j'insisterai comme pour une chose due.

Vos services antérieurs, si courageux dans les temps diffi-

ciles, l'attitude et le talent que vous avez montrés à la Chambre, rendent cette distinction naturelle.

Vous pouvez compter sur mon zèle comme sur mon amitié.

MORNY.

Victor Hugo avait été mon premier patron dans la Légion d'honneur, M. de Morny fut le second. L'empereur lui-même voulut être le troisième : c'est lui qui me fit commandeur. »

M. Mocquard homme de cabinet. — L'amusante anecdote qui suit est extraite de l'étude consacrée à M. Mocquard, l'ancien secrétaire de l'empereur, dans les susdits souvenirs de M. de Cassagnac :

« Les gens qui ont de l'esprit l'ont toujours à leur manière, et conforme à leur caractère : tel l'a mordant, tel autre l'a railleur. M. Mocquard avait l'esprit gai, et sa saillie amenait le rire. Un jour qu'il descendait rapidement le boulevard, dirigeant un phaéton aérien de construction et qu'emportaient deux trotteurs légendaires, un embarras de voitures l'obligea de s'arrêter. Pendant qu'il cherchait de l'œil une issue, une énorme voiture de Richer, dont tout Parisien connaît la forme et le fond, accroche le véhicule élégant et l'écrase net. Le sergent de ville dresse procès-verbal, et, comme il avait reconnu M. Mocquard, il ne dissimule pas au conducteur qu'avoir coupé en deux la voiture du secrétaire de l'empereur constituait un accroc sortant de l'ordi-

naire. Le conducteur, atterré, s'approche de M. Mocquard et lui expose ses regrets. « Mon ami, lui répond « M. Mocquard, ne vous désolez pas ainsi ; venez me « voir demain : entre gens de cabinet, il y a toujours « moyen de s'entendre. »

Théatres. — *La Dame aux camélias.* — Le Gymnase vient de reprendre cette célèbre comédie pour les débuts de M. Lucien Guitry, lauréat du Conservatoire, et que le Conservatoire vient de faire condamner judiciairement à une assez forte amende pour avoir refusé un engagement à la Comédie française, où il devait *légalement* débuter. On sait que la camarade de M. Guitry, Mlle Vaillant, qui avait accepté un engagement à Bruxelles, en refusant celui que l'Opéra-Comique lui offrait dans les mêmes conditions, a été également condamnée à une forte amende. Cette jeune cantatrice n'a d'ailleurs que médiocrement réussi au théâtre de la Monnaie, où nous l'avons vue il y a quelques jours dans *l'Étoile du Nord.*

Le succès de M. Guitry a, au contraire, été très-vif au théâtre du Gymnase, qui ne nous avait pas montré depuis longtemps un jeune premier aussi séduisant et aussi brillant. Mlle Aimée Teissandier, qui débutait en même temps que lui, a de même fort vivement réussi dans le rôle de Marguerite Gautier. C'est une comédienne de province, déjà expérimentée dans son art bien que jeune

encore, et qui tiendra avec beaucoup de convenance les rôles de la regrettée Mlle Desclée sur la scène du boulevard Bonne-Nouvelle.

Ce rôle de Marguerite Gautier avait déjà eu bien des interprètes!... Il fut créé au Vaudeville d'une manière éclatante par Mme E. Doche, puis repris successivement au même théâtre par Mmes Page, Saint-Marc et Jane Essler; au Gymnase même, Mme Rose Chéri le joua tout d'abord; puis vinrent Mmes Pierson et Tallandiéra; aux Folies-Dramatiques, Mlle Duverger s'était aussi attaquée avec un certain succès à ce rôle difficile, dans lequel, ont cependant prétendu ses détracteurs, qui voulaient à tout prix faire un bon mot, elle montra encore plus de diamants que de talent; enfin une jolie personne, Mlle Ida Delaroche, s'y essaya également dans la petite salle Molière.

Quant à la pièce elle-même, si vous nous demandiez l'effet qu'elle produit aujourd'hui, nous ne pourrions que vous conseiller d'aller vous en rendre compte personnellement, les journaux devant bien mal vous éclairer sur ce point. Voici en effet deux appréciations de critiques compétents et estimés, ayant paru le même jour (7 octobre), l'une dans le *Journal officiel* et l'autre dans la *Presse*, et desquelles nous extrayons textuellement ce qui suit :

Le Journal officiel. — « La pièce a bien vieilli, surtout aux premiers actes; son comique sonne faux, son senti-

mentalisme est criard comme une émotion de café-concert. » (A. DAUDET.)

La Presse. — « La pièce n'a point vieilli. Elle a le parfum de la jeunesse et la chaleur de la passion. Frappez votre cœur, le drame vivant est là !... » (JULES CLARETIE.)

En présence de cette piquante contradiction, nous vous le répétons, lecteurs, le mieux pour vous-mêmes est d'y aller voir !...

Polyeucte. — Ce nouvel opéra de M. Gounod, qui a fait tant de bruit dans le monde avant de voir s'allumer pour lui les feux de la rampe, a été enfin représenté à Paris le 7 de ce mois. C'est la tragédie de Corneille, remaniée par MM. Jules Barbier et Michel Carré, qui a fourni le sujet que M. Gounod avait mis en musique dès 1871. On sait qu'il était alors en Angleterre, et qu'une célèbre cantatrice anglaise, miss Georgina Weldon, devait créer le rôle de Pauline dans la nouvelle œuvre; que cette dame, entre les mains de qui Gounod eut l'imprudence de laisser le manuscrit de sa partition, se refusa bruyamment à le rendre lorsqu'il s'agit, plusieurs années après, de représenter *Polyeucte* à notre Opéra, mais avec une Pauline qui n'était plus elle ! Et cependant le maestro avait pris avec Mlle Weldon des engagements très-précis, et cela dans une série de lettres dont le *Figaro* a eu l'indiscrète primeur (voir le numéro du 7 octobre présent mois). Mais la voix de miss Wel-

don n'avait plus le même charme qu'au premier jour, après les cinq ou six années écoulées entre les premières promesses et la possibilité de leur réalisation, et enfin Mlle Krauss était là. Ce ne fut pas sans peine — c'est une histoire d'hier encore présente à toutes les mémoires — que M. Gounod put rentrer en possession de son manuscrit, qu'il vendit alors à l'éditeur Lemoine. On se souvient que ce dernier, devenu propriétaire de la partition, ne voulait plus, à son tour, s'en dessaisir que contre le payement par M. Halanzier d'une somme exorbitante. Il fallut faire intervenir le papier timbré et mettre en route les huissiers et les avoués pour obtenir enfin la livraison du chef-d'œuvre.

Je ne saurais encore dire si ce dernier terme n'est pas excessif : on ne juge pas une partition aussi considérable que *Polyeucte* après une seule audition. On peut assurer cependant que c'est là une œuvre consciencieuse et forte, un peu sévère sans doute, mais qui fait en tout cas le plus grand honneur à la musique française. Plusieurs morceaux ont transporté d'aise la brillante assemblée de la première représentation, et notamment un duo plein de tendresse entre Mlle Krauss (Pauline) et M. Lassalle (Sévère), la scène admirable et si grandiose du baptême de Polyeucte, le grand finale du renversement des idoles, le ballet si original, et enfin le tableau des arènes, si émouvant et si mouvementé, qui termine ce splendide spectacle.

L'interprétation n'est pas parfaite comme ensemble; mais les deux premiers sujets, Mlle Krauss et M. Lassalle, sont superbes et au-dessus de tout éloge. Une danseuse nouvelle, venue, nous dit-on, d'Italie, Mlle Mauri, a obtenu un vif succès — presque un triomphe — dans le pas brillant et hardi par lequel elle débutait.

Quant à Mlle Georgina Weldon, elle se consolera sans doute de n'avoir pu créer *Polyeucte* avec le succès des conférences médicales et sociales qu'elle vient d'inaugurer récemment à Londres. Cette singulière personne pourra lire en même temps à ses auditeurs, comme un intermède auquel la représentation du nouvel opéra de M. Gounod ne peut que donner beaucoup d'actualité et de piquant, les vers suivants que l'auteur de *Faust* et de *Polyeucte*, pour une fois poëte, lui adressait au mois de janvier 1873, alors que sans doute il trouvait encore en elle la Pauline qu'il avait rêvée :

A GEORGINA WELDON

Un poëte a caché sous le nom de *Blondine*
Le secret où son cœur vivait réfugié;
Pour donner à son rêve une image divine,
Il te l'a dédié.

Je te dédie aussi, cœur divin, muse austère,
Ces chants où j'ai parlé notre langue à tous deux;
Prends-les, et donne-leur ta voix qui, sur la terre,
Est un écho des cieux;

Ta voix, où ta belle âme est partout répandue,
Où le pauvre devine et bénit la pitié,
Où respire la paix que ton cœur m'a rendue
A force d'amitié.

Ma tombe s'ouvrira longtemps avant la tienne :
Où sera-t-elle?... Seul Dieu le sait, et pourtant,
Pourvu que notre foi te garde et te soutienne,
J'y descendrai content.

CH. GOUNOD.

VARIA. — *La Loterie de l'Exposition.* — On sait que le Gouvernement a institué une loterie nationale qui ne compte pas moins de six millions de billets. La plupart des lots sont offerts par les exposants du Champ de Mars eux-mêmes, et leurs longues listes sont publiées au *Journal officiel* pour attirer les souscripteurs.

Parmi ces lots, dont quelques-uns sont considérables, un certain nombre méritent d'être signalés à titre de curiosité, et nous ne pouvons que porter envie aux heureux « chançards » auxquels le sort attribuera les suivants, que nous relevons dans la feuille officielle :

Deux tonneaux de colle forte;

Une mangeoire en fonte, avec séparation;

Une charrue;

Quatre places, loges de premières, permanentes aux Bouffes... du nord;

Six tondeuses;

Un bon pour un exemplaire de l'*Annuaire de l'Hérault*, à servir pendant dix ans ;

Une règle à cubage des arbres ;

Une paire de jarretières blanches ;

Six sarbacanes avec douze flèches ;

Un tableau de la liste des ballons partis pendant le Siége de Paris ;

Un bénitier en porcelaine ;

Douze portraits de Thiers et douze de Gambetta... en soie ;

Un bébé dans son chariot ;

Une poupée nationale (?) ;

Un navire... en verre filé ;

Deux seltzogènes ;

Un soufflet pour souder ;

Une machine à botteler ;

Un chapeau antinévralgique ;

Vingt-cinq boîtes de mastic ;

Un bilboquet ;

Douze compte-gouttes ;

Un gilet, etc., etc...

Le Baron Taylor. — La Société des artistes dramatiques a donné ces jours derniers, au palais du Trocadéro, une fête brillante à son propre bénéfice. Cette Société, utile entre toutes, a environ à son actif actuel 98,000 livres de rente, qu'elle partage, comme chacun

sait, entre tous les sociétaires retirés du théâtre ou malheureux.

Arriver aux 100,000 francs de rente avant sa mort est le vœu le plus cher de son vénérable et illustre président, le baron Taylor. C'est donc pour aider à son accomplissement qu'a été donnée la fête dramatique, musicale et littéraire dont nous parlons.

On y a entendu les artistes de nos premiers théâtres réciter ou chanter tour à tour les poésies les plus illustres ou les morceaux les plus célèbres de leur répertoire. La Comédie française, l'Opéra et les théâtres de genre avaient envoyé là le dessus de leur panier, et, à côté de Worms et de Delaunay, on voyait Gailhard et Mme Judic. Cette brillante matinée, qui a produit une quinzaine de mille francs, s'est terminée par une pièce de vers de M. Eugène Manuel, où l'auteur de tant de jolis à-propos, patriotiques ou autres, a remercié les étrangers, qui remplissaient une bonne moitié de la salle, d'être venus apporter leur offrande aux artistes parisiens. Le compliment de M. Manuel finit par quelques lignes à l'adresse du baron Taylor, que M. Coquelin a dites avec une véritable émotion et qui ont été accueillies avec un vif enthousiasme. Les voici :

Notre œuvre, la voilà! Notre œuvre, non, mais celle
De ce cœur toujours chaud d'où jaillit l'étincelle!
Un seul homme a tout fait; seul il a tout rêvé,
Tout créé, tout conduit, tout prévu, tout sauvé!

Et, pour qu'un siècle entier l'admire et le vénère,
La vie a dépassé sa limite ordinaire!
A ces insouciants de fantaisie épris
De l'épargne prudente il a montré le prix,
Et sous l'arbre touffu qu'il planta faible arbuste,
Tandis que Dieu bénit sa vieillesse robuste,
Il peut voir fièrement, et sans s'inquiéter,
Des générations d'artistes s'abriter!

Rappelons que le baron Taylor a aujourd'hui tout près de quatre-vingt-dix ans, et qu'il est le créateur de toutes les sociétés de secours mutuels si heureusement instituées en faveur des artistes et des gens de lettres, et qui, sous sa haute et intelligente direction, sont arrivées en si peu d'années (de 1840 à nos jours) à une prospérité toujours croissante.

Ermenonville à vendre. — C'est là que mourut Jean-Jacques, et, coïncidence assez curieuse, on vient de mettre en vente, et cela presque au lendemain du centenaire de Rousseau, ce lieu historique, qui a été pendant un demi-siècle l'objet d'un pèlerinage pour l'Europe entière.

« Il y a cent ans, nous dit à ce propos Philibert Audebrand, c'était la mode, surtout pour le grand monde, de venir faire une visite à cette grande banlieue, où les enthousiastes prétendaient qu'on apercevait de temps en temps l'ombre de celui qui a fait le *Devin de village.*

« Un vieux registre in-quarto de mille pages, longtemps conservé par le concierge, témoignait du grand nombre et de l'importance des visiteurs, car chacun y mettait sa signature, avec ou sans devise. Entre autres noms, on y voit ceux de Malesherbes, des princes et des princesses de Russie, de Marie-Antoinette, accompagnée ce jour-là de la princesse de Lamballe. Toute la famille Necker y a passé, et aussi Léonard, Parny, Barnave, Mirabeau, Robespierre, Parmentier, Méhul, André Chénier, Louis David, Camille Desmoulins, cent autres, mille autres, car le registre avait encore quelques pages en 1815, au moment de la seconde chute du premier empire.

« Les visites ont à peu près cessé à dater des temps romantiques, c'est-à-dire de 1825 à 1830. On assure que le dernier pèlerin a été George Sand. »

Le Bombivore. — On nous rendra cette justice, que nous n'abusons pas des gauloiseries : aussi nous permettra-t-on de donner la suivante, qui nous a été révélée ces jours derniers par le journal l'*Ordre*, et qui nous a paru assez spirituelle pour mériter d'être recueillie. C'est un prospectus comique, non signé de son auteur, et qui a été imprimé à Dieppe. Comme il est un peu long, nous aurions voulu n'en donner que des extraits, mais nous avons craint de nuire, en le morcelant, à son harmonie et à son parfum.

LE BOMBIVORE DES FAMILLES

Breveté de LL. MM. les rois et reines de Cuba, Chio et autres lieux

Médaille d'or à l'Exposition de Culmont
(Haute-Marne)

« Cet appareil indispensable, qui a valu à son inventeur, M. Éliacin Van Dudos, des témoignages si flatteurs de la part de membres de l'Institut de Sorans-les-Breurey, lesquels ont bien voulu l'introduire pour la première fois et en consacrer l'usage pendant de longues et pénibles séances, où ils se couvraient de gloire en traitant à la face de l'Europe la grande question des haricots inexplosibles; cet appareil, disons-nous, vient de subir de nouveaux perfectionnements qui le mettent à la portée des classes besoigneuses de la société.

« Le bruit de nos appareils, qui jusqu'alors n'étaient destinés qu'aux personnages éminents, n'a pu pénétrer encore dans le gros du public; aussi devons-nous vulgariser autant que possible cette nouvelle invention et l'expliquer clairement et en peu de mots.

« Le *bombivore* a pour but d'étouffer et même de changer en accords mélodieux ces bruits fâcheux et trop naturels que nous avons tant de mal à enchaîner dans leurs occultes retraites, et c'est au prix de notre

santé, de notre vie souvent, que nous les comprimons pour obéir aux lois d'une politesse aussi mal entendue que contraire à l'hygiène.

« Le *bombivore*, c'est la liberté des gaz : M. Van Dudos trouvera dans tous les cœurs la reconnaissance due aux bienfaiteurs de l'humanité. C'est surtout dans la bureaucratie et dans la magistrature assise que nous avons trouvé l'accueil le plus sympathique. MM. les professeurs des sciences exactes, les membres de l'Académie française, les tailleurs et les cochers de fiacre nous adressent leurs commandes. — L'appareil, en gutta-percha, est de dimensions variées. L'acheteur, après consultation de notre catalogue, doit nous adresser son numéro aussi exactement que possible. Nous nous engageons à reprendre, après essai, les bombivores qui ne rempliraient pas bien leur but ou n'entreraient pas dans les vues et les désirs du client.

« Nos bombivores sont classés en quatre catégories :

« 1° Le bombivore officiel, qui étouffe la note simplement et opère la dissolution chimique en donnant au gaz un parfum à la mode ; pour les grandes réceptions, le bouquet Duchesse est adopté.

« Prix avec étui chagriné : 8 francs.

« 2° Le bombivore harmonie-flûte, de M. Sphincter, donne les sons les plus séraphiques.

« Il est destiné surtout aux jeunes demoiselles qui

font avec une émotion bien naturelle leurs premiers pas dans le monde.

« Nous le recommandons pour les cérémonies touchantes ou impressionnantes, telles que contrats de mariage, entrevues de fiançailles et autres fêtes de famille.

« Prix : 25 francs avec écrin élégant. — 2 francs en sus pour avoir ses initiales gravées sur l'instrument.

« 3° Le bombivore économique, à l'usage des bourgeois et des classes peu aisées. Nous nous sommes fait adjuger un solde de cinquante mille becs de clarinettes hors d'usage, ayant appartenu aux différents orphéons de France et d'Allemagne; ces becs ont été appropriés par nos soins, et nous pouvons les mettre à la portée de tous. Ce bombivore est d'un son relativement agréable. Tous les jours on peut se présenter aux guichets de nos bureaux, rue du Coq, 6, au quatrième, sur le derrière, pour faire l'essai et retirer nos appareils économiques.

« Prix : 1 fr. 50, avec l'instruction et une brosse à dents.

4° Pour les enfants et pour les chiens, nous avons fait fabriquer des bombivores puissamment parfumés. En ajoutant un franc de plus, on a un bombivore qui peut servir en même temps de petite trompette, et qui devient ainsi un jouet ingénieux pour le premier âge, tout en restant un objet d'hygiène et de nécessité.

« Une fabrication soignée et élégante, confiée à de

nombreux ouvriers, nous met à même de servir tous les besoins et de satisfaire à une clientèle bien assise et qui s'accroît de jour en jour.

« Un dépôt est établi à Purgerot (Haute-Saône), chez M. Pettrolon; chaque jour, après l'heure des repas, on peut entendre chez lui jouer sur le bombivore harmonie-flûte : *La Brise du soir*, *Il fait du vent* et l'ouverture du *Trouvère*.

« Représenté par M. Oscar Crampon.

Coco dans le Trocadéro! — Tel est le refrain d'une chanson nouvelle qui vient de détrôner, dans les cafés-concerts, *l'Amant d'Amanda, la Canne à Canada*, et autres insanités de même farine. Pour le moment, on chante partout l'élégant refrain de la chanson nouvelle, dont presque personne d'ailleurs ne connaît les couplets; tout ce qu'on en dit se borne à ces trois vers :

Avez-vous vu Coco? holà! hè!
Co dans le Tro,
Coco dans le Trocadéro!...

ce qui nous a valu un fort curieux article de M. Paul Perret dans le *Moniteur universel,* article indigné dans lequel notre confrère déplore avec raison la fatale influence du café-concert, et malheureusement aussi sa vogue toujours croissante. Et dans ces chansons ineptes, nous dit M. Perret, on ne respecte rien, ni la morale, ni même l'histoire.

« Un chanteur survient qui a la spécialité de la chanson de genre. Il célèbre Paris, ses séductions et ses types. Gavroche ici devait apparaître... Où est le mal? Eh! vraiment, il est dans la rime. Je croirais volontiers que c'est cette maîtresse exigeante qui l'amène. A Gavroche, la rime, la rime sans scrupule, sans peur, sans pitié, vient accoler... Hoche! Le vainqueur de Kaiserslautern et de Wissembourg devient, dans la chanson, un gamin de Paris ; le grand homme méditatif et studieux dès les premières années de sa jeunesse, c'est un Gavroche du temps jadis. Remarquez bien que Hoche ainsi baptisé « enfant du peuple » était né à Versailles. Voilà comment on écrit l'histoire et comment on l'enseigne dans les cafés-concerts! »

Ajoutons que notre ami Albert Delpit avait déjà traité cette question, vraiment brûlante, et avec une grande autorité, dans un article bourré de détails des plus curieux qui a paru dans la *Revue des Deux-Mondes* le 1er février dernier.

Annonces et avis divers.— Une petite excursion dans le domaine de l'annonce. Voici d'abord une perle ramassée dans le *Moniteur de l'Indre :* c'est un avis relatif aux obsèques de M. Clément Laurier :

« Nous sommes prié d'annoncer que les obsèques de M. Clément Laurier, député, auront lieu au Blanc, le mercredi 25 courant, à onze heures du matin. Le pré-

sent avis doit être considéré comme une *invitation* pour les personnes *qui ne l'auraient pas été* individuellement. »

Cela nous rappelle la phrase d'une personne à qui on demandait à quelle distance se trouvait un certain endroit, et qui terminait en disant : « Vous qui aimez à vous promener, ça vous en fera une petite. »

On nous signale encore un avis qu'une jeune femme vient de faire afficher à Calcutta, et qui est ainsi conçu :

« Une jeune femme de dix-huit ans, d'un physique assez agréable, et jouissant d'un revenu de 1,500 xeraphins, désire épouser un homme âgé de moins de trente ans, possesseur d'un revenu de 1,000 xeraphins par an. Il devra, de plus, comprendre les langues anglaise et portugaise, et connaître le *système métrique*. Elle passera le 25 courant, à midi, dans les rues de Margaum avec un parasol vert, et tiendra de la main gauche un mouchoir de la même couleur. Ensuite elle recevra les prétendants et en choisira un remplissant les conditions stipulées. »

On se perd en conjectures devant cette exigence relative au système métrique. Quant au parasol vert, il est sans doute l'emblème de l'espoir qui guidera la jeune femme dans ses recherches matrimoniales.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 20 — 31 OCTOBRE 1878

SOMMAIRE.

Les Récompenses des exposants. — Lettre inédite d'Erdan. — Une lettre de Michelet. — Les Moustaches. — Petites Anecdotes. — Théâtres : *Les Amants de Vérone*. — Nécrologie : Mgr Dupanloup.

Varia. — L'Helléniste Dupanloup. — Visites académiques. — Une Œuvre posthume de M. Thiers. — La Fortune de l'impératrice Eugénie. — La Peau du bras d'Anne d'Autriche. — Un Consul en bouteille. — Une Réclame à l'eau de mer.

LES RÉCOMPENSES DES EXPOSANTS. — La fête de la distribution des récompenses aux exposants, qui a eu lieu le 21 de ce mois au palais de l'Industrie, clôture en quelque sorte l'Exposition internationale de 1878. Cette cérémonie a été fort brillante et surtout très-bien organisée ; tout s'y est passé dans le plus grand ordre

et au milieu d'une véritable splendeur. Le maréchal, suivi des princes étrangers, présidents des commissions anglaise, espagnole, belge, danoise, etc., a pris place sur une vaste estrade où figuraient représentés tous les corps de l'État, et il a prononcé un discours qui a produit le plus heureux effet, et qui a eu surtout le rare bonheur de plaire à peu près à tout le monde.

Quant à la distribution des récompenses elle-même, on conçoit bien qu'elle a fait beaucoup de mécontents : ceux qui n'ont rien eu, d'abord ; ceux ensuite qui n'ont pas eu la récompense qu'ils croyaient avoir méritée. Ainsi, on a beaucoup parlé d'un exposant qui, décoré il y a six ans, n'a obtenu qu'une médaille d'argent, alors que la haute distinction dont il avait été l'objet et les progrès qu'il avait accomplis depuis lors le désignaient dans l'opinion publique pour une récompense plus élevée.

Quoi qu'il en soit, nous ne saurions trop insister sur le succès même de l'Exposition en général. Il a été considérable, et en quelque sorte hors de toute prévision. Les recettes ont dépassé de plusieurs millions les chiffres fixés par son budget spécial, et l'affluence des visiteurs a été supérieure d'un tiers au moins à celle qu'on avait constatée en 1867. Nous reviendrons d'ailleurs d'une manière plus précise sur ce magnifique résultat lorsque les recettes définitives de l'Exposition seront connues.

Lettre inédite d'Erdan. — Le chroniqueur qui

envoyait d'Italie au journal *le Temps* les correspondances qu'il signait de ce pseudonyme, est mort dans le courant du mois dernier. Comme il avait d'abord étudié au séminaire en vue de la prêtrise, et qu'il avait ensuite jeté le froc aux orties pour se faire journaliste, on a été tout étonné d'apprendre, par les révélations de l'*Univers*, qu'Erdan, bien que devenu libre penseur, était mort avec les secours de la religion.

Notre ami Jules Claretie, ayant fait allusion à cet incident final de la vie d'Erdan dans une de ses chroniques de l'*Indépendance belge*, reçut, en réponse à son article, une lettre de M. Giraud, recteur (curé) de Saint-Sauveur, à Guernesey, lui donnant sur le défunt, dont il était l'ami, de fort curieux détails. La lettre du digne recteur était accompagnée d'une autre lettre à lui jadis adressée par Erdan lui-même, après sa sortie du séminaire de Saint-Sulpice, et lui détaillant les motifs de sa rupture avec l'Église. Cette lettre, que M. Claretie veut bien nous communiquer, est des plus curieuses, et nous la reproduisons ici tout entière, en la faisant précéder du principal passage de la lettre du recteur de Guernesey.

8 octobre 1878.

« ..... Vous savez sans doute, écrit le recteur, qu'Erdan n'était que son nom de plume, l'anagramme d'André, l'un de ses noms de baptême, et qu'il s'appelait Alexandre-André Jacob. Le pauvre garçon ne naquit

pas coiffé : son père, un paysan propriétaire, avec un égoïsme trop commun, séduisit une petite ouvrière ; quand il apprit l'état où il l'avait mise, il glissa deux écus de cinq francs dans son tablier, et tout fut dit. Bien des années plus tard, lorsque Jacob apprit cette déplorable histoire et qui était son père, il alla prier sur la tombe du malheureux, ayant une grande tristesse, mais sans amertume.

« Quand il eut une dizaine d'années, il fut envoyé à Poitiers pour qu'il pût fréquenter une bonne école. Je vois encore ce joli blondin fluet remportant presque tous les prix de son école et à moitié étouffé sous les baisers des dames. Ce fut à l'école cléricale de Poitiers que nous fîmes connaissance et nous liâmes d'une étroite amitié.

« ..... Il est possible que les assertions de l'*Univers* sur les derniers moments de mon pauvre ami ne soient pas fondées ; cependant je ne serais pas surpris qu'elles le fussent dans une certaine mesure. Son âme était naturellement religieuse, mystique, si vous voulez, et, en pareil cas, la religion, dans le meilleur sens du mot, ne perd jamais entièrement son empire. S'il était resté dans l'état ecclésiastique, Jacob aurait été un de ces hommes qui font aimer la religion en dépit de ce que font tant d'autres pour la faire haïr... Je ne serais donc pas surpris qu'à ses derniers moments, ne voyant plus de la religion que ce qui est bon et vrai, il eût consenti à

partir de ce monde dans les bras de celle qui l'y avait reçu. »

A M. J. Giraud, à Genève.

Paris, 2 juillet 1848.

Mon ami, enfin je puis m'adresser à toi-même pour t'exprimer tout le regret que j'éprouve d'avoir sacrifié nos vieilles relations d'amitié à de si petites circonstances et à de si pitoyables nécessités. C'est une tache dans ma vie ; toute ton indulgence ne saurait me faire illusion à cet égard. Du reste, je te remercie de m'avoir écrit sur ce ton. J'ai senti, en te lisant, que tu m'accordes un de ces pardons de frères qui se regardent, qui oublient et qui s'étonnent d'avoir été séparés un seul instant. A quoi bon revenir sur ce passé ? C'en est fini de lui, grâce au Ciel ! Et aujourd'hui il m'est permis de penser, de parler et d'aimer selon ma conscience et selon mon cœur. J'ai profité de mes premiers jours de liberté pour t'envoyer une preuve de mon inaltérable souvenir, un serrement de main fraternel, comme qui dirait un bout de ruban pour renouer le lien de notre affection. C'est chose conclue. En avant!.. Et d'abord, un résumé succinct de mon histoire. Pauvre ami, c'est drôle, l'histoire d'un homme, n'est-ce pas ? D'où vient-on ? par où passe-t-on ? où va-t-on ? Il me prend parfois des envies de me tâter et de regarder dans mon miroir pour m'assurer si je suis moi ou bien un autre. La vie de l'homme est en effet tout ce qu'on peut imaginer de plus « varié, ondoyant et divers », comme disait ce bon vieux Montaigne, mon ami particulier. Or donc, voici l'*argument* de mon histoire :

Tu sais Montmorillon ? tu sais ces gens qui fouillent les âmes ? Je te raconterai quelque jour en détail tout ce que j'ai souffert à l'occasion de cette lettre que tu m'écrivis impru-

demment après ton départ. C'est une tyrannie à jamais infâme, tant qu'il y aura sur la terre un grand cœur et une noble intelligence. Mes convictions n'étaient pas arrêtées dans ce temps-là : je ne *croyais* en aucune façon, puisque cette absurde expression de croire est le mot consacré ; mais je m'imaginais que l'œuvre intellectuelle était réservée au clergé : je ne me représentais pas une action morale et philosophique sur la société en dehors de lui. Le piédestal du prêtre m'a paru toujours de bois vermoulu ; le prêtre lui-même me semblait l'ange de ce monde. Voilà le motif secret qui m'a engagé à rester dans ce milieu où je trouvais tant de déboires, je dirai tant de peines et tant de douleurs !... Ajoute à cela un caractère indécis par nature, un tempérament lâche qui a besoin d'être poussé, la volonté la plus incapable d'aider la destinée, et tu jugeras ma vie depuis quatre ans. J'allais donc, attendant le jour de Dieu ; j'allais, haïssant de plus en plus chaque jour cet esclavage moral que je subissais en silence ; soutenant tant bien que mal ma raison abattue sous les flots de leurs arguments stupides ; admirant l'incroyable impudeur avec laquelle ils traitent les droits sacrés de la conscience humaine ; m'exclamant à l'intérieur contre les plaisanteries qu'ils font en face de Dieu ; convertissant en mépris, au fond de mon âme, le sourire et l'ébahissement qui se glissaient involontairement sur mes lèvres. Tu ne sais pas au juste ce qu'il en est, toi : tu n'en as vu que la moindre partie. Pour moi, j'ai vu tout le mystère ; la sibylle a exercé son jeu devant moi. Aussi rien n'approche de cette impression froide, calme, impassible, qu'un long travail et l'empire de la vérité ont créée dans mon sein. Peut-être n'as-tu pas appris que j'avais été jugé quelque peu hardi dans mes opinions au séminaire de Poitiers. On me trouvait aussi trop réservé vis-à-vis de mes maîtres.

Est-ce que je suis capable d'aller dire à un homme : « Vous m'avez convaincu », quand il a froissé la rectitude de mon jugement ? Est-ce que je puis sourire à la profession de phi-

losophie religieuse, quand ces hommes ineptes ne font qu'augmenter les luttes de mon intelligence et les doutes qui accablent mon esprit aux abois?

Enfin, on décida que je ne pouvais rester dans le diocèse de Poitiers. Je demandai une agrégation à Paris et j'entrai à Saint-Sulpice. Braves gens, pauvres esprits, c'est tout ce qu'on trouve audit lieu! Je passai une année sans penser ni sentir. J'allais voir les curiosités de Paris, c'était mon aliment; je lisais Montaigne; je passais quatre minutes le matin et quatre minutes le soir à préparer cette fabuleuse sottise qu'on appelle une leçon de théologie; puis, assis au coin de mon feu ou le coude appuyé sur l'espagnolette de ma fenêtre, je rêvais de tout ce qui me passait par l'esprit, de tisons, de cendres, de nuages, de pluie, d'étoiles, de passé, d'avenir, de mon pauvre petit pays, de philosophie, du corps, de l'âme, de la morale, du devoir, du plaisir, de la souffrance, de la vertu, de Dieu! Vinrent les vacances dernières. Oh! c'est là que je vécus plus que jamais d'air poitevin, de prunes et de rouelles de veau. J'avais perdu mon âme. S'il y a un enfer, il est là. Si Dieu a ménagé une punition aux hommes qui n'obéissent pas à la voix de leur conscience, elle est là! Je rentrai au séminaire au commencement de cette année. Au bout de deux jours, je n'étais plus le même. Je me sentis renaître tout à coup; la vérité me dévorait, en quelque sorte intérieurement; la honte de moi-même montait à son paroxysme. Je songeai à toi bien souvent alors, ami, et ta pensée m'a donné des coups de levier. Je tombai malade; aller les entendre en classe me donnait d'horribles migraines. Je ne sortis plus de ma chambre depuis Noël; je ne savais à qui parler; pas un cœur dans cette grande maison capable de me comprendre! Un jour, je pris une feuille de papier et j'écrivis une lettre à l'adresse de M. Lamennais. J'oubliai de la faire partir ce jour-là. Le surlendemain je l'ouvris pour y mettre une date : 22 février. A quoi bon écrire une lettre au

milieu de ces troubles? Attendons que tout soit fini!.. 23... 24... Vive la République!

Ce fut pour moi comme une soudaine illumination. J'allai mettre ma pierre sur les barricades; de ce moment-là ma détermination était prise. Je brisai avec le passé; j'inaugurai un nouvel avenir. Voyage en Poitou; on s'étonne fort de ma liberté de pensée; confidence à ma mère; retour à Paris... Et voilà!!! Moi aussi j'ai ma fine moustache, je prends la nature comme elle est; j'aime passionnément la vertu que je pratique assez mal: j'attends l'heure de me dévouer à une sainte et juste cause; j'aspire à trouver la voie qui mène au vrai Dieu! Reconnaîtrais-tu ton ami? Nous nous reverrons un jour, va, frère, nous serrerons mutuellement nos mains. Oh! si tu savais combien j'ai de plans dans la tête! Malheureusement j'ai des difficultés, de nombreuses difficultés, une surtout..... mais je ne veux pas te parler de cela aujourd'hui, ce sera pour plus tard. C'est un cas de conscription fort embêtant. Pourquoi de pareilles niaiseries sont-elles là pour barrer le chemin aux hommes? Nous vivons dans une drôle de société, mon ami; malheureux ceux qui, comme moi, n'ont pas d'imagination et de volonté pour se tirer d'affaire. Heureux le mortel qui sait ce que c'est que de se pousser! Je me dis cela chaque jour et je n'en reste pas moins cousin germain des momies égyptiennes! « L'homme s'agite et Dieu le mène, » dit Fénelon; mais si l'homme n'agit pas, qui le mènera?... En attendant, je professe la septième, le fameux *De viris urbis Romæ*, tu sais? j'expose aux moutards de ma classe la méthode la plus apte à trouver le dénominateur commun ou bien la découverte des *x*... « Et allllllllez donc »! comme dit la mère Pipelet dans ces incomparables *Mystères de Paris!*

J'espère que tu me parleras de toi avec un peu plus de discrétion que je n'ai fait; c'est à tour de revanche. « Faites à autrui ce que vous souhaitez qu'on vous fasse à vous-même! » Grave cette maxime tout évangélique en ton cœur avant de

m'écrire et agis comme de droit. Parle-moi de ta vie aventureuse, de tes acquisitions intellectuelles, de tes plans... A propos, tu me demandes ce que je veux faire? En vérité, je n'en sais rien. Je ne puis me décider à rien, et tu le concevras facilement tant que le n° 2 que j'ai eu à la conscription se dressera devant moi comme un fantôme. Peut-être serai-je obligé d'entrer dans l'Université, étant peu capable de l'état militaire. Le remplacement m'est difficile pour deux raisons : la difficulté de se faire remplacer actuellement et le prix considérable du remplaçant, qui est au-dessus de mes moyens pécuniaires. Mais enfin, toi, tu peux prévoir ton avenir? Parle-m'en! Dis-moi ta vie à Genève, tes écoles, tes idées, ton ciel, ton beau lac, tes délicieuses vallées... Parle-moi de tout, mais principalement de toi!

Horribles événements que ceux de ces derniers jours, en effet[1]. Paris est encore en état de siége. Puis-je te dire ma pensée là-dessus? Peut-on même avoir une opinion arrêtée sur un drame si étrange? Le cœur m'en saigne. Les clameurs de ce peuple égorgé sont arrivées jusqu'à mon oreille; j'ai entendu ses gémissements et j'ai compati à toutes ses douleurs. Si nous remontons aux principes, mon cœur est au peuple et ma haine jurée à cette égoïste bourgeoisie. Dans l'action, quand je vois des hommes qui imposent ou défendent leurs idées à coups de canon et au milieu du sang, je l'avoue, je ne sais pour qui j'aurais armé mon fusil. Je suis cependant demeuré neutre et je m'en félicite. C'est une faute de la démocratie que cette lutte horrible, faute excusable du reste, vu la balourdise de nos ventrus, qui ne voient qu'eux dans la nation et qui impatienteraient Dieu lui-même! Mais la démocratie erre et ne tombe pas. Elle vivra, vaincra et régnera, comme vivront, vaincront et régneront toutes les vérités tenues captives jus-

1. Les journées de juin 1848.

qu'à ce jour. La démocratie, au point de vue matériel, sera le gouvernement de nos neveux, comme au point de vue intellectuel, la philosophie sera l'unique religion du monde futur.

Le papier me manque, non le cœur. Je finis, brave frère, en te disant que ces souvenirs du passé que tu me rappelles, la bonté de ton cœur, mon affection, tout se réunit pour resserrer les liens qui nous rapprochent et pour me faire espérer que je pourrai me dire toujours

Ton ami sincèrement dévoué,

A. Jacob.

P. S. Je reçois à l'instant la visite d'un jeune officier de la garde mobile dans lequel, au bout de quelques minutes de réflexion, j'ai reconnu d'Ancre, un de nos anciens condisciples.

Une Lettre de Michelet. — Michelet, qui, dans ses dernières années, s'était ouvertement enrôlé parmi les libres penseurs, n'avait pas eu d'abord pour le clergé la même aversion qu'il professa par la suite. Dans un intéressant article donné par M. Albert Duruy à la *Revue de France*, nous trouvons une curieuse lettre inédite, adressée en 1826 par notre grand historien à Mgr Frayssinous, ministre de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques, lettre dans laquelle il rappelle la demande, qu'il lui avait faite de vive voix, d'être chargé de l'enseignement de l'histoire et de la philosophie à l'École préparatoire. Il nous a paru intéressant de reproduire cette lettre, dont voici le texte :

Monseigneur,

Le soussigné a l'honneur de mettre sous vos yeux plusieurs motifs à l'appui de sa demande, qu'il n'a point développée de vive voix, de crainte d'abuser du temps de Votre Excellence.

Quoiqu'il soit chargé de famille, quoiqu'il vienne de perdre une édition presque entière du *Tableau chronologique de l'histoire moderne* par suite du nouveau règlement relatif à l'enseignement de l'histoire, ce n'est point pour améliorer sa position qu'il a demandé à être chargé de l'enseignement de l'histoire et de la philosophie à l'École préparatoire. Il n'y voit que l'heureuse nécessité de se livrer tout entier aux études qui l'ont occupé dans la retraite absolue où il vit depuis dix ans. Il sent la gravité des fonctions qu'il demande à exercer. Si on les juge incompatibles avec toute autre occupation, il n'hésitera point à tout sacrifier pour les remplir dignement.

Sorti du collége Charlemagne en 1816 (après avoir remporté en rhétorique trois prix au concours général), reçu docteur dans la Faculté des lettres en 1818, agrégé en 1821 pour les classes de philosophie et d'humanités, il a été nommé, la même année, agrégé suppléant au collége Charlemagne pour lesdites classes, et depuis 1822, il occupe la chaire d'histoire au collége Sainte-Barbe. Pendant ces dix années, il a toujours fait marcher de front l'étude de la littérature ancienne, de la philosophie et de l'histoire.

Si l'on pensait que des études aussi variées n'ont pu être que superficielles, il rappellerait qu'il a publié sur l'histoire deux opuscules que Son Excellence a daigné approuver (*Tableau chronologique et synchronique de l'histoire moderne*). Quant à la philosophie, il imprime en ce moment même la traduction d'un ouvrage de Vico, dans lequel l'étude de l'histoire est éclairée par une philosophie conforme à la religion.

Les principes exprimés dans ces divers ouvrages répondent assez de ceux du soussigné. Il peut d'ailleurs invoquer le témoignage de plusieurs membres du conseil royal, tant ecclésiastiques que laïques.

Il est avec le plus profond respect, de Votre Excellence, Monseigneur, le très-humble et très-obéissant serviteur.

MICHELET,

Professeur d'histoire au collége Sainte-Barbe.

LES MOUSTACHES. — La question des moustaches a fait grand bruit dernièrement à propos de l'ordre suivant que M. Rouland a fait afficher dans les bureaux de la banque de France.

Le chef de la galerie des recettes reçoit de M. le caissier principal des reproches parce que certains employés s'obstinent à porter des moustaches. Il se voit forcé de sévir contre ceux qui, malgré les ordres souvent donnés, continueront à ne pas les faire disparaître.

Paris, le 2 août 1878.

Le chef de service de la recette extérieure,

Signé : DUSSUMIER DE FONBRUNE.

En quoi les moustaches des garçons de recette peuvent-elles gêner le directeur de la Banque, c'est ce que nous n'avons pu découvrir. Au lieu de chercher à approfondir ce mystère, nous aimons mieux reproduire ici cet historique des moustaches, donné par un de nos confrères

à propos de l'ordre étrange que nous venons de rapporter :

« Les moustaches, cet ornement de la figure qui vient d'être l'objet d'une mesure administrative plus ou moins sérieuse, ont été souvent réglementées, et voici les dates des ordonnances ou des arrêtés qui ont été appliqués au sujet des moustaches.

Le premier date du mois de février 1792 et concerne l'armée. Il est défendu de cirer les moustaches et de les faire pointer en poignard.

Un second règlement du mois de juin 1792 déclare que les grenadiers auront seuls le droit de porter des moustaches.

En l'an XIII, le port des moustaches est étendu à toute la cavalerie, les dragons exceptés.

Au mois de juin 1822, une circulaire signée du maréchal Victor, duc de Bellune, ministre de la guerre, permet dans l'infanterie, aux grenadiers, aux carabiniers et aux voltigeurs, le port des moustaches. Les officiers de toutes armes sont autorisés à porter pareillement cet ornement velu.

Enfin, en 1832, le maréchal Soult, duc de Dalmatie, concède non-seulement les moustaches, mais les rend obligatoires à tous les militaires.

Dans la marine militaire, les moustaches sont formellement interdites à tous, mais la raison de cette prohibition est tout hygiénique. En mer, les effluves salins

s'attachent fortement aux poils de la barbe, et, si on ne rasait pas la lèvre supérieure, ils occasionneraient des gerçures ou des ulcérations plus ou moins graves.

Dans le civil, les moustaches ne furent guère à la mode qu'après la chute du premier empire, comme une revanche de l'oppression militaire trop longtemps subie. Le romantisme de 1830 les mit de plus en plus à la mode. La chevelure même devint à cette époque l'objet d'un soin tout particulier : on la porta d'une longueur inconnue depuis fort longtemps.

Devant la justice, il est généralement interdit de porter les moustaches ; les juges refusent généralement de laisser plaider un avocat orné de ce duvet et lui enjoignent de se présenter devant eux plus décemment. — Cependant il n'existe aucun règlement sur la matière.

Quant aux anciens parlements, il suffit de jeter les yeux sur les portraits de magistrats ou d'avocats pour voir que leurs visages sont ornés de moustaches.

Le clergé français s'interdit le port des moustaches. Cependant cette interdiction n'a pas toujours existé. Au temps de Richelieu et de Mazarin, les prêtres portaient la royale comme les courtisans, et jusqu'en 1789 tout abbé un peu coquet et galant portait une moustache pommadée et poudrée.

Les missionnaires, les prêtres attachés au service des colonies, les aumôniers, font exception à la règle ; ils

doivent porter non-seulement les moustaches, mais la barbe entière.

Il y a encore une catégorie d'employés à qui l'usage interdit les moustaches : ce sont les garçons de café et de restaurant. Aucun domestique de bonne maison ne porte de moustache. »

Voici maintenant, d'après Bachaumont, l'érudit chroniqueur du *Constitutionnel*, quelle fut l'origine de la moustache.

« L'origine de la moustache pour les militaires remonte loin et est assez curieuse. Lorsque les Maures eurent envahi l'Espagne, les populations chrétiennes se trouvèrent mêlées avec la race musulmane, si bien qu'ils ne pouvaient qu'à grand'peine se distinguer les uns des autres ; faute d'un signe de ralliement entre eux, leur unité était menacée de destruction. Il fallut s'entendre pour trouver ce signe par lequel, au premier coup d'œil, nos frères en Dieu se reconnaîtraient et pourraient s'entr'aider. Ils laissèrent croître sous le nez une ligne horizontale de poils qui devint la moustache, et, sous la lèvre, un bouquet perpendiculaire qui donnait à l'ensemble la forme d'une croix. Ainsi, la moustache devint bientôt un symbole de liberté et de fraternité qu'adoptèrent les gens de guerre professant la foi chrétienne. »

Voilà donc nos lecteurs suffisamment éclairés sur la grave question mise à l'ordre du jour par M. Rouland.

Petites Anecdotes. — Celle qui suit est empruntée au *White-Hall Review* de Londres :

« La princesse royale de Prusse, qui est Anglaise à tous les points de vue, ne rencontrant pas le prince royal à un bal, à Potsdam, demanda à l'impératrice où son mari pouvait être.

« Je ne sais pas où est votre *mari* », dit l'impératrice, mais je puis vous dire où est le prince royal. »

Son Altesse Royale la princesse ne répondit rien, mais se rendit immédiatement auprès de son mari et se plaignit de cette leçon.

Le prince héritier mordit ses lèvres, se rendit auprès de sa mère et lui dit en *revanche :*

« Maman, sois assez bonne pour me dire où est ma femme ? »

— Voici quelques jolis et piquants aphorismes publiés par le *London Figaro :*

« Les femmes font des avances au fur et à mesure que le temps fait les siennes.

A vingt ans, lorsqu'il est question de mariage, elles demandent d'un air indifférent :

« Qui est-il ? »

A trente ans, leur question est :

« Que fait-il ? »

A quarante ans, elles commencent à vouloir fixer leur choix et demandent :

« Qu'est-il ? »

Mais à cinquante ans, elles demandent d'un air désespéré :

« Où est-il ? »

— Le journal anglais *The Hornet* nous fournit l'anecdote suivante :

« J'ai entendu, ces jours-ci, raconter une bonne histoire d'un galant colonel des gardes, qui n'est pas remarquable par la pureté d'un profil grec ou romain :

Une sommité bien connue du monde élégant, que l'on sait être *tant soit peu roturière*, a l'habitude de rédiger ses invitations tant en son nom de famille qu'en son nom de femme. Le galant colonel reçut dernièrement une de ces cartes, rédigée à peu près comme il suit : « Mistress de Smith, NÉE *de Bougainville*, prie le colonel Blanck de lui faire le plaisir, etc. »

Ce militaire, quelque peu plaisant, prit une feuille de papier marqué, et répondit : « Colonel Blanck, NEZ *retroussé*, accepte avec grand plaisir, etc. »

— Les journaux de l'autre quinzaine ont publié et republié le récit suivant, qui est peut-être plus ingénieux qu'authentique :

« L'autre soir, chez Mme la princesse de S... W..., un monsieur lit de fort beaux vers, et, quand il a fini :

« Maintenant, je vous avertis, dit-il, qu'ils sont de Corneille ; mais duquel ? Devinez.

— Pierre ! dit l'un.

— Non.

— Thomas, alors ?

— Pas plus !

— De qui alors ?

— D'Antoine. »

Je gage que vous ne connaissez pas Antoine Corneille. C'était un frère puîné du grand poëte ; il était plus jeune que Pierre et plus âgé que Thomas.

Chanoine et curé d'une paroisse aux environs de Rouen, il fit de beaux vers, parmi lesquels de remarquables stances à la Vierge. Pierre Corneille les démarqua comme un simple journaliste et en fit... les stances fameuses du *Cid*.

Il se croyait sûr de l'impunité, et voilà qu'on vient de tout découvrir.

Pincé, le grand Corneille ! »

Théatres. — *Les Amants de Vérone*. — Voici quinze ans déjà qu'on parle de cet opéra, dont le marquis d'Ivry a écrit les paroles et la musique, et que M. Capoul, improvisé directeur de la salle Ventadour, vient de chanter avec tant de succès. Les principaux morceaux de cette œuvre remarquable avaient d'abord été interprétés à la salle Duprez par le fils et la fille de ce célèbre ténor. Elle avait alors produit assez d'effet pour que le directeur de l'Opéra-Comique ait offert de la représenter.

Mais c'est surtout en matière de théâtre qu'il y a loin de la coupe aux lèvres!... Donc, *les Amants de Vérone* dormirent de longues années dans les cartons des prédécesseurs de M. Carvalho. Quand M. Vizentini devint directeur du Théâtre-Lyrique, Capoul, qui était très-épris du rôle de Roméo, proposa au nouvel impresario de monter cet ouvrage après *Paul et Virginie*. La déconfiture de M. Vizentini empêcha de donner suite à ce projet; mais, M. Escudier ayant recueilli les épaves du Théâtre-Lyrique, c'est à la salle Ventadour que furent enfin commencées les répétitions de la pièce de M. d'Ivry. Hélas! la destinée fatale semblait s'acharner quand même sur cet intéressant opéra! En effet, à la veille même du jour où on va enfin le jouer, M. Escudier met lui-même la clef sous la porte, et le Théâtre-Lyrique sombre encore une fois. Heureusement M. Capoul était là. Il a de l'argent, beaucoup de talent, il plaît aux dames, et enfin il a foi en son étoile. L'élégant ténor n'a donc pas craint de prendre à son compte la direction de la salle Ventadour pour tout le temps des représentations des *Amants de Vérone*, et le succès lui a donné raison.

Une cantatrice charmante et également de grand talent, bien qu'un peu capricieuse, Mlle Heilbron, a chanté [illegible] production à ses côtés le rôle de Juliette. Quant à la musique de M. d'Ivry, elle est claire, précise, mélodique et très-bien écrite pour la scène, qualité rare chez un débutant : car enfin, bien que sa partition soit

imprimée depuis quinze ans, c'est seulement aux débuts du compositeur-marquis que nous avons assisté l'autre soir.

Ajoutons qu'on prête à M. Capoul l'intention de continuer à ses frais l'exploitation de la salle Ventadour en montant, après *les Amants de Vérone*, la partition inédite d'Ambroise Thomas, *Françoise de Rimini*. C'est là une noble entreprise, et nous souhaitons de tout cœur, dans son intérêt comme dans le nôtre, que le charmant ténor y réussisse.

Nécrologie. — *Monseigneur Dupanloup*. — Cet éminent et illustre prélat vient de mourir à l'âge de soixante-seize ans. La presse entière a été unanime pour célébrer sa mémoire, à divers points de vue ; une seule exception s'est manifestée dans ce concert d'éloges, et elle est venue d'un journal qui, par ses attaches particulièrement religieuses, semblait le moins fait pour donner la note discordante en cette circonstance. Nous avons nommé l'*Univers*.

C'est M. Veuillot lui-même qui, en souvenir de vieilles rancunes personnelles qu'il eût été de meilleur goût d'oublier, ou au moins de ne pas satisfaire aussi vite, s'est fait l'exécuteur unique de l'évêque d'Orléans. Voici le passage le plus saillant de ce portrait posthume, que les feuilles même les plus avancées ont trouvé non moins inopportun qu'excessif :

« Les dissentiments de Mgr Dupanloup et de l'*Univers*, dit M. Veuillot, ont été fréquents et publics, et nous défendent de rien ajouter en ce moment. »

Ce qui n'empêche pas le virulent polémiste de continuer de la manière suivante :

« La vie de Mgr Dupanloup fut longue et laborieuse, pleine de succès selon le monde, et, selon le monde encore, pleine de revers. Il excita beaucoup l'admiration et la critique. L'une et l'autre firent beaucoup de bruit. Dieu tient peu de compte de la postérité, qui est encore le monde, et la postérité, à son tour, connaît mal ce qui fut fait pour Dieu. Il faut attendre le jugement de l'Église.

« Jusqu'à sa mort, Mgr Dupanloup eut de chauds amis qui le regardèrent hautement comme le modèle des évêques. On doit certainement lui reconnaître beaucoup de zèle, beaucoup d'activité, des mœurs très-intègres. Il défendit avec constance et courage, sur certains points, l'honneur et les droits de l'Église. Nous croyons cependant que l'opinion de ses amis fut prématurée, et que le titre d'évêque modèle suppose bien des qualités qu'il n'eut pas. Contestable comme docteur, il ne le fut pas moins comme politique et comme écrivain.

« Il parut, avec un certain éclat, sur tous les chemins de la renommée, à la tribune, à l'Académie, dans la chaire, dans les journaux même, au concile, où il prit regrettablement le rôle de chef de parti. Après le concile,

sa soumission, qui l'honore, eut le malheur de ne venir que tardivement. On l'espérait plus prompte de sa grande renommée. En somme, il ne fut, dans la vie, qu'un de ces passants remarquables qui n'arrivent pas. »

Ainsi, selon M. Veuillot, Mgr Dupanloup est mort sans être « arrivé ». Mais l'illustre évêque avait pourtant joui de tous les honneurs et même de toutes les grandeurs terrestres ! Que pouvait-on lui souhaiter de plus que la vie vraiment glorieuse qu'il a eue ? Et combien peu, dans notre clergé, sont « arrivés » aussi haut ! Qu'on lise dans la lettre de faire part du décès et des obsèques, que nous reproduisons ci-après, tous les titres et qualités de ce grand défunt, et l'on verra qu'en somme, pour un personnage qui, selon M. Veuillot, n'est pas arrivé, il y a vraiment, dans cette pompeuse énumération, de quoi satisfaire les plus difficiles :

Orléans, 20 octobre 1878.

Mgr Coullié, évêque d'Orléans, MM. les vicaires généraux, MM. les doyens et chanoines du chapitre cathédral, le clergé de la ville et du diocèse d'Orléans, et les membres de la famille de Mgr Dupanloup ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne du Révérendissime Père en Dieu Mgr Félix-Antoine-Philibert Dupanloup, évêque d'Orléans, assistant au trône pontifical, comte romain, sénateur, membre de l'Académie française, chevalier de la Légion d'honneur, des ordres de Saint-Maurice et Saint-Lazare, et du Christ du Portugal, décédé dans la paix du Seigneur, au château de Lacombe (Isère), le 11 octo-

bre 1878, à sept heures du soir, à l'âge de soixante-seize ans huit mois huit jours, après vingt-neuf ans d'épiscopat.

Les obsèques, présidées par Son Eminence le cardinal Guibert, archevêque de Paris, auront lieu le mercredi 23 octobre, à dix heures très-précises du matin, dans la basilique cathédrale de Sainte-Croix.

Ils vous prient de vouloir bien y assister et joindre vos prières à celles qui seront dites pour le repos de son âme.

VARIA. — *L'Helléniste Dupanloup.* — Nous empruntons au chroniqueur de l'*Illustration* l'anecdote suivante, relative à l'éminent prélat dont le décès vient d'occuper tous les journaux :

« Il était un des philhellènes les plus passionnés de notre pays. Le monde littéraire n'a pas oublié que, tous les ans, par son ordre, à l'époque de la distribution des prix, les élèves de son petit séminaire d'Orléans jouent et récitent à l'antique une tragédie d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, ou même les scènes de quelque comédie d'Aristophane. De la Grèce il aimait tout : la race, le climat, la langue, l'histoire, et surtout l'art, quoiqu'il soit empreint d'un profond sentiment d'idolâtrie. Entre autres choses, on se transmet ses impressions de dévot, la première fois qu'il lui fut donné de se trouver au musée du Louvre, en présence de la Vénus de Milo, le chef-d'œuvre des chef-d'œuvre.

Ce jour-là, il était accompagné de M. Cochin, l'un de ses intimes.

« Eh bien, que dites-vous de ce marbre ? lui demanda le futur préfet de Versailles.

— Je dis qu'il est bien dommage, répondit-il, que la foi nous empêche d'en faire une sainte Vierge. »

Visites académiques. — C'est le journal spécial *le Sporstman* qui nous raconte, à ce propos, l'anecdote suivante, provoquée par la vacance récente du fauteuil de M. de Loménie, que se disputent MM. Taine et Édouard Fournier :

« Il faut lire le *Journal d'Alfred de Vigny* pour se rendre une idée du grotesque auquel peuvent atteindre certaines de ces visites académiques. Il y a là le récit de la visite de l'auteur du *Cinq-Mars* à Royer-Collard, qui formerait une scène délicieuse pour une pièce du Palais-Royal ou des Variétés. Royer-Collard, un de ces hommes qui, comme feu Cousin, avaient érigé la philosophie en profession, apparut au poëte rouge au nez et au menton, la tête chargée d'une vieille perruque noire et enveloppé de la robe de chambre de Géronte, avec la serviette au col du *Légataire universel.* C'est dans cette entrevue que fut dit ce mot absolument épique.

« Ne vous est-il jamais arrivé de lire les journaux? avait dit Alfred de Vigny à Royer-Collard.

— Jamais, répliqua celui-ci.

— Et comme vous n'allez jamais au théâtre, les pièces jouées un an ou deux aux Français et les livres

imprimés à sept ou huit éditions vous sont également inconnus?

— Oui, Monsieur, je ne lis rien de ce qui s'écrit depuis trente ans; je l'ai déjà dit à un autre... »

L'*autre*, c'était Victor Hugo!...

Une Œuvre posthume de M. Thiers. — Les journaux ont publié la note suivante relative à l'ouvrage philosophique de M. Thiers dont il a été si souvent parlé. Cette note a les allures d'une communication officielle et doit émaner de Mme Thiers elle-même ou bien des exécuteurs testamentaires de son illustre mari :

« Un journal annonçait il y a quelque jours que Mme Thiers, sur le conseil de ses amis, renonçait à publier le grand ouvrage philosophique de M. Thiers, « *parce qu'il manquait de qualités philosophiques et littéraires.* »

Il n'en est rien; plusieurs copistes sont en ce moment même occupés à copier le manuscrit de M. Thiers. Leur travail sera terminé dans le courant de la semaine prochaine; c'est alors seulement que Mme Thiers partira pour aller chez lady Alice Peel, près de Richmond.

La vérité est que personne, ni M. Thiers, ni M. Mignet, ni M. Barthélemy Saint-Hilaire, n'ont lu en entier le manuscrit laissé par l'illustre homme d'État. M. Aude, son ancien secrétaire, avait commencé la copie; mais il a dû la suspendre lorsqu'il fut appelé à la recette générale de la Corse.

Le manuscrit du premier des trois volumes est seul complet. Il a été revu par M. Thiers lui-même à Cannes, dans l'automne de 1876.

M. Thiers commença son livre en 1864, à Franconville, chez le marquis de Massa; il y travaillait beaucoup parce qu'il avait du temps et de la tranquillité; il écrivait à Mme Dosne :

« Si Dieu ne me permet pas de jouir de ma gloire, car cet ouvrage dépasse toutes mes œuvres historiques, c'est vous, Élise et Félicité, qui en jouirez. »

Après le 24 mai, M. Thiers se remit à l'étude de la botanique et de l'astronomie, ce qui lui fit changer bien des pages. Il reprit son manuscrit à Lausanne, puis à Cannes, dans l'automne de 1876, feuille par feuille, sur manuscrit, et à mesure qu'il avait rédigé de nouveau, il déchirait la première rédaction. Il fit aussi une préface, ou plutôt une introduction, lorsqu'il eut terminé le premier volume.

En janvier 1877, il commença le même travail pour le second volume; mais, nommé président de la commission de l'armée, qui prenait tout son temps, soit en séances, soit en conversations avec des généraux, etc., il se fatigua beaucoup et dut interrompre son travail favori. Puis il eut sa première attaque en avril, et ce n'est qu'à Dieppe et à Saint-Germain qu'il se remit à transcrire son second volume.

Il reste donc deux volumes environ qui n'ont pas été

revus; c'est M. Mignet qui doit examiner la copie qui se fait actuellement et qui restera entre ses mains, tandis que l'original demeurera entouré des soins religieux de Mme Thiers.

La Fortune de l'impératrice Eugénie. — C'est au *Figaro* que nous empruntons les curieux détails qui suivent et qui ont une apparence tout à fait authentique :

« Je me crois en mesure de vous donner un inventaire rigoureux de la fortune constituée à l'impératrice Eugénie par le testament impérial de 1866, déposé chez le notaire Mocquard et ouvert à Chislehurst, le 12 janvier 1873, trois jours après la mort de Napoléon III.

« Ce testament met l'impératrice Eugénie en possession : 1° de *cent vingt mille* francs prélevés sur les revenus de la propriété de Mezzola, située en Italie, près de Bologne, et provenant de la succession du prince Bacciochi; 2° de deux millions huit cent mille francs de diamants environ qui, réalisés, constituent *cent cinquante mille* francs de revenu; 3° des maisons de la rue de l'Élysée, qui, bien qu'hypothéquées en partie pour des dettes du duc d'Albe, ont pu être vendues à M. le baron Hirsch la somme de deux millions; — soit, *cent mille* francs de revenu; 4° de quatre-vingt mille francs de rente française pris par l'empereur sur l'emprunt de trois milliards en 1872.

« Additionnons tous ces chiffres, nous arrivons à un

total de 450,000 francs de revenu. — C'est la fortune liquide de l'impératrice. »

D'après l'article qui nous fournit ces renseignements, la fortune personnelle du prince impérial serait tout simplement de 40,000 livres de rente.

La Peau du bras d'Anne d'Autriche. — Cette étrange relique était, dit-on, conservée depuis bien longtemps par les héritiers du docteur Dabos, médecin du Val-de-Grâce. Or on annonce la vente des meubles et curiosités du dernier descendant de ce docteur, et dans le nombre des objets à adjuger figure un petit paquet contenant la susdite royale dépouille, et accompagné de la note suivante, avec signature dûment légalisée :

Peau du bras droit d'Anne d'Autriche, enlevée de son cercueil dans les souterrains du Val-de-Grâce, le 12 mai 1800, par moi Dabos, médecin du Val-de-Grâce.

Signé : Dabos.

Déclarons bien vite que c'est là une mystification historique comme nous en avons tant vu depuis nombre d'années ; mais celle-ci est particulièrement curieuse. Elle se base, en effet, sur un point de départ absolument invraisemblable. Jamais Anne d'Autriche n'a été enterrée au Val-de-Grâce, où son cœur seul a été déposé ; son corps a été porté à Saint-Denis, ainsi que le constate le grand ouvrage de Félibien sur la royale abbaye (1706)

lequel donne le plan et le dessin du caveau royal où le cercueil d'Anne d'Autriche a sa place, entre ceux de Marie de Médicis, femme de Henri IV, et de Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV. Enfin, plus récemment, Dom Poirrier, bénédictin de l'abbaye, témoin oculaire de la dévastation des caveaux en 1793, établit dans son rapport officiel, que nous avons nous-même deux fois publié d'après le manuscrit des archives nationales, que le cercueil de la reine, extrait de son caveau le 14 octobre, fut précipité, avec ceux des autres rois et reines, dans d'immenses fosses remplies de chaux où l'on n'a plus retrouvé, quand on les a ouvertes en 1816, que des ossements méconnaissables. Donc, le morceau du bras d'Anne d'Autriche, dont la vente est ci-dessus annoncée, ne peut être qu'un morceau royal forcément apocryphe.

Un Consul en bouteille. — On sait que la crémation est constamment à l'ordre du jour, et que la discussion sur le pour et le contre de cette opération radicale est loin d'être close. Quant à une décision définitive, nous en sommes, croyons-nous, bien plus éloignés encore. A ce propos, la *Liberté* a publié un article anecdotique auquel nous ferons un curieux emprunt :

« La crémation a des partisans dans le monde entier, mais le pays où elle a obtenu le plus de faveur, c'est Milan. Là, moyennant une somme modique, on peut se

faire réduire en cendres; la chose ne souffre aucun inconvénient.

« Il y a des fours établis ingénieusement qui torréfient le cadavre en quelques secondes. On ne le brûle pas à l'antique, — car alors les cendres étaient mêlées au bois, — on les brûle à la moderne, ce qui vaut mieux : dans le récipient où le corps est placé, ce sont bien les cendres du corps que l'on recueille et non d'autres. Elles sont en général en petite quantité, d'un grain très-fin, et faciles à recueillir dans une urne. Plusieurs familles italiennes ont ainsi leurs parents, leurs amis, leurs alliés chez elles; nul n'y trouve à redire. Petit à petit la coutume viendra, et on trouvera nos façons de procéder absolument affreuses :

« La crémation nous oblige à rappeler l'anecdote, assez connue du reste et rappelée il n'y a pas longtemps dans la *Liberté*, du consul en bouteille. Il s'agit de ce vieux savant qui découvre dans un tombeau une fiole de forme spéciale contenant quelques gouttes d'un précieux liquide. Il expédie sa trouvaille à quelques amis de l'Institut. « C'est d'un cru merveilleux, dit-il; la bouteille « est petite, mais ce qu'elle contient date de dix-neuf « siècles. Dégustez un vin mis en bouteille sous le con- « sulat de Cicéron : deux gouttes suffiront à chacun « pour apprécier le divin nectar. » Le déjeuner eut lieu, et, au moment même où le doyen de l'Académie portait à ses lèvres le divin nectar, une dépêche, portée par

Laforêt ou Toinette, arrive enfin, mais un peu tard ! Ce n'était pas du vin que contenait la fiole, mais la personne liquéfiée d'un consul quelconque ! C'est affreux !... Nos savants n'en avaient pas moins fait, malgré eux, un déjeuner sacrilége et anthropophagique. »

Une Réclame à l'eau de mer. — Nous citions, dans un de nos derniers numéros, de curieuses réclames industrielles. Mais, sous ce rapport, les Américains ont l'esprit bien autrement inventif. Voici, comme preuve à l'appui, un curieux récit qui provient d'un journal de New-York, où se passe la scène suivante :

« Le bruit se répand que M. Harley vient de tomber à l'eau.

« En une minute toutes les barques arrachées à tous les navires du port étaient démarrées et se dirigeaient à force de rames vers l'infortuné M. Harley. M. Harley continuait à se débattre en avalant de nombreux verres du liquide saumâtre qui l'entourait ; mille poitrines anxieuses cessaient de respirer. Allait-on, oui ou non, sauver l'honorable M. Harley ? Oui, on allait le sauver.

« Le premier parvenu auprès du noyé fut un certain Harrington, gabier de première classe, nageur indomptable. Harrington, se voyant à bonne portée, se jeta à l'eau, et d'un bras vigoureux souleva au-dessus des vagues l'estimable M. Harley. Alors celui-ci, se dégageant de cette étreinte, s'éloigna de deux brasses, na-

geant avec l'aisance d'un requin, puis, sans se presser, il leva sa canne, qu'il n'avait pas lâchée, et en déroula une longue banderole, laquelle portait ces mots, en lettres d'un très-beau noir : *Le meilleur cirage est le cirage Harley.* »

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 21 — 15 NOVEMBRE 1878

SOMMAIRE.

Lettres inédites du maréchal Bugeaud. — Théâtres : *la Grande-Duchesse, les Chevaux du Carrousel.* — Nécrologie : Garnier-Pagès, deux héros de la Commune.

Varia. — Une réclamation d'outre-tombe. — Le Fabuliste Ehrler.

LETTRES INÉDITES DU MARÉCHAL BUGEAUD

La Duchesse de Berry à Blaye

Nous devons à l'obligeance de M. Henry Le Charpentier, archiviste de la Société historique de Pontoise [1] et membre de la Société de l'histoire de Paris, la communication d'un

1. M. Le Charpentier est aussi un publiciste distingué ; on lui doit

certain nombre de lettres autographes inédites du maréchal Bugeaud. Ces lettres avaient été adressées, dans le courant de l'année 1833, par Bugeaud, alors général de brigade et depuis 1831 député de la Dordogne, au préfet de ce département. Elles ont surtout trait à l'affaire de la duchesse de Berry après la prise d'armes qu'elle provoqua en Vendée, et à sa captivité dans la citadelle de Blaye, dont le commandement fut donné à Bugeaud au moment où se déclarèrent chez la royale captive les premiers symptômes de grossesse qui l'obligèrent à sa fameuse déclaration du 22 février 1833[1].

La lettre qui suit, et dont nous ne donnons qu'un passage, est relative aux pétitions qui demandaient à la Chambre la mise en jugement de la duchesse[2].

---

un volume de recherches historiques et archéologiques sur la fin du XVIe siècle, et dont le titre indiquera suffisamment la portée et l'esprit : *La Ligue à Pontoise et dans le Vexin français* (1 vol. gr. in-8° raisin, chez Seyès, à Pontoise). M Le Charpentier a encore publié tout récemment *le Journal d'un Bourgeois de Gisors* (relations historiques concernant les événements accomplis à Paris et dans les environs, de 1588 à 1617), d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale. Cet important travail, luxueusement et artistiquement édité, a paru chez Ducher, à Paris, en 1 vol. in-8° raisin.

1. « Pressée par les circonstances et par les mesures ordonnées par le gouvernement, quoique j'eusse les motifs les plus graves pour tenir mon mariage secret, je crois devoir à moi-même ainsi qu'à mes enfants de déclarer m'être mariée secrètement pendant mon séjour en Italie.

« De la citadelle de Blaye, ce 22 février 1833.

« *Signé :* MARIE-CAROLINE. »

2. Elle était détenue à Blaye depuis le 8 novembre 1832.

I

A M. de M..., préfet de la Dordogne.

Paris, le 4 janvier 1833.

« . . . Nous aurons demain une séance dramatique à l'occasion de vingt-huit ou trente pétitions pour la duchesse de Berry; nous passerons à l'ordre du jour sur tout cela, et nous tirerons une terrible épine du pied du ministère.

« L'ordre du jour sera très-significatif : il voudra dire que les choses restent dans le *statu quo*. Au reste, il est probable qu'il se motivera fortement par la discussion.

« De cette manière, la duchesse de Berry ne sera pas jugée, selon toute apparence, et on la détiendra jusqu'à ce que les circonstances permettent de la mettre en liberté, à condition qu'elle n'y reviendra plus.

« Je sais bien que les carlistes lèvent le masque, à supposer qu'ils aient eu un masque, car je trouve qu'ils ne se sont jamais cachés. Il faut attribuer cela non pas à leur courage, mais à la douceur du gouvernement et des lois. Ils ne sont pas dangereux physiquement, et soyez convaincu que, loin de s'aggraver, comme vous le pensez, la situation s'améliore chaque jour. Les émeutes ne sont plus à craindre; l'Europe nous respecte et nous craint; le commerce et l'industrie marchent

bien : tout nous annonce des jours plus prospères. Il y aura encore de petits embarras, mais nous en triompherons aisément.

« Votre affectionné et dévoué serviteur,

« BUGEAUD. »

II

7 janvier 1833. De la Chambre.

« ..... Je ne puis me rendre à la session prochaine [1], parce qu'il faut que j'aille en Périgord à la fin de mars, que je veux être au budget et à la loi des douanes. Il serait inconvenant que je me laissasse nommer pour ne pas siéger. Ce serait peut-être aussi un motif pour que je ne fusse pas renommé aux prochaines élections.

« D..... n'a aucune puissance pour nous nuire, et je ne crains pas que le danger, s'il y en a, vienne de là. Au reste, nous parerons à tout...

« Oui, *le Mémorial* [2] est très-bien, et je sais qu'il produit un très-bon effet : c'est fort heureux. Il faut tâcher de tuer *l'Écho*. Quant à la *Gazette*, c'est impos-

---

1. Il s'agit de la session du conseil général de la Dordogne, dont Bugeaud était membre.

2. Journal officieux de la préfecture à Périgueux, dont le principal rédacteur était alors un jeune débutant en journalisme, qui devait devenir si célèbre par la suite, M. Louis Veuillot.

sible : elle gardera ses abonnés. Il faudrait pouvoir lui imposer 20 ou 30,000 francs d'amende.

« Votre affectionné serviteur,

« BUGEAUD. »

III

Blaye, le 18 février 1833.

« Je suis on ne peut plus reconnaissant, mon cher Monsieur, des offres obligeantes que vous me faites, et je ne les refuse pas absolument. Ma femme n'est qu'embarrassée du choix parmi les chevaliers qui s'offrent. Elle acceptera probablement ou son frère ou son neveu. Elle est trop timide pour accepter un préfet, et, quoiqu'elle soit bien convaincue de votre extrême obligeance, je suis persuadé qu'elle aimerait mieux aller seule. J'accepterais pour elle (car elle n'accepterait rien) votre calèche, si la sienne, qui est en très-mauvais état, parce qu'il n'y a pas d'ouvriers à Exideuil [1], ne pouvait pas la conduire ici. C'est cependant ce que je ne présume pas.

« Ma pauvre femme !... elle me donne bien de l'inquiétude !... Cette obstruction de rate persiste : elle en souffre souvent. Son teint est jaune; sa santé, si brillante, paraît altérée pour longtemps !...

---

1. C'est dans cette petite commune de la Dordogne que Bugeaud avait sa propriété agricole.

« Je suis bien décidé à laisser cette année les honneurs, les commandements, pour m'occuper d'elle, car elle vaut mieux que tout cela. Elle prendra les bains de mer aussitôt que possible, et de là, à Vichy ou ailleurs.

« Le tableau que vous faites de la situation du département est très-satisfaisant, excepté que le grain n'est pas assez cher. Le mouvement désordonné perd donc du terrain. C'est là l'essentiel, car les carlistes n'ont de chances que par lui : ils ne peuvent arriver que par l'anarchie.

« A-t-on rien vu d'aussi comico-tragique que les duels de journalistes [1] ? Quelle importance les républicains ont voulu y attacher ! Ils ont essayé de faire un héros de Carrel [2]. On ne donna pas autant d'éloges à Villars après Denain; on ne chanta pas autant Napoléon après Marengo, Austerlitz, Iéna, Friedland et autres grandes batailles.

« On va s'inscrire chez M. Carrel, on l'honore dans

---

1. Malgré l'aversion que semble montrer ici le général pour les duels politiques, on sait qu'après une allusion blessante faite en pleine Chambre par le député Dulong à la conduite de M. Bugeaud vis-à-vis de la duchesse de Berry, un duel eut lieu entre ces deux personnages, le 27 janvier 1834, c'est-à-dire onze mois après cette lettre, et que Dulong, frappé d'une balle au front, succomba à la suite de cette rencontre.

2. Carrel venait de se battre à l'épée avec M. Roux-Laborie, et avait été assez grièvement blessé d'un coup dans le ventre qui mit ainsi, une première fois déjà, sa vie en péril.

les journaux modérés : voilà ce que je ne puis comprendre. Je ne sais pas rendre des hommages au talent qui s'exerce à bouleverser le pays. Je le maudirais bien plutôt.

« Mais, Messieurs qui vous inscrivez chez Carrel, pourquoi n'honorez-vous pas le voleur de grands chemins qui vous dévalise avec adresse ? Il est moins habile en sophismes sans doute, mais aussi il est moins dangereux que le chef républicain. Les gens querelleurs reçoivent toujours des hommages ; le débonnaire juste-milieu, plein de tolérance pour tout le monde, ne reçoit que des injures. Faites-vous moutons, et l'on vous tondra ; faites-vous lions, on vous baisera la griffe. Pour moi, j'aime mieux avoir des griffes que de baiser celles des lions !...

« Vous savez, je pense, que je fus très-mal reçu par madame la duchesse de Berry [1], qui refusa de me voir à l'avenir autrement qu'en visite de geôlier. Je lui tins un langage qui a été jugé digne par le gouvernement, et je m'abstins de la voir. J'avais piqué sa curiosité en lui annonçant que j'étais chargé par le roi de lui rapporter ses paroles expresses, que quand elle voudrait m'entendre je me rendrais à ses ordres.

« Ce moyen, si puissant sur le sexe, ne réussit pas ; il

---

1. Il s'agit de la présentation de Bugeaud à la duchesse en sa qualité de gouverneur de la citadelle de Blaye, où il venait de remplacer le colonel de gendarmerie de Chousserie.

fallut en essayer un autre. Il y a quelques jours qu'ayant demandé une audience à Mme d'Hautefort [1], je lui dis : « Madame, je n'insiste pas pour être admis près de « madame la duchesse de Berry ; la manière dont j'ai été « reçu m'en a ôté le désir. Sans descendre de Henri IV « et de Marie-Thérèse, j'ai aussi ma fierté, fondée sur « ma vie entière. Cependant, comme je ne veux pas que « la santé de Madame puisse souffrir de l'absence de « relations entre nous, je lui offre de la faire accom- « pagner par un officier toutes les fois qu'elle voudra se « promener. »

« La duchesse répondit qu'elle ne me ferait pas la grossièreté de sortir avec d'autres qu'avec moi ; que ce qu'elle avait fait ne m'était nullement personnel : c'était une leçon qu'elle avait voulu donner au gouvernement. Depuis, elle manifesta plusieurs fois à mon aide de camp l'intention de me voir. Je me suis laissé désirer quelques jours ; enfin, hier, je lui ai fait une visite qui a été parfaitement accueillie.

« Elle a été d'une gaieté remarquable. Elle m'a parlé agriculture [2], abeilles, poésie, guerre et diplomatie.

---

1. Dame de service auprès de la duchesse.

2. C'était prendre par son faible le général Bugeaud, qui avait des goûts agricoles très-développés, et qui avait fait de son domaine d'Exideuil un champ d'études et de travail d'agriculture de premier ordre. On sait que le maréchal Bugeaud, quand il fut nommé duc d'Isly en 1844, inscrivit dans son blason cette unique devise : *Ense et aratro.*

Deux fois elle a voulu aborder la politique du jour, j'ai changé la conversation. Elle s'est tournée avec vivacité vers Mme d'Hautefort, et lui a dit la première fois : « Comme *il* rompt les chiens avec adresse ! » La seconde fois : « *Il* a du tact. » Nous nous sommes quittés les meilleurs amis du monde. Sa gaieté m'étonne et me déroute ; sa santé est parfaite...

« Je pense que, comme moi, vous êtes content de M. Veuillot [1]. Ce petit journal ne contribue pas peu à ramener l'opinion. Il est certain que le rédacteur a du talent et de l'esprit, plus que *l'Écho* et la *Gazette* ensemble. Il faut tout faire pour le soutenir.

« Recevez l'assurance de ma considération distinguée et de mon sincère attachement.

« BUGEAUD. »

IV

Blaye, 27 février 1833.

« Mon cher Monsieur,

« Quand vous recevrez cette lettre, les journaux vous auront déjà appris l'aveu qu'a fait la duchesse de Berry [2],

---

1. Rédacteur du journal officieux *le Mémorial*, comme nous l'avons dit plus haut.

2. La déclaration de sa grossesse, que nous avons ci-dessus publiée, et que le gouvernement de Louis-Philippe fit insérer au *Moniteur* du 26 février 1833.

et vos carlistes seront atterrés, indignés. Nous serons bientôt obligés de défendre contre eux la duchesse de Berry : « l'héroïque captive, la nouvelle Jeanne d'Arc, Marie-Thérèse ! etc., etc. »

« Ce qui est certain, c'est que je m'intéresse à elle depuis que son malheur est au comble ; elle m'apelle *son ami :* elle a presque raison, et je compte bien lui offrir mes services pour l'avenir, si par exemple elle obtenait de rester en France (ce qui ne serait pas bien dangereux à présent). Je lui ferais acheter une terre en Périgord, et je mettrais à sa disposition mon expérience agricole et tous mes soins de bon voisinage.

« Je croyais que l'immensité existait entre moi et un diplomate. Je viens pourtant de faire de la diplomatie ; il est vrai qu'elle a été franche, ouverte, généreuse : la ruse des Metternich, des Talleyrand, n'aurait pas aussi bien réussi peut-être. Souvent les simples vous attrapent plus vite que les habiles. Enfin, j'ai réussi à obtenir un aveu qui va simplifier ma mission et celle du gouvernement. Ça n'a pas été sans quelques peines !

« BUGEAUD. »

V

Citadelle de Blaye, 6 mai 1833.

« Je ne veux pas vous adresser un paquet pour au-

trui sans vous donner signe de vie. J'ai une ophthalmie qui m'empêche de vous écrire moi-même[1]? Du reste, ma santé est fort bonne.

« Celle de ma prisonnière est variable : son irritation de poitrine dure toujours; quelquefois elle mange au lit; d'autres fois elle se lève. Son moral est affecté depuis qu'elle soupçonne, avec raison je crois, qu'on veut lui laisser faire ses couches à Blaye. Je cherche à relever son courage; les officiers qui l'approchent en font autant :

« Mon courage m'abandonne, me disait-elle l'autre « jour : c'est trop long! »

« — Mais, Madame, répondis-je, vous avez franchi « le pas le plus difficile : c'était d'avouer votre mariage, « puisque cet aveu devait vous faire perdre votre influence « politique. Tout le reste n'est plus rien à côté de cela. « Votre santé est aujourd'hui la principale affaire, et, sous « ce rapport, faire vos couches à Blaye peut vous être « favorable : car, dans la mauvaise saison où nous sommes « et dans une grossesse si avancée, des voyages par terre « ou par mer pourraient être nuisibles.

« — Général, si je croyais faire mes couches ici, j'en « mourrais!

« — Non, Madame, non! Vous trouverez dans la force

---

(1) Cette lettre, dictée par le général, porte seulement sa signature.

« de votre âme les moyens nécessaires pour surmonter cette « dernière contrariété. Sans vouloir me comparer à vous, « je vous dirai que j'ai éprouvé des peines plus fortes que « les vôtres, et que j'ai su les dominer.

« — Mais, général, vous êtes militaire!

« — Mais ne l'avez-vous pas été, Madame? »

« Elle s'est mise à rire, et le reste de la conversation a été assez gai. C'est ainsi que nous cherchons à faire diversion à son humeur noire. Naturellement son caractère est enjoué; elle a dû être *fort bon enfant* au temps de sa prospérité.....

« BUGEAUD. »

VI

Blaye, le 10 mai 1833.

« Monsieur le préfet,

« J'ai pensé que vous seriez bien aise de connaître le plus tôt possible le procès-verbal d'accouchement [1]; je vous l'envoie. Donnez-le au *Mémorial*, et à lui seul.

« Votre dévoué,

« BUGEAUD. »

---

1. Dans une lettre (datée de Blaye, 3 mars 1833) adressée à *l'Indicateur* et au *Mémorial* de Bordeaux, le général avait offert au parti légitimiste d'admettre dans les appartements de la duchesse de Berry cinq personnes *au choix*, afin de s'assurer, *auprès de la captive elle-*

VII

Le procès-verbal d'accouchement de la duchesse n'est pas inédit, mais il doit être bien oublié. Nous croyons donc devoir en publier la copie que nous avons sous les yeux et qui est signée de la main même de Bugeaud, pour « copie conforme ».

« L'an mil huit cent trente-trois, le dix mai, à trois heures et demie du matin,

« Nous, soussignés,

« Thomas-Robert Bugeaud, membre de la Chambre des députés, maréchal de camp, commandant supérieur de Blaye;

« Antoine Dubois, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris;

« Charles-François Marchand-Dubreuil, sous-préfet de l'arrondissement de Blaye;

« Daniel-Théotime Pastoureau, président du tribunal de première instance de Blaye;

« Pierre Nadaud, procureur du roi près le même tribunal;

« Guillaume Bellou, président du tribunal de commerce, adjoint au maire de Blaye;

---

même, si la violence ou la captation avaient été employées à son égard pour obtenir la déclaration qu'elle avait écrite *de sa main* le 22 février. Ces personnes pouvaient aussi s'assurer « si c'est bien madame la duchesse de Berry qui est à Blaye, et si elle n'est pas entourée de tous les soins et de tous les égards dus à sa position ».

« Charles Bordes, commandant de la garde nationale de Blaye :

« Pierre-Camille Delort, commandant la place de Blaye ;

« Claude-Ollivier Dufresne, commandant civil du gouvernement ;

« Élie Descrambe, curé de Blaye,

« Témoins appelés à la requête du général Bugeaud, à l'effet d'assister à l'accouchement de S. A. R. Marie-Caroline, princesse des Deux-Siciles, duchesse de Berry, nous nous sommes transportés dans la citadelle de Blaye, et, dans la maison habitée par Son Altesse Royale, nous avons été introduits dans un salon qui précède une chambre dans laquelle la princesse se trouvait couchée.

« M. le docteur Dubois, M. le général Bugeaud et M. Delort, commandant de la place, étaient dans le salon dès les premières douleurs ; ils ont déclaré aux autres témoins que madame la duchesse de Berry venait d'accoucher, après de très-courtes douleurs, à trois heures vingt minutes ; qu'ils l'avaient vue accouchant, et recevant les soins de MM. Deneux et Ménière,

« M. Dubois étant resté dans l'appartement jusque après la sortie de l'enfant.

« M. le géneral Bugeaud est entré demander à madame la duchesse si elle voulait recevoir les témoins ; elle a répondu : « Oui, aussitôt qu'on aura nettoyé et « habillé l'enfant. »

« Quelques instants après, Mme d'Hautefort s'est présentée dans le salon en invitant, de la part de la duchesse, les témoins à entrer; et nous sommes immédiatement entrés.

« Nous avons trouvé la duchesse de Berry couchée dans son lit, ayant un enfant nouveau-né à sa gauche. Auprès de son lit était assise Mme d'Hautefort.

« Mme Hansler, MM. Deneux et Ménière, étaient debout à la tête du lit.

« M. le président Pastoureau s'est alors approché de la princesse, et lui a adressé à haute voix les questions suivantes :

« Est-ce à madame la duchesse de Berry que j'ai « l'honneur de parler?

« — Oui.

« — Vous êtes bien madame la duchesse de Berry?

« — Oui, Monsieur.

« — L'enfant nouveau-né qui est auprès de vous « est-il le vôtre ?

« — Oui, Monsieur, cet enfant est de moi.

« — De quel sexe est-il?

« — Il est du sexe féminin. J'ai d'ailleurs chargé « M. Deneux d'en faire la déclaration. »

« Et à l'instant, M. Louis-Charles Deneux, docteur en médecine, ex-professeur de clinique d'accouchement à la faculté de Paris, et membre titulaire de l'Académie royale de médecine, a fait la déclaration suivante :

« Je viens d'accoucher madame la duchesse de Berry, « ici présente, épouse en légitime mariage du comte « Hector Lucchesi-Palli, des princes de Campo-Franco, « gentilhomme de la chambre du roi des Deux-Siciles, « domicilié à Palerme. »

« M. de Brissac et Mme d'Hautefort, interpellés par nous s'ils signeraient la relation de ce dont ils ont été témoins, ont répondu « qu'ils étaient venus ici pour « donner des soins à la duchesse de Berry comme amis, « mais non pour signer un acte quelconque ».

« De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal en triple expédition, dont l'une a été déposée, en notre présence, aux archives de la citadelle; les deux autres ont été remises à M. le général Bugeaud, que nous avons chargé de les adresser au gouvernement, et avons signé, après lecture faite, les jour, mois et an que dessus.

(*Suivent les signatures.*)

« Pour copie conforme,

« BUGEAUD. »

VIII

Vivement attaqué par les journaux à la suite de la publication du procès-verbal d'accouchement, Bugeaud fait allusion à ces attaques, qui l'accusaient surtout de « servilisme », dans

une lettre à son ami le préfet, et de laquelle nous extrayons le passage caractéristique qui suit :

Blaye, le 2 juin 1833.

« . . . . . Je me crois plus indépendant que ceux qui affichent l'indépendance dans leurs écrits et dans leurs discours : indépendants et même insolents envers le pouvoir, ils se traînent devant le peuple des rues.

Moi, je ne flatte personne, ni rois, ni préfets, ni peuple ! Je ne demande rien, je n'ai besoin de rien ; je ne veux être que ce que je suis ; je puis l'être sans les ministres ; je l'ai gagné sans eux, et je saurais au besoin gagner encore un grade sans les ministres et sans ma position à la Chambre !...

« En un mot, ils ont besoin d'hommes comme moi, et je n'ai pas besoin d'eux. Voilà, je crois, une complète indépendance ; mais elle ne me rendra pas injuste, parce que mon esprit et mon âme ne sont pas indépendants de ma raison.....

« BUGEAUD. »

IX

Blaye, le 5 juin 1833.

« .....Décidément, nous partons le 8 [1].

---

1. Après l'accouchement de la duchesse, le gouvernement lui rendit

« Tout est prêt, prévu, pour ce petit dessein. Nous avons enfin, après trois refus, une dame d'honneur : c'est Mme de Bauffremont. J'ai vu le moment où il faudrait partir sans cela ! Le noble faubourg Saint-Germain se récusait. Il est furieux contre la duchesse : je l'en aime un peu plus.

« J'avais d'abord reçu l'ordre de chercher un aumônier et j'avais désigné l'abbé Souffron ; mais il paraît que M. de Brissac a fait choisir un abbé Sabatier.

« Il m'a fallu démander le pauvre abbé Souffron [1], et j'en ai du chagrin, d'autant mieux que l'abbé Sabatier est sans doute un descendant de Goliath, qui mange de manière à affamer le navire. Cinq pieds dix pouces, gros à proportion, de manières hussardes ; assez d'esprit, beaucoup de monde et de voyage ; l'air d'aimer le cotillon. Voilà ce que j'ai vu dans notre véritable aumônier. Nous ne lui chercherons pas querelle en route, car il est capable de nous assommer de coups de poing !...

« BUGEAUD. »

---

la liberté et la fit reconduire en Sicile par le général Bugeaud. Le 8 juin la duchesse s'embarqua sur le bateau à vapeur *le Bordelais*, et prit à Bordeaux le navire l'*Agathe*, sur lequel elle se rendit à Palerme.

1. Cet abbé Souffron était curé de Beaupouyet, dans le canton de Mussidan (Dordogne), et cousin de Bugeaud. « C'est, écrivait Bugeaud à la duchesse pour lui recommander son parent, un petit prestolet

X

Exideuil, 2 octobre 1833.

« C'est encore moi, mon cher Monsieur.

« Vous allez me prendre pour le plus grand solliciteur de France ; mais, en effet, qu'est-ce autre chose qu'un député qui a la grande réputation d'avoir un petit crédit? n'est-il pas forcé d'être solliciteur?

« Nous avons détruit les manœuvres de l'ancienne Cour, les favoris titrés, les courtisanes dominantes, la puissance du confesseur ; mais l'intrigue et l'ambition, en quittant les Tuileries, se sont subdivisées à l'infini et ont envahi la ville et la province.

« En y bien pensant, nous avons tort de craindre la République, tant que le plus petit emploi aura mille postulants. L'amour des places, l'égoïsme, dirigent presque toutes les actions ; ils président à l'élection d'un député, forment l'opposition et grossissent la majorité.

« Il valait bien la peine de déclamer quarante ans contre la corruption des Cours, pour arriver à la dilater sur tout le corps social! Avant, elle était cantonnée comme une épizootie ; aujourd'hui, elle est partout,

---

plein d'esprit et de bonnes maximes, qui s'estimerait heureux d'accompagner Son Altesse Royale et qui lui plairait beaucoup. » Mais la duchesse préféra l'abbé Sabatier, prédicateur de talent, qu'elle avait connu en Italie, et qui, par hasard, se trouvait alors à Bordeaux.

comme le choléra ! C'est un moyen de gouvernement, et peut-être le nôtre n'est-il si difficile qu'à cause du mélange de vertu et de corruption qu'on remarque dans notre Parlement.

« Une bonne majorité corrompue, sous un ministère habile, ferait bien les affaires du pays. Il est cruel de le dire, mais c'est comme cela !... »

Après une recommandation des plus chaudes en faveur d'un de ses anciens compagnons d'armes, pour lequel il demande l'appui du préfet, le général continue :

« J'espère fort un bon succès pour notre journal [1] : je lui ai fait adresser bon nombre d'abonnements. Il me paraît être dans les besoins de la morale politique du département. On est si las de l'exagération, du mensonge, de la colomnie !... Je conseille à notre rédacteur d'extraire les morceaux des meilleurs journaux (en indiquant la source, ce qu'il ne fait pas), et quelques-uns des articles les plus enragés du *Courrier*, du *National*, de la *Tribune*, du *Corsaire*, avec un petit commentaire :

Des dieux que nous servons voyez la différence !

« Le *Figaro* est un journal peu connu dans le départe-

---

(1) Le *Mémorial*.

ment ; il y a parfois des articles fort piquants qui pourraient égayer le *Mémorial*.

« Votre très-affectionné et dévoué serviteur,

« BUGEAUD. »

XI

Dans une tournée électorale, des adversaires politiques de Bugeaud avaient organisé un « charivari » à son intention. Le préfet de la Dordogne en avait été prévenu ; il crut donc devoir informer le général que son arrivée à Périgueux allait être saluée par le charivari en question. Il lui fit connaître en même temps son projet d'empêcher les meneurs de se livrer à une démonstration par trop bruyante. Bugeaud lui répondit aussitôt par le billet assez « crâne » qui suit :

(Sans date.)

« Mon cher monsieur le préfet,

« Je vous suis reconnaissant de l'intérêt que vous mettez dans l'affaire du charivari, car je me flatte qu'il se joint à votre devoir un sentiment qui m'est favorable. Mais, si vous ne reculez pas devant les obligations que vous imposent vos fonctions, je ne recule pas non plus devant le charivari.

« Je désire recevoir paisiblement celui qui se prépare, et je vous supplie de ne rien faire pour l'empêcher. Point de troupes, point de gendarmes. Deux agents de

police seulement pour surveiller et désigner au besoin les hommes qui se rendraient coupables de délits graves. Je me sens de force à faire tout seul tête à l'orage, car je pense qu'on ne veut pas m'assassiner. Je prie la garnison de ne pas faire la moindre démonstration.

« Il est honorable de partager le charivari avec tant de braves gens, et celui-ci sera plus contre mes adversaires que contre moi.

« Je serai à Périgueux entre huit et neuf heures du matin.

« Votre obéissant et dévoué serviteur,

« BUGEAUD. »

THÉATRES. — *La Grande-Duchesse.* — A propos de cette célèbre fantaisie musicale de M. Offenbach, que vient de reprendre le théâtre des Bouffes, avec Mme Paola Marié dans le personnage créé par Mlle Schneider en 1867, M. Jules Claretie à publié un fort curieux document, demeuré jusqu'à ce jour inédit : c'est le rapport de la commission d'examen et de censure qui était chargée sous l'empire de déliver leur *exeat* définitif à toutes les pièces nouvelles. Voici le plus intéressant passage de ce document :

« Cette pièce nous a préoccupés à plusieurs points de vue. D'abord, le titre de *Grande-Duchesse* nous a paru avoir l'inconvénient, eu égard au petit nombre de per-

sonnes princières en Europe qui portent ce titre, de pouvoir, dans les circonstances actuelles surtout, amener non pas des allusions, mais tout au moins des rapprochements de titre désagréables. L'inconvénient a été atténué par la dénomination spéciale et toute de fantaisie de *Gérolstein*, ajoutée à *la Grande-Duchesse*, titre primitif. Dans la pièce même, deux choses ont surtout éveillé nos scrupules : d'abord, le ridicule que les allures militaires de la grande-duchesse peuvent jeter sur le pouvoir souverain ; puis aussi tout ce qu'il y a de risqué et de scabreux dans les situations où se jette si volontiers la grande-duchesse.

« Nous avons pensé, pour le premier point, que les costumes grotesques de ce duché imaginaire, le jeu chargé des artistes, la bouffonnerie musicale, transporteront le public dans un monde tellement excentrique que l'on restera en dehors de toute réalité. Quant à la situation scabreuse, fond de la pièce, de cette grande-duchesse, amoureuse tour à tour de Fritz, le soldat, et de Grog, le gourverneur de son fiancé, de graves modifications ont été apportées : une des principales consiste à empêcher la grande-duchesse de quitter la scène avec Grog, ainsi qu'elle le faisait au milieu du troisième acte.

« La fantaisie de la grande-duchesse pour le baron se trouve réduite actuellement à un simple caprice, sans aucun résultat. De très-nombreuses atténuations de détail, jointes à cette modification radicale, nous laissent

espérer que, si les artistes se renferment dans le texte même du manuscrit, cet opéra bouffe ne dépassera pas les limites de ce qu'est habitué à admettre un public qui vient de voir jouer la *Belle Hélène,* la *Vie Parisienne* et d'autres excentricités de même nature.

Les Chevaux du Carrousel. — Le Théâtre du Château-d'Eau vient de reprendre ce drame vieillot et vieilli de MM. Paul Foucher et Alboise. C'est là une œuvre fort médiocre et dont nous ne parlerions même pas sans un curieux incident que viennent encore de provoquer les ciseaux de dame Censure. Dans le drame original de MM. Foucher et Alboise on voit apparaître, au dénoûment, le général Bonaparte, faisant emporter à Paris, sur un chariot, les fameux chevaux du Carrousel, enlevés par lui à Venise. Aujourd'hui, par mesure de sûreté publique sans doute, la censure a cru devoir supprimer le personnage de Bonaparte.

Nous ne voulons pas entrer dans une discussion quelconque sur ce point; cela nous mènerait un peu loin d'ailleurs, et nous conduirait peut-être à entrer dans des considérations qui ne sont pas de la compétence de notre *Gazette*. Bornons-nous à citer, au sujet de la pièce qui nous occupe, le passage suivant de l'article que lui a consacré M. Jules Claretie dans son feuilleton dramatique de la *Presse :*

« Il serait curieux d'écrire ce chapitre spécial de

l'histoire de Napoléon au théâtre. Il serait long, mais piquant. Le catalogue de la Société des auteurs compte bien cent pièces au moins consacrées à cette légende :

Bonaparte, drame en sept actes, d'Albert et Labrousse.

Bonaparte en Égypte, de Labrousse.

Bonaparte lieutenent d'artillerie, de Duvert, Saint-Laurent et X. B. Saintine.

Bonaparte à Brienne.

Napoléon (Il y a quatre drames de ce nom : l'un de Lamerlière, l'autre de Dumersan, un troisième de Francis Cornu, le quatrième de Dupeuty et Destourbet.

Napoléon à Berlin, vaudeville de Dumersan, Dupin et d'Artois.

Napoléon aux Tuileries.

Napoléon Bonaparte, d'Alexandre Dumas.

Napoléon empereur, drame.

Napoléon et Joséphine, drame.

Napoléon à Schœnbrunn et à Sainte-Hélène.

Napoléon et l'Empire, drame.

Napoléon et Talma, drame.

Napoléon, l'Empire et la République, drame,

Et combien d'autres ! *Napoléon en paradis*, par exemple, un drame de Nézel, Simonin et Benjamin Antier; sans compter *le Roi de Rome, l'Homme du siècle, l'Homme du destin*, que sais-je ? On en composerait une bibliothèque spéciale.

Aujourd'hui, Bonaparte et Napoléon ne peuvent se risquer trop facilement sur la scène; les cheveux à la *chien* du général que jouait si bien Taillade, la redingote grise de l'empereur que représentait à s'y méprendre l'acteur Gobert, n'auraient plus le même effet sur les foules. Le philosophe Jouffroy a écrit un éloquent et déchirant chapitre : *Comment les dogmes finissent.* Qui écrira cette autre page aussi terrible : *Comment finissent les légendes* »?

Nécrologie. — *Garnier-Pagès.* — Cet ancien membre du Gouvernement provisoire de 1848, ministre des finances du même gouvernement, vient de mourir à Paris à l'âge de soixante-quinze ans. Homme politique très-modéré, bien qu'il appartînt à la gauche de l'ancien Corps législatif, il a participé à la réputation de son frère aîné, qui avait comme avocat un talent de premier ordre, et qui le mit également au service de la cause libérale.

Les funérailles de Garnier-Pagès ont été célébrées au milieu d'une grande affluence. Au cimetière, deux discours ont été prononcés, l'un par M. Jules Simon, l'autre par M. Emmanuel Arago. Après avoir retracé la vie publique de son ancien collègue, M. Jules Simon nous a rappelé un curieux souvenir relatif au nom même que portait Garnier-Pagès :

« M. Garnier-Pagès et son frère, nous dit M. Jules

Simon, n'avaient appris qu'au moment de satisfaire à la loi qu'ils n'avaient pas le même père, et que par suite ils n'avaient pas le droit de porter le même nom. Ils avaient résolu, d'un commun accord, d'unir leurs deux noms de Garnier et de Pagès de manière à n'en faire qu'un. Le premier Garnier-Pagès, plus éloquent, plus capable, avait embrassé la carrière militante de la politique, tandis que son frère avait résolu, afin de satisfaire à leurs besoins communs, d'entrer dans le commerce. Cette touchante amitié des deux frères ne fut rompue que par la mort de l'un d'eux. Le second prit alors sa place sur la brèche et se signala surtout dans les questions extérieures et dans celle des finances. »

Quant à M. Arago, il est venu protester contre l'oubli dans lequel on avait laissé depuis quelques années M. Garnier-Pagès. « Permettez-moi de vous dire à ce sujet, a conclu M. Arago, qu'au Sénat, dans la gauche, nous songions à porter le nom respecté de Garnier-Pagès sur la liste des sénateurs inamovibles que le Sénat va prochainement nommer. »

Deux Héros de la Commune. — Il s'agit ici de Vermersch, le rédacteur du *Père Duchesne* de la Commune de 1871, et de Georges Cavalié, dit *Pipe en bois*, directeur des plantations et jardins municipaux du même gouvernement, qui viennent de mourir tous les deux à quelques jours de distance.

Ce Vermersch était vraiment un bien singulier garçon. Il était né poëte, véritablement poëte ; nous en avons déjà donné la preuve. Ceux qui l'ont connu avant la Commune n'avaient trouvé en lui aucun symptôme de la rage vraiment épileptique qui l'inspira pendant les quelques semaines qu'il dirigea l'infâme journal que nous citons plus haut, et qui s'alluma en son âme au feu de la première bataille.

Quant à George Cavalié, ce fut tout simplement un fruit sec dans la vraie acception du mot. Il avait essayé de tout et n'avait réussi nulle part. C'était une vanité creuse qu'on excitait facilement et qui se trouva satisfaite le jour où le glorieux surnom de *Pipe en bois* signala sa ridicule personnalité au monde frivole de l'époque. Nous trouvons dans un ancien article d'Alph. Duchesne, signé du pseudonyme de Junius, un curieux portrait physique de ce bizarre garçon, qui était, comme on sait, d'une laideur inoubliable :

« Un marron sculpté sur un col de cigogne ; un torse de girafe sur des jambes de héron ; des bras de gorille ; des mains de croupier ; des cheveux roux, plantés comme des baïonnettes sur un crâne en pain de sucre ; un nez à l'Hyacinthe ; l'œil atone, la lèvre lippue, découpée à la diable dans un parchemin jaunâtre et cadavéreux, — telle est, sans parti pris de charge ni d'embellissement, la pourtraicture exacte de celui qui, longtemps obscur sous le nom de Georges Cavalié, devait devenir célèbre sous le pseudonyme de Pipe en bois.

« Surmontez le tout du bicorne classique ; ajoutez au torse une bosse dans les reins, une autre dans l'estomac, et vous aurez un type de polichinelle assez réussi, — au physique, bien entendu.

« Quant au moral, c'est absolument la même chose. »

Sous la Commune, il occupa une brillante sinécure, mais ne fit grand mal à personne. On peut dire qu'il fut un niais innocent mêlé à cette sanglante mascarade qui commença le 18 mars. « Trop intelligent, nous dit Jean de Nivelle dans le *Soleil*, pour ne pas y voir clair dans le guêpier où il s'était jeté à corps perdu, trop instruit pour la plupart de ceux qui l'entouraient, il est bien possible que les heures de dégoût aient suivi de près pour lui les heures de parades ; mais les honneurs, d'où qu'ils vinssent, l'enlaçaient comme autant de chaînes, et il pécha plus par orgueil, j'en suis convaincu, que par réflexion. Tel qu'il fut, il compta parmi ceux qui, sans idées comme sans prétexte, s'installèrent en furieux sur les ruines de la patrie vaincue, et fut l'un des spécimens les plus curieux de ces jeunes hommes, trop nombreux aujourd'hui, dont la conscience est mal assise et qui voudraient posséder tout, honneurs, titres et fortune, avant d'avoir rien mérité. »

VARIA. — *Une Réclamation d'outre-tombe.* — En faisant allusion, dans notre dernier numéro, à des vers d'Antoine Corneille, frère du grand Corneille, nous

avons omis de dire qu'ils étaient empruntés à une édition des *Poésies chrétiennes* de cet auteur, qui vient d'être publiée récemment. Du fond de sa tombe, Antoine Corneille vient de nous envoyer une lettre de réclamation, que nous donnons ci-après, estimant qu'il doit être dangereux de refuser quoi que ce soit à un revenant. On remarquera qu'Antoine Corneille, en fréquentant dans l'autre monde les auteurs du XVIe siècle, a pris un peu de leur langue, et que son épître est d'un style un peu plus vieillot que ne semblerait le comporter l'époque à laquelle il a écrit.

De ma Tombe, en l'Eglisse de Sainct-Martin de Freville, ce jour des Morts de l'an de Grace 1878.

Monsieur, j'ay grandement lieu de m'estonner qu'en vostre Gazette, evocquant mon souvenir esteinct, vous ayez obmis de relater l'aucteur qui nouvellement a remys en lumiere mon nom et mes Poësies chrestiennes, abysmez dans le goulphre de l'oubly.

Vous debvez pourtant le cognoistre. C'est le sieur Prosper Blanchemain, ung Normand comme moy, le quel ha prins le soing d'escrire mon histoyre et de reimprimer mon livre en ung juste volume in-4°, pour la societé Rouennoise de Bibliophiles, qui en a livré au publicque une cinquantaine de coppies, dont aulcunes sont encores à vendre en la bouticque du sieur le Brument, libraire de ladicte societé à Rouen.

J'espere, Monsieur, que vous vouldrez bien reparer cest involontaire oubly.

Et vous prye croire à la passion qui me faict estre avecque

devouement, en vous baisant humblement les mains, Monsieur, vostre plus respectueux serviteur et frere en Jhesus-Christ.

Antoine CORNEILLE.

Relligieux Augustin,
Prebstre, Curé de Sainct Martin de Freville.

Le Fabuliste Ehrler. — Voici une amusante anecdote racontée par notre confrère Ch. Monselet dans une de ses dernières chroniques de l'*Événement :*

« Notre spirituel collaborateur Louis Leroy a été un peintre avant d'être un homme de lettres. Puis, sa vue ayant baissé, il a dû observer les choses et les êtres de plus près, de très-près, si bien qu'il a été obligé de remplacer ses yeux par un lorgnon et son pinceau par une plume.

Quelques-uns d'entre nous se souviennent d'un tableau de Louis Leroy qui obtint un grand succès d'hilarité et qui avait pour titre : *Un Sermon sur la tempérance.*

Cette toile représentait une assemblée de chats écoutant les exhortations d'un mâtin. Le drôle à longs crocs prêchait la sobriété, tout en ayant derrière lui une grande quantité de victuailles accrochées à un garde-manger.

Comme explication à ce sujet, le futur rédacteur de l'*Événement* avait mis au livret les vers suivants, qu'il avait attribués à un fabuliste allemand de son invention :

Les yeux écarquillés, le nombreux auditoire
Admirait de Noiraut le talent oratoire;

Le jeûne aux plus ventrus
Paraissait plein de charme.
Cependant un intrus,
Glouton comme un vieux carme.
Prolétaire affamé, jalousait la pitance
Du saint prédicateur qui prêchait l'abstinence,
Et disait dans sa barbe, avec un air piteux :
« *Mein Gott!* que ventre plein prêche bien ventre creux !

(*Traduit de l'allemand de Carll Ehrler.*)

Pendant deux mois, la presse allemande ne fut occupée qu'à des recherches dans ses Universités pour découvrir ce Carll Ehrler. »

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 22 — 30 NOVEMBRE 1878

SOMMAIRE.

Académie française. — Après l'Exposition. — Histoire d'un bigame. — Bibliographie : la Clef du *Troisième-Dessous*. — Théâtres : *Montjoye*, *la Navette*. — Nécrologie : Hippolyte Lucas.

Varia. — Les Rois à l'Exposition. — L'*Horace* de Jules Janin. — La Mort de Baudin. — Les Noms de baptême. — La Vie de province. — Une Lettre de Victor Hugo.

Variétés.

ACADÉMIE FRANÇAISE. — La docte assemblée vient de procéder à l'élection d'un immortel nouveau en remplacement de feu M. de Loménie. Un seul candidat ayant des chances sérieuses, M. Taine, s'était cette fois présenté ; aussi a-t-il été nommé sans conteste et

au premier tour de scrutin. Ce n'est pas qu'il plût à tout le monde; son dernier livre, sur les *Origines de la Révolution*, lui avait aliéné les libéraux de l'Académie, et l'on sait qu'au dehors, ce remarquable ouvrage avait également soulevé contre son auteur les récriminations de certains de ses meilleurs amis. Le parti légitimiste de l'Institut — car il y a dans l'illustre corps académique des distinctions de partis aussi vivement marquées que dans les assemblées politiques — n'était pas non plus très-bien disposé pour Taine, qu'il considère comme un libre penseur et, mieux encore, comme un athée. Malgré tout, la grande supériorité intellectuelle et littéraire de M. Taine, devait forcer l'entrée du palais sévère que gardent les deux immuables lions placés à chacune de ses portes, et il a enfin été admis à venir s'asseoir désormais sous l'auguste coupole.

L'Académie était d'ailleurs singulièrement réduite le jour de ce vote important (14 novembre). Il n'y avait que vingt-six académiciens présents; étaient absents : MM. le duc d'Aumale, de Champagny, Duvergier de Hauranne, de Falloux, de Laprade, Littré, Mignet, Émile Ollivier, de Sacy, V. Sardou. A ce chiffre ajoutons MM. Henri Martin et Renan, qui, n'étant pas encore reçus, ne peuvent prendre part aux votes. La majorité exigée, sur vingt-six votants, était donc de quatorze et voici comment se sont réparties les voix des électeurs présents :

MM.	Taine.	20 voix.
	Ed. Fournier. . .	4
	Leconte de Lisle.	1
	Bulletin blanc. . .	1
Total.		26 voix.

Notre érudit et aimable confrère Édouard Fournier se présentait non pas pour faire échec à M. Taine, mais simplement afin de prendre rang pour l'avenir. Il a eu pour lui, cette fois, les voix de MM. Augier, Feuillet, Legouvé et Sandeau. Quant à M. Leconte de Lisle, la voix de Victor Hugo lui est demeurée fidèle; enfin le bulletin blanc a été mis dans l'urne par M. le duc de Noailles.

Le fauteuil de M. Taine est le dix-septième dans l'ordre académique. C'est avec le onzième, qui est actuellement celui de M. Legouvé, le fauteuil qui compte le plus de titulaires. Le nouvel élu en est le quinzième occupant : parmi ses quatorze prédécesseurs il faut citer d'Alembert, Portalis, Étienne, Laya, Charles Nodier et Mérimée.

M. Hippolyte-Adolphe Taine arrive assez jeune à l'Académie. Il vient, en effet, d'accomplir seulement sa cinquantième année, étant né le 21 avril 1828.

Après l'Exposition. — Voici, sur les résultats de cette grande et pacifique manifestation internationale,

quelques détails statistiques intéressants que nous avions promis à nos lecteurs.

La recette totale produite par les entrées payantes à l'Exposition s'élève à 12,653,746 francs. La recette correspondante de l'Exposition de 1867 ayant été de 9,830,369 francs, c'est donc une différence de 2,823,377 francs en faveur de l'Exposition de 1878. Si l'on additionne maintenant le chiffre des entrées payantes avec les gratuites, on arrive à un total de 16,032,725 entrées pour toute la durée de l'Exposition, soit une moyenne de 82,643 par jour, sur lequel chiffre les entrées payantes sont représentées par 65,408 francs.

Il avait été donné en 1867, aux soldats, ouvriers, élèves des écoles, etc., 400,000 entrées gratuites; cette année les entrées gratuites se sont élevées au chiffre de 950,000, soit 550,000 de plus qu'en 1867; elles se répartissent de la manière suivante :

Ouvriers de Paris	500,000
Ouvriers des départements et de l'étranger . .	250,000
Soldats et élèves des écoles	200,000
Total . . .	950,000

Quant à l'affluence des visiteurs étrangers, elle a été surtout considérable pendant les derniers mois. Les premiers avaient été relativement faibles comme résultat. Voici d'ailleurs un tableau sommaire des arrivées des étrangers, établi par la préfecture :

Époque la plus faible :

Du 1er au 8 mai	5,757	arrivées
Du 9 au 18 —	7,808	—
Du 19 au 28 —	6,477	—

Époque la plus forte :

Du 27 août au 5 septembre	17,223	arrivées
Du 6 au 15 septembre	18,338	—
Du 16 au 25 septembre	17,962	—

On constatait, au 1er novembre, qu'il était venu pendant l'Exposition 203,157 étrangers à Paris. Dans ce nombre ne figurent pas les habitants des départements français; on a également décomposé par nationalité les étrangers compris dans le nombre ci-dessus. Les Anglais, comme plus voisins, y sont en majorité ; il en est venu 58,916 ; puis viennent les Belges, 28,830 ; enfin les Allemands, qui n'ont cependant pas exposé, sont arrivés au nombre de 21,778. Il y a eu 14,968 Italiens et 1,409 Mexicains, pas moins de 81 Chinois, 166 Japonais, 83 Persans, 69 Océaniens, etc., etc.

Le mois de l'Exposition qui a été le plus fructueux comme recette est celui d'octobre, qui compte 2,925,330 visiteurs; le moins fructueux a été le mois de mai, qui en a vu l'inauguration et l'ouverture, et pendant lequel on a compté seulement 1,268,860 visiteurs.

Les théâtres ont, eux aussi, bénéficié de l'Exposi-

tion, et cela dans des proportions très-supérieures aux résultats obtenus en 1867, ainsi que le démontre le petit tableau qui suit :

Recettes supérieures à celles de 1867 :

	1867	1878	En plus
Opéra	1,147,183	2,082,667	935,483
Comédie française	763,866	1,241,990	478,125
Opéra-Comique. .	856,057	946,295	90,237
Vaudeville	317,889	396,114	78,225
Porte-St-Martin .	915,519	1,026,515	110,995
Gaîté	449,176	729,424	280,247
Folies-Dramatiques	177,344	607,383	430,039

Recettes inférieures à celles de 1867 :

	1867	1878	En moins
Odéon	292,851	251,538	41,311
Châtelet.	1,144,101	965,370	178,731
Variétés.	860,851	832,251	28,600
Gymnase	322,915	258,533	64,382
Ambigu.	323,966	259,349	64,616

En somme, les théâtres réunis ont encaissé en 1878 près de 2,500,000 francs de plus qu'en 1867.

Parlons enfin d'un nouvel attrait de curiosité offert aux étrangers par l'Exposition de 1878. Un ballon captif, exécuté d'après un nouveau système, par MM. Giffard et Gaston Tissandier, a été exploité par

ces habiles aéronautes, dans la cour du palais des Tuileries, pendant trois mois consécutifs. Ce ballon monstre n'avait pas coûté, dit-on, moins de 600,000 fr. Sur les trois mois en question, le ballon n'a pu, en raison des variations de la température, fonctionner que soixante-dix jours seulement. Pendant ces soixante-dix jours, la moyenne des ascensionnistes a été de 500 par jour, soit de 35,000 pour toute la durée de l'exploitation; enfin le nombre des ascensions s'est élevé au chiffre de 1,033. Le prix des ascensions étant de 20 fr. par personne, c'est, avec le prix des entrées dans l'enceinte de l'exploitation, fixé à 1 franc, un total de 840,000 francs qui a été encaissé par les entrepreneurs, lesquels ont ainsi couvert, et au delà, leurs dépenses et cela d'autant mieux, qu'après la clôture des ascensions ils ont loué leur ballon à des Anglais qui vont en tirer, à leur tour, un fructueux parti au delà du détroit.

Il faut bien s'attendre maintenant à ce que l'Exposition, si grand qu'ait été son succès, donne lieu à des critiques rétrospectives qui ont, d'ailleurs, déjà commencé. Nous recevons, en effet, une forte brochure que vient de publier Dentu, sous ce titre : *Après l'Exposition : Boutades, etc.*, et signée de deux écrivains compétents, qui ont cru devoir se dérober sous les pseudonymes de Roger Néol et Léon de Stavila. Ce sont deux hommes d'esprit qui ont réuni, en près de cent pages, un certain nombre de récriminations dont

plusieurs sont très-justes, mais dont beaucoup aussi sont puériles et ne valaient pas l'honneur d'être rééditées. Il y a toutefois de piquantes révélations dans cette acrimonieuse brochure, qui a, en outre, le mérite d'avoir paru avant toutes les autres.

Histoire d'un bigame. — Un curieux procès vient de se terminer devant la Cour d'assises de la Seine. Il s'agit d'un sieur Hougron, accusé de bigamie, et qui avait en effet épousé successivement deux femmes qui sont toutes les deux bel et bien vivantes. Il avait donc, un beau jour, quitté la première et avait été épouser la seconde en Angleterre, où la législation relative à la conclusion des mariages offre beaucoup plus de facilités que chez nous. Mais le point particulier de l'affaire, c'est que cette seconde femme, Mlle de Katow, savait parfaitement en épousant Hougron qu'il était marié et que sa première femme existait quelque part!

Il était arrivé ceci : Mlle de Katow, appartenant à une bonne famille russe et se trouvant enceinte du fait de Hougron qu'elle croyait libre, lui avait demandé de l'épouser. Force fut bien à celui-ci d'avouer qu'il était marié. Qu'allait donc devenir Mlle de Katow et qu'allaient penser de sa conduite sa famille et ses amis ?... « Quand j'appris qu'il était marié, dit-elle dans sa déposition devant le tribunal, je crus que tout était perdu pour moi. Que faire ? J'avais habité l'Angleterre, et je savais ce

qu'était le mariage anglais, très-simple, et qui peut être fait en deux jours. Je parlai donc à M. Hougron d'un mariage simulé pour satisfaire ma mère et ménager ma famille, mais sans valeur légale. Il n'a pas su me refuser. Nous sommes allés à Londres; nous avons obtenu une licence de publication. Deux jours après, nous étions mariés. Ma mère était enchantée. »

Ainsi tous deux avaient accompli cet acte sacré du mariage, seulement pour la forme, et sachant très-bien que leur union était illégale et nulle.

Devant la Cour, l'époux bigame est défendu par Me Lachaud, qui vient soutenir, avec son talent habituel, que le second mariage contracté à Londres par Hougron n'est pas valable, et que par conséquent il n'y a point bigamie. Singulier moyen de défense, s'il était admissible! Car enfin, la loi ne reconnaît jamais la validité d'un second mariage tant que le premier existe, et l'on pourrait facilement, en se basant sur une pareille raison, se remarier indéfiniment, sous le prétexte que le premier mariage seul est valable! Le meilleur motif invoqué ensuite par Me Lachaud, et qui a fait acquitter son client, c'est que Mlle de Katow savait parfaitement à quoi s'en tenir sur la validité de son mariage, et qu'elle n'ignorait pas que sa célébration n'était qu'un pur simulacre destiné à sauver les apparences et à lui procurer l'illusion de la réalité. Me Lachaud a lu à ce sujet la curieuse lettre suivante, adressée par Mlle de Katow à

son pseudo-mari, lettre qui a achevé de désarmer les juges par sa spirituelle originalité :

« Samedi matin, 8 heures.

« Bonjour, mon cher matérialiste, avez-vous bien dormi? Quant à moi, je me lève avec un mal de tête affreux et je me réfugie dans votre souvenir pour échapper à sa tyrannie pendant un moment. Savez-vous bien que je me suis presque fâchée contre vous hier soir? J'en ai ri toute seule, une fois rentrée dans la chambre bleue. Que voulez-vous? Il est certaines choses auxquelles il ne faut pas toucher, sous peine de me faire crier.

« Nous ne reviendrons plus là-dessus, n'est-ce pas? Laissez-moi ma foi; laissez-moi l'espérance qui me console et qui me soutient. Elle est peut-être romanesque, mais elle est si consolante que je désire mourir bercée par ses promesses. Connaissez-vous l'histoire de cet homme qui avait entendu raconter qu'il y avait un oiseau bleu qui était l'oiseau des rêves, celui qui donnait à son possesseur tous les bonheurs, toutes les richesses? Il partit un jour à sa recherche ; il était jeune et fort, il traversa tous les pays. Partout il demandait : « Avez-vous vu l'oiseau bleu ? » Les uns se moquaient de lui; d'autres lui disaient, en se moquant de lui : « Il était là, il s'est évadé il y a un instant. » Un soir d'hiver, il revint ; il était vieux et brisé, et portait soigneusement sur son cœur un oiseau. « C'est l'oiseau des rêves », dit-il à ceux qui l'interrogeaient. « Mais c'est un moineau », s'écria un des arrivants qui avait mieux vu. Le vieillard haussa les épaules; le moineau se mit à pépier. « Comme il chante! disait-il, le paradis m'ouvre ses portes. Ses anges font résonner leur harpe. — Il est fou! dit le chœur. — Il est heureux, répondit un passant, il croit. Son erreur est devenue pour lui la plus merveilleuse des réalités. » Ainsi de moi. Vous avez beau vouloir me per-

suader que je chéris une erreur, vous ne me persuaderez jamais.

A ce soir, huit heures, cher Émile. Recevez, avec mes meilleures pensées, l'assurance de ma sincère affection.

« MATHILDE. »

Après quoi M. Hougron a été mis en liberté sans que le tribunal ait décidé, par exemple, avec laquelle de ses deux femmes il lui était permis d'aller vivre!...

BIBLIOGRAPHIE. — *La Clef du* TROISIÈME DESSOUS. — Sous ce titre, *le Troisième Dessous*, M. Jules Claretie vient de publier chez Dentu un roman qui avait d'abord paru en feuilleton dans le journal *le Temps*. C'est une œuvre très-étudiée et surtout très-littéraire, comme toutes celles qui sortent de la plume brillante qui l'a signée. La scène en est placée dans le monde des théâtres et des arts, que par métier l'auteur voit tous les jours de près, et auquel il a emprunté ses types principaux, les peignant pour ainsi dire d'après nature. Quelques-uns sont même tout à fait ressemblants, bien que dissimulés sous un nom fictif; d'autres se reconnaissent à un trait de caractère ou d'esprit; presque tous enfin ont été *vus* par l'auteur avant d'être mis en scène par lui. C'est donc le charme, la variété, et surtout la vérité des détails qui font du *Troisième Dessous* une œuvre de haute valeur et lui donnent son principal attrait.

Il nous a paru, en conséquence, à la fois curieux et utile d'indiquer à nos lecteurs quels personnages réels

l'auteur avait eus en vue en écrivant son livre, et même à quelle circonstance de leur carrière il avait voulu faire allusion dans certains épisodes qui ont été plus particulièrement remarqués.

Nous commencerons par les comédiens.

Jacques Roquevert, le vieil acteur, « qui n'avait point quitté le théâtre, mais que le théâtre avait quitté », c'est physiquement Bocage. Sa dernière représentation est celle du créateur d'*Antony* jouant la *Tour de Nesle* à Belleville. Sa mort est celle de Deburau se barbouillant le visage de farine pour donner une suprême leçon à son fils ; son enterrement est l'enterrement même, encore si récent, de Laferrière.

Le bonhomme *Brécheux*, le directeur de théâtres, est un ressouvenir du légendaire Bignon, avec des traits pris çà et là dans les aventures de quelques impresari malheureux de ces derniers temps.

L'histoire du concours d'*Hélène Gervais* au Conservatoire est absolument celle de Mlle Patry, la Néméa du *Tour du Monde* à la Porte-Saint-Martin.

La « petite » *Esther Lévy* a beaucoup de traits de Mlle Clotilde Colas, qui fit aussi « sa vente » comme elle.

Clotilde Verrier, l'Algérienne, c'est physiquement la pauvre et regrettée Tallandiera, du Gymnase ; d'autres comédiennes de ce temps ont aussi servi de modèles pour son portrait.

Pépézut, l'acteur qui croit qu'on va l'*enlever* chaque soir, est un des anciens jeunes premiers du Palais-Royal, jadis célèbre pour ses prétendues bonnes fortunes.

Gardonne, l'acteur amoureux de la campagne, des arbres verts, etc., a la même passion que l'excellent Gabriel Marty, du Théâtre-Historique.

Le *Souffleur* est calqué sur un des souffleurs d'un théâtre de genre.

Mme Pornic, lisez *Judic*.

La petite *Claudine* et *Louis Duret*, par bien des traits de leur caractère et de leurs allures, rappellent des souvenirs du ménage éphémère de Céline Chaumont et de feu son mari l'acteur Lefort.

M. Pierron n'est autre que M. Monrose, ancien sociétaire de la Comédie française, aujourd'hui professeur au Conservatoire.

Saint-Yves, « qui a aimé des Moscovites », rappelle par certains traits Bressant en Russie et Berton le père, mais le tout assez vaguement.

La « grosse voix » à la séance du Conservatoire est celle de M. Ambroise Thomas; le président de la commission des auteurs, lorsque Brécheux s'y présente, est M. Auguste Maquet.

L'opérette sur *Guillaume Tell*, que joue Brécheux sur son théâtre, a dû un moment être écrite par M. Albert Millaud.

Enfin le café-concert, où viennent échouer dans les dernières pages du livre, Pépézut et Duret, est un café-chantant très-célèbre au Havre.

Voici maintenant le peintre *Philippe Marsy*, pure invention de l'auteur, ainsi que sa femme ; mais sa peinture rappelle à la fois la manière d'Henner et les sujets de Jules Lefèvre, deux amis particuliers de l'auteur.

Le sculpteur *François Charrière* est un amalgame d'un peintre célèbre, ancien prix de Rome tombé, qui vit toujours, et du sculpteur Carpeaux.

Lucy Vaughan, la belle comédienne anglaise en qui Charrière trouvait sa Vénus, est Alice H.....d.

La *Table d'hôte de Mme Pulchérie* est peinte d'après nature. Elle est très-célèbre dans le quartier des Martyrs.

Le *Restaurant du père Antoine*, « un des derniers asiles de la paternité dans l'hôtellerie, » est très-connu de tous les peintres petits et grands : c'est la fameuse fruiterie du père Joseph.

Les *Trivialistes* sont le nom porté à Berlin par toute une école de peinture qui affiche les « hideurs » et les trivialités. Tous les peintres adeptes de cette école qui figurent dans le livre, Baloche, Leménil, Cordier, ne sont pas des portraits, mais seulement des souvenirs ; l'auteur les a tous plus ou moins connus, et de chacun il a gardé un trait saillant qu'il a donné à ses types.

Florent Foubertaille, « Plus-fort-que-Glück », comme il s'intitule lui-même, est un des nombreux musiciens de l'avenir, très-faciles à copier d'après nature, parce qu'on les rencontre un peu partout.

Les funérailles de Marsy sont la reproduction exacte de celles de François Bazin, l'auteur du *Voyage en Chine*, mort au commencement du mois de juillet dernier.

Enfin le mot de Pépézut : « Je ne peux pas dire cela, je ne le pense pas, » est exactement historique et a été dit par M. Mounet-Sully.

THÉATRES. — *Montjoye*. — Le Vaudeville vient de reprendre avec un vif succès cette jolie comédie qui provient du répertoire du théâtre du Gymnase, où elle avait été représentée pour la première fois le 24 octobre 1863. Bien que le dénoûment en soit enfantin et ne réponde pas aux promesses des premiers actes, *Montjoye* est cependant l'œuvre de théâtre la mieux venue et la plus complète de M. Feuillet. La distribution actuelle de sa pièce lui a encore donné aujourd'hui un intérêt nouveau, dû surtout à la prise de possession du rôle principal par M. Adolphe Dupuis.

Voici la distribution de la pièce aux deux théâtres :

	Gymnase	*Vaudeville*
	—	—
Montjoye	MM. Lafont	Ad. Dupuis
Roland (son fils)	— Dieudonné	Dieudonné

Saladin	MM. Landrol	Delannoy
Tiberge	— Kime	Parade
Lajaunaie	— Blaisot	Boisselot
Sorel	— P. Berton	P. Berton
Mis de Rio-Velez	— Francés	Joumard
Henriette	Mmes Fromentin	Fromentin
Cécile	— Delaporte	Bartet
Mise de Rio-Velez	— Nancy	de Cléry
Une rosière	— Chaumont	Stairs

Des créateurs de la pièce, trois sont morts : Lafont, Kime, en dernier lieu pensionnaire de la Comédie française, et cette jolie Mlle Nancy qui fut un moment, et un si court moment, admirée pour sa grâce et sa beauté, surtout à la Porte-Saint-Martin. Restent encore de la création MM. Dieudonné et Berton, qu'on a retrouvés, après quinze ans écoulés, aussi jeunes et brillants qu'au premier jour, et Mme Fromentin, toujours grande dame dans le personnage de la femme de cet odieux Montjoye. Le petit rôle de la rosière, un rôle épisodique de quelques lignes, était rempli en 1863 par Mlle Céline Chaumont, alors au début de sa carrière, et qui est devenue depuis une étoile de première grandeur dans les théâtres de genre. Citons enfin Mlle Bartet, qui joue avec une finesse et une distinction exquises le personnage de Cécile, la fille de Montjoye, et dont la place, comme on dit en style consacré, est marquée à la Comédie française.

Quant à M. Adolphe Dupuis, qui arrive de Russie,

et qui n'a pas paru depuis plus de dix ans sur une scène de Paris, il nous est revenu avec un talent complet de grand premier rôle. Lui seul pouvait reprendre avec cette autorité le personnage si difficile de Montjoye, et ce remarquable comédien y a obtenu un immense et légitime succès.

On sait que M. Dupuis est le fils de l'ancienne sociétaire de la Comédie française Rose Dupuis, qui débuta à ce théâtre en 1813, et qui vit encore aujourd'hui. Sa sœur, décédée récemment, avait épousé le célèbre sociétaire Geffroy.

La Navette. — Voici une toute petite pièce, récemment représentée au Gymnase, et qui fait plus parler d'elle que beaucoup de longues et lourdes comédies avec leurs cinq actes et leurs quinze tableaux. Son auteur, M. Henry Becque, est un écrivain dramatique intermittent, mais convaincu, et qui ne livre pas ses œuvres au hasard. Cette *Navette*, sans en avoir l'air, est une comédie remplie d'observation et d'esprit, qui n'a que le tort de se passer dans un fort mauvais monde, et même des plus répugnants. Il s'agit d'une petite dame, d'assez bas étage, qui change et rechange d'amant de cœur et d'amant sérieux aussi prestement que l'escamoteur fait passer sa muscade. On parle là dedans un langage qui a son parfum spécial de mauvaise odeur, et l'on se demande pourquoi l'homme de

véritable talent qui a signé cette étude de mœurs d'un réalisme si exact ne l'emploie pas à nous donner quelque bonne et sérieuse comédie qu'il est si parfaitement capable d'écrire.

Nécrologie. — *Hippolyte Lucas.* — Cet érudit et sympathique écrivain vient de mourir à l'âge de soixante et onze ans. Il y avait bien longtemps déjà que sa santé déclinait et que l'affaiblissement progressif de ses forces faisait prévoir un triste et prochain dénoûment.

Né à Rennes en 1807, Hippolyte Lucas appartenait à une ancienne famille de robe, et c'est par l'étude du droit qu'il a d'abord commencé sa carrière. Mais il avait peu de goût pour la jurisprudence, et il se jeta bientôt dans le journalisme. Il aborda un peu plus tard le théâtre et se fit une spécialité par les adaptations à nos scènes françaises des pièces les plus célèbres du théâtre espagnol. On se souvient encore du *Médecin de Son Honneur*, du *Tisserand de Ségovie*, etc.

Comme journaliste, Hippolyte Lucas fut successivement et pendant de longues années rédacteur théâtral, puis littéraire, du *Siècle*. Il était bienveillant à tous et il ne se fit jamais d'ennemis dans une situation où il est si facile d'en conquérir beaucoup. Cet écrivain distingué, qui était depuis longtemps bibliothécaire à l'Arsenal, laissera un bon et durable souvenir comme honnête homme et comme fin lettré.

VARIA. — *Les Rois à l'Exposition.* — Nous avons eu moins de souverains à l'Exposition universelle de 1878 qu'à celle de 1867. Les journaux monarchistes en triomphent, croyant par là humilier les journaux républicains, qui, eux, s'en frottent les mains et disent bien haut que le manque de rois n'a pas empêché le grand succès de l'Exposition. On est donc satisfait des deux côtés, ou du moins on paraît l'être. Nous n'avons pas, on le sait, à nous prononcer dans la question, mais ce petit débat nous a remis en mémoire la chanson suivante, qui remonte à 1867, et que l'*Intermédiaire* a donnée récemment. Elle pourra paraître un peu vive, mais les onze années qui nous séparent du jour où elle a été écrite en rendent la publication plus facile :

LES ROIS A L'EXPOSITION

Air : *T'en souviens-tu...*

Venez chez moi ! venez, rois de la terre !
Le table est mise et les vins sont frappés ;
Le jeu, l'amour, tout est prêt pour vous plaire ;
Les seins sont nus et les dés sont pipés.
Viens, roi des Grecs, Paris vaut bien Athène,
La Maison-d'Or vaut bien le Parthénon,
Et tu verras si notre Belle Hélène
A ce qu'il faut pour mériter son nom.

Viens, héritier du trône d'Angleterre,
Viens ! on t'attend ce soir au cabaret :
Le cocodès y remplira ton verre,

Et la cocotte y viendra boire après !
Dans le palais où régna ton grand-père,
Viens, Léopold, souper chez l'Empereur !
L'hôte est joyeux, il boit à ton beau-frère,
Puis, galamment, il te dit : « Et ta sœur ? »

Viens, puissant tzar ! De la Pologne en larmes
Tu n'entends plus le sourd gémissement.
J'ai mis pour toi mes filles sous les armes :
Belle est Schneider, plus belle est Montaland !
Viens, roi Guillaume, et pose au vestiaire
Ton ceinturon, ton casque et ta fierté !
Pour toi, Menken va lâcher Dumas père,
Et par Cora tu seras débotté !

. . . . . .

François, qui ceins un double diadème,
Tu n'étais pas à Sadowa ! Mieux vaut
Être à Mabille, et dans notre bohème
Assurément tu seras un héros.
Il manque encore un Bourbon à la fête :
Viens, Isabelle ! et vive la gaîté !
Tout l'escadron des cent-gardes s'apprête
A faire honneur à Votre Majesté.

Oui, venez tous, grands sabreurs, fiers sicambres,
Princes en rut, Jocrisses couronnés !
Faites cortége à « l'homme de Décembre »,
Et vautrez-vous aux bras de nos Phrynés !
Des gens naïfs, en ce siècle sceptique,
Gardent encor ton culte, ô royauté !
En se flattant que ton prestige antique
Rajeunirait avec la Liberté.

Vous n'êtes plus, Majestés en détresse,

Bonnes qu'à boire et qu'à faire l'amour.
Rois bambocheurs, hâtez-vous, le temps presse,
La royauté n'a peut-être qu'un jour.
Çà, vautrez-vous dans votre auguste fange,
Hohenzollern, Romanoff et Cobourgs,
Bragance, Habsbourg, Brunswick, Savoie, Orange!
Les rois s'en vont! — Battez aux champs, tambours!

Un détail assez piquant, c'est que l'auteur de ces couplets est devenu depuis lors un homme sérieux, qui a été appelé, dans les hautes fonctions administratives qu'il a tenues successivement sous des ministres de diverses nuances, à défendre solennellement les grands principes sociaux, menacés par les rimeurs de chansons subversives.

*L'*Horace *de Jules Janin.* — La Librairie des Bibliophiles vient d'ajouter à la publication des *Œuvres diverses* de Jules Janin une réimpression de sa traduction d'Horace, dont la première édition remonte déjà à 1860. Cette édition nouvelle est la cinquième : la première parut chez Hachette, en un volume in-32, format des elzevirs; la seconde vit le jour l'année suivante, dans le même format; la troisième, in-18 jésus, est de 1865, et la quatrième date de 1871. Quelques exemplaires de la première édition, aujourd'hui rarissime, furent enrichis de dédicaces en vers dont M. Alex. Piedagnel nous a conservé quelques-unes dans sa *Biographie de Jules*

Janin, publiée l'an dernier chez Sandoz et Fischbacher. Voici les plus intéressantes de ces dédicaces :

A Monsieur le président Huet
(son beau-père).

Je viens vous présenter en son habit français
Un Latin de l'ancienne Rome ;
Auprès de vous qu'il ait accès
En qualité de galant homme.
Vous aimerez sa bonne humeur,
Son cœur droit et son âme tendre ;
Il fut plein de sens et d'honneur :
Vous êtes faits pour vous entendre !...

A Monsieur Villemain.

Il vous apprit l'art d'écrire et de plaire,
A mêler l'utile au charmant ;
Vous nous apprenez maintenant
L'art du courage et de bien faire.

A Monsieur de Pontmartin
(en lui envoyant sa traduction).

Prenez-la, mon ami, vous qui valez mieux qu'elle.
Pourquoi ? me direz vous. — Vous êtes plus fidèle !...

A Madame Ristori.

Fille des vieux Latins de Rome et de Corneille,
En lisant ces échos d'un esprit tout romain,
Tu diras : Ces accents ont frappé mon oreille,
Et j'ai porté ma lèvre à cette urne d'airain !...

Enfin, la veille de la mise en vente de la première édition (10 avril 1860), Jules Janin, causant avec son futur biographe, improvisa gaiement à son adresse le quatrain que voici :

Piedagnel
Ne fera pas le pied de grue
Au devant de l'*Horace*, édition incongrue,
Dans laquelle l'abeille a laissé peu de miel !...

La Mort de Baudin. — C'est le *Figaro* qui nous donne la version suivante et inédite de la mort tragique de ce représentant du peuple, en 1851, que l'*Histoire d'un crime*, de Victor Hugo, et une récente déclaration du député Bonnet-Duverdier viennent de remettre en lumière :

« Il n'est pas vrai que Baudin ait dit :

« Vous allez voir comment on meurt pour vingt-cinq « francs ! »

« Voici la vérité vraie :

« Un détachement du 19e léger, conduit par un capitaine et accompagné de M. le sous-intendant militaire Marulaz, qui se rendait en mission à Vincennes, se trouvait en face d'une barricade, rue de Cotte, et s'apprêtait à l'enlever, lorsque les représentants montagnards Schœlcher, Madier de Montjau et Baudin vinrent se jeter au milieu des soldats, en les invitant à ne pas tirer sur le peuple.

« Baudin, tournant le dos à la barricade, parlemen-

tait avec M. Marulaz. Un des insurgés, voyant sans doute à bonne portée l'uniforme brodé du sous-intendant militaire, lâcha son coup de fusil. Baudin tomba, frappé d'une balle qui, entrée par la nuque, sortit par le nez. Ce sont les soldats du 19e léger qui le reçurent dans leurs bras et le prirent, en raison de son écharpe tricolore, pour un commissaire de police.

« M. le baron Marulaz, aujourd'hui intendant militaire de la deuxième section du cadre de réserve, peut attester la véracité de ce récit. »

Les Noms de baptême. — On sait qu'une loi de 1803 ne permet comme noms de baptême que ceux qui se trouvent dans le calendrier ou appartiennent à l'histoire. Mais cette loi, qui avait sa raison d'être dans la manie qu'on eut, à un certain moment, de donner des noms étranges à ses enfants, est depuis longtemps tombée en désuétude. Il s'est pourtant trouvé dernièrement un maire, trop fidèle observateur de la loi, qui n'a pas voulu admettre le prénom d'*Aramis*. A ce propos M. Sarcey nous raconte une anecdote toute récente :

« Un père de famille, qui habite rue de Fleurus (VIe arrondissement), s'en va, il y a quelques mois, à la mairie déclarer la naissance d'une fille.

« Quel prénom donnez-vous à l'enfant? demande le préposé aux naissances.

— Odette, Monsieur.

— Pardon, Monsieur, vous ne pouvez donner ce nom à votre enfant.

— Pourquoi cela ?

— Il n'est pas dans le calendrier.

— Je vous ferai remarquer, Monsieur, que je m'appelle Odon ; je désire que ma fille ait le même prénom que moi. Le féminin d'Odon se trouve être Odette. Voilà pourquoi j'insiste.

— Donnez-lui en ce cas le nom d'Odille ; mais, je vous le répète, Odette n'est pas dans le calendrier.

— Mais Aristide..., César..., Numa..., ne se trouvent pas davantage dans le calendrier, et cependant...

— Ah ! ce sont des noms historiques. Vous avez le droit de choisir un nom dans l'histoire, si bon vous semble.

— Eh bien ! en ce cas, permettez-moi de vous faire observer qu'Odette rentre dans cette dernière catégorie. Odette est le nom de la maîtresse de Charles VI.

— Vous en êtes certain ?

— Vous pouvez vous en assurer en allant voir à l'Opéra l'ouvrage d'Halévy.

— Cela est différent... je ne savais pas. Je m'en vais en référer à mon chef de bureau.»

Le brave plumitif se rend effectivement dans la salle voisine, et par la porte entr'ouverte le père de famille entend le dialogue qui précède se renouveler. Mais cette fois les rôles sont intervertis, et c'est le plumitif,

qui, écrasant son chef de bureau, s'écrie avec triomphe :

« Mais, Monsieur, c'est le nom de la maîtresse de Charles VI, d'après Halévy.

— Oh ! du moment qu'Halévy... Voilà qui est différent. Vous pouvez inscrire ce prénom. »

Tant mieux ! car il eût été vraiment dommage que cette jeune enfant fût privée du nom d'Odette, qui est un des plus doux et des plus gracieux que nous connaissions.

Et savez-vous bien aussi que, si l'on appliquait à la rigueur la loi de 1803, on ne pourrait s'appeler *Arthur*, pas plus que *Oscar*, *Jenny* ou *Nathalie*, parce que ce ne sont ni des noms du calendrier, ni des noms historiques?

Citons encore, à ce propos, la boutade suivante de Léon Gozlan sur les noms de baptême, que reproduisait dernièrement un de nos confrères :

« Lorsque Racine fit *Esther*, dit Léon Gozlan, les dames de la cour s'empressèrent d'appeler de ce nom, fort peu chrétien pourtant, la plupart des filles dont elles furent mères. De là cette prodigieuse quantité de marquises Esther de..., de comtesses Esther de..., de duchesses Esther de..., qu'on rencontre dans les mémoires du temps. Rousseau popularisa avec sa *Nouvelle Héloïse* les noms de Julie et de Claire. Au XVIIIe siècle, une première fille s'appelait Julie, la seconde Claire. Baculard d'Arnaud eut la gloire de répandre, à la faveur de

ses mauvais romans, qui jouirent d'une célébrité phénoménale, comme la plupart des mauvais romans, les noms de Bathilde et d'Ursule. C'est à La Harpe qu'on doit toutes les Mélanie parisiennes. Mme Cottin mit les Mathilde à la mode, et Chateaubriand eut le triste privilége de baptiser du nom d'Atala les filles des portiers. »

La Vie de province. — Le Sphinx de *l'Événement* vient de recueillir dans un numéro du *Progrès de la Côte-d'Or* un chapelet de faits divers qui en disent sur la vie de province beaucoup plus que tous les romans dont elle a été le sujet :

« Un rouleau de papier peint a été oublié samedi au bureau du journal ; il est à la disposition de la personne à qui il appartient. »

« Diverses contraventions ont été dressées pour infraction à l'arrêté municipal sur les décrotteurs, et pour embarras de la voie publique. »

« Une autre contravention a été dressée contre une domestique pour avoir jeté des eaux savonneuses dans la rue. »

« Avant-hier au soir, une femme de notre ville, qui souffrait depuis longtemps d'une maladie de l'estomac, s'est empoisonnée involontairement avec un calmant pris en trop grande quantité. Elle est décédée hier à onze heures du matin. »

« M. Nicolas Nuguet, vigneron à Gissey, a perdu environ 20 hectolitres de vin. On pense qu'il a mal ou pas fermé le robinet de sa cave. »

Tels sont les événements palpitants qui ont signalé toute une journée dans ce bon pays de Bourgogne. C'est à donner envie d'aller s'y reposer — pas trop longtemps — du tracas de la vie parisienne.

Une Lettre de Victor Hugo. — Nous empruntons la lettre suivante au curieux *Voyage dans un grenier* de M. Charles Cousin. Elle est adressée à Mme Émilie Guyon, qui était alors en représentations à la Porte-Saint-Martin :

A Madame Émilie Guyon

Marine-Terrace, 25 juillet 1855.

On me dit, Madame, que vous avez la bonté de savoir que j'existe, et on m'assure qu'un mot de moi aurait quelque crédit sur vous. Je fais semblant de le croire, parce que cela oblige mes vaillants amis de l'exil, et je prends la liberté d'appeler votre attention sur un brave Italien nommé Guarrini, qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre, et qui dans son malheur a pourtant le bonheur d'attendre quelque chose de vous.

J'habite ici l'île des tempêtes et des ténèbres ; mais de temps en temps je me rappelle votre apparition à Bruxelles, il y a trois ans. Le rayonnement de cette vision disparue illumine encore ma nuit, et vous êtes belle comme un rêve, Madame.

De temps en temps aussi le bruit d'un grand succès m'arrive ; j'écoute ce bruit : il prononce votre nom.

Continuez, Madame. Ayez la seule royauté qui existe pour nous. Portez votre double couronne de beauté et de talent ; et permettez-moi de mettre mes hommages à vos pieds.

VICTOR HUGO.

VARIÉTÉS

COPPÉIADES

Un de nos lecteurs, M. Henry Bergues, licencié ès lettres, à Grange-Canal, près Genève, nous adresse quelques pastiches très-réussis des poésies de MM. Coppée, Leconte de Lisle et Catulle Mendès. Voici les vers imitatifs du genre de M. Coppée ; nous donnerons les autres dans notre prochain numéro.

I

Char de côté.

Ils allaient voir souvent, dans leur char de côté,
Par les après-midi très-chaudes, en été,
Celle qu'ils appelaient « notre vieille cousine ».
Au long des chemins creux la jument limousine
Avait un amble doux, plein de sages lenteurs :
Comme un ressouvenir des chaises à porteurs

Qui les menaient au bal dans leurs jeunes années.
Ils fleuraient le parfum des personnes bien nées
Et fredonnaient des airs très-anciens, en mineur.

Je ne rencontre plus ce couple promeneur.

II

Fin de journée.

Elle est nonagénaire et fait de la charpie.
Dans le salon, et par sauts inquiets, sa pie
Cherche à déménager l'ouvrage du panier.
Or, sur un prospectus du chocolat Ménier,
Ses doigts affectueux font pleuvoir une neige,
Et le jeu continu de son calme manége
Entasse les flocons pour les blessés roumains.
— Elle est très-riche : elle a des bagues plein les mains,
Et s'évente avec un éventail de la Chine.
Elle fait son travail, comme toute machine,
Avec un espoir tiède, invariable et lent.

Je la vois tous les soirs ainsi, vêtue en blanc.

III

Dessin d'éventail.

Dans le cottage étroit, sous les pois de senteur,
Devant le boulingrin qu'a frisé le moteur,
Elle rêve parmi des flots de mousseline.
Quand elle ne dort plus, elle a la voix câline
Comme tous les enfants qui sont venus d'ailleurs.
Elle a des rires fins, énervants et bâilleurs.
Au pied de son hamac un flamant rose songe
Aux bords égyptiens que le flot du Nil ronge...
Zimrâk vient d'entr'ouvrir ses yeux clairs de démon.

Elle est veuve d'un roi nègre, qui fut Mormon.

IV

Marchand de cannes?

J'ai rencontré parfois ce vieillard en tramway.
Il était mis comme un bonhomme qui se vêt
Bourgeoisement et sans nul souci de la mode :
Sa jaquette en futaine et son gilet commode
Se nichaient dans les plis mobiles du manteau.
— Il s'en allait ainsi, tous les matins, très-tôt,

Chercher des aubépins bien droits le long des haies,
Et ses mains rouges, où le froid mettait des raies,
Savaient parmi les jets adroitement choisir.

J'ai su depuis qu'il les cueillait pour son plaisir.

V

Amour.

Son père était gardien d'un asile de nuit.
Dans la sombreur trop chaude et calme d'un réduit
Elle élevait, peut-être avec foi, des colombes.
O candeur excellente et divine, tu tombes,
Comme fait la rosée, où les nids vont chanter!
Sa douceur blonde était bien faite pour tenter
La foule des dormeurs étranges de son père.
Mais l'enfant qu'elle aimait venait dans ce repaire
A cinq heures le soir, ponctuel messager.

Il était frêle et rose, et garçon boulanger.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 23 — 15 DÉCEMBRE 1878

SOMMAIRE.

Élections à l'Institut. — L'Autopsie du duc de Praslin. — Lettres inédites de Berlioz. — A propos de l'Opéra. — Le Musée de la Comédie française. — Théâtres : *Le Fils naturel*. — Nécrologie : Raoul du Bisson, Thérèse Elssler, Ausone de Chancel.

Varia. — Un portrait d'Henri Monnier. — A travers les annonces. Variétés.

ÉLECTIONS A L'INSTITUT. — Il y a eu encore d'importantes élections, pendant la dernière quinzaine, dans deux classes de l'Institut : à l'Académie des beaux-arts et à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Il s'agissait, à l'Académie des beaux-arts, de remplacer François Bazin, compositeur de musique, mort au commencement de juillet dernier. Cinq candidats

étaient en présence, mais deux avaient seuls de sérieuses chances : MM. Saint-Saëns et Massenet. Il a donc fallu deux tours de scrutin pour arriver à un résultat définitif. Le nombre des votants était de 34 et la majorité absolue de 18.

		1er tour.	2e tour.
MM.	Saint-Saëns . .	13	13
	Massenet . . .	12	18
	Boulanger. . .	6	3
	Membrée . . .	2	»
	Duprato. . . .	1	»

M. Jules Massenet, l'auteur d'*Ève,* de *Marie-Magdeleine* et du *Roi de Lahore,* a donc été élu. Né le 12 mai 1842, il a aujourd'hui moins de trente-sept ans. Il entre à l'Académie des beaux-arts au même âge qu'Halévy. Il est en outre assez curieux de mentionner que, remplaçant François Bazin, Massenet avait été jadis élève de sa classe au Conservatoire, et que, sur la demande de ce professeur, il en fut exclu « comme insuffisant ! »

On a rappelé, à ce propos, que Cherubini, à qui Kalkbrenner avait adressé, en 1828, un jeune apprenti musicien, avait été plus clairvoyant sur ses destinées futures. Voici en effet la lettre, jusqu'à ce jour inédite que vient de publier M. Wekerlin, et par laquelle le célèbre pianiste recommandait à Cherubini le futur auteur d'*Hamlet* et de *Mignon :*

Paris, le 2 août 1828.

« Mon cher monsieur Cherubini,

« Le jeune homme porteur du présent billet me semble avoir des dispositions extraordinaires pour la musique et pour le piano, et vous me feriez un bien grand plaisir si vous étiez assez bon pour le faire inscrire pour le concours des places qui vont se trouver vacantes à l'École royale de musique. Il est fils d'un ancien professeur de Metz, et l'unique espoir d'une mère pauvre et âgée. Je sais combien vous êtes bon, et j'espère que cette dernière raison vous décidera à vous intéresser à M. Ambroise Thomas.

« Recevez l'expression de tous mes sentiments de la plus haute considération.

« Frédéric KALKBRENNER. »

— A l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il y avait lieu de pourvoir au remplacement de trois membres décédés : MM. Mac-Guckin de Slane, Joseph Naudet et Garcin de Tassy. Le nombre des candidats à ces trois fauteuils n'était pas de moins de neuf, et voici comment les voix se sont réparties.

Il y avait 36 votants ; la majorité était donc de 19.

Fauteuil de M. de Slane.

		Voix.	
MM.	Barbier de Meynard.	21	(élu.)
	Scheffer	13	—
	Wesher	1	—
	Bulletin blanc. . . .	1	—

Fauteuil de M. Naudet.

	Voix.
MM. Foucart	24 (élu.)
Alex. Bertrand . . .	11 —
Wesher	11 —

Fauteuil de M. Garcin de Tassy. Quatre tours de scrutin ont été nécessaires.

	1er tour.	2e tour.	3e tour.	4e tour.
MM. Scheffer. . . .	9	15	18	32 (élu.)
Lenormand . .	9	10	9	9 —
Weil.	7	7	8	1 —
Oppert	5	4	»	» —
Mas-Latrie . .	5	»	»	» —
Wesher. . . .	1	»	»	» —
Bulletin blanc.	»	»	1	» —

Deux des trois nouveaux élus sont professeurs au Collége de France : M. Barbier de Meynard est professeur de littérature et M. Foucart professeur d'épigraphie et d'antiquités grecques. Quant à M. Charles Scheffer, il est professeur à la faculté des lettres.

L'Autopsie du duc de Praslin. — Voici deux documents que nous avons lieu de croire absolument inédits, et qui démontrent une fois de plus que le duc de Praslin n'a point survécu, comme on l'a dit si souvent,

au crime horrible, et trop célèbre pour que nous y insistions ici, dont il se rendit coupable dans la nuit du 17 au 18 août 1847. « En effet, nous dit M. Frédéric Thomas, malgré toutes les précautions prises par la Cour des pairs de divulguer par la presse toutes les pièces du procès, le préjugé populaire persista à croire que le duc avait été soustrait non-seulement à l'ignominie de l'échafaud, mais encore aux tortures de l'empoisonnement, et que pendant qu'on jouait à Paris la comédie de ses funérailles, le duc de Praslin, bien vivant, traversait le détroit et se réfugiait en Angleterre. » Or, il est depuis longtemps hors de doute que le duc, ayant avalé la moitié d'une petite fiole contenant un mélange de laudanum et d'acide arsénieux, est mort à la maison de justice du palais du Luxembourg dans la matinée du 24 août 1847.

Les procès-verbaux qui suivent, rédigés après l'autopsie, lui servent de constatation authentique et officielle. L'original de ces documents se trouve déposé aux Archives nationales.

Procès-verbal dressé par M. Legonidec, juge d'instruction délégué à l'effet de constater l'autopsie du corps de M. le duc de Praslin.

L'an mil huit cent quarante-sept, le vingt-cinq août, heure de cinq de relevée,

Nous, Joseph-Frédéric-Eugène Legonidec, juge d'instruction

près le tribunal de première instance du département de la Seine,

Agissant en vertu et pour l'exécution de la délégation de M. le chancelier de France, président de la Cour des pairs, en date du jour d'hier;

Vu l'ordonnance, en date de ce jour, par laquelle M. le chancelier de France nous commet à l'effet d'assister à l'autopsie du cadavre du duc de Choiseul-Praslin, décédé en la maison de justice de la Cour des pairs, le vingt-quatre de ce mois, et à l'analyse chimique des matières à extraire dudit cadavre;

Accompagné de M. Boucly, procureur du roi près le tribunal de première instance du département de la Seine, avocat général à la Cour des Pairs;

Accompagné de MM. Gabriel Andral, Louis Rouget, Orfila et Tardieu, commis par l'ordonnance précitée de M. le chancelier de France, pour assister ou procéder à l'autopsie et à l'analyse indiquée ci-dessus;

Accompagné de Vincent Lacroix, commis-greffier assermenté;

Nous sommes transporté en la maison de justice de la Cour des pairs, où étant, M. Trévet, directeur de ladite maison, nous a, sur notre invitation, conduit dans un appartement composé de trois pièces, dans l'une desquelles il nous a présenté le corps du duc de Praslin, que nous lui demandions;

Ce corps étant dans un état de parfaite conservation, nous avons parfaitement reconnu le duc de Praslin, et, la constatation d'identité faite, nous avons invité MM. les docteurs à procéder en conformité de l'ordonnance de M. le chancelier de France,

Sur les ordres duquel le corps a été enlevé du lit où il reposait et porté dans la pièce d'entrée de l'appartement où nous sommes, appartement sis au second étage de la maison. Il a été posé sur une table apprêtée à l'avance, et de suite il a été soumis à l'autopsie.

MM. les docteurs ont extrait du corps le foie et l'ont placé

dans un bocal que nous avons immédiatement fermé et dont nous avons scellé l'ouverture à l'aide de cire ardente empreinte de notre sceau. Nous y avons ensuite attaché une étiquette indiquant l'origine de l'objet renfermé, et cette étiquette a été signée par MM. les docteurs, M. le procureur du roi, nous et le greffier.

L'estomac et quelques liquides extraits du même corps ayant été placés dans un autre bocal, ledit bocal a été fermé comme le précédent.

Dans un troisième bocal, MM. les docteurs ont placé l'intestin et les matières contenues dans l'intestin extrait du même corps.

Dans un quatrième bocal, ils ont déposé l'urine rendue pendant les derniers moments de la vie du duc de Choiseul-Praslin.

Ces bocaux ont été fermés comme les précédents.

L'autopsie étant terminée, nous avons clos le présent procès-verbal, que MM. les docteurs ont signé avec M. le procureur du roi, avec M. le directeur de la maison de justice, nous et le greffier.

Après lecture, signé, etc.

Procès-verbal de dépôt du procès-verbal d'autopsie.

L'an 1847, le 27 août,

Par-devant nous, J. F. E. Legonidec, juge d'instruction près le tribunal de première instance du département de la Seine,

Procédant en outre et pour l'exécution de la délégation de M. le chancelier de France, président de la Cour des Pairs, en date du 24 août présent mois et jours suivants;

Assisté de Vincent Lacroix, commis-greffier assermenté,

Est comparu M. Ambroise Tardieu, âgé de vingt-neuf ans, docteur en médecine, demeurant à Paris, rue de Seine, n° 70,

Lequel a déposé entre nos mains le rapport relatif à l'autopsie du cadavre du duc de Praslin, après l'avoir affirmé sincère et véritable.

En foi de quoi M. Tardieu a signé le présent procès-verbal avec nous et le greffier, après lecture.

Signé : LEGONIDEC, A. TARDIEU, LACROIX.

LETTRES INÉDITES DE BERLIOZ. — On vient de publier la *Correspondance* de Berlioz, homme fantasque et d'humeur bizarre, mais musicien éminent et dont le franc succès et la véritable popularité n'ont commencé, comme pour tant d'autres artistes célèbres, qu'après sa mort. Il y a vingt ans, en effet, on riait de pitié aux rares auditions de la *Damnation de Faust*, qu'on traitait de folie musicale, et aujourd'hui le public, dont le goût, il faut le reconnaître, à singulièrement progressé, ne se lasse pas d'entendre et de réentendre cette œuvre remarquable.

On conçoit que la sorte d'ostracisme dont Berlioz fut toujours l'objet de la part du public parisien ait aigri singulièrement son caractère et accru encore la dose de misanthropie désagréable qui s'est manifestée dans tous les actes publics ou privés de sa vie. Sa *Correspondance*, qui commence en 1819 pour se terminer en 1868, porte partout l'empreinte de cette mauvaise humeur constante, et de la rancune implacable que l'illustre compositeur des *Troyens* nourrissait contre la so-

ciété française. L'auteur de la substantielle et intéressante notice qui ouvre le volume, M. Daniel Bernard, n'a pu nous dissimuler cette impression caractéristique, et il s'est montré historien impartial tout en restant ami sincère. Aussi sa biographie de Berlioz est-elle en quelque sorte définitive. Quant aux lettres qui la suivent, elles offrent également un vif intérêt, bien que roulant toujours sur le même sujet et n'étant, pour la plupart, que des récriminations sans fin contre tous ceux que Berlioz, à tort ou à raison, accuse de ses déconvenues et de ses souffrances. « La France, au point de vue musical, dit-il (lettre du 15 mars 1848), n'est qu'un pays de crétins et de gredins ! » Et quelques années plus tard, à propos de l'Opéra et des autres théâtres lyriques : « ... On ne voit que tripotages, platitudes, niaiseries, gredineries, gredins, niais, plats et tripoteurs. Je me tiens toujours de plus en plus à l'écart de ce monde empoisonné d'empoisonneurs. » (Lettre du 9 janvier 1856.) Et le 23 mai de la même année : « Je ne demande rien à personne en France... je ne veux pas remettre ma tête dans la gueule des loups ni dans celle des chiens. » Et enfin, dans une incroyable lettre du 21 décembre 1857, où il invective surtout les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, nous relevons cette dernière phrase : « Qu'y a-t-il de plus triste et de plus misérable que notre monde musical de Paris ? Quelle direction imprimée à tous nos théâtres lyriques !... »

Il nous est difficile d'étendre plus loin ces extraits, mais nous citerons, comme curiosité, deux lettres inédites de Berlioz qui ne figurent pas dans cette *Correspondance*. La première, qui fait partie d'une collection d'autographes dont l'expert Charavay va diriger la vente, est adressée par Berlioz à Spontini, au lendemain d'une représentation de *Fernand Cortez*, l'un des célèbres opéras de ce maître. Le futur auteur de *Benvenuto* exprime en termes exaltés l'admiration que lui a fait éprouver ce chef-d'œuvre, cependant si oublié aujourd'hui.

Sans date.

...Tout brisé encore par le terrible effet de la scène de la révolte, je viens vous crier : Gloire! gloire! gloire et respect à l'homme dont la pensée puissante, échauffée par son cœur, a créé cette scène immortelle! Jamais, dans aucune production de l'art, l'indignation sut-elle emprunter à la nature de pareils accents? Jamais enthousiasme guerrier fut-il plus brûlant et plus poétique? A-t-on quelque part montré sous un pareil jour, peint avec de telles couleurs, l'audace et la volonté, ces fières filles du génie? Non, et personne ne le croit. C'est vrai, c'est fort, c'est beau, c'est neuf, c'est sublime!...

HECTOR BERLIOZ.

La seconde lettre nous est communiquée par notre confrère et ami Fernand de Marescot et appartient à son riche cabinet d'autographes. Elle est adressée par Berlioz à son ami le musicien et publiciste Stephen de

la Madeleine, qu'il avait attaqué dans un de ses articles du *Journal des Débats :*

1er décembre 1861.

Mon cher Stephen,

Vous m'accusez, et vos accusations me sont d'autant plus dures qu'elles sont moins méritées. Non, je ne suis pas de la troisième catégorie de vos amis, *de ceux qui vous détestent;* non, je n'ai pas oublié une *amitié de trente ans;* non, je ne *vous* ai pas attaqué. J'ai combattu votre doctrine que je crois pernicieuse pour l'art, et encore l'ai-je fait seulement parce qu'on m'accusait de l'avoir approuvée comme membre de l'Institut. Vous n'êtes pas exposé depuis longtemps à la controverse, voilà pourquoi la contradiction vous paraît si difficile à supporter. Mais, soyez de bonne foi, y a-t-il quelque justice à répondre à la critique d'une opinion d'art par des accusations comme les vôtres ? Soyez bien certain que plus tard vous ne le penserez pas.

Vons citez un journal, *la Réforme musicale.* Ce journal assure que l'*Invitation à la valse* (1) a fait au concert Pasdeloup *une fort vilaine figure,* quand, au contraire, ce morceau a été redemandé par plus de quatre mille auditeurs et répété au milieu des plus vives acclamations. Vous ignoriez le fait, je n'en doute pas; mais pourquoi accueillir si aisément les assertions d'un journal qui m'attaque parce que je n'ai pas pu, ainsi que beaucoup d'autres, reconnaître l'utilité et l'excellence de la méthode Chevé? « Loue-moi, ou je te diffame! Fraternité ou la mort ! » Certes, ce n'est pas à vous qu'il conviendra jamais

1. Ce brillant morceau, composé par Weber expressément pour le piano, a été, ainsi que chacun sait, orchestré par Berlioz et intercalé depuis, comme air de ballet, dans *le Freyschütz.*

de donner, par votre exemple, de l'autorité à des usages renouvelés de 93 !

Tout cela n'est que le résultat d'une irritation passagère, laissez-moi le croire, et ne vous acharnez pas trop contre ma *névralgie*, car ce ne sera bientôt plus qu'un fantôme, la voilà qui s'en va !...

Adieu ; avec ou sans névralgie, je n'en reste pas moins — je le dis parce que je le sais — votre ami dévoué

HECTOR BERLIOZ.

A PROPOS DE L'OPÉRA. — C'est l'événement artistique du jour que cette grosse et, jusqu'à cette heure, insoluble question : Comment sera désormais régi l'Opéra ? Le privilége de M. Halanzier, le directeur actuel, expire le 31 octobre 1879. Quel successeur lui donnera-t-on ? Les partisans de la régie par l'État sont nombreux et apportent de bonnes raisons à l'appui de leurs dires, mais les partisans de la régie par un directeur responsable n'en présentent pas de moins bonnes. La solution définitive est d'ailleurs encore, en ce moment, à intervenir.

A ce propos on a publié deux curieux documents : le rapport de M. Antonin Proust à la commission du budget, sur les dépenses afférentes aux beaux-arts, et le rapport de M. Denormandie, sénateur, chargé de résumer les avis d'une commission spéciale nommée pour étudier l'affaire de l'Opéra sous toutes ses faces. Ces deux documents contiennent d'intéressants renseignements, auxquels

nous nous bornerons à faire quelques emprunts, la question qu'ils soulèvent étant toujours pendante.

Voici d'abord quels ont été les bénéfices de l'exploitation de M. Halanzier depuis que l'Opéra est dans la nouvelle salle :

Année 1875[1]	651,564 fr.	08
Année 1876.	239,284	26
Année 1877.	242,311	50
Année 1878 (jusqu'au 31 août) .	295,727	57

L'État a dû toucher la moitié de chacune de ces sommes, soit en totalité 714,342 francs, non compris les intérêts.

Le bénéfice total de M. Halanzier, depuis le premier jour de son exploitation jusqu'à aujourd'hui, déduction faite de la part de l'État, s'élève à 1,673,439 fr. 58 c.

On sait que, depuis l'incendie de la salle de la rue Le Peletier, M. Halanzier a dû faire confectionner à nouveau tous les décors, costumes, etc., des opéras qu'il remettait au répertoire. Voici le curieux détail des sommes dépensées pour cet objet :

---

1. On voit par la recette de cette année, triple de celle des années suivantes, l'influence exercée sur la curiosité du public par le monument nouveau et surtout par son splendide escalier. « Depuis cette année 1875, constate en effet le rapporteur du budget, l'empressement du public s'est beaucoup ralenti. »

La Juive	190,171	francs.
La Favorite	116,813	—
Guillaume Tell	141,177	—
Hamlet	153,122	—
Les Huguenots.	173,851	—
Faust.	187,699	—
Don Juan	181,515	—
Freyschütz.	105,459	—
Robert le Diable.	189,707	—
Le Prophète.	224,497	—
La Reine de Chypre	277,157	—
L'Africaine	299,570	—
Coppélia (ballet).	42,847	—
La Source (ballet)	81,451	—

Ajoutons que les décors de la *Muette* sont presque terminés et rentrent dans cette catégorie.

Si l'on rapproche quelques-uns de ces énormes chiffres des dépenses occasionnées par la mise en scène des mêmes pièces lors de leur création, on verra combien ces dépenses ont augmenté à cause des exigences de la nouvelle salle :

	Création.	Reprise.
La Juive	44,999 fr.	190,171
Robert le Diable.	43,545	189,707
Don Juan.	27,300	181,515
Faust.	118,091	187,699
Hamlet.	100,893	153,122
La Source	33,466	81,451

Ajoutons que les traitements des chanteurs ont suivi la

même progression, et que les artistes qu'on payait 40,000 francs il y a vingt-cinq ou trente ans en coûtent aujourd'hui près de 100,000! Disons encore que l'attrait de curiosité de la nouvelle salle commence à s'épuiser, et constatons que l'administration de l'Opéra est une entreprise des plus difficiles et des plus lourdes dont le plus grand nombre des détracteurs de M. Halanzier ne voudraient sans doute à aucun prix se charger!...

Le Musée de la Comédie française. — Notre sympathique confrère René Delorme vient de publier, chez Paul Ollendorff, un travail des plus intéressants sur l'admirable collection d'objets d'art, de tableaux, de bustes et de statues qui composent ce qu'il a si justement appelé le *Musée de la Comédie française*. Il n'y a point, en effet, de théâtre au monde qui possède une réunion plus complète de souvenirs artistiques se rattachant aussi directement à son histoire. Comédiens et écrivains, tous ceux à qui la comédie doit son illustration, déjà deux fois séculaire, sont représentés là, dans les foyers privés et publics, dans les couloirs et jusque dans les escaliers, par la peinture, par le marbre ou par le bronze, et la plupart des portraits ou des statues qui reproduisent leur image sont des œuvres d'art de premier ordre.

La création de ce magnifique Musée, en général inconnu du public au moins pour toute la partie qui forme « le privé » de messieurs les sociétaires et pensionnaires,

ne remonte pas au delà du siècle dernier. En 1743, il n'y avait encore qu'un seul portrait au foyer, celui de Mlle Duclos, dans *Ariane*, peint par Largillière. Vint ensuite le portrait de Baron par de Troy. Enfin, en 1777, le sculpteur Caffieri offre à la Comédie son premier buste, celui de Pierre Corneille. La formation du Musée, si complet aujourd'hui, ne progressa que lentement : ainsi, on n'y comptait encore que douze toiles et vingt marbres en 1815 ; mais, à partir de 1830, les acquisitions ou les dons personnels augmentent bien vite les numéros du catalogue. L'inventaire de 1847 constate que la Comédie possédait alors trente-quatre marbres et quatre-vingts tableaux. Le chiffre officiel d'aujourd'hui, tel que le dresse M. Delorme, est de trois cent trente-neuf objets d'art divers, qui se décomposent de la manière suivante :

Tableaux.	171
Aquarelles, dessins et gravures.	61
Marbres.	77
Bronzes	6
Terres cuites	9
Biscuits de Sèvres	15
	339

Le livre de M. Delorme nous retrace par le détail l'historique de chaque tableau ou de chaque buste; il

nous conduit et nous guide dans tous les foyers, dans toutes les salles, et même dans les moindres recoins du théâtre, partout enfin où il peut nous montrer et nous expliquer quelque curiosité ancienne ou nouvelle. Nous ne saurions suivre ici notre érudit confrère dans cette artistique et si intéressante promenade, qui nous entraînerait trop loin, et nous préférons renvoyer nos lecteurs à son volume. Nous voulons cependant, avant de fermer le livre, signaler tout particulièrement les chapitres consacrés aux magasins des accessoires et au garde-meuble de la Comédie française, lesquels renferment des souvenirs historiques de rare valeur, tels entre autres que la cloche dite de la Saint-Barthélemy et le fauteuil classique dans lequel Molière joua pour la dernière fois le *Malade imaginaire*, le soir même de sa mort.

Voici d'abord la curieuse histoire de la cloche :

« Cette belle cloche, nous dit M. René Delorme, était autrefois suspendue dans le beffroi de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois; c'est elle qui fut mise en branle, la première, sur un ordre venu du Louvre, dans la terrible nuit du 24 août 1572. C'est à son signal funèbre que les catholiques porteurs de la croix blanche commencèrent le massacre immense de la Saint-Barthélemy. Quand la Révolution éclata, les églises se fermèrent, les prêtres s'enfuirent. Les cloches de la plupart des églises de Paris furent réquisitionnées et jetées dans la cuve où la fonte les transformait en canons.

« Par une singulière coïncidence, on jouait alors au Théâtre-Français *Charles IX*, et la comédie n'avait pas de cloche pour sonner la Saint-Barthélemy. Marie-Joseph Chénier demanda et obtint celle de Saint-Germain-l'Auxerrois. Singulière destinée des choses! A trois siècles de distance, cette cloche sonne sur la scène ce qu'elle a sonné dans l'église. Depuis, elle est restée dans le magasin. On l'en a tirée pour les représentations de *Marion Delorme;* c'est elle qui sonnait l'heure de l'exécution de Didier et de Saverny. Est-elle donc destinée à ne sonner que la mort? »

Quant au fauteuil de Molière, celui-là même qui sert encore aujourd'hui aux représentations du *Malade imaginaire*, il est absolument authentique. Il a échappé comme par miracle à l'incendie de l'Odéon, en 1799, et dut d'être alors sauvé à cette circonstance que Talma ayant repris le *Charles IX* de Chénier, au théâtre de la République, l'Odéon prêta à ce dernier théâtre, en vue de cette reprise, divers objets mobiliers, au nombre desquels figurait ce « mauvais fauteuil, en basane noire, qui a appartenu à Molière », et qui fut alors prisé... 12 francs!... Ce fauteuil se trouvait donc encore rue de Richelieu lorsque l'Odéon fut brûlé le 18 mars. Il est facile à reconnaître aux branches de fer qui sortent de ses bras et qui permettent de fixer la tablette sur laquelle le bonhomme Argan fait ses comptes au lever du rideau.

Théatres. — *Le Fils naturel.* — La Comédie française vient de reprendre cette œuvre brillante de M. Alexandre Dumas fils, à laquelle sa nouvelle interprétation donne un grand intérêt et en quelque sorte comme une seconde jeunesse. Il était très-curieux, d'ailleurs, de voir sur la scène même de la Comédie française, au moment où le grand succès des *Fourchambault* n'est pas encore épuisé, reparaître un sujet qui a pour point de départ la discussion identique d'une même thèse sociale, et d'établir de fort intéressants points de comparaison entre la manière dont ces deux éminents auteurs dramatiques en ont présenté les développements. Nous ne pouvons entrer ici dans l'étude de cette discussion même, le cadre de notre *Gazette* nous interdisant les longs articles, mais il était de notre devoir de signaler les rapprochements inévitables qu'ont fait naître les représentations simultanées de ces deux remarquables comédies.

L'interprétation du *Fils naturel* à la Comédie française est la plus parfaite qui se puisse imaginer, et c'est surtout par son merveilleux ensemble qu'elle est au-dessus de toute comparaison possible avec celle de la création. MM. Coquelin, Worms, qui a été au troisième acte l'objet de deux rappels enthousiastes, et Mlle Favart, ont particulièrement émotionné ou amusé le public.

Voici maintenant la distribution de la pièce dans les deux théâtres :

		1858		1878
A. Fressard	MM.	Geoffroy	MM.	Coquelin
Charles Sternay		Dupuis		Febvre
Marquis d'Orgebac		Derval		Thiron
Jacques		Lagrange		Worms
Le docteur		Blondel		Garraud
Lucien		Dieudonné		Boucher
Clara Vignot	Mmes	Rose Chéri	Mmes	Favart
La marquise		Mélanie		Jouassain
Hermine		Delaporte		Barretta
Henriette Sternay		Delph. Marquet		Lloyd
Mme Gervais		Georgina		Thénard

Rappelons enfin que la pièce a été jouée pour la première fois au théâtre du Gymnase le 16 janvier 1858.

Nécrologie. *Raoul du Bisson.* — Cet ancien chef d'état-major général de la garde nationale, au début de la Commune, à Paris, vient de mourir en Amérique. Il avait le titre de général, mais il ne se distingua que médiocrement en cette qualité. Il serait donc bien oublié sans la lettre suivante, que nous retrouvons dans un ancien numéro du journal auquel elle fut adressée, et qui mérite d'être conservée comme un document caractéristique des tristes événements qui suivirent le siége de Paris :

Au Rédacteur du Cri du Peuple

... mai 1871.

Citoyen directeur,

Il est utile que les faits suivants soient portés à la connaissance de la garde nationale.

Je garantis leur exactitude sur mon honneur de soldat.

Les cruautés exercées contre les prisonniers fédérés par les Versaillais dépassent l'imagination; c'est à tel point que beaucoup d'officiers ennemis en éprouvent une vive indignation.

Deux fédérés mariés sont faits prisonniers; leurs femmes vont à Versailles pour intercéder en leur faveur, on leur répond brutalement : « Ils ont été fusillés hier, et vous deux, qui appartenez à ces brigands, vous le serez aussi demain matin. »

On les jette au cachot, et à chaque instant les bourreaux viennent leur répéter : « Vous n'avez plus que tant d'heures à vivre; vos enfants seront orphelins. » Et après avoir torturé pendant une nuit entière ces pauvres veuves, mères de famille, on leur rend la liberté au jour en les chassant honteusement de la ville.

Les prisonniers sont jetés, en arrivant à Versailles, dans les caves humides situées dans les casernes, et, par les soupiraux où les captifs collent leur tête pour humer un peu d'air, la soldatesque sauvage s'amuse à les fusiller et à tirer dans toutes les directions sur ces infortunés captifs entassés. Tous les coups portent.

Les blessés eux-mêmes sont traités avec férocité : non-seulement ils ne sont pas soignés, mais on fait tout pour que les blessures s'enveniment, que la gangrène s'y développe, que la mort soit inévitable. Si elle est lente, l'agonie atroce, tant mieux : ils rient, les lâches !

Je termine par le fait suivant, que je jure être vrai :

Un blessé porté sur une civière, la poitrine déchirée par un obus, traversait la rue des Réservoirs. Une noble dame s'approche du moribond, l'accablant d'injures; elle enfonce l'extrémité de son ombrelle dans la plaie béante, et, avec volupté, elle se met à fouiller, à ravager, cherchant le cœur pour le déchirer.

Le patient ouvre démesurément les yeux sous la douleur

atroce qu'il éprouve, la regarde, murmure : « Infâme !... » et meurt.

Salut et fraternité.

Général R. du Bisson.

Thérèse Elssler. — Cette célèbre danseuse, sœur aînée de la bien plus célèbre Fanny Elssler, qui balança un moment la gloire de Taglioni, vient de mourir à soixante-douze ans, dans son château de Bavière. Elle était veuve, depuis quelques années, du prince Adalbert de Prusse, cousin germain de l'empereur actuel Guillaume d'Allemagne, qu'elle avait épousé morganatiquement le 20 avril 1850. Elle avait reçu à cette occasion le titre de baronne de Barnim. Ses débuts à l'Opéra remontent au 18 octobre 1834, dans le bal masqué de *Gustave III*, opéra d'Auber.

Le succès des sœurs Elssler fut très-grand à Paris, puis dans les diverses capitales de l'Europe où elles se produisirent. Mais c'est surtout en Amérique qu'elles ont été l'objet d'une admiration et d'un enthousiasme dont Bachaumont, le chroniqueur du *Sport*, vient de remettre le souvenir en lumière :

« En Amérique, nous dit Bachaumont, ce fut de la frénésie, du délire !... on lançait aux deux sœurs des cornets de bonbons où chaque praline était enveloppée dans des billets de banque ; des bouquets où le traditionnel papier était remplacé par des volants de point

d'Angleterre ou de point d'Alençon; des couronnes attachées par des colliers de diamants ou de pierreries. A Richmond, en Virginie, leur entrée fut annoncée au bruit des cloches et du canon. Le maire alla au-devant d'elles et les harangua; ensuite, un cortége se forma pour les accompagner. Le cortége était composé du maire, des aldermen, des conseillers de la commune, du gouverneur et des conseillers d'État, des juges, des membres du Sénat ayant le président à leur tête, des officiers de terre et de mer, que sais-je encore?

« Les sœurs Elssler furent conduites à la Chambre des députés et placées auprès du président, qui ouvrit aussitôt la séance. Plusieurs discours furent prononcés en l'honneur des danseuses, et la Chambre s'ajourna pour le soir même au théâtre. Aux hôtels qu'elles habitaient elles avaient à soutenir de véritables siéges. La foule se ruait dans les appartements, voulant les voir, leur demander une fleur, un lacet de leurs brodequins pour en faire des reliques. A l'issue des représentations, on dételait les chevaux de leur voiture et on les ramenait triomphalement à leur demeure. »

Ausone de Chancel. — Un des derniers débris de l'école romantique, Ausone de Chancel, vient de mourir à Mostaganem. Il avait eu, lui aussi, son moment de célébrité, et son nom, effacé de la mémoire du public, vivait encore dans le souvenir des lettrés.

Ami des Muses, et ami aussi du général Daumas, il partagea son temps entre la poésie et une direction de haras en Algérie. Son premier ouvrage, publié en 1840, fut un poëme intitulé : *Marck*, qui était une imitation, ou presque même un pastiche du *Mardoche* de Musset.

On en jugera par ces quelques vers, que notre confrère Monselet rappelait dernièrement dans sa chronique de *l'Événement*.

Mark, — il s'appelait Mark, — depuis vingt-cinq années
Que Dieu l'avait jeté sur l'océan humain,
Laissait à tous les vents flotter ses destinées,
Sans plus s'inquiéter du port que du chemin;
Laissait ses mauvais jours et ses belles journées
S'en aller comme l'eau qui coule de la main.

Le matin, il rêvait, pur comme une élégie,
Se parfumait le cœur de prière et d'amour.
Le soir, il se grisait de kirsch dans une orgie,
Puis, à tant le cachet, allait faire la cour.
En un mot, aux deux bouts il brûlait sa bougie :
Il appelait cela vivre deux jours par jour.

Mark avait le front grand, on y lisait son âme
Avec tous ses chagrins, avec tous ses espoirs;
Mais, ce que je tairais si Mark eût été femme,
Des cheveux blancs brillaient dans ses longs cheveux noirs,
Comme des diamants dans les vôtres, Madame,
Comme des vers luisants sur le manteau des soirs.

Parlait-on politique, il restait bouche close,
A moins qu'il ne bâillât, — c'est un raisonnement

Tout comme un autre. Au fond, il pensait que la chose
En étant à ce point ne peut être autrement,
A moins qu'elle ne change; et, pour plus d'une cause,
Il craignait, disait-il, de perdre au changement.

Jamais le nom de Mark n'avait grossi la liste
Des faiseurs de complots; il fut pourtant, un soir,
Dans les nœuds d'une émeute étreint à l'improviste,
Et comme on lui criait : « Qu'êtes-vous ? Blanc ou noir ?
Carliste ou philippiste ? » il répondit : *Rieniste*.
Et son opinion commence à prévaloir.

VARIA. — *Un Portrait d'Henri Monnier*. — Il est à la plume, et cette plume est l'une des plus délicates et des plus appréciées de ce temps-ci. C'est en effet l'auteur du *Nabab*, M. Alph. Daudet, qui vient de tracer, dans le *Temps*, le charmant portrait que voici de l'inimitable inventeur de Joseph Prudhomme :

« Quelqu'un frappe : « Entrez ! » Et dans l'ouverture de la porte se dresse une assez fantastique apparition. Figurez-vous un ventre, un faux-col, une face de bourgeois rougeaud et rasé, un nez romain chaussé de lunettes. Cérémonieusement, le personnage salue et me dit : « Je suis Henri Monnier ! »

Henri Monnier, une gloire alors ! à la fois comédien, écrivain, dessinateur, et déployant sous ces trois formes les mêmes qualités d'observation; observation qui ne ressemble pas à celle de tout le monde. Bien des écrivains, en effet, se sont acquis rentes et renom à railler

les travers ou les infirmités des autres. Monnier, lui, n'est pas allé chercher bien loin son modèle; il s'est planté devant un miroir, s'est écouté penser et parler, et, se trouvant énormément ridicule, il a conçu cette vieille incarnation, cette prodigieuse satire du bourgeois français qui s'appelle Joseph Prudhomme. Car Monnier c'est Joseph Prudhomme, et Joseph Prudhomme c'est Monnier. Tout leur est commun, de la guêtre blanche à la cravate à trente-six tours. Même jabot de dindon qui se gonfle, même air de solennité bouffonne, même regard dominateur et rond dans le cercle d'or des lunettes, mêmes invraisemblables apophthegmes prononcés d'une voix de vieux vautour enchifrené. « Si je pouvais seulement sortir de ma peau une heure ou deux, dit Fantasio à son ami Spark ; si je pouvais être ce monsieur qui passe! » Monnier, qui n'avait que de lointains rapports avec Fantasio, n'a jamais désiré être le monsieur qui passe; possédant à un plus haut degré que personne la singulière faculté de dédoublement, il sortait de sa peau quelquefois pour s'amuser de lui-même et rire de sa propre tournure; mais il réintégrait bien vite la chère peau, la précieuse enveloppe, et cet impitoyable ironiste, ce cruel railleur, cet Attila de la sottise bourgeoise, se retrouvait, dans la vie privée, le plus ingénu sot des bourgeois. »

A travers les annonces. — Nous sommes persuadé,

chers lecteurs, que vous ne lisez pas assez les annonces, aussi les parcourons-nous quelquefois à votre intention. En voici deux que nous avons rapportées de nos dernières excursions; l'une est laïque, et l'autre congréganiste. Commençons par la laïque. C'est une affiche conçue en ces termes :

« Pour le 15 décembre, quatre places libres à la table d'un célibataire riche, habitant dans un quartier au centre des grandes administrations.

« Douze personnes seulement sont admises à cette table, dont le cuisinier est excellent et a les meilleures références. Les huiles, beurres, graisses et conserves sortent de la propriété même dudit célibataire. L'heure des repas est régulière, et il y a de l'argenterie.

« S'adresser à M. A. C., poste restante, Paris.

« *N. B.* — On accepte aussi des dames. »

Passons maintenant à l'annonce congréganiste. Il s'agit d'un élixir dont le prieur bénédictin de l'abbaye de Soulac a trouvé la recette dans des archives où elle dormait depuis cinq cents ans, au grand détriment des mâchoires maladives. Voici, d'ailleurs, le texte du prospectus annonçant cette eau merveilleuse :

« Depuis plusieurs années, nous fouillions dans les archives des bénédictins de Sainte-Croix, désireux de dire au public ce qu'il veut savoir de Novirmagus et de Soulac, de la vieille basilique et du monastère qui se trouvent encore sous un lourd manteau de sable. Nos re-

cherches n'ont pas été inutiles; nous avons déjà beaucoup de documents fort intéressants : nous espérons pouvoir les livrer au public avant peu.

« Pour le moment, nous venons offrir au public un *élixir dentifrice* du nom d'*Élixir Boursaud*, dont nous avons trouvé la formule.

« Bien qu'elle ait offert des difficultés pour la bien comprendre, nous avons réussi à en saisir parfaitement le sens : la preuve en est dans la parfaite réussite de l'élixir.

« La Providence a permis que, dans ce désensablement, nous missions la main sur le cahier de Pierre Boursaud, prieur bénédictin qui vivait en 1373.

« Avant de livrer notre secret au public, nous avons longtemps hésité. Cependant, comme nous avons une œuvre des plus difficiles à accomplir, et que nous n'avons aucune ressource pour la conduire à bonne fin, nous nous sommes décidés à mettre en vente l'*Élixir de Pierre Boursaud*. Tout en rendant un service à la société, ainsi que l'affirment expressément les savants les plus autorisés, nous espérons, par ce moyen, pouvoir jeter à l'Océan les 150,000 mètres cubes de sable qui environnent la basilique et couvrent encore le monastère.

« Ainsi, toutes les personnes qui voudront profiter des vertus exceptionnelles de l'élixir contribueront en même temps à la résurrection de notre vieux Lazare. »

C'est le cas de répéter ces vers, bien qu'ils s'appliquent à un tout autre cas :

Cette aventure nous prouve
Qu'il arrive en certains cas
Que, sans y songer, l'on trouve
Ce que l'on ne cherchait pas.

Nous vous avions promis deux annonces, en voici une troisième par-dessus le marché. Il s'agit d'un prospectus de *serviettes hygiéniques en papier végétal*, brevetées, et qui, entre autres qualités, ont celle de pouvoir encore flattter l'odorat. Jugez-en d'ailleurs par le texte du prospectus.

« L'on comprendra facilement les raisons qui m'ont déterminé à parfumer mon papier, car, si le parfum a son utilité, c'est surtout en cette circonstance. »

C'est de l'allopathie au premier chef : *contraria contrariis*.

VARIÉTÉS

Voici les pastiches des poésies de MM. Leconte de Lisle et Catulle Mendès, que nous avons annoncés dans notre dernier numéro, et dont l'auteur est M. Henry Berguer, et non Bergues, ainsi que nous l'avons, par erreur, imprimé à la page 317 de notre *Gazette :*

I

BARDAKANDOR

A Monsieur Leconte de Lisle

Or Bardakandor, cheick, près des chèrubs d'airain,
Rêvait, en murmurant un air de Phénicie,
Et les grands sphinx à l'œil impassible et serein
Sondaient le ciel rougi comme un fez de Murcie.

Le soleil du désert cerclait d'un anneau d'or
L'oasis parfumée où vivent les gazelles :
Tel un vase d'Ophir qu'on remplit jusqu'au bord
D'un breuvage indien, où nagent les cannelles.

Sous les mancenilliers les juments du désert
Bondissaient dans le vent qui fouettait leur crinière;
Les zèbres du Soudan, aux rayures d'éclair,
Fuyaient dans l'auréole immense de lumière.

Bardakandor songeait-il à l'Eschmounazar
Dont il avait jadis sculpté le sarcophage?
Sur la stèle de marbre il avait mis l'hommage
D'Adoumeleck-Gebal, fils de Salman-Azar.

Songeait-il aux déserts lointains de l'Arabie
Où les chamelles vont parmi les ébéniers?...

Peut-être il regardait, à travers les palmiers,
Bleuir à l'orient le ciel de la patrie...

Couché sous le nopal, l'arbre des avatars,
Bardakandor cueillait les feuilles aux grands dards,
Ses yeux noirs éblouis d'une extase immortelle
En songeant aux yeux bleus d'Irdane, sa gazelle.

II

NATURE ÉGYPTIENNE

A Monsieur Catulle Mendès

Une pluie à gouttes serrées
Fait palpiter sur l'étang
Les grandes plumes moirées
De rose du pélican.

Le sphinx doré du tithymale
Fait bruire un bigonia;
Des nénufars la fleur pâle
S'ouvre sous un magnolia;

Et sous des bosquets d'azalées
Deux tigres sont endormis;

Près des mares isolées,
Patte sous l'aile, un ibis.

A l'ombre d'un bloc de porphyre
Est l'Américain Stanley;
Il discute sur l'hégire
Avec un célèbre bey.

J'ai vu cela près d'El-Khéyte,
Sous la colonne où l'on croit
Que Siméon le Stylite
Se tint pendant trente ans, — droit.

HENRY BERGUER.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

GAZETTE ANECDOTIQUE

NUMÉRO 24 — 31 DÉCEMBRE 1878

SOMMAIRE.

M. Zola et les romanciers. — Les Duels. — Lettre de P. J. Proudhon à Ch. Breslay. — Bibliographie : *Mme Ducroisy*. — Nécrologie : H. Nazet et J. de Précy, Rose Dupuis, le général de Salignac-Fénelon.

Varia. — Les Laitues de l'École polytechnique. — Les Grands hommes du siècle. — Les Épreuves de Balzac. — *Athènes, Rome et Paris*.

Table analytique de la troisième année.

M. ZOLA ET LES ROMANCIERS. — L'auteur de l'*Assommoir*, qui était jadis parti en guerre contre les auteurs dramatiques de notre temps, et qui avait furieusement malmené même les plus célèbres, vient maintenant de prendre à partie, dans une étude qui a été publiée par le *Messager de l'Europe*, tous ses confrères du roman contemporain. Cette étude, d'une extraordinaire étendue et qui a paru dans le *Figaro*, a fait grand bruit en raison

de la vivacité et, disons le mot, de l'injustice calculée de la plupart de ses attaques.

Que M. Zola en veuille beaucoup aux critiques qui ont jugé son théâtre fort mauvais, nous le comprenons, et nous admettrions à la rigueur qu'il eût déclaré une haine implacable aux Sarcey, aux Paul de Saint-Victor et autres feuilletonnistes dont ses œuvres dramatiques étaient justiciables. Mais que lui ont donc fait ses collègues les romanciers ? Comment et à propos de quoi a-t-il pu se montrer vis-à-vis d'eux tellement féroce ? Il décerne à MM. Flaubert, de Goncourt et Alphonse Daudet le titre de « princes du roman », ce qui est discutable, surtout lorsque, quelques lignes plus loin, il n'accorde à MM. Feuillet et Sandeau qu'un rang inférieur et de beaucoup plus ordinaire. M. Hector Malo, qui a eu un moment de bon, ne fait plus que « bâcler des feuilletons » ; M. Champfleury « est mort littérairement » ; M. Feuillet n'est qu'un « délayage de Musset et de George Sand », et, « dans ces derniers temps, son succès a beaucoup baissé » ; enfin la *Revue des Deux Mondes* « n'est plus éclairée aujourd'hui que par le pâle soleil couchant de M. Feuillet » ! Quant à M. Cherbuliez, l'auteur du *Comte Kostia* n'est qu'un « romancier de la queue romantique ». M. Ulbach est ensuite mis à son tour sur la claie : aujourd'hui « la critique ne s'occupe plus de lui... il a un style mou qui s'en va par filandres » ; on peut même dire qu'« il n'a que des inten-

tions de style ». Pour M. Louis Enault, M. Zola ne veut pas « descendre » jusqu'à s'occuper de lui; l'auteur de *Christine* est « la caricature du genre : il a inventé la pommade de l'idéal et le sirop du romanesque ». Enfin M. Paul Perret, « auquel la *Revue des Deux Mondes* aux abois a dû parfois s'adresser, n'est qu'un sous-Cherbuliez, comme M. Cherbuliez n'est qu'un sous-Feuillet » !

Nous arrivons à M. Edmond About, qui, dans toute son œuvre de romancier, « ne laissera pas un type, pas une page forte et définitive. Il n'a été qu'un conteur qui s'est éveillé un matin plein d'esprit, qui a égayé un instant toute la société, puis qui, en se couchant le soir, a soufflé sa bougie pour toujours ». Quant à MM. Erckmann et Chatrian, « on n'en parle déjà plus..., la critique se désintéresse de leurs productions nouvelles, l'indifférence s'élargit peu à peu autour d'eux ». L'œuvre scientifico-romanesque de M. Jules Verne paraît à M. Zola « devoir fausser toutes les connaissances des enfants ». Arrivant aux auteurs de romans-feuilletons, M. Zola démolit en passant Dumas le père et Eugène Sue, dont les œuvres forment aujourd'hui « un tas, une charretée de vieux bouquins qui finiront dans les greniers, rongés par les rats .» Le bagage de Paul Féval « n'est plus bon qu'à vendre à la livre ». Élie Berthet « est bien vieux et bien cassé » ; mais M. du Boisgobey « fait un peu plus proprement que les autres ».

L'auteur de *Bouton de rose* a gardé M. Jules Claretie pour la bonne bouche, sans doute parce que ce romancier est en même temps un critique de théâtre, race d'individus contre lesquels M. Zola doit avoir conservé une dent inarrachable. Mais comme ce pauvre Claretie est malmené ! Avait-il donc jadis traîné si fort le théâtre de M. Zola dans la boue pour que cela lui ait mérité de telles représailles ? L'étude qui nous occupe lui consacre en effet un éreintement spécial et très-supérieur, comme violence et comme étendue, à ceux dont ses autres confrères du roman ont été honorés.

M. Claretie « est une fontaine dont le robinet est continuellement ouvert ; l'eau coule toujours avec la même aisance, toujours avec la même vitesse ». Et ainsi de suite pendant plus d'une longue colonne.

Nous ne pousserons pas plus loin cette rapide analyse ; l'article tout entier est à lire, et nos lecteurs le trouveront dans le supplément du *Figaro* du 22 de ce mois. Notre devoir était de le leur signaler par extraits, mais ils verront comme nous que cette étude si haineuse manque absolument de conclusion ; l'auteur l'a omise à dessein pour nous laisser le soin de conclure nous mêmes. Il est, en effet, évident qu'à la suite d'une aussi complète hécatombe de tous les romanciers actuellement vivants, il n'en reste plus qu'un sur la brèche ayant à lui seul toutes les vertus, tous les mérites, tout le talent enfin qui, selon lui, font défaut à ses confrères, et ce romancier

unique, universel, c'est... le trop modeste M. Émile Zola !

Les Duels. — Les derniers mois de l'année ont été signalés par une sérieuse reprise des *affaires,* mais c'est des affaires d'honneur que nous voulons parler, car les affaires commerciales ne vont pas, paraît-il, aussi bien qu'on pourrait le désirer. On s'est un peu battu de tous les côtés, entre députés, entre militaires et entre civils ; mais on s'est peu touché, et, comme on dit vulgairement, autant de tués que de blessés, il n'y a eu personne de mort. De mauvaises langues ont prétendu qu'ici on n'avait rien mis dans les pistolets, et que là on les avait tellement bourrés de poudre que les balles, au sortir du canon, s'en allaient voler bien au-dessus de la tête des combattants.

Nous nous garderons bien d'approfondir ce mystère, aimant mieux nous réjouir de l'heureux résultat de ces rencontres inoffensives. Tout est bien qui finit bien, et voilà, d'ailleurs, trois semaines que la chose semble passée de mode. Cet apaisement subit est dû sans doute aux approches du premier jour de l'an, où il est dit que tout le monde doit s'embrasser. Et puis nous allons avoir pour le 5 janvier le grand duel des élections sénatoriales, pour lequel chacun a dû mettre sa vaillance en réserve.

Forcément les anecdotes sur les duels ont été leur

train, et parmi celles qui ont couru dans les journaux nous avons recueilli les deux plus curieuses.

Un Duel impossible. — Celui-là aurait dû avoir lieu entre Le Flô et Cavaignac, tous les deux colonels en Afrique, et unis par la plus étroite amitié. Une violente discussion survenue entre eux pendant une expédition rendit une rencontre nécessaire pour la fin de la campagne. Mais, Cavaignac y ayant conquis les épaulettes de général, le duel devint impossible, car le code militaire n'admet pas le duel entre général et colonel.

Nommé lui-même général le 12 juin 1848, Le Flô alla trouver Cavaignac en lui annonçant qu'il n'avait pas perdu l'intention de lui demander une réparation par les armes, trop longtemps différée, et rendue alors possible par l'égalité de grades. Malheureusement Cavaignac, qui était bien l'égal de Le Flô comme général, était son supérieur comme ministre de la guerre, et il lui enjoignit d'aller comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg en lui promettant qu'à son retour il se tiendrait à sa disposition. A ce nouvel obstacle, Le Flô ne put s'empêcher d'en rire, il fut désarmé, et les deux anciens camarades se sautèrent mutuellement à la gorge, mais pour s'embrasser.

Nous avons trouvé cette anecdote dans une intéressante biographie du général Le Flô, publiée par *Paris-Journal.* C'est l'*Indépendance belge* qui nous fournit la suivante.

Un Duel en chambre. — Il eut lieu, celui-là, et c'est encore en Algérie que la scène se passa. Il avait paru dans un journal d'Alger un article satirique sur le général Yusuf sous le titre de *Monsieur Joujou*. L'article n'était pas signé, mais le général en accusa Arthur de Fonvielle, qui en accepta la responsabilité. Il se présenta donc un matin chez le journaliste avec deux sabres, l'un porté par lui et l'autre par son officier d'ordonnance, en lui déclarant qu'il voulait se battre avec lui et qu'il avait l'intention de le tuer. « Mais où nous battrons-nous? dit Fonvielle. — Ici même, dans cette chambre. — Sans témoins? — Sans témoins. » Il fallut en passer par là ; les sabres se croisèrent, et Fonvielle fut atteint au bras droit assez gravement pour se trouver hors d'état de continuer le combat. « Restons-en là, dit Yusuf ; nous reprendrons cette affaire quand vous serez guéri. »

Et depuis lors, tous les matins, le général se présentait au chevet du malade pour savoir où en était sa guérison. Heureusement elle se fit assez attendre pour donner à la colère du bouillant général le temps de s'apaiser, et, lorsque Fonvielle put se tenir sur ses jambes, Yusuf vint lui offrir non plus à choisir entre deux sabres, mais à prendre l'un de ses deux bras pour le soutenir dans sa première sortie.

Et plus tard, quand mourut le général, on put lire dans la *Liberté* quelques lignes sympathiques écrites par

Fonvielle sur celui qui l'avait devancé dans l'autre monde après avoir voulu l'y envoyer avant lui.

Lettre de P. J. Proudhon. — Nous empruntons cette lettre si curieuse adressée par Proudhon à Charles Beslay, l'ancien président d'âge de la Commune de 1871, au livre de M. Charles Cousin, *Voyage dans un grenier*. C'est un véritable document auquel sa date donne surtout un vif intérêt.

P. J. Proudhon à Charles Beslay.

« Ixelles-lez-Bruxelles
(rue du Conseil, 8), 7 avril 1860.

« Mon cher ami,

« Je reçois votre seconde, datée du 6 courant, et je vous demande bien pardon de ma négligence.

« J'ai reçu votre traite de fr. 250 ; elle est encaissée, et je vous remercie. Inclus, vous trouverez mon mandat, ou plutôt récépissé, pour Garnier frères, cette fois signé.

« Travaillez, travaillez, j'en fais autant. Gagnez de l'argent; si je puis, je vous imiterai, bien que je n'aie pas la prétention de rivaliser sur ce point avec vous.

« La deuxième livraison de mon livre a paru. Cela va assez bien. Les braves Belges me sont assez hospitaliers; ils lisent, ils sont attentifs, ce qu'on n'est plus en France, où l'on croit tout savoir, où l'on a la prétention de tout deviner sur un mot, et où l'on retombe en enfance. Dans six mois, je compte que je me serai fait une assez belle place dans le monde belge,

flamand, hollandais, allemand et suisse. Enfin, je me dénationalise. Que voulez-vous ? là où l'homme trouve justice, là est sa patrie.

« Cependant, je ne négligerai pas pour cela mes compatriotes. Tout ce que je pourrai faire en dehors de la susceptibilité de l'Église et du gouvernement, je le destine à Garnier. En ce moment, je mets la dernière main à un manuscrit qui m'a coûté bien de la peine, et dont je ne voudrais pas moins d'une vingtaine de mille francs si j'en devais céder la propriété. Vous voyez que je deviens aussi faiseur d'affaires. C'est que, cher ami, je suis percé si bas que je ne peux pas m'empêcher de rêver d'or et d'argent.

« Je reçois *la Presse*, et je vois que les fonds sont en *hausse*. Cela prouve d'abord que le gouvernement veut la hausse; maintenant qu'il n'y a plus de coulissiers, la baisse ne saurait jamais aller bien loin. Mais cela prouve aussi que le gouvernement, las de ses campagnes, de ses triomphes, de ses annexions, veut prendre un peu de répit, ce à quoi je m'attendais depuis longtemps.

« Pauvre nation française ! Apostate au 18 brumaire, apostate au 2 décembre 1851, insolente vis-à-vis de ses rois constitutionnels, rampante avec ses despotes ; sans principe, sans dignité, sans conscience : ingrate envers une république héroïque ; calomniatrice de la république la plus modérée qui fut jamais ; que dirai-je encore ? hostile à tout ce qui est suspect d'avoir une foi, une loi, une opinion, de l'honneur !

« Si je n'avais que vingt-cinq ans, j'irais en Amérique.

« Si je n'en avais que trente-cinq, je demanderais ma naturalisation en Belgique.

« Vos bourgeois, vos faubouriens, vos chauvins, vos tourlourous, vos policiers, vos jésuites, vos avocats, vos journalistes, votre bohème, tout cela m'est odieux. Oh ! s'il ne me restait pas parmi vous quelques douzaines d'amis, des amis

qu'à mon âge on ne remplace plus, comme je vous enverrais à tous les diables!

« Je vous serre la main, et vous aime à la vie et à la mort!

« Tout vôtre.

« P. J. PROUDHON. »

BIBLIOGRAPHIE. — *Madame Ducroisy.* — Ce nouveau roman de Mme Marc de Montifaud (lisez Mme Quivogne) vient de procurer à son auteur une condamnation à quatre mois de prison, qui doit lui être bien indifférente, puisque c'est le taux habituel des heures de captivité que méritent à cette dame de lettres les livres qu'elle croit devoir publier.

Avant le jugement, Mme de Montifaud nous avait adressé, ainsi qu'à nos confrères des grands journaux, une protestation imprimée et indignée contre la saisie de son livre. « Depuis deux ans, nous dit-elle dans ce factum, l'on ne sait de quelles mesures arbitraires entraver mon existence. On me dit : « N'écrivez plus, on « vous laissera tranquille. » — Mais, est-ce à mon âge que ma carrière d'écrivain doit être brisée? Qu'ai-je donc fait pour être supprimée de ce monde? Où cela finira-t-il? A quelles haines suis-je donc destinée à être offerte en pâture ? »

Nous ne connaissions pas alors l'ouvrage incriminé, et nous ne le connaissons aujourd'hui que par les attendus du jugement qui a condamné Mme de Montifaud.

Mais, en vérité, nous ne sommes guère tenté de la plaindre, car ces attendus en disent assez pour nous faire donner raison au tribunal. Nous les reproduisons ci-après comme curiosité, puisqu'il s'agit d'un livre qu'on ne peut plus se procurer que sous le manteau.

« Attendu que le délit se trouve particulièrement caractérisé dans les passages suivants :

« Page 77, un passage commençant par ces mots : *Au temps où l'on pouvait explorer Thérèse*, et finissant par ceux-ci : *ces poisons ardents;*

« Page 112, un passage commençant par ces mots : *Après de susurrentes étreintes*, finissant par ceux-ci : *des lointains brûlés;*

« Page 153, un passage commençant par ces mots : *une autre fois*, finissant par ceux-ci : *l'ermite paillard;*

« Page 155, un passage commençant par ces mots : *que cette cuisse*, finissant par ceux-ci : *m'en souvient;*

« Page 156, un passage commençant par ces mots : *Si tu m'embrasses ainsi*, finissant par ceux-ci : *ses opérations les plus délicates;*

« Page 157, un passage commençant par ces mots : *Quand je pense*, et finissant par ceux-ci : *bordant les parties éclairées;*

« Page 172, un passage commençant par ces mots : *Après lui avoir attenté le corps*, et finissant par ceux-ci : *sortant de ses bras;*

« Page 181, un passage commençant par ces mots :

La chair des avant-bras, et finissant par ceux-ci : *robustes caresses;*

« Page 282, un passage commençant par ces mots : *Le lit aurait pu s'embraser,* et finissant par ceux-ci : *un cri étranglé;*

« Page 288, un passage commençant par ces mots : *Les reins entourés,* et finissant par ceux-ci : *dans sa moelleuse rondeur;*

« Page 307, un passage commençant par ces mots : *Ah! jolie!* et finissant par ceux-ci : *lui tomber sur le ventre.* »

Maintenant, si Mme de Montifaud est persuadée qu'il y a nécessité, pour elle et pour le public, de continuer à écrire et à publier quand même de tels ouvrages, nous ne pouvons que la plaindre; mais c'est là son affaire et non la nôtre.

Nécrologie. — *H. Nazet et J. de Précy.* — Nos confrères connus sous ce nom dans le journalisme viennent de mourir tous deux à quelques jours de distance, et de la même maladie, une laryngite aiguë, l'un à Menton, l'autre à Cannes. Hippolyte Nazet avait seulement quarante ans. Il avait toute sa vie, et dès sa première jeunesse, appartenu à la presse. Nous l'avons personnellement connu rédacteur de petits faits de coulisses au journal spécial *le Théâtre*, qui florissait vers l'an de grâce 1860. C'était un garçon d'esprit, très-actif, très-

alerte, qui n'avait que peu d'instruction et encore moins de style, mais qui s'était fait cependant, surtout en ces dernières années, au journal *le Gaulois*, une assez jolie situation comme reporter dramatique ; c'est lui qui signait, dans ce dernier journal, du pseudonyme Parisine, les courriers journaliers des représentations théâtrales.

Quant à Jules de Précy, de son vrai nom Jules Fleury, il a très-longtemps écrit les premiers-Paris du journal *la Liberté*. Il était fort goûté des lecteurs de cette feuille, ressuscitée par M. Émile de Girardin, lorsqu'une révélation assez désagréable sur certaines circonstances de sa vie privée et rendues publiques par les journaux l'obligèrent à quitter, il y a plusieurs années déjà, la rédaction de *la Liberté* et même le journalisme. Il s'était alors éloigné de Paris, déjà atteint de la maladie qui vient de l'emporter à cinquante-trois ans.

Rose Dupuis. — Nous parlions, dans notre avant-dernier numéro, de cette comédienne distinguée, mère de M. Adolphe Dupuis, l'artiste éminent du Vaudeville. Elle venait de mourir au moment même où nous aurions pu constater qu'elle était la plus ancienne actrice encore vivante de ce siècle.

Née en 1786, elle avait débuté à la Comédie française en 1808 (et non en 1813, comme nous l'avons dit par erreur dans notre avant-dernier numéro) dans le rôle d'An-

dromaque, de la tragédie de Racine, et dans celui d'Isabelle de l'*École des Maris*. Elle joua ensuite avec un vif succès Agathe des *Folies amoureuses*, et devint bientôt l'une des comédiennes les plus aimées du Théâtre-Français. Elle fut du voyage d'Erfurt, où elle joua devant Alexandre, Napoléon et je ne sais combien d'autres souverains de moindre envergure. Sociétaire en 1812, elle prit sa retraite en 1835 et s'en alla vivre à Nemours (Seine-et-Marne), où elle vient de mourir avec la joie d'avoir vu son fils revenir de Russie et reparaître sur une de nos scènes de genre avec le plus vif et le plus légitime succès.

Le Général de Salignac-Fénelon. — Cet officier général, gendre du maréchal Randon, et qui commandait le corps d'armée de Toulouse, vient de mourir subitement dans cette ville. Ancien élève de l'École polytechnique, grand officier de la Légion d'honneur, il n'avait que soixante-deux ans. C'était un homme de valeur, très-aimé de ses soldats, bien que rigide sur la question de discipline, qu'il faisait également régner avec une implacable immuabilité jusque dans son intérieur.

Le journal *le Voltaire* rapporte, à ce sujet, une fort plaisante anecdote, qui prouve que le sévère général était aussi un homme d'à-propos et d'esprit :

« A l'époque où le général de Salignac-Fénelon, qui vient de mourir, commandait à Paris la garde impériale,

il donnait tous les ans un certain nombre de fêtes dansantes à l'École militaire.

« Ces fêtes se faisaient remarquer dans la vie parisienne par cette singularité que toujours elles se terminaient à une heure précise après minuit.

« A l'heure fixe, quels que fussent l'animation des danses et l'entrain des invités, M. de Salignac-Fénelon donnait le signal du départ.

« Un certain soir, cependant, comme le général venait de se retirer et que les musiciens de la garde se préparaient à en faire autant, il y eut, de la part des dames présentes, une protestation énergique.

« Elles intimèrent aux musiciens l'ordre de continuer.

« Ordre du général ! » disait le chef de musique.

« Notre ordre, à nous, est général aussi, répliquaient les dames en chœur. Nous prenons tout sur nous ! »

« Et, se mettant aux pianos, elles firent un tel vacarme, que les musiciens, n'osant refuser davantage à des femmes de colonels et de généraux, finirent par attaquer le prélude d'une valse.

« Les danses étaient à peine reprises que le général entrait, terrible, dans les salons, en grande tenue, et précédant toute une compagnie de tambours et de clairons sonnant la retraite.

Il fallut s'exécuter. »

VARIA. — *Les Laitues de l'École polytechnique.* — Il

s'est fait un bruit prolongé autour de la révocation de M. Ossian Bonnet, directeur des études à l'École polytechnique. Il tenait, paraît-il, en même temps de Béranger et de la femme de César, et c'est ce qui l'a perdu. Il avait, en effet, chez lui une chambrière avec laquelle on le soupçonnait de vivre dans une intimité extrarèglementaire, et comme il est indispensable, d'après l'explication fournie par le *Moniteur de l'Armée*, « que la vie d'un haut fonctionnaire de l'enseignement ne puisse être effleurée par un soupçon », M. Ossian Bonnet, qui a tenu à garder sa chambrière, malgré les ordres réitérés du ministre, s'est vu révoquer de ses fonctions.

Si l'on nous demandait ce que nous aurions fait à la place du ministre, nous saurions le dire ; mais, comme on ne nous a pas questionné sur ce point, nous n'avons qu'à rester bouche close. Nous pouvons dire cependant que plusieurs de nos confrères, à qui leur journal laissait plus de latitude que nous n'en avons nous-même, ont voulu trouver à la révocation de M. Ossian Bonnet une cause autre que celle que nous venons de mentionner. Parmi les solutions proposées, on a surtout remarqué celle qu'a donnée M. Sarcey dans le *XIXe Siècle* :

« Vous saurez, dit-il, qu'il existe à l'École un jardin potager où l'on cultive des légumes pour les besoins des ménages qui sont logés dans les bâtiments. C'est là que le général, le colonel et M. Ossian Bonnet lui-même, dans la personne de leurs femmes de charge

respectives, se fournissaient du persil, de la salade et des carottes dont ils avaient besoin.

« Il paraît que M. Ossian Bonnet avait pour la laitue un goût particulier, et que sa gouvernante faisait main basse sur le carré qui la produisait. Le général, par malheur, aimait aussi la laitue ; quand sa bonne en venait prendre, elle trouvait place nette.

« Un beau jour, elle se fâcha tout rouge, et, rencontrant la gouvernante dans la plate-bande veuve de ses salades, elle l'interpella vivement sur l'effroyable consommation de laitue qu'on faisait chez son maître. L'autre n'avait pas sa langue dans sa poche, et répondit. Il s'engagea entre les deux commères une de ces disputes homériques, où les invectives pleuvent dru comme grêle, avant que les deux héros en viennent aux coups.

« Chacun des deux maîtres aurait, si la légende est véritable, pris parti pour sa bonne ; la querelle se serait envenimée au point que le général aurait conçu le noir dessein de se débarrasser d'un aussi obstiné mangeur de salade que M. Ossian Bonnet.

« Tout ça, ce seraient donc, comme dit la chanson, des affaires de femmes !

« Vous penserez ce que vous voudrez de cette façon d'expliquer l'affaire. J'avoue qu'elle est infiniment moins drôle que celle qui est donnée par le *Moniteur de l'Armée*, mais elle est beaucoup plus vraisemblable, ce qui ne veut pas du tout dire qu'elle soit plus vraie. »

Les Grands Hommes du siècle. — M. Albert Duruy vient de publier dans le *Moniteur universel* une étude sur Balzac qui est fertile eu curieuses révélations. Nous n'en citerons qu'une seule cependant, mais elle a son prix et caractérise très-suffisamment ce puissant travailleur, qui avait surtout une dose d'orgueil et de confiance en soi ultra-démesurée. M. Duruy cite, en effet, une lettre de Balzac dans laquelle le célèbre romancier déclare son désir d'être regardé comme le quatrième des grands hommes de ce siècle :

« En somme, écrit-il à Mme Hanska, voici le jeu que je joue : quatre hommes auront eu dans ce siècle une influence immense : Napoléon, Cuvier et O'Connell ; je voudrais être le quatrième. Le premier a vécu du sang de l'Europe, il s'est inoculé des armées ; le second a épousé le globe ; le troisième s'est incarné un peuple ; moi, j'aurais porté une société tout entière dans ma tête. »

« Un homme, ajoute M. Duruy, qui se croyait l'égal de Napoléon ne pouvait manquer d'avoir des prétentions en politique. Balzac eut à plusieurs reprises la velléité d'entrer dans la vie politique. En 1831, notamment, poussé par de maladroits amis, il se porta pour la députation dans les deux arrondissements d'Angoulême et de Cambrai.

« Il se sentait, écrivait-il à cette époque, entraîné par une vocation irrésistible vers la gloire et le pouvoir :

« désespérant d'être jamais bien aimé et compris » de la femme qu'il avait rêvée, ne l'ayant rencontrée « que sous une forme, celle du cœur », il fallait bien qu'il se « rejetât dans la sphère tempêtueuse des passions politiques ».

« Ce dépit amoureux, qui faillit un instant entraîner Balzac hors de sa voie, ne dura pas, fort heureusement. Mieux inspiré que Lamartine et Victor Hugo, il ne persévéra pas dans un dessein au bout duquel il eût vraisemblablement trouvé plus d'un mécompte. Toutefois ce ne fut pas sans luttes et sans regrets qu'il tourna le dos à la tribune. »

Les Épreuves de Balzac. — C'est une légende connue dans le monde de la littérature et de la typographie que celle des épreuves successives par lesquelles Balzac faisait passer ses romans avant d'en livrer au public le texte définitif. A propos d'un volume publié récemment par M. Champfleury, sous ce titre : *Balzac, sa méthode de travail*, M. Sarcey cite quelques extraits d'un article d'Ourliac qui parut jadis dans un petit journal, et qui vient à l'appui de la légende. Il s'agit du roman de *César Birotteau*, qui, dans l'espace de vingt jours, fut composé, écrit et corrigé quinze fois.

« L'imprimerie, dit Ourliac, était prête et frappait du pied comme un coursier bouillant.

« M. de Balzac envoie aussitôt deux cents feuillets

crayonnés en cinq nuits de fièvre. On connaît sa manière. C'était une ébauche, un chaos, une apocalypse, un poëme indou.

« L'imprimerie pâlit. Le délai est bref, l'écriture inouïe. On transforme le monstre, on le traduit à peu près en signes connus. Les plus habiles n'y comprennent rien de plus. On le porte à l'auteur.

« L'auteur renvoie les deux premières épreuves collées sur d'énormes feuilles, des affiches, des paravents! C'est ici qu'il faut frémir et avoir pitié. L'apparence de ces feuilles est monstrueuse. De chaque signe, de chaque mot imprimé, part un trait de plume qui rayonne et serpente comme une fusée à la Congrève, et s'épanouit à l'extrémité en pluie lumineuse de phrases, d'épithètes et de substantifs soulignés, croisés, mêlés, raturés, superposés. C'est d'un aspect éblouissant.

« Imaginez quatre ou cinq cents arabesques de ce genre, s'enlaçant, se nouant, grimpant et glissant d'une marge à l'autre et du sud au septentrion ; imaginez douze cartes de géographie enchevêtrant à la fois villes, fleuves et montagnes : un écheveau brouillé par un chat; tous les hiéroglyphes de la dynastie des Pharaons, ou les feux d'artifice de vingt réjouissances.

« A cette vue, les compositeurs se frappent la poitrine, les protes s'arrachent les cheveux, les apprentis perdent la tête. Les plus intelligents abordent les épreuves et reconnaissent les uns du persan, les autres de l'écriture

madécasse, quelques-uns les caractères symboliques de Wishnou. On travaille à tout hasard et à la grâce de Dieu.

« Le lendemain M. de Balzac renvoie deux feuilles de pur chinois. Le délai n'est plus que de quinze jours. Un prote généreux offre de se brûler la cervelle.

« Deux nouvelles feuilles arrivent très-lisiblement écrites en siamois. Deux ouvriers y perdent la vue et le peu de langue qu'ils savaient.

« Les épreuves sont ainsi renvoyées sept fois de suite. On commence à reconnaître quelques symptômes d'excellent français; on signale même quelques liaisons dans les phrases. Etc. »

Athènes, Rome et Paris. — Tel est le titre d'un nouveau volume sous lequel notre confrère et ami Henry Houssaye vient de réunir une série d'articles qui ont paru un peu de tous les côtés et dont plusieurs sont nouveaux pour nous. O vous autres, Parisiens des premières représentations, curieux des primeurs à tout prix, lisez, entre autres chapitres dans ce curieux volume, le compte rendu authentique de la première représentation du drame d'*Hérostrate,* qui eut lieu en l'an 356 avant Jésus-Christ. Ce n'est là qu'une rêverie archéologique, mais comme elle est piquante et d'un vif intérêt ! Dans la partie plus moderne du livre, nous avons relu, avec une sincère émotion, un article intitulé *l'Anniversaire*, et daté du

26 janvier 1872. Cette date est celle de la capitulation de Paris ! Et que de tristes mais aussi que de vaillants souvenirs elle évoque ! que de détails touchants ! que de nobles et beaux exemples pleins de patriotisme ! « Connaît-on l'attaque acharnée du mur de Villiers, où 16 officiers sur 18, et 311 hommes sur 600, furent mis hors de combat ?... Et le Bourget, où la garde royale prussienne dut enlever le village maison par maison en cheminant à travers les murailles ! » Et plus loin, ce mot digne de l'antiquité. Au fort de Montrouge, un marin horriblement blessé dit à un officier : « Mon commandant, ai-je fait mon devoir ? — Plus que ton devoir. — Alors je puis crever ! »

M. Henry Houssaye a bien fait de rappeler ces tristes et glorieux souvenirs dans ce livre tout plein de pages savantes, et aussi d'articles humoristiques et que voudront lire tous ceux qui aiment les lettres et les arts.

GEORGES D'HEYLLI.

Le Gérant, D. JOUAUST.

TABLE ANALYTIQUE

DE LA TROISIÈME ANNÉE

Académie française. Son dictionnaire, I, 161; Prix Montyon, 319; Élections de H. Martin et de Renan, 321; de Taine, II, 289.

Agar (Mlle) rentre au Théâtre-Français, I, 204.

Aicard (J.), I, 98; vers sur Corneille, 330.

Aiguille (L') de Cléopâtre, II, 184.

Albani (Mlle), I, 81.

Albert (Prince), I, 3. Sa biographie, 46.

Allemands (Les) non exposants, I, 155.

Allocution (Une) gauloise, I, 313.

Amigues. Sa nouvelle *Marseillaise*, I, 378.

Anecdotes diverses, II, 240.

Anne d'Autriche. Son cercueil, II, 252.

Annonces diverses, II, 32, 223, 346.

Arcole (Pont d'), II, 63.

Assassinats (Les) politiques, I, 327.

Auteurs sifflés, II, 123.

Autographes, I, 74, 142. — De Marie-Antoinette, 198; Épithètes données à des signataires, 287.

Autran, I, 290.

Avaleurs (Les), I, 224.

Avocats et sages-femmes, II, 126.

Ballon (Le) captif, II, 294.

Balzac (H. de). Livres pro-

jetés, I, 136; Homme du siècle, II, 370; Ses épreuves, II, 371.
Barbey d'Aurévilly, I, 6.
Barbier de Meynard, élu à l'Institut, II, 323.
Barnave. Son duel, I, 364.
Bâtonniers (Les) des avocats à Paris, II, 89.
Baudelaire. Poésie inédite, II, 62.
Baudin. Sa mort, II, 311.
Bazaine. Ses origines, I, 129, 241; sa vente, 209.
Bazin (Fr.), II, 321.
Bègues (Les). Statistique, I, 366.
Belzunce (Mgr de). Sa statue, II, 10.
Béranger auteur dramatique, II, 37.
Berguer (Henry). Ses pastiches de poëtes contemporains, II, 317, 349.
Bernard (Claude), I, 182.
Bersot, I, 1.
Beslay (Ch.). Ses funérailles, I. 208.
Bibliographie. Tome I, *Les Bas bleus*, 6; *Monsieur, Madame et Bébé*, 11; *Plume et pinceau*, 42; *Vie du prince Consort*, 46; *Contes de Nadaud*, 54; *Œuvres de Louis Noël*, 66; *Précis de littérature* de Nisard, 134; *Vienne et la vie viennoise*, 149; *Le Cardinal de Retz* de Chantelauze, 156; *Dictionnaire de l'Académie*, 161; *Histoire d'un Crime*, 163; Préface du *Nabab*, 181; *Contes, scènes et récits* de Nadaud, 189; *Maison vide*, 191; *Souvenirs d'un homme de théâtre*, 215; *Correspondance de Sainte-Beuve*, 276; *Le Pape*, 284; *Théâtre de Labiche*, 305; *Barnave*, 364. — Tome II. *Théâtre de Labiche*, 58; *Souvenirs* de Granier de Cassagnac, 90, 151, 203; *Le père Lécureux*, 155; *Théâtre de Zola*, 168; *Contes de Voisenon*, 191; *Victor Hugo chez lui*, 193; *Après l'Exposition*; *boutades*, 295; *Le Troisième Dessous* et sa clef, 299; *L'Horace* de Janin, 309, *Correspondance de Berlioz*, 328; *Le Musée de la Comédie française*, 335; *Mme Ducroisy; Athènes, Rome et Paris*, II, 373.
Bibliothèque nationale. Projet en vue de l'isoler, I, 358; Son exposition, II, 85.
Bilbaut-Vauchelet (Mlle). Ses débuts, I, 109.
Blanc (L.). Son journal l'*Homme libre*, I. 147.
Bombivore (Le), II, 218.

Bonnet (Ossian). Son affaire, II, 367.
Bourreaux (Les) d'autrefois, II, 28.
Bressant. Sa représentation de retraite, I, 98.
Budget des théâtres, I, 120.
Bugeaud. Ses lettres sur la duchesse de Berry, II, 257.

Cadirac. Ses vers à Napoléon III, I, 309.
Cafés-Concerts, II, 222.
Canrobert (Maréchal), I, 5.
Cantique (Un), I, 185.
Capoul, I, 81. A la salle Ventadour, II, 242.
Carjat, I, 15.
Cassagnac (Granier de). Son opinion sur les *Burgraves*, I, 120.
Catalogue (Un) sans pareil, I, 29.
Censure (La) I, 233.
Centenaire (Un), II, 61.
Centenaires. De Voltaire, I, 187; de Rousseau, II, 39.
Cercle de la Presse, I, 159.
Chansons. *L'Assommoir de Belleville*, I, 140; Chanson politique, 218; Sur les rois à l'Exposition, II, 307.
Chantelauze, I, 156, 277.
Chanteurs d'opéra. Origine de divers, I, 176.
Chasles (Ph.) atteint de l'hystérie académique, II, 3.
Châtiments (Les) corporels, I, 212.
Cigaliers (Les), II, 119.
Claretie (Jules), I, 62, 69, 170, 190, 191, 198, 201, 277; — II, 227, 280, 299, 356.
Congrès littéraire, I, 353.
Consul (Un) en bouteille, II, 253.
Coquelin aîné, I, 9.
Courbet peint par Carjat, I, 15; son tableau *la Vague*, 192; peint par Vermersch, II, 55.

Daudet (Alph.). Préface du *Nabab*, I, 181.
Daumier. Son exposition, I, 244; sa famille, 338.
Deburau. Engagement théâtral, I, 62.
Décapité (Le) vivant, I, 216.
Dédicaces par Lachambaudie, I, 150; par Nadar, 352; de l'*Horace* de Janin, II, 310.
Delorme (René), II, 335.
Déroulède. Vers sur les héros de Bougival, II, 179.
Devoirs de vacances, II, 124.
Diamants de la couronne, II, 21; de la reine Isabelle, 87.
Droz (G.), I, 11.
Duels (Les), II, 357.

Dupanloup (M_{gr}). Ses lettres sur Voltaire, I, 293; sa mort, II, 244; ses funérailles, 246; son goût pour le grec, 247.
Dupuis (Ad.) rentre au Vaudeville, II, 304.
Duquesnel, battu en brèche à l'Odéon, II, 71.

Ehrler, fabuliste, II, 287.
Enfants naturels, II, 22.
Errata et rectifications, I, 351.
Eugénie (L'impératrice). Sa fortune, II, 251.
Ex-dono, I, 127.
Exposition (L') universelle, I, 226. Son inauguration, 258; recettes, 372; l'abonnement du maréchal, 373; les cochers, 376. — Les entrées, II, 84; la loterie, 214; les récompenses, 225; statistique générale, 292; le ballon captif, 294.

Faure vend ses tableaux, I, 283.
Favre (Jules) poëte, II, 162, 198.
Fontanes (Lycée). Ses dénominations, II, 188.
Foucart élu à l'Institut, II, 324.
Français (Le) officiel, I, 302.
Gambetta, I, 22; sa tante, 206.
Glatigny, I, 127.
Gounod poëte, II, 213.
Grand prix (Le), I, 374.
Grande-Jatte (Ile de la), I, 255.
Grèves : — de médecins, I, 27; — des ouvriers typographes, 249.
Guitry. Ses débuts, II, 209.

Halanzier officier de la Légion d'honneur, I, 94.
Haussonville (Comte d'). Ses *Souvenirs*, I, 47.
Histoires : — d'un Christ, I, 88; — d'un Mot, II, 56; — — d'un Portrait, 95; — d'une Puce, 152.
Homélie municipale, I, 280.
Houssaye (A.) I, 42; son roman l'*Arbre de science*, 56.
Hugo (Victor). Grand-croix, I, 39; son canon du siége, 60; sa première croix, 84; à propos de son nom, 148; apprécie Voltaire, 188; la plume de l'*Histoire d'un Crime*, 314; au centenaire de Voltaire, 324; au congrès littéraire, 356; vente d'objets lui ayant appartenu, II, 122; improvisateur, 193.

Invalide (L') à la tête de bois, I, 86.

Janin (J.) chapelier, I, 149; — ses visites académiques, 303.
Janin (Mad. J.). Sa succession, II, 92.
Jarretière (Ordre de la), II, 88.
Journaux. Leur nombre à Paris, I, 154.

Kléber. Sa prétendue fille, I, 68.

Lachambaudie. Une dédicace, I, 258.
Lacordaire. Deux Exordes inédits, I, 228, 259.
Lamartine. Son monument, II, 83; anecdotes, 97.
Langage (Le) des gants, I, 346.
Lantier (Dr), II, 16.
Lecocq (Ch.). Ses premiers succès, I, 184.
Lécureux (Le père), II, 155.
Légion d'honneur, croix données aux exposants, I, 274; les femmes décorées, II, 160.
Lehman, I, 311.
Léon XIII pape, I, 116.
Lettres. Tome I. Thiers à Bersot, 2; commandant de Meunier, 19; Raspail refusant la croix, 21; V. Hugo sur les omnibus, 29; Soulas à Troubat, 42, 44; Hugo à Fr. Masson, 60; Sainte-Beuve à L. Noël, 66; Thiers à Claretie, 69; général de Moltke, 77; Belmontet, 94; prince L.-N. Bonaparte à Degeorge, 102; Sainte-Beuve, 118; un colonel (1805), 144; Rachel à Samson, 165; Delacroix (Eug.), 168; Dumas fils sur *Balsamo*, 173; duc d'Aumale à L. Ulbach, 186; Mérimée à Le Prévost, 193; Mad. Pépin-Lehalleur sur Bazaine, 241; Léon Guillard à Georges d'Heylli, 248; Pierre Leroux, 251; Leverrier au maréchal Vaillant, 253; maréchal Prim, 270; Dumas père à Dumas fils, 276; A. Weill sur les *Fourchambault* et l'Exposition, 281; Benoît XIV à Voltaire, 296; MM. Dufaure et Peauger sur le drame *Marceau*, 298; lettre en vers au Pape (1860), 314; Sainte-Beuve à Mme Bascans, 317; A. Houssaye sur Voltaire, 336; Vidocq, 339; échangées entre

Mgr Dupanloup et V. Hugo, 341, 342; le prêtre Pistorius au président Hayes, 348; A. Weill sur les cochers, 377; Mme Michelet sur le tombeau de son mari, 379; J. Valserres à Sarcey, 382. — Tome II, Voltaire sur Mgr de Belzunce, II; Hugo à Mme Gagneur, 24; Sarcey sur la franc-maçonnerie, 27; Th. Barrière, 28; Ledru-Rollin à Magen, 35; Voltaire à Dalissac, 47; Catulle Mendès à sa femme, 53; Bascans sur le 10 août, 92; journal la *Défense* à ses désabonnés, 76; E. Hugo sur son frère V. Hugo, 93; V. Hugo à Garibaldi, 94; Lamartine au baron Mounier, 118; inédites du maréchal Bosquet, 132; Mlle Aïssé, 159; A. de Tounens, roi d'Araucanie, 175; Mme Vermersch sur son mari, 182; le pasteur Giraud sur Erdan, 227; Erdan au pasteur Giraud, 229; Michelet, 235; maréchal Bugeaud sur la duchesse de Berry à Blaye, 258; Antoine Corneille (Prosper Blanchemain), 286; Mlle de Katow, 298; V. Hugo à Mme Guyon, 316; Kalkbrenner à Cherubini sur Ambr. Thomas, 323; Berlioz à Spontini, 330; à Stéph. de la Madeleine, 331; P. J. Proudhon à Ch. Beslay, 360.

Liste civile (La) impériale, II, 11.

Liszt à Paris, II, 54.

Littérature industrielle, I, 124, 368. — II, 147.

Littré poëte, I, 326.

Loyson (Hyacinthe). Ses conférences, I, 337.

Mackart. Son tableau de l'Exposition, II, 157.

Maintenon (Mme de). Son tombeau, I, 138.

Maire (Le) de la Baconnière, II, 31.

Maistre (X. de). Note sur le *Lépreux*, I, 286.

Manin. Sa visite à H. Lucas, I, 90.

Marat. Sa querelle avec Charles, I, 170.

Marseillaise (La), I, 51.

Massenet élu à l'Institut, II, 322.

Masson (Michel), I, 89.

Mercié. Son bas-relief du Louvre, I, 180.

Méry. Sa frilosité, I, 383.

Meyret (V.). Ses derniers vers, II, 26.

Mocquard, II, 208.

Moigno (L'abbé), II, 16.
Molière copiste, I, 150.
Monnier (Henri) peint par A. Daudet, II, 345.
Moreau de Jonnès. Son avis sur les lettres de Marie-Antoinette, I, 198.
Morny (Le duc). Son origine, II, 205.
Mots (Les) à la mode, I, 190.
Moustaches (Les), II, 236.
Musset (A. de), vers inédits, I, 104.

Nécrologie. Tome I. — Courbet, 15; commandant de Meunier, 17; Raspail, 20; Victor-Emmanuel, 22; général de Palikao, 31; A. Deberle, Demolière, général de La Marmora, 32; Pie IX, 84; Cl. Bernard, 110; Poulet-Malassis, A. de la Fizelière, 111; Mme E. Guyon, 112; Daubigny, 114; H. de Saint-Albin, 159; comtesse Mollien, 160; comtesse Duchatel, 176; Mme Rossini, 177; Ch. Beslay, 178; de Loménie, Ildeph. Rousset, 179; Léon Guillard, 245; Valette, 308; Fr. Benoist, Tilmant, F. Hœfer, colonel Denfert-Rochereau, 320; Mlle Tallandiera, 331; maréchal Baraguey-d'Hilliers, 332; Mlle Marquet, 333; général Delarue, 334; Chéri-Montigny, 372. Tome II. — Le roi de Hanovre, 1; la reine Mercédès, 3; Razoua, 18; Fr. Bazin, 49; J. Brame, 95; Lecesne, Aug. Aubry, Mme Guillemin, Cappeau, 96; de Tounens, roi d'Araucanie, 175; Clément-Laurier, 176; Léon Duval, 177; Erdan, 226; Mgr Dupanloup, 244; Garnier-Pagès, 282; Vermersch, G. Cavalié, 284; Hippolyte Lucas, 306; Raoul Du Bisson, 340; Th. Elssler, 342; Ausone de Chancel, 343; H. Nazet, de Précy, 364; Mme Dupuis, 365; général de Salignac-Fénelon, 366.
Noms de baptême, II, 312.

Odéon. Sa direction, II, 71.
Opéra. Bals, I, 96; Rapport sur sa direction, II, 332.
Où est le chat? I, 23.

Pastiches, par Berguer, II, 317, 349.
Peinture (Industrie de la) I, 56.
Peter (Le Dr) élu à l'Académie de médecine, I, 96.
Phonographe (Le), II, 29.
Pie IX. Son esprit I, 106; une de ses journées, 115.

Pierre (Une) de la Bastille, II, 24.
Praslin (Duc de). Son autopsie II, 324.
Prémaray (J. de). Sa susceptibilité, I, 122.
Proust (A.). Son rapport sur l'Opéra, II, 332.
Province (Vie de), II, 315.

Quatre Femmes dans l'embarras, I, 30.
Quinet (Edg.) et la *Marseillaise*, I, 52 ; sa préface nouvelle de *Merlin l'enchanteur*, 221.

Rachel (Mlle). Vers de son emballeur, I, 213.
Raspail, I, 20 ; poëte, 53 ; son testament, 266.
Réclame à l'eau de mer, II, 255.
Retz (Cardinal de). Son orthographe, 157.
Rois (Les) de l'avenir, I, 218.
Rossini. Prix fondé par lui, I, 211.
Rouget de Lisle. Vers de lui, I, 118.
Rousseil (Mlle), I, 210.

Saint-Calicot, I, 123.
Saint-Nicolas des Champs (l'Eglise), I, 254.
Salon de 1878, I, 356.
Sardou, I, 146 ; reçu à l'Académie, 289 ; sa comédie *Nos Intimes*, II, 8.
Schah (Le) de Perse, I, 375 ; anecdotes, II, 18.
Scheffer (Ch.) élu à l'Institut, II, 324.
Sellier. Ses débuts à l'Opéra, I, 175.
Serpent (Un) de mer, I, 318.
Soitoux. Sa statue de la République, I, 180.
Stanley à Paris I, 71.

Taine élu académicien II, 289.
Taylor (Baron), II, 215.
Télégraphe et téléphone II, 153.
Théâtres. Pièces nouvelles. Tome I. *Une Cause célèbre*, 14 ; *Charlemagne*, 82 ; *La Revue* à l'Athénée, 58 ; *Otello* de J. Aicard, 98 ; *Les Bourgeois de Pontarcy*, 146 ; *Balsamo*, 173 ; *Les Misérables*, 174 ; *Les Filles du père Marteau*, 201 ; *Les Fourchambault*, 203 ; *Bouton de rose*, 273. Tome II. *Le Capitaine Fracasse*, 51 ; *Polyeucte*, opéra, 211 ; *Les Amants de Vérone*, 242 ; *La Navette*, 305.
Reprises. Tome I. *Le Misanthrope*, 49 ; *Marceau*, 51 ; *La*

Traviata, 81 ; *Les Caprices de Marianne*, 97 ; *M. de Pourceaugnac*, 98 ; *Hernani*, 158 ; *Psyché*, 307. Tome II. *Orphée aux Enfers*, 81 ; *Rodogune*, 173 ; *La Dame aux camélias*, 209 ; *La Grande Duchesse*, 278 ; *Les Chevaux du Carrousel*, 280 ; *Montjoye*, 303 ; *Le Fils naturel*, 339.

Théâtre-Lyrique. Sa disparition, I, 12.

Théâtre des Nouveautés, I, 371.

Thiers. Ses œuvres posthumes, I, 37 ; II, 249 ; anniversaire de sa mort, II, 129.

Troubat (J.), I, 42, 65.

Tribunaux. Affaire Chevandier de Valdrôme, I, 25 ; — Danval, 278 ; — Zalewski, II, 13 ; — de la femme Gillet, 50, 78 ; — de M. et Mme Mendès, 51 ; — Rattazzi-Moralès, 170 ; — du socialiste Claudel, 186 ; — d'un bigame, 296.

Uzanne (Oct.), I, 136, 140 ; II, 191 ;

Valentino, I, 343.

Ventes, I, 159 ; Faure, 283 ; Laurent Richard, 349 ; Firmin Didot, 362 ; de livres, II, 80 ; d'un tricorne de Napoléon Ier, 86 ; de pièces de 5 fr. à la mèche, 156 ; du domaine d'Ermenonville, 217.

Vermersch poëte, II, 56, 183.

Veuillot poëte, II, 30.

Victor-Emmanuel, I, 22, 33 ; son ongle, 345 ; et les décorations, II, 60.

Victoria (Reine). Son journal, I, 3.

Visites académiques, I, 92, 303 ; II, 45, 248.

Vizentini, I, 12.

Voisenon. Ses Contes, II, 191.

Voltaire. Son centenaire, I, 187, 293, 323 ; ses deux fenêtres, 335 ; sa statue aux Français, II, 69.

Weldon (Mlle), II, 213.

Worms (Gust.) élu sociétaire de la Comédie française, I, 9.

Zola et la critique, I, 301 ; et les romanciers, II, 353.

A PARIS

DES PRESSES DE D. JOUAUST

Imprimeur breveté

RUE SAINT-HONORÉ, 338

AP
20
G25
année 3
t.2

Gazette anecdotique, littéraire, artistique et bibliographique

PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY